

les vents n'ont pas de frontière, l'information non plus

pirates un siècle d'utopie sans foi ni loi

L'océan Indien occidental a attiré les pirates aux XVII^{èmes} et XVIII^{èmes} siècles. Retour sur une période méconnue, qui a pourtant joué un rôle essentiel dans l'histoire de la région...



affaire Mohamed Aly à qui profite le crime ?

Accusé de trafic d'influence passif, le directeur financier du Conseil général de Maore semble avoir été piégé. Par qui ? Dans quel contexte ? Dans quel but ?

Kashkazi a enquêté en eaux très troubles.

MILICES

Les marionnettes armées de la politique

MIGRATIONS

Les innombrables abus de la Paf

UNION

Les bons sentiments ne font pas un bon gouvernement

GROS PLAN

Mutsamudu, la belle décadente

mars 68
le réveil d'une
conscience
nationale

Les symboles de la piraterie dans l'imaginaire collectif : perroquet et tête de mort.
(DR)

sommaire (61)

- 4 ENTRE NOUS
LE JOURNAL DES LECTEURS
DES NOUVELLES DE... la p'tite scène qui bouge
HORIZONS DIVERS erhen watada, pour l'honneur
PORTRAIT TYPE aïda, la peintre
- 8 FAUT QU'ÇA SORTE
où il est question de dominique georges
PRESSE-PAPIER on peut toujours rêver
- 11 RUE DES INCONGRUS
paf : les malades et les enfants d'abord !
- 12 NOUVELLES DU FRONT
- 16 GROS PLAN
en lettres capitales (2/4)
MUTSAMUDU
- 20 DÉCRYPTAGE
20 ENQUÊTE l'affaire mohamed aly
24 REPORTAGE au coeur des "milices" de moroni
27 JUSTICE hamouro, le procès sous silence
- 28 IDÉES
est-il possible de débattre de tout ?
- 31 LE DESSOUS DES CARTES
les bons sentiments ne font pas
un bon gouvernement
- 33 ALTERNATIVES
le troc, retour vers le futur
- 34 GÉOPO
dette des pays du Nord une réalité tue

36 DOSSIER
pirates, un siècle
d'utopie sans foi ni loi

36 après les caraïbes, l'océan indien...
40 libertalia : le mythe qui fait rêver
41 une utopie à creuser
42 pirate, un métier d'avenir
42 "j'ai subi trois attaques de pirates"

- 44 HORS-PISTE
histoire mars 68 : le réveil national
jeu domino, la nouvelle compet' à la mode
musique le dernier album de baco
- 50 LES MAUX DE LA FIN
réflexions sur le temps qui passe

A NOS LECTEURS

Nous vous annonçons le mois dernier la publication dans ce numéro d'un dossier sur la prostitution. L'actualité et des raisons propres à la rédaction ne nous ont pas permis de boucler à temps ce dossier, que nous vous proposerons ultérieurement.



Mensuel indépendant de l'archipel des Comores édité par la
SARL BANGVVE PRODUCTION
Deuxième année - numéro 61
BP 53 11, Moroni, Ngazidja, Union des Comores
Tel. Moroni : (00 269) 76 17 97 - (00 269) 35 66 18
Tel. Mamoudzou : 02 69 21 93 39
e-mail : kashka2005@yahoo.fr / www.kashkazi.com
Directeur de la publication : **Kamal'Eddine Saindou**
Rédactrice en chef : **Lisa Giachino**
Rédaction : **Rémi Carayol, Ahmed Abdallah,
Naouerдинne Papamwegne**
Collaborateurs : **Nassuf Djaïlani, Soeuf Elbadawi, Le Quotidien
de la Réunion, Eric Tranois, Mohamed Toihiri, Sébastien Molina**
Impression : **Graphica Imprimerie, Moroni**

Et si on regardait
la réalité en face

par Rémi Carayol

AU-DELÀ DE LA CULPABILITÉ OU NON de Mohamed Aly, le directeur général adjoint au développement du Conseil général accusé par la justice de trafic d'influence passif (*lire p.20*), l'affaire qui le concerne aura eu le mérite de révéler au grand jour les tensions silencieuses qui rongent la société mahoraise depuis des années. Des tensions que, jusqu'à présent, seuls quelques observateurs osaient aborder, immédiatement disqualifiés par le discours officiel selon lequel "tout va bien dans le meilleur des mondes" à Maore... Longtemps, l'île sous administration française a été présentée aux nouveaux arrivants comme un havre de paix dans le monde souvent agité de l'outremer français. "Ici, il n'y a pas de ressentiment entre les blancs et les noirs", nous affirmait-on. "Ce n'est pas comme en Guadeloupe ou en Martinique, où il y a du racisme", entendait-on dans les dîners de fonctionnaires abonnés aux tropiques. Le discours officiel, teinté d'une dose extrême de réflexe paternaliste digne de l'époque Banania, soutenait que "les Mahorais sont un peuple très accueillant." On dit la même chose de tous les peuples du monde... quand on fait du tourisme. Car c'est de cela qu'il s'agit. Quand une poignée de "métros" tente de s'intégrer à la société mahoraise, la majorité vient passer ses quelques années ici comme on se rend au Club Med : les rencontres se font en surface, les amabilités restent à l'état de politesses. Une simple question : combien de métropolitains peuvent dire qu'ils ont mangé chez des amis mahorais -ou des autres îles ?

Il ne s'agit pas ici de pointer des fautes individuelles : c'est le système qui veut ça. Un touriste qui se rend au Club Med se laisse guider. Il en est de même pour un "métro" qui vient à Maore. Quand il arrive, il est parké dans des lotissements situés à l'écart des villages, calqués sur les références françaises ; le week-end, comme il n'a pas de famille, il retrouve ses nouveaux amis qui sont aussi ses collègues, donc inmanquablement d'autres "métros", puisque la première des séparations à Maore s'effectue dans le monde du travail ; dans l'administration ou le privé, les Mahorais sont bien souvent ses subordonnés... Rien n'est fait dans cette société pour que ces deux cultures par essence très éloignées se rencontrent. Le sociologue David Guyot aime à rappeler ce qui pourrait être LE symbole de cette méconnaissance commune : tandis que les fonctionnaires métropolitains croient que les secrétaires ou les femmes de ménage mahoraises sont issues des classes dites populaires, comme en France, ces dernières sont en fait les femmes les plus respectées de Petite Terre et de Mamoudzou. Filles de familles bourgeoises, elles possèdent plusieurs maisons -dont certaines qu'elles louent à ces mêmes métropolitains- et se payent le luxe d'avoir une femme de ménage à leur domicile. Mais qui en est conscient ? En parallèle, les Mahorais se dévoilent difficilement. Des années de colonisation les ont aguerris à l'art de la camoufle. Comme leurs frères des autres îles, ils ont, pendant la période coloniale, résisté secrètement. Une manière comme une autre de préserver l'essence même de leur mode de vie. Alors qu'en Afrique, on se battait à coups de slogans, puis d'armes, dans les îles Comores, c'était une résistance tue qui s'organisait. Sourire au

Il faut continuer à
vivre comme si de
rien n'était.

Comme si Maore
était le paradis de
la mixité raciale et
sociale. Regardez,
il existe bien des
couples mixtes !

m'zungu, mais n'en penser pas moins... Accepter ses règles officielles, mais continuer à vivre sa vie au village, là où il ne vient pas... Aujourd'hui encore, cette philosophie se perpétue. La polygamie est officiellement interdite ; cela n'empêche pas les hommes de se marier avec plusieurs femmes, et les cadis de célébrer ces mariages. Les mariages doivent s'effectuer à la mairie pour être officialisés ; on s'arrange avec une employée de l'état civil pour qu'elle se rende en douce dans la maison du marié.

SEULEMENT VOILÀ, CETTE RÉSISTANCE secrète a des limites. Quand les lois sont trop contraignantes, quand la marche de la société s'en trouve changée, cela devient inacceptable. Le mécontentement ne date pas d'hier. Les sautes d'humeur se sont multipliées ces dernières années. L'affaire Mohamed Aly n'a été que "*la goutte d'eau qui a fait déborder le vase*", dicit son comité de soutien. Désormais, on parle ouvertement de "*résistance*" (Ali Saïd Attoumani lors d'une assemblée générale), on évoque "*l'émancipation*" (un tract distribué au début du mouvement), on remarque l'incroyable stagna-

tion ces "*150 dernières années*" (un intervenant lors d'une AG), on réclame tout simplement "*l'égalité*". "*Nous demandons que la justice soit la même pour tous*", affirme la porte-parole du mouvement. Ni plus. Ni moins. Mais alors que cette prise de conscience -qui reste à l'état critique et ne porte pas (encore ?) les germes d'une pensée constructive- dénuée de tout (res)sentiment envers les *wazungu* -on entend des discours racistes ici ou là, mais ils sont loin d'être la norme-, prenait corps, les hommes du pouvoir, ceux qui profitent depuis des années de ce système de type colonial et ont tout intérêt à le faire perdurer, ont contre-attaqué. "Ce sont des propos racistes" : ainsi en a décidé Big Brother, relayé par les médias locaux. Voilà comment on casse une révolte.

MAIS NE NOUS Y TROMPONS PAS : il ne s'agit pas là de racisme. Au contraire. Les manifestants ne réclament pas PLUS de droits pour les noirs par rapport aux blancs, mais AUTANT de droits. Ce n'est pas un combat pour la supériorité de la race, mais une bataille pour l'égalité des chances. Peut-on qualifier de racistes ceux qui s'élèvent contre un système raciste ? Evoquait-on le racisme de l'ANC de Nelson Mandela quand il niait le droit aux blancs de diriger seuls l'Afrique du sud ? Certes, la situation de Maore n'est en rien comparable avec celle de l'Afrique du sud de l'apartheid. Il n'empêche, le système actuel oppose très clairement les blancs aux noirs. La société multiculturelle qu'on nous vend depuis des années vole en éclat quand on s'intéresse de plus près au tableau de l'île. Dans les villages : les blancs sont en haut, dans des lotissements modernes parfois fortifiés ; les noirs en bas, près de la mangrove. Dans les entreprises : les blancs sont en haut, dans les bureaux ; les noirs en bas, dans l'entrepôt. Dans les administrations : les blancs sont chefs ; les noirs exécutent. Dans les écoles : les blancs sont dans le privé ou dans les meilleures écoles publiques ; les noirs là où il y a la place. Et que dire des salaires ? D'un côté, un Smig au ralenti ; de l'autre, des primes d'éloignement exorbitantes. Au-delà du débat sur le bienfait ou pas de ces primes, une question de base aurait dû être posée depuis des années : une société à ce point bipolaire peut-elle perdurer ?

Suis-je raciste en disant cela ? Certes, il ne faut pas généraliser ; certes, des "métros" s'intègrent pleinement à la vie locale ; certes, des Mahorais bénéficient eux aussi des largesses de la France. Il n'empêche, le système en vigueur à Maore est basé sur l'inégalité, et cette inégalité est basée sur l'origine des personnes. Mais... chut... il ne faut pas le dire. Il faut préserver la paix sociale, alors que c'est ce silence même qui la brisera. Il faut éviter les slogans raciaux, alors que le fondement de cette société est de type racial, comme toutes les colonies françaises le furent. Mais... chut... il ne faut pas le dire. Il faut continuer à vivre comme si de rien n'était. Comme si Maore, devenue pour les derniers colons de ce monde la terre de la dernière chance, était le paradis de la mixité raciale et sociale. Regardez, il existe bien des couples mixtes ! Et mes enfants jouent avec des enfants mahorais à l'école ! Ils sont si gentils !

EN FOUILLANT DANS MES ARCHIVES, j'ai retrouvé un de mes articles lorsque je travaillais à *Mayotte Hebdo*. Il n'a jamais été publié. Le directeur l'avait censuré. Trop dérangeant... En voici un extrait :

"Ce jour-là, ce n'est plus le dialogue que réclament les grévistes, c'est tout un système qu'ils dénoncent. Celui de l'apartheid économique", comme dira l'un d'eux, qui régit Mayotte depuis deux décennies. Celui qui selon eux voit ces blancs arriver, prendre les postes de décision, et toucher des salaires mirobolants, tout en réservant aux Mahorais un mépris digne de l'époque coloniale. Dans un tract intitulé "Halte aux inégalités sociales", Boinali Saïd résume ce sentiment. Il y dénonce l'af-front du gouvernement qui, de plus en plus démontre sa volonté de vouloir faire des Mahorais des sous-citoyens" ; il y critique ce même gouvernement qui 's'acharne à imposer aux mahorais tout le contraire des principes fondateurs de la République". Et de continuer : "Ce n'est pourtant pas l'argent qui a manqué pour la formation professionnelle ou continue, mais les fonctionnaires métro, enfermés dans leur complexe de supériorité, ont tout fait pour empêcher les Mahorais d'évoluer 'car au pays des aveugles, les borgnes sont rois'. Comme les grévistes qui ne cesseront de critiquer le mur qui sépare wazungu et mahorais sur l'île, il s'attaque à ces fondements de la société que personne n'osait jusque là critiquer : les 'mzungu land', ces 'quartiers où seuls les riches fonctionnaires avec des indexations qui multiplient leur salaire par trois peuvent se permettre (de vivre)', alors qu'à quelques mètres, 'les mahorais se retrouvent dans des taudis (...) mal éclairés et sans eau courante'."

C'était en septembre 2004. Rien de neuf donc sous le soleil. Mais... Chut... Il ne faut pas le dire... Jusqu'au jour où on ne pourra même plus s'entendre.

Il est toujours permis de rêver... et d'espérer

PLAIDOYER POUR UNE ÉDUCATION DE MASSE

LE PROFESSEUR ALI MLAMALI, ANCIEN MINISTRE DE SOILIHI, SOUTIENT L'ÉLABORATION D'UN NOUVEAU PROJET PÉDAGOGIQUE.

AUJOURD'HUI, NOTRE CITOYENNETÉ D'ATTACHEMENT EXCLUSIF À NOTRE VILLAGE D'ORIGINE est un anachronisme préhistorique incompatible avec les enjeux vitaux des sociétés modernes. Nos échecs et nos malheurs ont leurs racines dans cette socioculture du nombrilisme villageois, qui éloigne l'individu des préoccupations d'intérêt général et qui génère les comportements destructeurs de l'identification à une communauté de même destin. En plébiscitant Monsieur Ahmed Abdallah Mohamed Sambi, jusque là presque inconnu, dans l'élection présidentielle du mois de mai dernier, le peuple comorien a signifié sa détermination de rupture avec une culture politique inepte, symbole d'un autre âge et responsable de notre déliquescence. Et au-delà des options spécifiquement politiques à prendre pour faire face aux défis actuels, une éducation de conscientisation et d'alphabétisation généralisée s'impose en condition *sine qua non* de toute mutation.

Quel que soit le degré d'influence de ce que nous portons en nous en naissant (l'inné), dans la structuration de la personnalité de l'homme que nous devenons, il est incontestable que nous renvoyons aussi l'image de ce que notre milieu nous a nourris (l'acquis) tant par nos réussites, nos échecs, que par l'expression de nos certitudes ou de nos craintes. Cette dimension acquise de notre personnalité, faite de connaissances transmises par la médiation de l'école, de l'apport spécifique à la culture de la famille et de l'imprégnation multiforme des coutumes, des usages, des rites et des valeurs qui singularisent une société dans son identité et témoignent du cheminement de son histoire, constitue ce qu'on peut appeler éducation. Celle-ci se présente donc comme étant le résultat de ce qui est souhaité pour l'insertion future de l'individu (rôle de l'école), de la continuité d'une singularité familiale et de l'identification à une communauté de culture.

EDUCATION ET PROCESSUS D'ÉVOLUTION

Au cours de leurs vicissitudes, la nécessité d'accession à une évolution maîtrisée et continue aidant, les sociétés modernes ont fait de l'école le lieu par excellence de transmission du savoir et de l'initiation à la quête du sens, c'est-à-dire à l'éveil des sentiments de citoyenneté, d'appartenance à une communauté et d'identification à l'humanité. Cette exigence de permanence et de performance de l'institution scolaire dans les sociétés considérées permet aux différentes générations d'établir une continuité et un enrichissement dans l'acquisition des connaissances, ce qui offre les meilleures dispositions de répondre aux attentes de progrès social et économique inséparables des aspirations des peuples. On en arrive aujourd'hui, dans les sociétés évoluées, à une situation où se distinguent nettement deux dimensions culturelles : celle, institutionnalisée, qui intègre tout ce qui mérite d'être transmis à la postérité et

celle, assujettie à aucune loi, naturellement accessible à tous, de l'héritage historique et populaire. Dans la réalité des choses, l'émancipation des sociétés avancées et leur culture d'ouverture et d'innovation ne sont que les acquis des volontés de s'extraire des routines et de la primauté accordée à l'éducation dont l'institution scolaire demeure le symbole.

Progressivement, l'action émancipatrice de l'éducation, incarnée par l'école dans sa mission de transmission du savoir et d'agent de la citoyenneté amène à considérer que le mérite acquis dans le travail ou par les études est seul qualifiant. Grâce à l'éveil des consciences et aux multiples interpénétrations ayant au fil du temps facilité l'appréhension de l'universel et façonné l'esprit démocratique, ces sociétés ont accédé à un niveau d'évolution qui, malgré ses injustices nouvelles, notamment dans la répartition des richesses, inspire l'admiration.

LA SINGULARITÉ COMORIENNE

La société comorienne et son système éducatif relèvent de la difficile réalité tiers-mondiste. Mais les handicaps spécifiques à l'insularisme (régimes à tendance autocratique, pratiques mafieuses, alternances purement formelles, individualismes exacerbés...) font que hormis quelques cas comme Maurice et les Seychelles, qui se sont extraits avec réussite par leur ingéniosité et leur volonté des connexions de la fatalité de l'échec, notre situation demeure sans aucun doute la plus désespérante des univers tiers-mondistes. Notre état de décrépitude a atteint son seuil critique dans l'apparition du séparatisme d'Anjouan, résultat d'une sociopolitique d'abomination qui a généré une culture politique de négation de l'intérêt collectif. Une telle pratique banalisée des actes de favoritisme dans un contexte d'iniquité pérennisée, où le sort de l'individu n'est plus dépendant ni de ses capacités intellectuelles, ni de son savoir-faire, mais de la nature de ses relations avec les détenteurs du pouvoir, dégrade infailliblement les sentiments d'appartenance à une entité de destin commun, logiquement garante pourtant de notre cadre de vie et de notre avenir.

Cette érosion de notre conscience identitaire, certainement déjà présente dans les processus historiques (sultanats, colonisation) incitant aux actes d'allégeance et de soumission, exclut toute attention à des enjeux de portée collective dont celui de l'éducation et de l'institution scolaire qui ne peuvent s'épanouir que là où le quotidien et l'avenir se conçoivent en termes d'intérêt général. Aujourd'hui, tels qu'apparaissent nos multiples handicaps et telles que les générations en âge de servir notre pays se comportent devant la faillite générale qu'ils ont héritée de leurs aînés puis amplifiée à leur tour, il est illusoire de penser qu'il soit possible d'accéder sans une longue transition, elle-même

caractérisée d'incertitude, à un stade de rupture avec les comportements et les pratiques qui sont à l'origine de nos multiples malheurs. L'avènement d'une telle mutation, si elle devait se produire, serait inséparable d'une inscription audacieuse du concept d'éducation dans une perspective de conscientisation qui intégrerait les milieux analphabètes dont l'accès à un niveau de représentation rationnelle du monde et d'interprétation objective de nos problématiques aiderait à la construction d'une éthique de citoyenneté, seule capable de consacrer la légitimité de l'intérêt collectif et d'abolir progressivement les tendances au fatalisme. Certes des obstacles majeurs, telles les pratiques séparatistes incompréhensibles aujourd-

“

Les voies ouvrant à des perspectives de nous affranchir durablement et en profondeur des lourdes pesanteurs de notre histoire chaotique et aliénante en préjugés passent impérativement par une singularité d'innovation pédagogique à destination de l'immense majorité des oubliés du système éducatif colonial et post-colonial.

hui de l'exécutif d'Anjouan, la multiplicité des nouveaux pôles institutionnels de pouvoir avec les carences d'intelligibilité des prérogatives qui leur reviennent, et les féodalités constamment vivifiées par une culture de largesses et d'impunité en faveur de certaines catégories déjà avantagées par l'origine sociale, s'élèveraient et rendraient incertaine la mise en œuvre d'un tel processus, sans tenir compte du coût financier et de l'investissement humain pour une telle entreprise.

LES CONDITIONS D'UNE RÉELLE MUTATION

Cependant, notre salut passe obligatoirement par cette voie d'éveil et d'émancipation sans laquelle les investissements de toutes sortes auxquels on aspire n'apporteraient qu'un bien être relatif, limité aux catégories sociales les moins victimes des préjugés obscurantistes et dont l'ouverture les préserve davantage du fatalisme qui confine à l'immobilisme. Une telle éducation, qui ne sacrifierait pas pour autant la transmission des connaissances par la médiation de l'institution scolaire aux jeunes scolarisés, contribuerait par son apport de valeurs et par l'élévation du niveau d'interprétation des phénomènes qui traduisent les différents événements de la vie communautaire à affaiblir progressivement l'emprise de l'autorité charismatique traditionnelle à laquelle serait opposée une vision raisonnée du présent et de l'avenir, qui privilégierait la modernité. L'élévation du niveau d'appréhension des phéno-

mènes socioculturels traditionnels et des problématiques socioéconomiques de la vie communautaire villageoise consécutive à l'action concertée d'alphabétisation et de conscientisation généralisées conduirait progressivement à des nouvelles formes d'interrelations plus soucieuses de l'intérêt général, de l'ouverture sur l'extérieur et moins soumises aux déterminismes.

Ainsi la communauté villageoise, qui vit de sa propre légitimité historique, sortirait de sa stabilité défensive naturellement opposée aux changements et s'ouvrirait à de nouvelles interactions dialectiques, riches en déstructurations et en structurations. Une nouvelle société, celle

qui évolue par sa vie intense faite d'oppositions et de délibérations constructives en faveur de l'équilibre de la permanence et du changement s'imposerait. Nous assisterions alors à l'affaiblissement de la normalité immanente de nos communautés villageoises exclusivement repliées sur elles-mêmes aujourd'hui comme hier, implorant sans fin la bienveillance du providentiel.

Les voies ouvrant à des perspectives de nous affranchir durablement et en profondeur des lourdes pesanteurs de notre histoire chaotique et aliénante en préjugés passent impérativement par une singularité d'innovation pédagogique à destination de l'immense majorité des oubliés du système éducatif colonial et post-colonial. Car rien n'est possible autrement, sauf à perpétuer le dérisoire, le précaire et l'inéquitable. C'est à cette seule condition que pourront s'élaborer progressivement, grâce à la nouvelle interprétation de nos problématiques induite par la politique de conscientisation, des vraies politiques d'adaptation du système éducatif aux enjeux sociaux, contrairement à ce qui s'est produit en raison de l'attrait de l'enseignement général long, et qui a abouti à des situations de pléthore dans certains secteurs et de pénurie dans d'autres.

ALI MLAMALI

ancien Ministre de l'éducation sous Ali Soilihi, président du Collectif pour l'Unité et l'Intégrité Territoriale des Comores

En réponse à l’appel d’Ismaël Kordjee publié le mois dernier
 (“Intellectuels et cadres, il est temps de se réveiller”, *Kashkazi* n°60)

“VIE DE RÊVE” ? PAS VRAIMENT

SELON LE SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNANTS, LA VIE N’EST PAS TOUJOURS FACILE POUR LES FONCTIONNAIRES MÉTROPOLITAINS À MAORE.

DANS L'ÉDITION DE KASHKAZI DE FÉVRIER 2007, I. KORDJEE LANCE UN APPEL au réveil des cadres et intellectuels mahorais dont il ne nous appartient pas de juger de la pertinence. En revanche, il assoit son argumentation sur une série d'affirmations sur les fonctionnaires qui nous poussent à publier ce droit de réponse. Le SNES-Mayotte, principal syndicat de fonctionnaires d'Etat de l'île entend apporter une mise en perspective de ces propos, à partir de l'exemple des enseignants qu'il défend.

Si l'information sur l'indemnité d'éloignement est juste, il est totalement faux de dire qu'elle constitue un “avantage faramineux” compte tenu de la “vie de rêve sous les tropiques” dont bénéficieraient les agents. Rappelons tout d'abord que n'importe quel expatrié dans l'éducation nationale est mieux rémunéré ailleurs qu'à Mayotte et sur une durée plus grande (6 ans contre 4). Pour ces agents passés par l'Agence pour l'Enseignement du Français à l'Etranger (AEFE), Mayotte ne constitue qu'une solution de repli lorsqu'ils ne peuvent plus obtenir de poste.

Ensuite, si on compare les conditions de traitement, de fiscalité, de coût de la vie des TOM et collectivités d'Outre-mer, Mayotte apparaît comme la collectivité la moins intéressante. Si l'indemnité d'éloignement (IE) séduit les enseignants sur le papier, elle relève plutôt, à l'arrivée, du miroir aux alouettes. Face à la réalité mahoraise, les collègues jeunes, célibataires ou venant avec un conjoint ne bénéficiant pas de l'IE déchantent souvent. (...)

“**Vie de rêve**”, “beaucoup se bagarrent pour rester”, dit I. Kordjee. Pourquoi alors une mutation à Mayotte est-elle plus facile à obtenir qu'à Rennes ou Toulouse ? Comment expliquer qu'un quart des enseignants quitte l'île avant la fin de leur contrat (statistiques des départs du mouvement des mutations de cette année), renonçant par là aux “avantages faramineux” ? Comment expliquer qu'ils prennent d'assaut les avions au moment des vacances, comme d'ailleurs les Mahorais qui en ont le temps et les moyens ? Comment expliquer qu'une dizaine d'enseignants seulement chaque année, sur plusieurs centaines en fin de contrat, deviennent résidents ?

Par le désenchantement et l'exaspération, en particulier face au racket systématique dont ils sont l'objet : racket légal de la distribution alimentaire (pour quelle qualité de produits ?) ou du transport aérien. Racket enfin des cambriolages systématiques dont ils sont victimes.

Désenchantement face à leurs conditions de travail : mépris systématique de la hiérarchie qui tient à leur rencontre des propos de la même teneur qu'I.Kordjee -cette même hiérarchie

qui les oblige à recourir au tribunal administratif pour faire valoir leurs droits, précisément aux indemnités ; manque de moyens matériels, locaux souvent dégradés ; exaspération face au sentiment d'inutilité dans l'exercice de leur mission : l'Etat français exige de préparer à des examens et diplômes nationaux des élèves dont la majorité ne maîtrise pas du tout le français en sixième. Savez-vous que selon une étude du Vice-rectorat, 0,8 % (!) d'une cohorte de sixième mahoraise décrochera un diplôme du supérieur ? Alors le Vice-rectorat manipule les notes aux examens, fait pression dans les établissements pour qu'elles soient relevées. Tout cela pour rendre le constat moins catastrophique.

Comment alors s'étonner du nombre insuffisant de cadres mahorais ? C'est par des concours nationaux que les fonctionnaires d'Etat sont recrutés. Il existe des concours internes, des concours réservés aux non titulaires. Combien de Mahorais s'y inscrivent ? Combien réussissent ? Qu'on ne s'y trompe pas, les enseignants sont les

premiers à souhaiter que le plus grand nombre possible de Mahorais intègre leurs rangs. Ce qu'ils constatent à leur arrivée sur l'île, c'est qu'un très petit nombre d'élèves soutient la comparaison en terme de niveau avec leurs condisciples métropolitains. C'est aussi que des établissements métropolitains commencent à refuser les jeunes Mahorais, échaudés par des taux d'échec de 100 %. Désenchantement et exaspération...

Ces mêmes fonctionnaires les ont exprimés dans la rue de septembre à décembre. Ils ont dû attendre 4 mois pour obtenir une table ronde sur l'éducation, sans qu'elle se soit encore réunie. (...) Bien sûr, tout n'est pas sombre à Mayotte - loin de nous l'intention d'y “porter systématiquement un regard négatif”. Bien sûr, l'île est belle. Bien sûr, les enseignants sont loin d'y être les plus malheureux et encore moins si on élargit le cadre à la région, mais c'est au regard de leur situation métropolitaine que doit aussi s'apprécier la légitimité des indemnités. Celles-ci ont surtout pour but de maintenir leur

standard de vie. Les enseignants acceptent d'exercer leur mission à plusieurs milliers de kilomètres de chez eux, de leurs proches, de leurs repères. Ils savent qu'ils ne pourront se rendre en métropole qu'à un prix prohibitif. Ils devront s'adapter à une autre culture, enseigner à des élèves qui les comprennent difficilement. Il leur faudra supporter un climat particulièrement éprouvant même pour des collègues ayant connu la Guyane ou l'Afrique. Imaginez ce qu'il peut en être pour qui n'a vécu qu'en Europe... Une vie de rêve, en effet...

Sans parler de sacrifice, pourquoi viendraient-ils s'il n'y avait pas un attrait financier ? Pour la qualité de la nourriture vendue dans les supermarchés ? des logements ? le soutien indéfectible de la hiérarchie ? l'accueil chaleureux d'Ismaël Kordjee ? Pourquoi viendraient-ils alors que nombre de diplômés mahorais préfèrent vivre en métropole ? Il nous semble que, dans sa lettre ouverte, I. Kordjee cherche à attribuer à l'ensemble des fonctionnaires des

traits de mentalité, des pratiques et des intentions qui sont le fait de l'oligarchie administrative du Conseil général, de la préfecture, du Vice-rectorat qu'il a l'habitude de fréquenter et à laquelle il appartient. Il cherche par là à semer la division au sein des citoyens français de Mayotte en dressant les Mahorais contre les fonctionnaires consciencieux, attachés au développement de l'île mais désemparés par l'incompétence et l'absence de politique cohérente de leur hiérarchie. Pour quels motifs ? Ce n'est pas à nous d'en juger. En revanche, la pensée d'I.Kordjee nous apparaît parfaitement colonisée par des lieux communs et des contre-vérités bien métropolitaines sur les fonctionnaires, tenant à la fois du dépliant touristique et du café du commerce. Il considère qu'il s'agit là d'une base solide pour un réveil intellectuel mahorais. Nous en doutons fortement et nous le regrettons.

SNES-MAYOTTE

Syndicat national des enseignants du second degré

La situation est grave dans l’Union LORSQU’IL N’Y A PLUS DE SANTÉ, À QUOI SERT LE RESTE ?

Y.MAHAMDOU LANCE UN CRI D’ALARME, POUR QUE PERSONNE NE PUISSE DIRE : “JE NE SAVAIS PAS.”

DEPUIS PLUS DE 10 ANS, NOTRE PAYS TRAVERSE UNE DES PÉRIODES LES PLUS DRAMATIQUES DE SON HISTOIRE. Sur le plan sanitaire, cette situation catastrophique est visible dans la rue, sur les visages et encore mieux devant un lit d'hôpital.

Notre système sanitaire est devenu obsolète. On nous avait fait croire (sans nous convaincre d'ailleurs) qu'on pouvait guérir le pays en organisant des ateliers, des séminaires, des campagnes de sensibilisation et en mettant des banderoles partout. Aujourd'hui nous constatons que cela est faux, il ne peut pas y avoir de santé sans hôpital. L'hôpital doit redevenir l'élément central de toute notre politique de santé, sinon le pire est à venir.

Actuellement, l'hôpital El Maarouf (ex-hôpital de référence nationale) est gravement malade : pas un litre d'oxygène donc impossible de faire une anesthésie donc impossible d'opérer. Le bloc opératoire ne fonctionne plus, la radiologie et le laboratoire agonisent, les conditions de travail, de vie et d'hygiène y sont devenues dangereuses pour

les malades et le personnel.

Le personnel qualifié (médecins, infirmiers, sages-femmes) ne pense qu'à le quitter pour travailler ailleurs et les charlatans commencent à y prendre place.

Pour se dédouaner, les autorités accusent le personnel, surtout les médecins, comme si l'hôpital leur appartenait. A côté de cela, les maladies de la misère reviennent au galop : la tuberculose regagne du terrain, la typhoïde redevient épidémique et la menace du choléra n'est pas aussi éloignée qu'on le croit. Nous ne cherchons pas à faire peur mais c'est la réalité sanitaire de notre pays qui fait peur.

Il faut que les Comoriens comprennent que le médecin, quelles que soient ses capacités intellectuelles et sa volonté de soigner le malade et de servir son pays, n'est rien d'autre qu'un “ouvrier qualifié” et que la réflexion et la mise en œuvre de la politique sanitaire d'un pays relèvent de l'autorité publique. L'hôpital n'appartient pas aux médecins.

Nos autorités d'hier et d'aujourd'hui ont fait

le choix du budget de la santé parmi les plus bas du monde et ils ont orienté le peu de ressources qu'il y a vers la “santé politique”, nous disons bien santé politique et non santé publique. Sous prétexte qu'il vaut mieux prévenir que guérir, aujourd'hui on ne peut rien soigner. Tout le pays subira les conséquences de ce choix pendant encore des années.

Après plusieurs rencontres avec les autorités de tout bord, d'hier comme d'aujourd'hui, et après avoir constaté l'échec de notre démarche, nous avons donc jugé utile de prendre les Comoriens à témoin pour que demain, personne ne puisse dire “je ne savais pas”. Ce pays est plein de dirigeants, il est temps d'avoir des responsables.

YOUSOUF MAHAMDOU

Chef de service ORL et Chirurgie cervico-faciale, président de la commission médicale et soignante de l'hôpital El-Maarouf, Moroni

des nouvelles de... n’gaya, la petite métisse

L’association La p’tite scène qui bouge publie un livre musical pour enfants. L’histoire de N’gaya, fille métisse de Maore...

“IL ÉTAIT UNE FOIS UNE ÎLE QUI S’APPELLAIT MAYOTTE. Dans cette île de l’océan indien, il y a une jeune fille étrange... Elle s’appelle N’gaya. Les enfants l’appellent aussi double face ! Elle est blanche comme la neige des pays du grand froid avec des cheveux lisses et doux. Une m’zoungou comme on dit ici. Mais aussi étrange que cela paraisse, elle est aussi mahoraise. Elle a de belles tresses toutes noires et une belle peau couleur chocolat, comme les africains de là-bas (...) Une vraie petite métisse !”

Au fil des pages du livre et des plages du CD fourni avec, N’gaya, mi-blanche mi-noire, nous entraîne dans la brousse mahoraise. Une sorte de petit paradis s’ouvre au lecteur, qui peut se faire auditeur. Les sons d’ambiance -la mer qui vient mourir contre le sable, les cris de la forêt comorienne- et la voix enjouée d’Isabelle Le Guénan, qui accompagnent les dessins d’Estelle Degioanni, nous content plus qu’une simple histoire. *“Coquine, N’gaya aime faire la fête avec les shetwan”*, affirme Isabelle Le Guénan, la scénariste qui a fondé l’association La p’tite scène qui bouge à Maore. Un jour, ces esprits malins viennent faire la fête chez elle, mais

elle n’est pas là. Ils coupent les arbres pour faire un feu, boivent et jettent leur canettes par terre. Quand elle revient de la rivière, le paysage est dévasté. L’eau ne coule plus. Le paradis s’est enfuit... “Elle pleure toutes les larmes de son corps. On entend résonner ses pleurs dans tout Mayotte car toute la nature pleure avec elle. Personne ne pourrait l’aider. -Mais si ! Il existe quelqu’un qui peut m’aider, Boina Wassi, M. Toulémonde, le grand magicien, le sage du village.” Lui fera revenir l’eau, non sans lui avoir expliqué que “si elle veut vivre avec les choses du monde moderne, il faut qu’elle s’organise avec les poubelles”, résume Isabelle. N’gaya organise alors le village. “-TOUT RAMASSER chante Ngaya - DANS LA POUBELLE chante Monsieur Toulémonde. - EVA répondent en rythme les villageois. - TOUT RAMASSER reprend N’gaya. - DANS LA POUBELLE reprend Monsieur Toulémonde. - C’EST ÇA répondent-ils tous en coeur en ramassant les ordures.”

Ainsi reprend la vie au paradis de N’gaya, sur cette chanson célèbre à Maore, que continuent encore

aujourd’hui à chanter les enfants. C’est que l’histoire de N’gaya remonte à quelques années, lorsqu’Isabelle Le Guénan avait monté une pièce de théâtre sur une commande du vice-rectorat. L’idée de diviser le visage de N’gaya en deux, *“afin qu’elle parle à tous”*, et 210 représentations plus tard, la chanson fait figure de classique chez les enfants. *“Le succès de l’histoire m’a donné l’idée d’en faire un livre, avec une bande sonore”*, explique Isabelle Le Guénan. M’toro Chamou pour la musique et Estelle Degioanni pour les dessins ont été mis à contribution. La maison Coccinelle édition est née pour l’occasion, et devrait poursuivre sa route. *“J’ envisage de continuer les histoires de N’gaya”*, affirme Isabelle. N’gaya chez les métisses, N’gaya à la montagne... Et peut-être N’gaya au cinéma : depuis quelques mois, quatre étudiants en dessin animé travaillent à l’adaptation de l’histoire de la petite fille métisse sur grand écran. Une démonstration a déjà été produite, afin de présenter ce qui sera, d’ici trois ans, un court-métrage de 26 minutes.

RC

N’gaya, petite fille de Mayotte, Coccinelle éditions, 2007

horizons divers

Le refus de combattre, une question d’honneur

DANS son salon, il contemple le superéquipement qu’il n’a jamais utilisé au combat. Le lieutenant Ehren Watada s’apprête à le restituer à l’armée. Celle-ci a décidé de le traduire en cour martiale. Il n’y a rien là de personnel : l’armée fait ce qu’elle a à faire, comme Watada. Il y a sept mois, lui-même a fait ce qu’il pensait avoir à faire, devenant ainsi le premier, et le seul, officier des Etats-Unis à refuser publiquement d’être envoyé en Irak. Sa conscience l’avait rattrapé, dit-il. Il pensait que cette guerre était illégale et immorale et il ne voulait pas y participer. Watada a voulu démissionner ; l’armée le lui a respectueusement refusé. Il s’est dit prêt à combattre en Afghanistan ; l’armée a encore refusé - un soldat ne peut pas choisir l’endroit où il combat. Pendant que son unité partait en Irak, Watada est resté au pays pour affronter les conséquences de son geste. L’armée s’est sentie obligée de réagir violemment. Watada, 28 ans, s’est accusé de refus de rejoindre son affectation et de deux actes de "conduite incompatible avec le statut de militaire" pour s’être exprimé en public contre la guerre et contre l’administration Bush. Son procès a commencé le 5 février (...). Watada n’est pas petit, mais pas grand non plus. Certainement pas aussi grand que le symbole qu’il est devenu pour le mouvement antiguerre, qui a fait de lui un héros. Il n’affiche pas non plus le côté pleurnichard dont les associations favorables à la guerre l’ont affublé en le traitant de lâche. *“Je n’ai pas peur d’aller me battre”*, affirme-t-il. *“Je ne suis pas un pacifiste. Mais je refuse de participer à une guerre que je juge criminelle.”* Watada se considère comme un patriote qui s’est involontairement retrouvé pris dans un dilemme moral qu’il n’aurait jamais imaginé quand il a enfilé un uniforme pour la première fois, il y a dix-huit ans.

(...) Dès l’âge de 15 ans, il se doutait vaguement qu’il finirait dans l’armée. En 2003, après avoir obtenu son diplôme à la Hawaii Pacific University, il est entré dans un bureau de recrutement de Honolulu. Après une école d’officiers, il a rejoint sa première affectation en Corée, où il a été très bien noté par ses supérieurs. Son chef de bataillon leur parlait souvent longuement de l’importance capitale de la préparation. *“Il nous disait : ‘Si vous ne savez pas tout ce qu’il faut savoir sur votre mission, vous manquez à vos devoirs envers vous et envers vos hommes’”*, raconte Watada. *“J’ai pris cette leçon à cœur.”* Du coup, quand il a été affecté à Fort Lewis, au début 2005, en vue d’un déploiement en Irak, il a fait son boulot : il s’est employé à savoir tout ce qu’il fallait savoir sur l’Irak. Il a lu des livres, parlé à des anciens combattants, dévoré les articles des médias. A la fin 2005, il était convaincu que le gouvernement Bush avait délibérément manipulé les informations fournies par les services de renseignements pour justifier l’invasion et que le Congrès avait donné son approbation à la guerre en se fondant sur des mensonges. En janvier 2006, il écrivit une lettre de démission et le processus s’est inexorablement enclenché pour atteindre le point où on en est aujourd’hui. Depuis que son unité est partie, il est confiné à des tâches administratives à Fort Lewis. Il tire beaucoup d’encouragement du soutien discret qu’il reçoit des soldats. Pas des choses qui se voient, dit-il, mais des hochements de tête approbateurs, des regards entendus, des remarques subtiles sur le fait de rester ici et de garder la tête haute. Et il se dit que peut-être qu’il y a beaucoup de gens portant l’uniforme qui pensent comme lui.

TOMAS ALEX TIZON (Los Angeles Times)

Il s’appelait Ibrahim Ali

“ 21 février 1995-21 février 2007. Cela fait déjà 12 ans que Ibrahim Ali est mort, il avait 17 ans et aimait la musique. Il a eu, cette nuit là, dans les environs de 22 heures 30, la malchance de croiser sur son chemin des racistes, des lâches... des colleurs d’affiches du Front National (FN), le parti de Jean-Marie Le Pen, armés de pistolets de gros calibre. La France était en pleine effervescence électorale comme c’est le cas actuellement ! Curieusement, aucun média national n’a fait allusion à cette commémoration. Pourtant, il le fallait car la mort d’Ibrahim Ali survenue le 21 février 1995 à Marseille traduit la honte de la République et illustre la montée du racisme ainsi que l’intolérance d’une minorité de Français. Ibrahim Ali était un jeune français de filiation et de naissance même s’il était noir. Ibrahim Ali était un jeune français de filiation et de naissance même s’il était issu de parents originaires des Comores. Il était fier de l’être et était très attaché à SA Marseille. Ibrahim Ali est mort d’une mort terrible, exécration et gratuite. Cette nuit là, souvenons-nous bien, après la fin de leur répétition musicale, Ibrahim Ali et deux de ses amis du groupe B. Vice courraient pour ne pas rater le dernier bus. Hélas ! Des colleurs du FN étaient là. Ils lui ont tiré une balle dans le dos. Quelques minutes après, il s’est écroulé et ne s’est plus relevé. Le motif de cet assassinat n’est autre que sa couleur de peau. Il s’agit en fait d’une mort au faciès ; d’un reniement de la différence entre les citoyens français au sein de la République. Le racisme et l’intolérance ont tué ce jour là un jeune qui n’avait pour défense que ses bras ouverts à la vie. Quel gâchis et quelle honte !”

HALIDI ALLAOUI

portrait type

Aïda du crayon au bangwe

"Si je devais me faire photographe, ce serait dans un bangwe [une place publique, ndlr]". Aïda Chouzour, ne pouvait trouver meilleure icône de la Comorienne affranchie du poids social que cette posture d'intrusion dans un espace exclusivement réservé aux hommes. La force de la symbolique ne fait pourtant pas d'elle une féministe. Sa quête d'identité passe par des voies intérieures, presque mystiques, auxquelles seule l'image peut conduire. L'image comme révélateur de message : voilà le déclic que lui a révélé son premier coup de crayon sur le blanc immaculé d'une feuille de dessin, sur les bancs du collège. Passion ou don ? Aïda ne s'est pas posé la question,

comme elle ne se préoccupe pas de savoir à quelle chapelle artistique appartient son oeuvre. *"Je ne peux pas dire que c'est de l'art abstrait ou autre, ce qui m'importe ce sont les émotions et les sentiments que j'essaie de restituer à partir de ces tableaux"*, dit-elle. Des années d'un travail discret, somme d'un parcours de vie personnel et d'observations de

“Je préfère être une femme qui peint qu’une femme qui fait le grand mariage.”

la société qui l'a vue naître et mûrir, ont rendu possible la symbiose entre l'artiste et son oeuvre. *"C'est une histoire, des moments, un vécu quotidien qui ressortent de ces tableaux. C'est ma personnalité que j'exprime."* L'on comprend alors pourquoi Aïda a longtemps hésité à exposer. Si elle avait besoin d'adhérer à une association de peintres pour obtenir un regard extérieur sur son travail, elle devait surtout franchir la marge sociale

en tant qu'espace de confinement de la femme comorienne. Car pour elle, *"exposer, c'est se révéler"*, s'inviter dans le bangwe, investir l'espace public, ouvrir le champ des libertés. C'est fait. Depuis le 10 février, Aïda expose ses toiles dans un café de Moroni (1). Une dizaine de tableaux sur un support en bois. Somme d'objets de récupération. Un bout de brosse à balai, un morceau de tissu chiromani, des bouts de verre brisés sur fond noir ou marron, un coup de pinceau qui fait surgir une fillette enchaînée au dessous du sigle de Aids (association de lutte contre le Sida) : chaque tableau est une scène, une histoire à laquelle on accède via une petite légende posée sur un morceau de papier blanc. "Pensifs, plaintes, une façon de vivre, confidences pour confidences, drapeau blanc." Messages tout aussi méditatifs que les sentiments mêlés de tristesse, de chagrin, d'angoisse, de révolte ... Miroir d'une *"société de sous entendus, d'une culture qu'on nous impose et qui empêche d'exprimer ce que nous sommes"*.

FACE À CETTE SOCIÉTÉ qui se réfugie dans le(s) carcan(s), Aïda a trouvé dans la peinture à la fois le bouclier qui la préserve et la lance qui exprime sa *"révolte"* au-delà des mots. *"J'extériorise les choses au lieu d'en parler. Je préfère être une femme qui peint, qu'une femme qui fait le grand mariage. J'espère que d'autres femmes vont s'y mettre parce qu'on a plus de choses à découvrir avec la peinture qu'avec le grand mariage."* Se défendant de tomber *"dans les clichés du féminisme"*, l'artiste se délecte de voir *"les gens surpris que ce soit une femme qui a fait ces tableaux"*. Regarder la femme autrement que par la lucarne de la société traditionnelle. Et si c'était au fond le message de Aïda ?

KES

(1) Jusqu'au 10 mars, au Café des Ecoles, boulevard de la République populaire de Chine, Moroni.

MADAME EST PRESSÉE

RIEN MOINS QU'UN COUP de poing et un coup de pied... Le gendarme du Département national de la protection du territoire et de l'Etat comorien, qui a eu le malheur de demander à l'**épouse du Consul de France** à Moroni de bien vouloir attendre son tour, en a été vigoureusement remercié ! Selon une source bien informée, Madame se trouvait à l'aéroport et souhaitait effectuer les formalités de sortie du territoire le plus rapidement possible. Impatentée de ne pas voir son cas traité en priorité, elle aurait tout bonnement frappé l'agent avant de **passer devant lui** et d'embarquer comme si de rien n'était. Le gendarme n'a pas osé réagir sur le coup et s'est contenté de dresser un rapport à ses supérieurs hiérarchiques... On imagine à peine ce qui arriverait à un Comorien qui traiterait un gendarme français de la sorte !

COCKTAIL

MAYOTTE ÉCO N°69, DATÉ DU 9 FÉVRIER 2007. En marge d'un dossier sur le vin proposé par le supplément de *Mayotte hebdo*, ce bout de phrase : **“Quelle surprise de voir, par hasard, lors d'un cocktail qui sied à la vie de journaliste (...)”** Ainsi, à en croire *Mayotte hebdo*, le cocktail est au journaliste ce que la scie est au menuisier, le bagout au vendeur de voiture et le cric au conducteur de taxi moronien. Ben voyons ! Une enquête réalisée par TNS-Sofres dévoilait récemment que la moitié seulement des Français pense que les choses se sont passées comme on le leur raconte **dans les journaux** ; et les deux tiers jugent que les journalistes ne sont pas **indépendants des pouvoirs politiques ou économiques**. Forcément, s'ils passent leur temps dans des réceptions de la haute...

RESPECT

A L'OCCASION DE SON DÉPART de Maore, le préfet Jean-Paul Kihl n'a pas seulement multiplié les réceptions, il a aussi évoqué ses deux années passées sur l'île. Sur ses **rapports avec la presse**, il a déclaré aux *Nouvelles de Mayotte* : *“Je pense qu'ils ont été bons. (...) Je suis respectueux de la liberté de la presse mais quand parfois je n'étais pas d'accord, je le disais.”* C'est certainement dans cette logique que son administration a sans cesse refusé (et elle continue) de donner des informations voire de **répondre aux journalistes** de *Kashkazi*, sous prétexte qu'il s'agit d'un journal “étranger”...

ÉCHEC ET MAT

C'EST LE VICE-RECTEUR QUI PARLE au cours d'une rencontre avec les représentants du Syndicat des enseignants : *“La qualité de l'enseignement, c'est le maître, pas l'environnement.”* Autrement dit : si échec il y a -et il est de plus en plus patent affirment nombre d'enseignants, contredisant ainsi la propagande du vice-rectorat relayée par certains médias- c'est uniquement à cause des instituteurs. Pas question de pointer du doigt les **contenus pédagogiques** souvent inadaptés, les lieux d'apprentissage délabrés, ou encore l'absence réelle d'implication des parents. Pas question non plus d'évoquer, pour expliquer ces difficultés, le fait que **la langue maternelle** des élèves n'est pas celle qu'ils parlent en classe. Non. Rien de tout cela n'est la cause de l'échec. Dormez en paix...

EXPERT

LUNDI 26 FÉVRIER, LES MAIRES de Maore manifestent dans les rues de Mamoudzou pour crier leur mécontentement général quant au manque de moyens et à l'attitude qualifiée de sourde de la préfecture. Mais le sujet le plus sensible est selon eux **le logement social**, au point mort depuis deux ans. Principale cible : le LATS (Logement à accession très sociale), qui selon eux exclut les Mahorais. De nombreuses pancartes hostiles à ce nouveau programme sont de sortie. L'une d'elle retient l'attention plus que les autres. Pas vraiment pour son message -“Nous demandons l'abrogation pure et simple de l'arrêté préfectoral instituant le LATS **qui ne profite qu'aux étrangers**”, mais plutôt pour celui qui le brandit : **Moussa Madi**, le maire de Bandrele qui avait fait incendié des cases de sans-papiers en 2003, à Hamouro. C'est qu'en terme de logement des “étrangers”, il en connaît un rayon...



POUPÉ NINJA

PARENTS, VOUS NE SUPPORTEZ PLUS LE **CARTABLE** rose que vous réclame à chaque rentrée votre chère fille ? L'indécente chevelure blond peroxydé de la **poupée Barbie**, imprimée sur ces sacs made in China, vous indispose ? Soyez heureux : un industriel malin a pensé à vous en remplaçant cette icône furieusement occidentale par une poupée bien comme il faut, le front ceint d'un sage foulard noir... mais les **yeux aussi bleus et les joues aussi roses** que sa blonde rivale. Les stéréotypes seraient-ils universels ? On attend toujours le cartable orné d'une poupée noire aux cheveux tressés. A croire que le marché ne serait pas assez porteur, ou le symbole pas assez idéologique...

DIPLOMATIK'

LE CHIFFRE QUI TUE 12.000

Soit le nombre de **reconduites à la frontière** que vise la préfecture de Maore pour l'année **2007**. Il s'agit du même objectif que l'année dernière, objectif qui a été allègrement dépassé avec, selon les données officielles, 13.253 reconduites en 2006. Cette politique a abouti à des **bavures** de la part des forces de l'ordre, ainsi qu'à de nombreuses entorses aux droits de l'Homme.

LE GRAND ÉCART DE CHIRAC EN AFRIQUE DU SUD

QUAND UN HOMME VIEILLIT, IL A TENDANCE À SE REMÉMORER les bons souvenirs et à oublier les mauvais. Quand un homme meurt -ici politiquement-, rares sont ceux qui osent rappeler ses fautes. Jacques Chirac, en passe de laisser l'Elysée à un ou une nouveau ou nouvelle président(e), n'échappe pas à ces deux règles. Lors du dernier sommet France-Afrique de Cannes, officiellement organisé pour démontrer l'amour du président français pour ce continent, il n'a pas hésité, bien aidé par la presse nationale qui a relayé l'ineptie sans franchement l'analyser, à se faire passer pour l'ami des

Africains. Ce qui n'est pas une mince affaire pour celui qui a soutenu pendant des décennies -il continue encore- les régimes dictatoriaux d'Eyadema père et fils au Togo ou de Bongo au Gabon (entre autres), qui a poursuivi la politique néo-coloniale de ses prédécesseurs, notamment en gérant depuis l'Elysée l'action de la France en Afrique -alors qu'elle devrait être chapeotée comme pour les autres conti-

nents par le ministère des Affaires étrangères-, et qui a récemment soutenu militairement le président tchadien, Hissène Habré, malgré l'impopularité dont il jouit auprès de la grande majorité de la population de ce pays.

Mais le plus fort se trouve dans le livre qui lui est consacré par le journaliste Pierre Péan, *L'inconnu de l'Elysée* (Fayart, 2007), une sorte d'hommage quasi-posthume en forme de confessions intimes. Dans cet ouvrage, Jacques Chirac affirme qu'il a été *“militant de l'ANC de Mandela depuis la fin des années 60, le début des années 70”* et qu'il a *“été approché par Hassan II, le roi du Maroc, pour aider au financement de l'ANC.”* Soit. On n'en

doute pas. Mais une affaire, révélée récemment, laisse perplexe quant aux convictions anti-apartheid du futur ex-président, ou du moins dans leur application. Une brouille qui, indique le site d'informations Bakchic (*www.bakchich.info*), a consisté en la livraison d'armes au régime de Pretoria -en violation d'un embargo onusien décrété en 1977 sur la vente de matériel militaire à l'Afrique du Sud-, par son gouvernement, entre 1986 et 1988. “En 1986, c'est une quasi lune de miel que vivent la France et le régime de Prétoria”, décrit Laurent Léger dans *Trafic d'armes, enquêteurs sur les marchands de mort* (Flammarion, 2006). Outre la maintenance des Mirage et de tout le matériel aéronautique, Aérospatiale, une entreprise alors nationalisée, aurait livré à cette époque des hélicoptères de combats Super Puma au régime raciste. La demande, émise en 1985 par l'armée sud-africaine, se serait matérialisée à partir de 1986, à la suite de multiples réunions parisiennes classées “top secret” entre l'entreprise publique française et Armscor, l'agence d'armement springbok.

Les **comptes rendus** de ces rencontres s'avèrent fort intéressants, note le site d'informations. Notamment celles datées du 16 avril 1986. “Avec Henri Martre [alors PDG d'Aérospatiale], Jean Picq [et quelques autres] sont les seuls à être au courant de l'ensemble des activités d'Aérospatiale avec l'Afrique du Sud”. Un certain Jean Picq qui a été directeur financier d'Aérospatiale, avant d'être bombardé en 1986... conseiller technique auprès du Premier ministre Jacques Chirac pour les questions de Défense. Désormais président de chambre à la Cour des comptes, Jean Picq nie toute intervention dans le dossier. Reste que “les responsables d'Aérospatiale ont pu exporter environ 50 hélicoptères en kits, sur quelques années” vers l'Afrique du Sud. Et ce, “avec le feu vert- au moins implicite- du cabinet du Premier ministre en poste à l'époque des premières négociations, Jacques Chirac”.

RC

Dominique Georges évincé de RFO

Une décision obscure

ALBERT MEMMI écrivait dans un ouvrage lumineux sur les psychologies du colonisé et du colonisateur (1), que dans les colonies françaises, la prime allait toujours à la médiocrité. La mise à pied de Dominique Georges, l'une des voix -sinon la voix- les plus connues de l'antenne de Radio Mayotte, animateur respecté pour ses compétences par la grande majorité des auditeurs, mais aussi des journalistes, ne fait qu'étayer cette thèse.

L'affaire a fait grand bruit depuis que Dominique Georges a appris "la cessation totale de [ses] relations contractuelles de travail" -l'intéressé parle de licenciement- avec RFO Mayotte, dans une lettre datée du 30 janvier 2007. Plusieurs pétitions ont été signées, de nombreux auditeurs ont exprimé leur surprise au standard de la station, des journalistes se sont dits choqués dans un communiqué. Certaines personnes influentes de l'île -issues des milieux politique et économique- ont bien tenté de ramener la direction à la raison. Mais rien n'y a fait. La dernière émission de Dominique Georges, "Maesha", remonte au 26 janvier. Il s'agissait de la 765ème ; il ne devrait pas y en avoir d'autre. La direction de RFO Mayotte reproche à l'animateur d'avoir "laissé tenir à l'antenne des propos injurieux et diffamatoires" dans son émission du lundi 22 janvier. Ce jour-là, Dominique Georges reçoit Eric Courthès, auteur d'un pamphlet intitulé *Le livre et autres délives*, dans lequel il évoque le ministre français de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy. Dès le début de l'émission, l'invité se présente comme un pamphlétaire et prévient les auditeurs qu'il s'exprime dans le registre de la fiction et qu'il ne faut pas prendre ses propos au premier degré. Pour commenter sa pièce de théâtre, "Farce post moderne, ma Sarkousette suprême", il dépeint un personnage assimilé à Nicolas Sarkozy comme un "petit roquet arrogant, qui ne respecte pas l'autre, qui est xénophobe, dans la lignée de Mussolini et Hitler", et parle d'un "petit fasciste". L'auteur de ces propos reconnaîtra plus tard avoir été trop loin. L'animateur estime lui qu'il n'a "rien à [se] reprocher". "On est resté 10 minutes sur ce sujet, dans une émission de deux heures, et on est resté dans l'ordre de la fiction." D'autre part, l'émission était diffusée en direct, ce qui limite le champ d'intervention de l'animateur. "Nous les animateurs, on fait tout : on met la musique, on s'occupe du son, on pose les questions... Quand on a tout cela à gérer, il n'est pas toujours facile d'être concentré à 100% sur les propos de l'invité", affirme Dominique Georges.

La direction n'est pas de cet avis. Dans son courrier de mise à pied, elle indiquait que "le directeur de l'antenne radio n'a cessé d'appeler les animateurs à la plus extrême vigilance quant aux propos que pourraient tenir leurs invités". Ainsi, les propos tenus par Eric Courthès, sont qualifiés d'"injurieux et diffamatoires". Ce qui passerait comme une lettre à la Poste dans les médias français métropolitains -Les Guignols sur Canal + ou *Charlie Hebdo* ne sont guère plus tendres avec le ministre- semble inacceptable en outremer. Pourtant, Jean-François Moënnan, directeur régional de RFO Mayotte, n'en démord pas : "Eric Courthès reconnaît lui-même qu'il a été trop loin. Il y a eu faute !" clame-t-il. "D'ailleurs, s'il n'y avait pas eu faute, vous pensez que les syndicats n'auraient pas bougé ? Il y a peut-être 80% des salariés syndiqués dans cette station. S'ils n'ont rien dit, c'est qu'ils sont d'accord avec cette décision." Il convient toutefois de rappeler que les syndicats de RFO défendent très rarement les droits des journalistes ou les règles élémentaires du métier, mais s'intéressent plus souvent aux enjeux salariaux et autres batailles de petits chefs. Ceci explique peut-être cela...

Dans un souci d'apaisement, Dominique Georges avoue qu'il aurait accepté, "pour calmer les choses s'il y avait eu des pressions politiques", un avertissement, voire une suspension provisoire. Une telle sanction lui aurait semblé plus juste, lui qui, en quatre ans d'antenne à Maore (plus quatre autres en Guyane), n'avait jamais été blâmé. Mais pour le directeur, la sentence est proportionnelle à la faute. "J'ai pesé le pour et le contre. J'ai pris la décision que j'estime la meilleure." Quitte à se passer de l'un de ses meilleurs animateurs.

L'argumentaire de Jean-François Moënnan tombe toutefois à l'eau quand on lui rappelle quelques faits passés. En septembre 2005, dans l'émission "Kala wa dala" diffusée en direct sur Télé Mayotte, le maire de Koungou, Raos, avait insulté son rival politique dans le canton en des termes très forts -il l'avait notamment traité d'alcoolique. Le journaliste -qui a plus de responsabilités encore qu'un animateur-, Ali Chamsudine, n'avait reçu aucun avertissement. Mieux : depuis, il a été nommé rédacteur en chef adjoint, en charge de la radio. Plus récemment, en décembre dernier, Emmanuel Tusevo lançait carrément un appel à la haine raciale dans son émission "Retour sur l'actualité", enregistrée à l'avance. A son invité, Saïd Omar Oili, il lançait tel quel : "Ne pensez-vous pas que les Réunionnais sont en train de baiser les Mahorais ?" Là non plus, aucun blâme envers celui qui n'est autre que le rédacteur en chef adjoint en charge de la télévision. Dans le premier cas, Jean-François Moënnan affirme qu'il venait d'arriver, et qu'il lui était difficile d'intervenir. Dans le second, sa réponse laisse coi : "Tout le monde sait que les relations entre Mayotte et la Réunion peuvent faire l'objet de commentaires. Cela ne m'a pas choqué." Sur RFO Mayotte, il est donc possible de stigmatiser toute une population, mais pas un ministre... Deux poids, deux mesures.

VISIBLEMENT EMBARRASSÉ et à cours d'arguments, Jean-François Moënnan dit toutefois ne pas regretter une décision que nombre d'observateurs ne comprennent pas. Certains y voient un choix politique. "Absolument pas", rétorque le directeur. Dominique Georges lui non plus n'y croit pas. "Certains politiques de Mayotte me soutiennent. Je ne crois pas que le fait que mon invité se soit attaqué à Sarkozy ait joué." Pour un journaliste de RFO, il est possible toute-



fois que, craignant que ces propos n'arrivent aux oreilles du possible futur président de la République française, le directeur ait fait du zèle, objectif de carrière oblige. D'autres affirment que derrière cette décision se cachent des affaires personnelles qui ont récemment opposé la femme de l'animateur, à celle du rédacteur en chef de la station et au directeur de l'antenne lui-même, dans le cadre de la lutte de pouvoir au sein d'une association de Petite-Terre. "Il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'une vengeance. La lutte dans cette association a été féroce. Lui-même a pris la parole lors de l'assemblée générale. Cela a été très tendu", dit un membre de cette association. "On a voulu se séparer de sa femme, on n'a pas réussi, donc on s'est vengé sur son mari." Cette version est difficile à prouver. Jean-François Moënnan la récuse. "J'ai été surpris de cette allusion. Cela m'a sidéré", indique-t-il. Plus d'un mois après la disparition de Dominique Georges à l'antenne, les raisons d'une telle sanction restent floues. La faute professionnelle de l'animateur -qui reste à prouver- valait-elle son renvoi ? Il semble que des raisons obscures aient été plus fortes que la compétence d'un homme. Il en est ainsi de la vie en colonie...

RC

(1) *Portrait du colonisé, portrait du colonisateur*, A.Memmi, Folio, 2002

presse-papier

ON PEUT TOUJOURS RÊVER

L'AUTRE JOUR, EN LISANT *LE MAHORAIS* N°136 daté du 27 février, notamment l'article "Que justice soit faite" signé M.M., j'ai rêvé à une lettre ouverte adressée à son directeur de la publication. Une lettre écrite par la profession qui, scandalisée comme elle l'a été -en partie- lors de la mise à pied de Dominique Georges (lire ci-contre), se serait regroupée pour dire "halte" aux abus de ce journal. Une lettre qui ressemblerait à ceci...

■

Monsieur le directeur de la publication du Mahorais, le journal-qui-ne-soutient-en-aucun-cas-le-député-Mansour-Kamardine-dans-sa-quête-à-la-réélection, nous vous adressons au nom de la profession de journaliste cette lettre car nous nous inquiétons de vos agissements.

Dans un article signé M.M., intitulé "Que justice soit faite", consacré à l'affaire Mohamed Aly, votre journaliste a, à notre sens, dévoyé la fonction de journaliste qui, s'il peut s'engager dans des combats, doit au moins se donner la peine de s'informer de part ET D'AUTRE. L'article en question prête au comité de soutien à Mohamed Aly des écrits "racistes" et "xénophobes". Or ces écrits (pas si racistes que cela d'ailleurs) n'ont en rien été signés par le comité : ce ne sont que des tracts anonymes, desquels s'est d'ailleurs démarqué le comité. Mais cela, vous ne pouviez pas le savoir, puisque lors de la conférence de presse organisée par le comité le 27 février, aucun de vos journalistes n'était présent.

Le même article affirme que le comité a été mis en place par "un petit groupe de personnes", quand il s'est créé à la suite d'un rassemblement qui a réuni plus de 200 agents du Conseil général -et d'autres administrations. Mais là aussi, comment auriez-vous pu le deviner : nous n'avons pas eu la chance d'apercevoir vos journalistes ce jour-là. Nous tenons d'ailleurs à préciser que durant les deux semaines de mobilisation au Conseil général, pas une seule fois nous n'avons eu le plaisir de vous côtoyer, alors que *Le Mahorais* a fait sa une à deux reprises sur ce sujet. Mais peut-être possédez-vous vos informateurs ailleurs. C'est tellement plus confortable d'éviter les mouvements de foule et de ne pas avoir à assumer ses écrits... Plus loin, on peut lire un compte-rendu de l'audience de la chambre d'instruction -jeudi 22 février- qui devait statuer sur la libération ou non de Mohamed Aly. Quelle surprise ! Car ce jour-là, encore une fois, aucun représentant du *Mahorais* ne s'est montré. Immanquablement, travailler à distance dans cette profession aboutit à quelques imprécisions, comme celles-ci : "La salle d'audience avait été interdite d'accès à tout public pour éviter tout incident. Les forces de l'ordre veillaient ardemment donc à l'application de ses règles" (dans un souci de précision, nous conservons vos

fautes d'orthographe, monsieur le directeur). Ces deux phrases n'ont aucun sens pour ceux qui étaient sur place. D'abord parce que le huis clos n'avait pas été demandé à cause des soubresauts que l'affaire provoque, mais bien parce qu'il s'agit de la règle pour ce genre de procédure. Ensuite parce que les forces de l'ordre, quasi inexistantes (il y avait trois agents) n'ont pas eu à intervenir, vu le faible nombre de "spectateurs". Mais l'objectif visé -faire croire que la foule se faisait menaçante envers la justice- est atteint.

Ces manquements flagrants à la pratique journalistique ne nous dérangeraient pas outre mesure (à vrai dire, nous y sommes habitués) si cet article n'avait pour objectif final de délégitimer un mouvement auquel jamais vous n'avez donné la parole, et de se positionner en donneur de leçon, voire en porte-parole du pouvoir. Nous ne vous ferons pas l'affront de vous rappeler le rôle de CONTRE-POUVOIR de la presse, mais comment pourrions-nous cautionner des phrases (issues du cerveau du journaliste, et non du procureur) du type : "La justice traite de la même manière les noirs, les blancs, les jaunes... sans discrimination raciale et sans favoritisme" ou encore : "Comment une arrestation arrive-t-elle à faire perdre l'esprit de ceux censés montrer l'exemple de la bonne attitude à adopter". Qui est l'auteur de ces lignes pour affirmer ceci ?

Enfin, cet article n'aurait sûrement pas provoqué notre ire s'il n'avait eu l'impact qui fut le sien. Son mépris vis-à-vis du comité de soutien a en effet logiquement accouché d'un nouveau tract dénonçant les pseudo-journalistes de Maore. Un tract qui, il faut le dire ici, est d'une justesse rare. Seul problème : il englobe tout le monde. Le résultat est là : l'article que vous avez publié, monsieur le directeur, porte un coup terrible à notre profession. C'est la crédibilité de l'ensemble des journalistes que cet article a entachée. C'est pourquoi nous nous permettons de vous indiquer notre malaise quant à votre manque de professionnalisme, qui, soit dit en passant, n'est pas nouveau, mais a atteint en cette occasion son paroxysme. Vous avez tout à fait le droit de mener un travail de propagande, monsieur le directeur, mais si vous pouviez éviter de le faire au nom de notre profession, nous vous en serions reconnaissants. Veuillez recevoir nos salutations irritées.

■

Cette lettre, je l'ai rêvée. Comme j'en ai rêvée une à l'attention d'autres directeurs de journaux qui ont fait leurs unes sur ce sujet, dont on a que très peu vu les journalistes sur place. Mais quand je me suis réveillé, j'ai abandonné l'idée. Tant pis pour les journalistes qui travaillent en toute honnêteté. Car il y en a aussi, à Maore.

RC

Paf : les malades et les enfants d'abord !

par Rémi Carayol

LE PROBLÈME AVEC CES HISTOIRES de papiers toutes plus incongrues les unes que les autres, c'est qu'on ne sait plus par laquelle commencer. Ces derniers temps, les histoires à dormir debout s'amassent aussi vite que les mouvements d'humeur à Maore, et les sélectionner pour vous en faire un compte-rendu relève du casse-tête chinois, susceptible de donner une migraine comme seul Nicolas Sarkozy est capable d'en supporter.

Commençons par la plus éloquente, car la plus grave. Celle de Youssouf. Cet homme de 38 ans, né à Ngazidja, vivait depuis une bonne dizaine d'années à Maore. Il travaillait aux champs et menait sa vie du côté de Dembeni. Mais la tâche des travaux agricoles est rude et ingrate. Mal en point, il se rend un jour à l'hôpital et apprend qu'il a une cyrrose, issue d'une complication de l'hépatite B qu'il avait attrapé auparavant. Selon un de ses amis, *"il avait un dossier à l'hôpital depuis 2002"*. Régulièrement, Youssouf allait consulter. *"Il devait prendre régulièrement ses médicaments, sinon la maladie pouvait empirer rapidement, et sa santé se dégrader"*, affirme son ami.

Le docteur Céline Roussin lui avait établi un certificat médical selon lequel il bénéficiait d'un traitement contre la cyrrose, qu'on ne trouve qu'à Maore dans l'archipel. Cela devait lui permettre de ne pas se faire expulser par les autorités. Car Youssouf ne possédait pas de papiers français. Mais en ces temps où l'avis d'un médecin semble moins important que les statistiques d'un ministre, le certificat n'a semble-t-il aucune valeur : à la fin de l'année dernière, Youssouf s'est fait arrêté par la Police aux frontières (Paf). *"Le jour de l'arrestation, il leur a montré son certificat. Il me l'a dit, je l'ai eu au téléphone. Mais ils n'ont rien voulu savoir"*, dit son ami. *"Apparemment, il y a beaucoup de faux documents et les policiers le savent. Mais ils devraient vérifier. Ce n'est pas parce qu'il y a des faux que tous son faux !"* Ainsi Youssouf a été reconduit à la frontière.

L'ami poursuit. *"J'ai immédiatement prévenu le docteur Roussin, qui a regardé le dossier et s'est rendu compte qu'il y avait danger s'il ne revenait pas rapidement. Le dossier est parti chez le médecin inspecteur."* La réaction de ce dernier est symptomatique : nous sommes plus d'un mois après l'expulsion de Youssouf. Devant son ami, l'inspecteur lâche : *"Qu'est-ce qu'on va faire de son corps si on le fait revenir ?"* Sous-entendu : un mois sans ses médicaments, il est fichu. Youssouf est pourtant bien vivant, plus de deux mois après son départ. *"Il ne prend plus de médicaments. Des fois, j'appelle mais il ne peut pas se déplacer jusqu'au téléphone. D'autres fois, il va bien."*

Logiquement, le Centre hospitalier, dont une commission a décidé qu'il pouvait bénéficier d'une évacuation sanitaire, devrait obtenir son retour dans les jours qui viennent -si ce n'est déjà fait depuis que nous avons bouclé cette page. Avant de reprendre ses soins, dans l'espoir que l'interruption n'aura pas été préjudiciable, il devra toutefois trouver l'argent pour se payer son billet d'avion. La Paf, même quand elle commet des erreurs, ne finance que le départ de Maore...

MAOULIDA, LUI, N'A PAS ENCORE eu affaire à la Paf. Mais son heure est comptée. La sienne, et celle de ses quatre enfants dont il a seul la charge. Lui n'a pas de problème de santé. Mais son fils, si, et un gros. Le jeune Houlamdine, né en 2002 à Séléani (Ngazidja), est arrivé au monde avec un handicap qui lui a valu d'être évasané à la Réunion. *"Il ne pouvait pas faire pipi"*, explique son père. Depuis, il est suivi par le Centre hospitalier de Mamoudzou. *"Il doit prendre des médicaments dès qu'il veut faire pipi. Sinon il a très mal. C'est insupportable."* Du fait de cet handicap qui nécessite des soins introuvables à Moroni, Maoulida bénéficiait depuis quatre ans d'un titre de séjour renouvelé chaque année. Il pouvait ainsi en toute tranquillité élever ses trois autres enfants, nés à Maore, dont deux sont actuellement scolarisés, et surtout travailler. Dans le bâtiment d'abord, puis chez Sandragon, une société de sécurité.

Au début de l'année, Maoulida doit faire renouveler son titre de séjour. Il possède pour cela un certificat (daté du 16 janvier) du docteur Hébert, pédiatre au CHM, stipulant que son enfant est suivi, et qu'il requiert une prise en charge médicale de plus de six mois. Le 24 janvier, alors que le contrat de Maoulida chez Sandragon n'a pas été reconduit -il se retrouve donc sans rien-, et que sa femme a dû rentrer dans son village natal à Ngazidja pour des raisons familiales, la réponse tombe : négatif. L'argumentaire de la préfecture est digne du vocabulaire employé : "Monsieur, vous avez déposé auprès de mes services (...) L'article 15-II-4° précité dispose qu'une carte de séjour temporaire mention "liens personnels et familiaux" peut être délivrée "à l'étranger résidant habituellement en France ou sur le territoire de la République dont l'état de santé nécessite une prise en charge médicale dont le défaut pourrait entraîner pour lui des conséquences d'une exceptionnelle gravité, sous réserve qu'il ne puisse effectivement bénéficier d'un traitement approprié dans le pays dont il est originaire." Or [*c'est toujours l'agent préfectoral qui parle*] l'examen approfondi de votre dossier démontre que les soins qui sont nécessaires à votre enfant peuvent lui être prodigués dans votre pays d'origine. Dans ces conditions, ils m'est impossible de vous délivrer un titre de séjour." Même si la suite du courrier n'a pas grand intérêt dans cette histoire, on ne résiste pas à vous la faire partager -un peu de cynisme remet parfois les idées en place : "Vous voudrez bien prendre toutes dispositions utiles pour quitter le ter-

ritoire français dans un délai d'un mois à compter de la date de la notification de la présente décision. (...) La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Mamoudzou (...) Le recours ne suspend pas l'application de cette décision à laquelle vous devez impérativement obtempérer." Le meilleur est pour la fin : "Si vous ne respectez pas cette décision (...) vous vous exposerez aux sanctions prévues par l'article 26 de la même ordonnance : un emprisonnement d'un an, une amende de 3.750 euros (...) je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de ma considération distinguée." Ainsi, le certificat du médecin traitant est passé à la trappe des limbes administratives (en l'occurrence du médecin chef, qui décide du bien fondé ou non des décisions de ses médecins), et l'enfant qui, il y a deux mois, devait impérativement se faire soigner à Maore, doit désormais impérativement rentrer dans une île qu'il ne connaît pas. De même, par ailleurs, que ses trois autres frères et sœurs. Aujourd'hui, Maoulida se trouve seul et sans emploi pour nourrir ses quatre enfants. Il n'a plus d'argent. Et doit se cacher. Car si la Paf prend des hommes atteints d'une cyrrose et munis d'un certificat, il n'y pas de raison qu'elle n'attrape pas un enfant qui n'a plus le droit de se faire suivre dans cette île...

ON POURRAIT FINIR sur un tas d'autres histoires, comme celle de cet homme à qui ont vient de refuser un titre de séjour qu'on lui accordait depuis 14 ans ; ou celle de ce jeune homme dont on a changé la date de naissance au Centre de rétention afin de lui faire atteindre la majorité et ainsi pouvoir le renvoyer dans une île qu'il n'avait jamais vue -il est interdit de renvoyer des mineurs non accompagnés ; ou celle encore de Mikidache, frère de Jeannot dont nous parlions il y a deux numéros, jeune sprinteur qui vient de remporter le 200 mètres juniors au championnat de France en salle, et donc apte à devenir "Français". Mikidache donc, frère de l'espoir de toute une île, qui a été refoulé le mois dernier...

On aurait pu évoquer aussi l'ultra-sur-population-record du centre de rétention, qui a accueilli à la fin du mois de décembre 300 personnes, alors qu'il est conçu pour en recevoir 60. Tandis que le Maria Galanta n'effectuait plus la liaison avec Ndzuani et que Comores Aviation fonctionnait avec son petit avion -impossible donc de renvoyer qui que ce soit-, les forces de l'ordre continuaient à attraper des "clandestins". Qui s'entassaient dans les bâtiments insalubres du centre de rétention.

MAIS POUR RESTER dans l'incongruité la plus totale, on préfère évoquer l'histoire rocambolesque de Mohamed. C'est Jérôme Talpin, du *Quotidien de la Réunion*, qui la raconte :

"Mohamed Soubira n'a aucun papier d'identité. Pourtant, la préfecture le considère comme un citoyen comorien. Sa place est déjà réservée, jeudi, sur un vol à destination de Moroni. (...) Mohamed Soubira ne comprend pas pourquoi les autorités françaises veulent le renvoyer en Grande Comore où il n'a jamais vécu et où il ne possède pas de famille. Né à Majunga (Madagascar) d'un père malgache et d'une mère anjouanaise, le jeune homme a, en fait, toujours résidé à Mayotte, en situation irrégulière, depuis l'âge de 4 ans. A l'époque, son père est assassiné. Sa mère décide de regagner Anjouan mais préfère confier l'enfant à un oncle qui travaille dans l'île française. Avant d'être condamné le 22 novembre 2005 à deux ans de prison dans une affaire de mœurs par le tribunal de Mamoudzou, Mohamed Soubira était maçon et réparateur en électronique. En mai dernier, il a été transféré à la prison du Port sans rien avoir demandé. Sans succès, le jeune homme a effectué plusieurs demandes pour être renvoyé à la prison de Majicavo. (...) Depuis vendredi, date à laquelle la préfecture lui a signifié son arrêté de reconduite à la frontière, il est "abasourdi", témoigne le frère Dominique Joséphine, aumônier des prisons qui juge le dossier plutôt "inquiétant" du point de vue des droits de l'Homme. "Il ne comprend pas pourquoi il va être envoyé en Grande Comore où il se retrouvera seul." Car c'est à Mayotte que vivent ses deux enfants et son épouse lourdement handicapée et qui ne peut se déplacer sans béquilles. Emus, plusieurs détenus de la prison du Port ont apporté leur soutien à Mohamed Soubira et lui ont conseillé de se rapprocher d'un avocat. Ce conseil devra s'employer à démontrer les attaches du jeune homme à Mayotte et, surtout, à mettre en avant les conséquences humaines de cette expulsion. (...) "

Humaines... Quel est donc ce mot étonnant !?

no comment

“Même si mon contrat d’expat’ n’est plus renouvelé dans deux ans, je pourrais essayer de me marier avec une Mahoraise, ou revenir après ma retraite.”

UN POLICIER MÉTROPOLITAIN À MAORE, dans *CQFD*, journal satirique français (www.cequillfautdetruire.org).

“J’ai porté plainte contre eux devant Dieu.”

AHMED ABDALLAH SAMBI, président de l’Union des Comores, à propos des hommes qui l’ont selon lui “trahi” (*lire par ailleurs*).

“La tentative d’introduire une nouvelle religion dans notre pays, ressemble à une manoeuvre de diversion pour que les Comoriens oublient leurs misères quotidiennes et passent leur temps à palabrer sur cette religion que certains de nos oulemas qualifient de fléau, à savoir le chiisme militant et politique.”

HADJI HASSANALI, journaliste, dans *La Tribune des Comores*.

“La France centralisatrice, c’est fini. Aujourd’hui, département ne veut plus dire uniformité.”

HUGUES BÉRINGER, juriste, fondateur de l’association Mayotte française, dans *Mayotte Hebdo*.

“Nous ne voulons pas de ces étrangers à Doujani. Nous exigeons leur évacuation immédiate.”

DES HABITANTS DU VILLAGE DE DOUJANI, à Mamoudzou, qui réclament la préférence nationale pour l’attribution des logements sociaux et nient aux étrangers en situation régulière le droit d’en bénéficier.

“Je ne voterai pour Sarkozy que par rapport aux problèmes de Mayotte, qui ne sont pas les mêmes que ceux de la Métropole. Je vote tout simplement pour celui qui sera le mieux à même de débarrasser Mayotte de ses clandestins.”

UN MILITANT SOCIALISTE MAHORAIS, qui votera lors de la présidentielle française pour Nicolas Sarkozy, dans *Le Mawana*.

“Je refuse le concept de Sarkozy au sujet de l’immigration clandestine. Il faudrait qu’il vienne vivre dans les Comores pour pouvoir donner des injonctions. On ne peut pas dire que les Anjouanais-Comoriens viennent nous embêter. Il y a certes une différence sociale et économique entre eux et nous, mais pas culturelle, les Comoriens sont ici chez eux.”

SAÏD AHAMADI, maire de Koungou, candidat (PSM) aux législatives, dans *Le Mahorais*.

“On peut craindre que Sambi ne préfigure une gestion caritative du pays en dehors des axiomes politiques admis.”

ABOUBACAR MCHANGAMA, journaliste, dans *L’Archipel*.

en février 2007

on parle de corruption, d’élections et d’extradition

ALORS QU'À MAORE, CE MOIS DE FÉVRIER A ÉTÉ MARQUÉ PAR L'INCARCÉRATION du directeur financier du Conseil général, Mohamed Aly, pour "trafic d'influence passif" (lire p.20), à Moroni, la lutte contre la corruption chère au président Sambi a été relancée, après une courte période de répit. Le juge Ali M. Djounaïd a décidé d'élargir son champ d'investigation sur les dossiers de corruption qu'il instruit

contre les barons du régime Azali et a lancé trois mandats d'arrêt internationaux. Selon *Al-watwan* du 2 février, le juge enquête sur un ancien directeur général des douanes Abou Oubeid Mzé Chei, un ancien caissier principal du même service, Nassur Ibrahim, et un ancien directeur général des impôts. Ce dernier a succédé à Ahmed Jaffar qui fait l'objet de poursuites judiciaires sur la gestion des impôts en 2005, et

a réussi à quitter le pays. Ce qui a fait dire au juge Ali Djounaïd que "*tous ces hommes* [les barons de l'ancien régime, ndlr], *disposent de solides relais à la justice et à la gendarmerie pour pouvoir passer à travers les mailles du filet*".

CORRUPTION TOUJOURS : alors que dans les milieux judiciaires, on parle d'une possible opération "mains propres", le principal prévenu de l'affaire des hydrocarbures en cours d'instruction, Abdou Soefo, renonce à sa défense. Son avocat Me Mzimba qui révèle l'information à la presse explique le choix de son client par "*l'acharnement*" dont il serait l'objet de la part de la justice. Placé sous contrôle judiciaire après quatre mois de détention provisoire, Abdou Soefo a été de nouveau placé en détention le 8 janvier pour tentative de se soustraire aux consignes et exigences fixées dans le cadre du contrôle judiciaire. Acharnement, voilà ce que pense aussi Houmed Msaïdié. Le

secrétaire national de la CRC (le parti de l'ex-président Azali) a été interpellé dans la deuxième semaine de février et placé en garde à vue dans le cadre d'une enquête de gendarmerie sur des barricades dans la région de Mbude au nord de Ngazidja, et sur les intentions des notables qui s'étaient réunis dans la même période pour dénoncer la politique du régime Sambi. Sa détention fondée sur de simples soupçons n'a semble-t-il pas respecté la procédure, loin s'en faut. "*Certains officiers ont estimé que les barricades, ce sont les opposants. Comme une grande partie des routes du Mbude et du Mitsamihuli étaient fermées, leurs regards se sont tournés vers le leader politique de la région. Msadié a payé les pots cassés*", pouvait-on entendre de la bouche de gendarmes indiscrets. "*Les questions qu'on nous a posées en prison ne se situaient plus dans le cadre d'une enquête, mais étaient préparées bien avant. C'est pour cela que j'accuse aujourd'hui la gendarmerie d'être transformée en police politique, et nous sommes prêts à porter plainte devant la justice*" a d'ailleurs déclaré Msaïdie à la presse.

PARMI LES REPROCHES formulés par les notables, celui sur l'organisation des élections des présidents des îles. Pour désamorcer la colère, Mmadi Ali, ministre de la Justice, a annoncé l'organisation du scrutin au mois de juin. "*Pour quel intérêt le gouvernement retarderait-il ces élections ? La vérité est que nous faisons tout notre possible pour les organiser dans les délais*" a-t-il déclaré. Le mandat des présidents des îles s'achève en avril pour Ndzuanu et Mwali et en mai pour Ngazidja. "*La loi électorale a été votée le 14 décembre et le président l'a promulguée aussitôt*" a rassuré le ministre de la Justice. Dans cette perspective, une forte délégation sud africaine séjournait début mars aux Comores pour évaluer les besoins du pays en matière d'organisation des élections. Des représentants des ministères de la Défense, de la Justice, de l'Intérieur, de la commission électorale et un haut chef de la police d'Afrique du Sud étaient présents. "*Mon pays répond à la demande de la partie comorienne de soutenir les élections*", affirmait le tout nouvel ambassadeur d'Afrique du sud aux Comores, Masilo Mabeta, qui remplace l'ancien chargé de mission. Après plusieurs rencontres avec les exécutifs des îles, la Cour constitutionnelle et le président de la République, il a été décidé d'accentuer les mesures de sécurité, particulièrement à Ndzuanu. "*Il n'y aura* ●●●

La tempête dévaste des villages du sud de Ngazidja

Le passage dans la région du cyclone Gamède -qui a ravagé la Réunion- a semé la désolation dans une partie de l'île. Reportage à Idjinkundzi.

SUR UNE pente, dans ce quartier perché sur la montagne, Walid se tient debout, les yeux vers la mer située à quelques kilomètres du village. Deux jours après la tempête du 25 février qui a accompagné le passage dans la région du cyclone Gamède, ce père de famille n'en revient pas. Il était à Moroni lorsque le vent a emporté sa maison. Il n'en reste que quelques morceaux de tôle rangés par terre à côté du bois. "*Heureusement que la famille est saine et sauve. Les voisins ont pu les évacuer avant l'effondrement total de la maison. Seulement, je suis très navré car je venais à peine de l'inaugurer. Je n'ai même pas fait un mois dans cette habitation*", se plaint Walid qui retrouve le sourire avec l'arrivée d'une équipe du Croissant rouge venue estimer les dégâts. Des cas comme Walid, on les comptabilise par dizaines rien qu'à Idjinkundzi, le dernier village sur la route nationale, au pied du mont Karthala. Le spectacle est désolant. Aucune famille n'est épargnée par le sinistre. Chaque maison du village a eu au moins une façade touchée par la force de la tempête. "*Tout a commencé à 10 heures. Je revenais du champ lorsque la pluie a fait son apparition surprise. Le vent était plus que violent. S'il était intervenu la nuit, il y aurait peut-être des morts*", déclare le vieux Mlamali. On n'enregistre certes aucun blessé, mais les dégâts matériels sont considérables à Idjinkundzi et dans toute la région de Dimani. Plus de 500 habitations sont hors d'usage. L'écroulement de certaines demeures a provoqué la destruction des meubles. Des familles sont totalement appauvries car les vents ont non seulement balayé la maison mais détruit les affaires du foyer. Les villageois situés sur le haut, ont récupéré leurs biens à plusieurs kilomètres de

chez eux, vers la mer. "*Des tôles volaient comme des feuilles de papier. Les habitations en paille sont rapidement détruites. Les premiers coups de vent ont emporté les paillotes du village, surtout celles qui étaient du côté du quartier Uraleni sur la montagne*", témoigne un habitant.

QUATRE HEURES ONT SUFFI pour couper le Dimani du reste du monde. En tombant, les arbres ont emporté les fils électriques et de téléphone. Les arbres à pain et les bananiers se sont abattus, risquant de provoquer un manque de nourriture chez les populations les plus démunies. "*Les habitations, on peut reconstruire après. Mais les arbres, nous allons devoir attendre des années pour goûter la récolte. Et pendant ce temps, qu'allons nous faire pour vivre ?*", s'interrogent les habitants du village. Partout à Idjinkundzi, retentissent les coups de marteau qui essaient de remettre sur pieds les habitations démolies. Le village est en pleine reconstruction ; chaque famille tente de recoller les morceaux. Plusieurs sont restées sans abri. "*Le dimanche, jour de la tempête, on était logés à l'école parce qu'il était impossible de dormir chez nous. Certains continuent d'habiter là-bas en attendant de pouvoir réparer leur maison*." La visite des volontaires du Croissant rouge comorien et d'une équipe des opérations d'urgence de la protection civile donne de l'espoir aux familles victimes de la tempête. "*Nous sommes venus recenser les dégâts. Le rapport sera envoyé à nos supérieurs, à la protection civile et à nos partenaires comme l'Unicef*", déclare le médecin de l'équipe d'évaluation du Croissant pour calmer les habitants sous le choc. Ce n'est pas la première fois que le village

d'Idjinkundzi est victime d'une telle catastrophe. En 2004, la localité avait été secouée par un vent violent qui avait causé la mort d'un habitant. "*Un arbre était tombé sur son lit. Sa tête avait été écrasée*", dit une dame. Aujourd'hui comme hier, ce sinistre soulève le problème de la qualité de l'habitat aux Comores. De nombreuses maisons précaires ne garantissent aucune sécurité à leurs habitants en cas de vents puissants.

AA



Ngazidja : des enseignants fantômes inscrits au budget

La vérification des listes des professeurs imposée par l'Union européenne a révélé des décalages entre les effectifs du ministère du Budget et ceux de l'Education.

"NOUS appelons le gouvernement à faire la lumière sur l'affaire des enseignants qui ne figurent nulle part si ce n'est dans les listes du ministère du Budget. Et si l'Etat ne fait rien, nous allons porter cette affaire devant la justice" assène Chabane Mohamed, secrétaire général du syndicat des professeurs, agissant au nom de la commission chargée par l'Union européenne d'inspecter les listes du ministère de l'Education et de les harmoniser avec le fichier du département du Budget. Ce sont justement les conclusions de cette commission, constituée des représentants du syndicat des enseignants et des ministères de l'Education des Iles et de l'Union, qui ont mis le feu aux poudres. Après 21 jours de contrôle et de vérifications, la commission a en effet révélé "l'existence de plus de 100 personnes qui sont budgétisées au niveau du ministère des Finances alors qu'elles n'exercent pas. Elles sont affectées ailleurs, ont abandonné leur poste ou sont tout simplement décédées". Bien que n'étant plus en fonction, beaucoup bénéficient encore de leur salaire. Au départ, l'Union européenne avait promis de débloquer une somme permettant de payer quatre mois d'arriérés de salaire des enseignants pour permettre entre autres de mettre fin à leur grève. Condition *sine qua non* pour le déblocage des fonds : la mise à jour des listes des agents du secteur de

l'Education afin de retirer les personnes qui ne sont pas en fonction, ainsi que la validation du fichier par une expertise indépendante. Les premières vérifications effectuées ont conclu à une conformité des listes à Ndzuani et à Mwali. En revanche, des anomalies graves ont été détectées à Ngazidja. Toutefois, "nous mettons en cause la conformité des listes à Ndzuani et à Mwali. Si cela est possible, c'est tout simplement parce que l'expertise est faite principalement par les ministères, contrairement à Ngazidja où le syndicat s'est particulièrement engagé", proteste Chabane Mohamed.

CE N'EST QU'APRÈS l'expertise indépendante que la commission, qui figurait dans le protocole d'accord mettant

fin à la grève, a pris du service. Des contrôles physiques ont été organisés dans chaque établissement scolaire public de Ngazidja. Les professeurs devaient émarger sur une liste que détenaient directement les membres de la commission. "Après deux semaines de travail et de vérification, près de 200 agents manquaient à l'appel. Une soixantaine est venue pointer après, prétextant qu'ils n'étaient pas au courant", soutient le porte-parole de la commission. Après que les listes aient été passées au peigne fin, il est apparu que plus de 90% des agents sont mentionnés à la fois dans les listes des deux ministres. Jusque-là, pas de problème. Plus délicate est la situation des enseignants qui figurent dans le fichier du ministère de

l'Education sans que leur poste ne soit budgétisé. La dernière catégorie est constituée des agents qui sont régulièrement payés par le ministère du Budget alors qu'ils sont inconnus dans le secteur de l'Education...

COMMENT CES AGENTS continuent-ils à percevoir des soldes alors qu'ils n'exercent pas ? A qui profite l'argent des personnes décédées ? Les réponses à ces questions ne sont pas encore disponibles. "Il est trop tôt pour parler d'enseignants fantômes. Il faut approfondir les enquêtes et situer les responsabilités. Si cela se confirme, nous allons engager des poursuites pour faire sortir cet argent", martèle le secrétaire général du ministère des Finances de l'île de Ngazidja, le département le plus visé. Dans certains cas, des correspondances du ministère de l'Éducation changeant la situation de l'agent ne sont pas appliquées. "Nous concluons que nous sommes mal gérés. C'est pourquoi la masse salariale dans le secteur de l'éducation est très élevée. Si on est arrivé à cette situation, c'est parce que il y a eu une mauvaise gestion", affirme Chabane. Officiellement, le secteur de l'éducation coûte 210 millions de fc (420.000 euros) à l'Etat en salaires mensuels. Pourtant après vérification, la masse salariale ne peut atteindre que 185 millions...

AA

Domoni : l'affaire des compteurs tourne à l'affrontement

L'AFFAIRE des compteurs électriques à cartes a dégénéré au début du mois de février à Ndzuani. Après Habomo, à Mutsamudu, et Wani, ce sont les habitants de Domoni, la seconde ville de l'île, qui se sont mobilisés contre la nouvelle politique de recouvrement de la société publique Electricité d'Anjouan (EDA). Le mécontentement est né après que des agents d'EDA aient changé les compteurs des maisons sans en avertir les occupants. Fatima raconte son histoire : "Un beau matin, je me réveille et pas d'électricité, bizarre, alors que mon voisin en bénéficie ! Mais à côté de la véranda, ce sont nos chers techniciens qui sont en train d'échanger l'ancien compteur contre le nouveau à carte sans m'informer de rien du tout !"

Le 11 février, une commission villageoise décidait de désinstaller les compteurs à carte que les propriétaires avaient été forcés d'accepter. Le lendemain dans la soirée, l'armée débarquait pour arrêter les contrevenants. Mais ceux-ci ayant été avertis, les forces de l'ordre n'ont pu parvenir à leurs fins. Le 13 février, des techniciens d'EDA accompagnés de militaires ont commencé à débrancher les fils alimentant les maisons dont les compteurs à carte avaient été débranchés. Des affrontements ont suivi : les manifestants se sont déplacés vers les militaires, trois coups de feu ont été tirés, ne faisant aucun blessé -dans un courrier adressé à Mohamed Bacar, les signataires parlent de blessés dont certains dans un état grave-, puis les militaires ont été pourchassés jusqu'au camp de la gendarmerie de Domoni, où ils sont restés encerclés par la population pendant de longues heures. Des renforts ont été envoyés, mais toutes les routes menant à Domoni ont été barricadées pour les empêcher d'entrer. Trois militaires ont fait face au mouvement. L'un d'eux a été blessé à la main par un coupe-coupe et a été transféré à l'hôpital de Hombo.

NEP

●●● pas une force comme l'Amisec, mais il faut une forte présence d'observateurs militaires sud-africains et de l'Union Africaine. Nous allons renforcer la sécurité à Ndzuani. Dans les autres îles, les observateurs seront beaucoup plus civils", annonce le vice-président Idi Nadhoim.

CETTE ÉCHÉANCE ÉLECTORALE est au cœur de tous les exécutifs qui ne laissent rien au hasard afin d'être au rendez-vous. Le gouvernement de Ngazidja, dont le bilan semble le plus creux, a lancé, non sans l'intention de doubler Sambi, un projet "Habitat pour l'île". Négocié avec "Blues financial", une société immobilière sud-africaine, le gouvernement de Ngazidja prévoit la construction de 300 logements "clefs en mains" destinés aux cadres moyens. Le coût moyen est calculé autour de 6.000 euros et le premier spécimen devrait sortir de terre à la fin du mois.

C'EST ÉGALEMENT POUR ÊTRE PRÊT en vue de cette élection que l'ex-chef séparatiste anjouanais Saïd Abeid Abdérémane se trouve à Moroni depuis le 10 février. "Un retour discret qui est loin d'être passé inaperçu" écrit *L'Archipel*, qui a réapparu le 21 février après six mois d'absence des kiosques. Le colonel Abeid, bien gardé à Moroni par des amis "qui lui ont été conseillés", semble mener une vie de taupe. Tout le monde est au courant de sa présence, mais peu l'ont vu. Tout contact est filtré. "Il est en train de constituer son dossier de candidature" a confié un jeune Moronien chargé de sa sécurité. Le retour du colonel séparatiste n'a pas provoqué d'émoi particulier à Moroni. Les autorités anjouanaises ne cachent pas en revanche leur inquié-

de. A Ndzuani, où il a ses partisans, Abeid est craint par le régime Bacar non seulement comme adversaire électoral, mais surtout comme le seul homme capable de le déstabiliser. Mais ce qui pose question sur ce retour impromptu de l'ancien président anjouanais est le laxisme de la justice française. Mis en examen à la suite d'une série de plaintes sur des actes de tortures perpétrés contre des citoyens anjouanais alors qu'il était à la tête de l'île, Abeid avait été placé sous contrôle judiciaire par le tribunal de Toulouse avec "interdiction de quitter le territoire". Comment a-t-il pu se soustraire à cette décision et quitter la France pour les Comores ? La question reste pour l'instant sans réponse.

DAMEOJEONIE GARISTE A LUI RATÉ sa chance de prendre la tangente. Jeudi 22 février, ce ressortissant malgache a été extradé à bord d'un vol spécialement affrété par le gouvernement malgache, une journée seulement après son arrestation à Moroni. Cet homme de 54 ans natif de Tuléar, au sud de la grande île, et père de deux enfants, faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international. Il est accusé d'avoir détourné entre 25 et 30 milliards de francs malgaches, soit près 25.000 euros, au ministère du Budget où il exerçait. "L'arrestation n'a pas posé de problème particulier. On le suivait depuis qu'il était entré dans le pays, d'autant plus qu'il était là par voie légale avec visa conforme. Seule entrave que l'on déplore, un homme d'affaire comorien a tenté de le protéger et le cacher", explique le commissaire principal et directeur de la sûreté nationale, Abou Achirafi. Mercredi, le parquet de Moroni a reçu le mandat d'arrêt, jeudi la police nationale a interpellé l'accusé et vendredi la justice malgache est venue le cueillir. Ce n'est pas la première fois que des

extraditions s'effectuent dans le cadre de la coopération judiciaire entre les Comores et Madagascar. Il y a deux ans, des anciens compagnons du président Ratsiraka qui avaient trouvé refuge à Moroni ont été renvoyés à Tananarive. De la même manière sous le régime Taki, un responsable séparatiste anjouanais avait été extradé en provenance de Madagascar.

PENDANT CE TEMPS, le blanchiment d'argent était à l'étude à Moroni. Dans un monde globalisé, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme menacent tous les Etats. Les Comores ne font pas exception. C'est pourquoi la Banque centrale a organisé le 17 février, un séminaire sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Des experts internationaux venant de la banque de France et d'Afrique de l'ouest et du centre ont apporté leur expérience de lutte contre ce fléau. "Le blanchiment est le fait de faciliter, par tout moyen, la justification mensongère de l'origine des biens ou des revenus de l'auteur d'un crime ou d'un délit direct ou indirect. Constituent aussi un blanchiment le fait d'apporter un concours à une opération de déplacement, de dissimulation ou de conversion du produit direct ou indirect d'un crime", explique Jean-Pierre Michau, conseiller du président de la banque de France. Le blanchiment est sévèrement puni par le code pénal comorien. Trois phases le constituent. Tout commence par le placement qui fait entrer les fonds issus d'un délit dans le circuit économique. Ensuite, vient l'empilage, à savoir la dissimulation des sources. Enfin, le blanchisseur passe à l'intégration qui consiste au recyclage de l'argent. "Un cas de blanchiment est décelé par le parquet de Moroni", affirme le procureur de la République, Azad Mzé. Le gouver-

●●●

●●● neur de la banque centrale a aussi confirmé "*que trois cas de blanchiment sont repérés au niveau de [son] institution*".

SANS RÉPONSE, et sans interlocuteur. Telle est la situation des maires de Maore, qui ont manifesté lundi 26 février dans les rues de Mamoudzou, affublés des "nouvelles chatouilleuses", de policiers municipaux, de leur écharpe tricolore et de quelques slogans du type : "*Nous demandons l'abrogation pure et simple de l'arrêté préfectoral instituant la Lats qui ne profite qu'aux étrangers*". Le motif de la colère quasi générale : la nouvelle politique de logement social. Selon les maires, les critères d'éligibilité au Lats (Logement à accession très sociale), qui a remplacé le système des cases Sim mis en place dans les années 80, excluent de fait les Mahorais. Il faut, entre autres, pour avoir droit au logement social, gagner moins de 3.000 euros par an, soit 250 euros par mois. "*Aucune famille mahoraise ne gagne moins que ça. C'est impossible*" s'insurge Hamada Ali Hadhuri, maire de Bouéni. D'autre part, le Lats exclut les personnes âgées. Inadmissible pour les élus, qui ont marché dans la ville avant de s'arrêter devant la préfecture. Mais au-delà du logement social, c'est "*un ras-le-bol*" général qu'ont exprimé les édiles ce lundi. "*Nous en avons marre d'être pris pour des idiots par la préfecture, marre de ne pas avoir les moyens suffisants, marre de voir que des milliers de dosiers attendent depuis des années pour obtenir un logement*

social", stigmatise M. Hadhuri, qui dit ne plus arriver à assumer les charges dans sa commune : "*En 2002, j'avais 52 employés. Aujourd'hui, j'en ai 51. Mais entre temps, la masse salariale a doublé. Toutes les communes sont en faillite aujourd'hui !*" Malgré leur nombre important -une quinzaine de maires, accompagnés du premier vice-président du Conseil général Bacar Ali Boto, et près de 250 manifestants-, aucun responsable de la préfecture n'a souhaité les recevoir. Petite anecdote pour finir : cette phrase entendue à cette manifestation : "*Si ça continue, nous allons élire notre président !*" Chiche ?!

EN PARLANT DE PRÉFET, celui qui sévissait depuis deux ans est parti, laissant la place à M..Bouvier. Jean-Paul Kihl laisse une île en proie aux doutes, dans laquelle les enseignants (qui annoncent une nouvelle grève pour le mois de mars), les maires, les agriculteurs -ils ont manifesté mardi 27 février-, et -mais ceux-là ne comptent visiblement pas- les défenseurs des droits de l'Homme, ne sont pas contents, et où un directeur financier de la collectivité semble s'être fait piéger pour des enjeux d'une haute importance. A part ça, il a organisé tout un tas de cocktails pour dire à quel point il a aimé Maore...

L'HÔPITAL EL MAAROUF, à Moroni, n'était lui pas à la fête. Après deux semaines de grève, un protocole d'accord a été signé le 17 février, permettant de rétablir le service mini-

mum qui avait été interrompu. Médecins et paramédicaux protestaient contre les mauvaises conditions de travail et dénonçaient "*l'incompétence du comité de direction tant au niveau organisationnel qu'administratif et financier*". "*Il est évident que cet échec est en grande partie sous la responsabilité du vice-président en charge de la santé qui ne fait rien pour régler le problème de la santé en général et d'El Maarouf en particulier*", pouvait-on lire dans une lettre ouverte adressée au ministre de tutelle par le syndicat. La grève était prévisible au vu de la dégradation de la situation de l'hôpital. Le manque d'eau a provoqué des problèmes d'hygiène et l'augmentation des infections. Mais la défaillance la plus visible restait le manque d'oxygène. "*Six nouveaux nés sont morts à cause d'un manque de gaz*", dénonce la sage-femme et syndicaliste Ramlata Hassane. Selon le protocole d'accord, "*nous sommes convenus que l'Etat doit respecter régulièrement le versement des subventions mensuelles de 4 millions (de fc, soit 8.000 euros, ndlr). Ensuite, le gouvernement s'est engagé à payer chaque trois mois les arriérés de salaires. La mise en place des instances de l'établissement figure aussi dans l'accord*", soutient le secrétaire général du syndicat des agents de santé, Mahamoud Abdallah. Au-delà de ces engagements, le comité de direction a été limogé pour intégrer des représentant du syndicat. Il est aussi mis en place une commission de suivi de la convention.

●●●

Nestaire s’installe aux Hydrocarbures

L'Union loue les citernes de la société d'Etat à une entreprise malgache, à qui elle permet de vendre du pétrole sous certaines conditions. L'île de Ngazidja lui cède un terrain. "Privatisation" ou "simple location" ?

L'AFFAIRE rendue publique par le syndicat des employés de la Société nationale des hydrocarbures, et récupérée rapidement par l'opposition, compte beaucoup de zones d'ombres. Ce qui a été présenté comme un simple contrat de location de citernes suscite en effet des interrogations quant au fond et à la forme. L'affaire remonte à l'époque Azali : en octobre 2005, une société malgache dénommée Nestaire émet le souhait d'obtenir une licence d'importation, de stockage logistique et d'exportation d'hydrocarbures dans les dépôts et terminaux de l'Etat comorien. A l'époque, cette demande n'a pas reçu de suite favorable. Il a fallu attendre l'arrivée de Sambi au pouvoir pour que ce dossier revienne sur le tapis. Un mois après son investiture, le gouvernement entre en négociation avec la société malgache. Le 14 octobre 2006, un accord est signé par le ministre des Finances et le Président directeur général de Nestaire. Le protocole d'accord stipule "que pendant une durée de 3 ans renouvelable, les Comores autorisent Nestaire à effectuer certaines activités commerciales [comprenant] le stockage logistique d'hydrocarbures en transit, l'importation et l'exportation des produits pétroliers à la distribution des carburants et combustibles aux consommateurs". En contrepartie, le contrat exige le paiement par Nestaire de 15 dollars mensuels par mètre cube d'espace rempli. Alors que l'autorisation délivrée par le gouvernement comorien à Nestaire parle "d'importer en transit des produits pétroliers destinés exclusivement à être re-exportés pour ses propres approvisionnements dans la zone du canal de Mozambique", le contrat prévoit indirectement la vente



de ces produits sur le marché comorien. L'article 8 du protocole d'accord fait savoir que "le pétrole qui sera vendu plus particulièrement à la société comorienne des hydrocarbures et à la Ma-mwé (Société de l'eau et de l'électricité des Comores) ne seront pas assujettis aux taxes et coûts des stockages logistiques". DU COUP, ACCUSENT les détracteurs de cet accord, au regard de cet article, les termes "transit pour re-exportation" ne sont que symboliques ; la Société comorienne des hydrocarbures (SCH) perd le

monopole de vente exclusive des produits pétroliers aux Comores. Ce contrat pose la question des orientations futures de la SCH , d'autant plus que Nestaire va utiliser non seulement les citernes, mais aussi les équipements et moyens de transport de la société comorienne. "*C'est la fin programmée de la société étant donné qu'elle va perdre beaucoup de ses bénéfices. La SCH va peut-être gagner 5 millions par mois avec Nestaire mais elle en perdra 50. En utilisant nos infrastructures, la SCH ne gagne rien*", a estimé à l'antenne

d'une télévision locale Andjib, le directeur régional de la société, nommé par l'île de Ngazidja. Autre "surprise", l'espace loué de 500 m³ annoncé par les autorités ne représente que la capacité minimum. La convention précise "que la SCH va mettre à la disposition de Nestaire un espace de stockage d'une capacité minimum de 500 m³ (...) principalement à Moroni et dans l'ensemble des infrastructures gérées par la société". Il est établi que Nestaire peut se prévaloir d'un espace de stockage à Mwali et à Ndzuani.

Cette location n'a enfin pas fait l'objet d'un appel d'offre, en dépit de la loi sur la réglementation générale des sociétés d'Etat qui soumet leur privatisation totale ou partielle, à "un appel public à souscription lancé au niveau national et international". EN RÉPONSE AUX CRITIQUES, la direction des Hydrocarbures précise qu'il ne s'agit pas d'une privatisation mais "*d'une simple location d'une partie de notre espace de stockage qui ne pouvait pas faire l'objet d'un appel d'offre. Lorsqu'on loue une partie de sa maison, on ne lance pas un appel au public. C'est le jour où on va vendre toute la maison qu'on va faire de la publicité*". Président de la commission qui gère actuellement la société, Salim Ben Ali a également, au cours d'une conférence de presse, souligné les avantages d'une alliance avec la société malgache. "*L'engagement avec Nestaire ne peut être que bénéfique pour tout le monde. Cette société est parmi les cinq premières entreprises de vente d'hydrocarbures à Madagascar, donc notre association peut nous ouvrir d'autres marchés. Quant au fait que Nestaire vendra des produits sur place, cela pourra rendre les prix plus abordables pour les consommateurs*". Du côté des autorités de Ngazidja, on fait mine de s'offusquer. "*Je ne suis au courant de rien. Je ne vois pas les avantages qu'on peut avoir avec ce contrat*", affirme le directeur régional de la société. C'est pourtant bien la même île autonome qui, de son côté, a cédé pour un bail de 55 ans un terrain appartenant aux hydrocarbures à la société Nestaire...

AA

●●● UNE SORTIE DE CRISE QUI TOMBE à pic car depuis le 25 février, le choléra est officiellement de retour dans le pays, et plus précisément à Ngazidja, qui reste pour l'instant la seule île touchée. Un jeune homme de la région de Mbadjini est décédé dans les premiers jours de propagation de la maladie. Dans la zone de Moroni, des foyers de l'épidémie sont localisés à Caltex, Itsandra, Bandamadji... "*Le laboratoire d'El Maarouf vient de confirmer la présence du vibrion dans les selles des patients atteints de diarrhée liquide sans fièvre*", avait déclaré à la presse le vice-président en charge de la santé, Ikililou Dhoinine. Jusqu'au mardi 6 mars, les services de santé ont enregistré 23 cas alors qu'une bonne dizaine de malades ont été traités et ont pu rentrer chez eux. Une cellule de crise chargée de la surveillance, de l'hygiène et de l'assainissement a été mise rapidement en place. Les mesures d'hygiène -laver soigneusement la nourriture et se nettoyer régulièrement les mains- constituent la prévention la plus efficace. Mais les longues coupures d'eau et la stagnation des ordures dans le centre-ville qui sévissent en ce moment à Moroni ne facilitent pas la maîtrise de l'épidémie.

MANQUE DE CHANCE pour certains, conséquence logique d'une politique laxiste pour d'autres, le centre de rétention a encore fait parler de lui ce mois-ci. Et pas en petit : durant quelques jours, il a certainement battu le record de surpopulation d'une prison -ou d'un centre de rétention- en France. Prévu pour accueillir 60 personnes, il en a hébergé jusqu'à 300 autour du 20 février. Un concours de circonstance a en effet privé la Paf de moyen de renvoi vers Ndzuani : le Maria Galanta est en révision à Madagascar, tandis que le gros avion de Comores Aviation n'établit plus la liaison entre Ndzuani et Maore. Plus de moyens de renvoyer, et en même temps afflux massif de personnes : cinq embarcations ont été arrêtées en un week-end, avec à leur bord 87 passagers et 7 passeurs. Une question toutefois se pose : vu l'incapacité d'expulser les gens vers Ndzuani et vu le nombre déjà conséquent de détenus, pourquoi les autorités ont-elles poursuivi, durant ces quelques jours exceptionnels, leurs contrôles de papiers, et donc les arrestations ?

ENFIN, POUR TERMINER avec ce qui devrait être l'un des arguments de campagne de Mansour Kamardine, une loi d'importance adoptée par les députés français le 24 janvier a été promulguée. Cette loi organique n° 2007-223 du 21 février 2007 " portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer " stipule dans son article 6111-2 qu'"à compter de la première réunion qui suit son renouvellement en 2008, le conseil général de Mayotte peut, à la majorité absolue de ses membres et au scrutin public, adopter une résolution portant sur la modification du statut de Mayotte et son accession au régime de département et région d'outre-mer défini à l'article 73 de la Constitution. " Autrement dit, Maore pourrait devenir département dès 2008, si les conseillers généraux qui auront été élus cette année-là le souhaitent. Cette loi effectue en outre une réorganisation de l'outremer français autour de deux catégories : les départements et régions d'Outre-mer (DOM-ROM), relevant de l'article 73 de la Constitution, et les Collectivités d'Outre-mer (COM) de l'article 74. Fruit de la révision constitutionnelle du 28 mars 2003, qui a supprimé le terme de territoires d'Outre-mer (TOM), ce redécoupage place au sommet de la hiérarchie les quatre DOM-ROM : Martinique, Guadeloupe, Guyane et Réunion. Puis viennent les COM. Avec les "anciens" - la Polynésie française, Wallis et Futuna, Saint-Pierre et Miquelon, et Maore - et les "nouveaux", les îles antillaises de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, devenues autonomes administrativement de la Guadeloupe suite aux référendums locaux du 7 décembre 2003. Dans cette catégorie, les disparités restent notables. Tandis que Maore a vocation à devenir un DOM, Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Martin et "Saint-Barth" n'ont par contre pas vocation à changer de statut. Quant à la Polynésie française et à Wallis et Futuna, ce sont des COM très particulières.

LA RÉDACTION

kiosque des articles de nos confrères qui méritent le détour

LES MAHORAIS PAS SI RICHES QUE ÇA

PAR GÉRÔME GUITTEAU, MAYOTTE HEBDO

2.400 EUROS. VOUS NE VERREZ PAS SOUVENT CE CHIFFRE. Pourtant, cette donnée interpelle. Le président du Conseil général, Saïd Omar Oili ne s'y est pas trompé lors de la présentation de l'enquête "Budget des familles 2005" de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) (...) "*Vous dites que la moitié des personnes dans l'île touche 2.400 euros. Cela métonne. Pour moi, il y a 16.000 salariés dans le privé, plus autant dans le public, donc je pense qu'il y a beaucoup plus de personnes qui vivent avec moins de 2.400 euros.*" Le constat de S2O est véridique. "*En fait, 2.400 euros est le revenu médian. Il est calculé par an et par personne, ce qui signifie que la moitié des gens ont un revenu de 200 euros par mois*", se justifie Olivier Frouté, directeur de l'antenne locale de l'Insee. Toute l'étude prend son sens lors de cet échange. Aussi forts que puissent paraître les changements dans les études sur la consommation et les revenus de 1995 et celle de 2005, il reste du pain sur la planche. Cette donnée médiane de 2.400 euros par an permet d'établir le

seuil de pauvreté mahorais, qui correspond à la moitié de ce revenu médian, soit 1.200 euros par an, soit 100 euros par mois. Et 21% de la population de l'île, un habitant de Mayotte sur cinq, tombe dans cette frange statistique. Mais il ne faut pas oublier que les clandestins sont pris en compte dans cette étude sur l'ensemble des ménages et que le revenu moyen, est de 4.4850 euros pour les Français et de 2.280 pour les étrangers. Tous les autres discours concernant la hausse du niveau de vie, la baisse des inégalités se heurtent à cette réalité. Un habitant sur cinq gagne moins de 100 euros par mois. Il les met même en avant. Bien entendu, la structure de la population, très jeune, accentue cette pauvreté relative, le calcul prenant en compte les enfants. (...) Il n'en reste pas moins que ce seuil très discuté dans l'Hexagone atteint 7.800 euros par an là-bas, et 4.900 euros à la Réunion. Pour aller plus loin dans le contraste nationale, les 10% d'individus les plus riches à Mayotte gagnent en moyenne 8.142 euros par an, soit quasiment le seuil de

pauvreté hexagonal. Mais quand on s'intéresse aux ménages, pour les 10% les plus riches (enfants compris), le revenu s'élève à 22.312 euros par an, soit 1.860 euros par mois.

Dans ce monde pauvre par rapport aux référents hexagonaux, la disparité n'en est pas moins forte. La différence de revenus entre les 10% les plus pauvres et les 10% les plus riches grimpe à 9,7 fois. Ce rapport était de 12,6 en 1995, d'où l'amélioration notée par l'Insee, amis encore une fois, le fossé entre les plus pauvres et les plus riches n'atteint pas les 3,4 fois supérieurs ou inférieurs, c'est selon, dans l'Hexagone et les 4,3 fois à la Réunion. (...) Cette enquête tord le cou à pas mal d'ineptie qui se créent pour se donner bonne conscience. Non, tous les Mahorais ne remplissent pas leurs caddies dans les grandes surfaces et l'automobile ne s'est pas répandue dans toutes les maisons (...) Oui le rat-trapage avec le niveau de vie des Dom est lancé mais le chemin reste long. (...)

Mayotte hebdo n°320, 9 février 2007

UN PAYS, DEUX SYSTÈMES

PAR ABOUBACAR MCHANGAMA, L'ARCHIPEL

LES COMMERÇANTS QUI DÉBARQUENT LEURS MARCHANDISES à Anjouan et les transbordent à Ngazidja se retrouvent parfois à devoir s'acquitter d'un "complément" pour les récupérer. Une sorte de "redressement", un deuxième dédouanement en quelque sorte. Motif : Mutsamudu s'adonnerait à une facturation frauduleuse avec des tarifs largement minorés. Cette pratique qui s'est instaurée depuis le déclenchement de la crise sécessionniste s'est insidieusement maintenue au lendemain de la réconciliation. Régulièrement, des commerçants en font amèrement les frais. Le problème est que dans cette affaire, les responsables des douanes anjouanaises (Ile et Union) avaient préalablement pris soin d'informer leurs collègues (Ile et Union) de Moroni pour obtenir leur feu vert avant d'engager l'opération, afin de prévenir tout désagrément. Malgré tout, une fois la marchandise arrivée à Moroni, on exigea à l'importateur de déposer un second chèque certifié du même montant que celui déposé à la douane de Mutsa... Les Comores : un pays avec un double système douanier. "*La pra-tique est courante, elle est rendue possible dans la mesure où les opérations de dédoua-*

nement se font toujours manuellement", explique un douanier. Le drame est que l'inverse ne se produit jamais. Les marchandises débarquées à Moroni et transbordées à Mutsa ne subissent pas les mêmes tracasseries douanières. Personne à Moroni n'est en mesure de fournir une explication sur la base d'un texte où d'une note quelconque... Les réponses sont éva-sives. Cela va du classique "c'est comme ça", ou "le président a dit..." Un douanier, plus franc, finira par dire qu'il s'agit "de vérifier si l'opération était propre." Plus insolite, il semble que certains commerçants sont épargnés par cette mesure. Tout serait question de "compréhension" entre le commerçant et certains douaniers. Et le "complément" exigé, souvent payé en nature, trouve rarement le chemin de la caisse, ou pas dans sa totalité.

Le réaménagement des Douanes intervenu en juin dernier (L'ARCHIPEL n°224, page 4) pour améliorer et sécuriser les recettes et pour plus de transparence ne parvient pas encore à assurer l'étanchéité du système. Le système a été réaménagé certes, mais les mêmes hommes qui maîtrisent les rouages sont restés en place. La Douane garde tou-

jours son labyrinthe de vases communicantes dotés de parois poreuses à certains endroits. Le système tient à cause d'un corporatisme de longue date, et qui a fait ses preuves au-delà du clivage Iles/Union. Un douanier ripoux qui avait été suspendu pour malversations avérées (non versement de recettes douanières en 2003, fausses inscriptions de stagiaires en Belgique. etc.) a été réhabilité et a pu facilement reprendre du service pour des sombres raisons politiques et électoralistes. Son dossier dort toujours au Tribunal des Moroni. Les enquêteurs de l'opération "Corruption Zéro" auraient bien aimé entendre un ancien caissier du port de Moroni qui a pris la poudre d'escampette la veille de son arrestation. Ses révélations auraient été d'un précieux concours pour les magistrats chargés de l'enquête sur le (dys)fonctionnement de la maison. L'on dit que des collègues l'auraient discrètement mais prestement aidé à prendre des vacances dans un endroit discret loin de nos bords... Le caissier a été pratique-ment exfiltré. Ses révélations auraient certainement permis d'éclaircir certaines pratiques.

L'Archipel n°226, 21 février 2007



Electricité Maintenance Climatisation

Energie et conversion d'énergie
Energies nouvelles et renouvelables
Formation professionnelle et technique

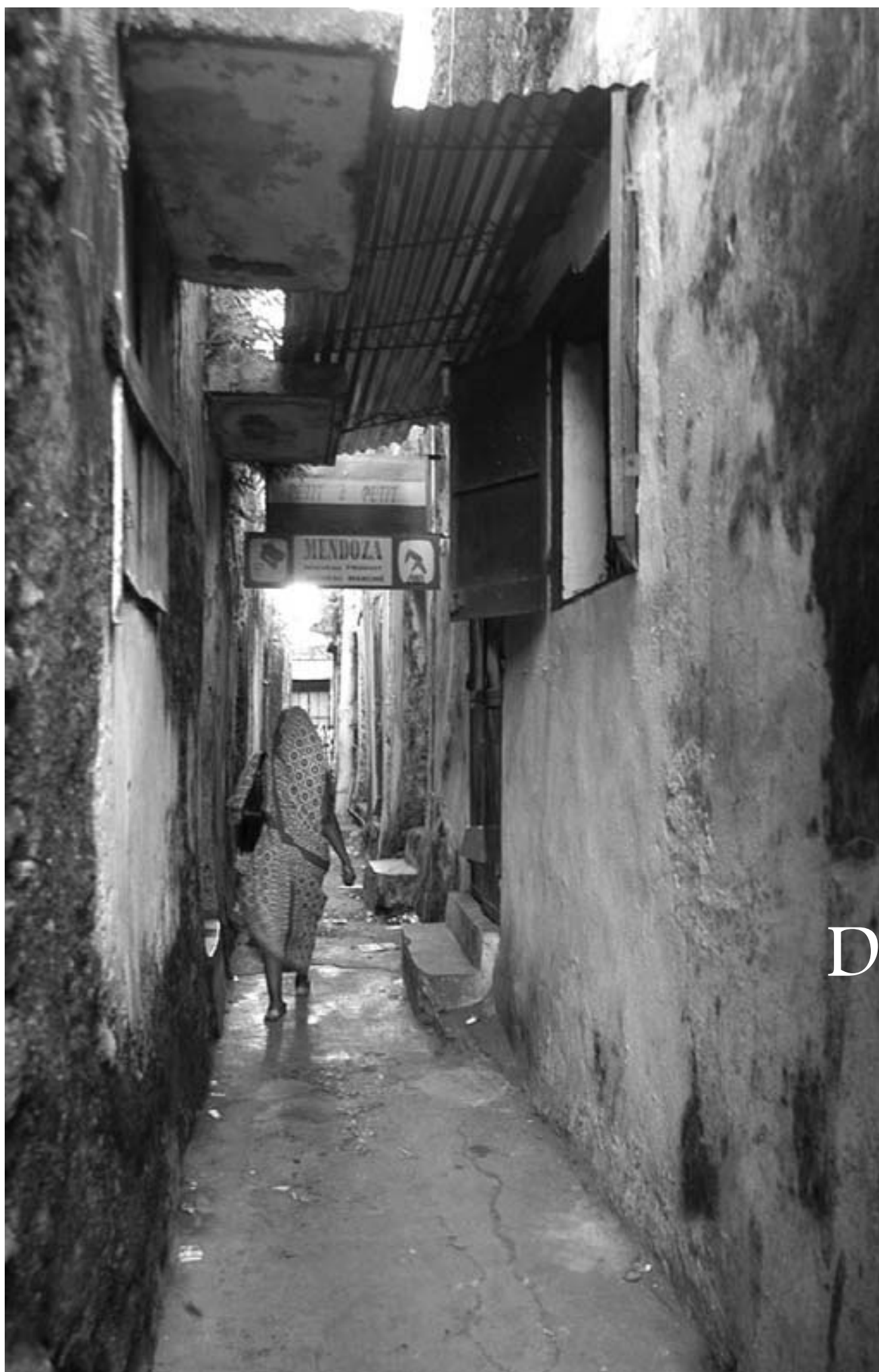
AGENT SDMO, SCHNEIDER
ELECTRIC, SGTE POWER

MINI ZONE MAVOUNA, BP 1331 MORONI, COMORES - TEL : (269) 73 09 51 /13 84 - FAX : 73 51 15 - e.mail : adcener@comorestelecom.km

gros plan en lettres capitales ^[2]

MUTSAMUDU

ville blessée



Médina Menacée, noblesse déchuée, vie sociale au point Mort... MutsaMudu souffre des cicatrices du séparatisme, du MarasMe économique et du joug politique. La ville aux Mystères cherche un bol d'oxygène.

En route pour Mutsamudu, deuxième étape de notre tour des capitales des îles de l'archipel.

(le mois prochain : Fomboni)

DANS

l'air confiné de son labyrinthe intime, Mutsamudu se regarde dériver. Le "bateau" rebelle (1) fut noble et fier de l'être. Au rythme où vont les choses, il ne sera bientôt plus que ruine.

Parmi ses murs qui s'écroulent, beaucoup portèrent un nom. En s'affaissant, ils ensevelissent leur propre histoire. Les hommes qui jusqu'alors conservaient jalousement la trame du passé familial sont souvent loin de ces plaies mal déblayées, ces tas de pierres qu'est devenu leur patrimoine ancestral. Dans d'autres îles ou sur d'autres continents, presque tous les "Mutsamudiens d'origine" qui le pouvaient se sont échappés, laissant à sa moisissure leur ville à laquelle ils continuent de vouer un amour déçu. Ils reviennent pour les vacances, le temps d'assister aux mariages, de renouer avec leurs vieilles habitudes sociales, de jeter un regard sombre sur la digue d'immondices et le cloaque que sont

devenues la plage et la rivière, de rêver d'une réhabilitation qui rendrait sa dignité à la médina. Et puis, parfois, ils restent. Le patronyme des vieux murs encore debout leur sert alors souvent de bouée de sauvetage dans une cité dont les équilibres anciens ont pris l'eau depuis longtemps. Mouayad Said Ibrahim, neveu du prince (2) dont il arbore le titre, est de ceux-là. Facteur à Orléans, noble et "cool" à Mutsamudu, ses années de travail en France n'ont pas altéré sa conviction d'appartenir à une aristocratie menacée. Dans le salon lézardé de la maison maternelle, renouée à la hâte pour son retour, il a aligné les portraits de ses aïeux les sultans. A côté, sur un mur, une grande affiche publicitaire occidentale. La demeure s'appelle Inati. De l'autre côté de la ruelle minuscule, Barakani, celle du père de Mouayad, accueillait la seconde épouse de l'aristocrate. *"Il l'avait déplacée pour avoir ses deux femmes à proximité. Les maisons* ●●●

●●● *d'Hamubu, le quartier noble, ont des noms", dit le prince facteur. "C'est à travers ceux des maisons qu'on connaît les noms des familles."* Mouayad entretient le souvenir de son grand-père récalcitrant à l'ingérence française. *"C'était Said Ahmed, le successeur légitime de Said Omar [lui-même placé à la tête de Ndzuani par les Français, ndlr]. Mais il était anglophile. A la mort de Said Omar en 1892, les Français ont pris l'un de ses fils, Said Mohamed, à Mayotte, et l'ont mis à Ujumbe [le palais royal construit au cœur de la médina, ndlr]. Mon grand-père n'est plus jamais sorti de la maison Barakani où il est resté enfermé pendant 15 ans, jusqu'à l'abdication de son frère. Les Anjouanais venaient le voir dans cette maison."*

LE RETOUR AU BERCAIL a été rude pour l'arrière petit-fils de sultan. *"L'anarchie urbaine a pris une ampleur catastrophique. Les rues sont défoncées, les vieilles maisons en ruine, et petit à petit, on s'habitué ! La capitale a attiré l'exode massif. Quand je suis arrivé, emporté par la colère, j'ai publié un papier."* Dans ce texte rageur qui, aujourd'hui, l'embarrasse un peu (lire ci-contre), Mouayad fustige "la courbe démographique" qui "joue en défaveur des Mutsamudiens de souche" et le "déclin" de sa ville "menacée" dans "sa culture séculaire, son esthétique et sa civilisation indo-arabes". Des termes excessifs sous-tendus par un sentiment de supériorité à l'égard des ruraux qui peuplent aujourd'hui la ville, mais qui révèle le malaise ressenti par les "vieux" Mutsamudiens. La fierté conquérante, qui fait partie des clichés sur la noblesse mutsamudienne, est loin. En exil ou restés sur place, les citadins de la ville portuaire se sentent humiliés de toutes parts. Depuis la chute des cours des produits de rente qui permettaient l'entretien et la construction d'habitations, la prospérité qui soutenait le rayonnement de la cité n'est plus qu'un souvenir. Paupérisés, la plupart des anciens nobles demeurés sur leur île vivent dans leurs demeures délabrées ou à l'extérieur de la médina, louant leurs boutiques aux petits commerçants venus de la campagne, laissant aux broussards les métiers manuels qu'il leur serait impensable d'exercer. Leurs rapports même avec les gens de la brousse, qu'ils n'ont souvent plus les moyens d'employer comme domestiques, ont changé. Toute suprématie véritable perdue, il ne reste que la méfiance réciproque et les vieux complexes tenaces pour maintenir une certaine hiérarchie entre les classes sociales traditionnelles (lire ci-contre).

LA VIEILLE CASTE dominante y est forcément perdante. Sur cette déchéance douloureuse pour quelques uns, la crise séparatiste a appliqué son lot de rancoeurs. En première ligne de la sécession, la capitale anjouanaise est doublement meurtrie par le débarquement de l'armée comorienne de 1997, et la guerre civile qui oppose séparatistes de Mutsamudu et de Mirontsy en 1999. L'élite de la ville aussi, prise en sandwich entre les soupçons des Grand-comoriens, qui pointent le rôle clé joué par Mutsa dans le séparatisme ; et l'hostilité d'une partie des Anjouanais, qui n'ont pas pardonné à certains intellectuels et cadres de la ville de s'être démarqués de la "cause commune". L'exploitation par le président Mohamed Bacar de l'opposition ville/campagne vient exacerber les "sentiments revanchards" exprimés, selon les citadins, par les ruraux. A tel point qu'excédés ●●●



Ci-dessus, galerie de portraits familiaux dans une vieille habitation. Page de droite : une femme déambule dans les ruelles de la médina.

Les kabaila en perte de vitesse

Mutsamudu était la ville de la noblesse. Les réalités évoluent, mais les complexes demeurent.

IRONIE du sort. La ville de l'archipel où les origines arabes sont les plus exaltées, les racines africaines les plus dévalorisées, doit son patronyme à un certain Moïse le Noir (Musa Mudu)... Musa était un bouvier "très influent" auprès du sultan basé à Domoni, raconte Said Ahmed Charif, enseignant et notable. *"Il conduisait un troupeau remarquable constitué des plus grands taureaux. Les gens avaient l'habitude de venir y croiser leurs génisses."* Un jour, un taureau s'échappe de l'enclos situé dans la presqu'île de Jimlime, avant l'actuel aéroport. *"Musa, berger expérimenté, l'a suivi à la trace. Il est tombé sur un plateau bordé de petites montagnes. Il était très émerveillé par l'herbe très grasse et une grande rivière qui coulait. Il a construit une cabane et quand il a raconté sa découverte, les bergers sont venus aussi. Ils disaient : "Nous allons dans la région de Musa Mudu. Des années après, c'est devenu un petit village, puis une localité prospère ou les kabaila [les nobles, ndlr] ont pris l'habitude de venir."* Une ville née de la rencontre entre les bergers et les nobles... *"Toute l'histoire de l'île, c'est le mélange des Arabes et des esclaves",* remarque Said Ahmed Charif. Une histoire dont les traces sont particulièrement fortes à Mutsamudu : sa vie retranchée derrière ses remparts, à l'intérieur desquels ne dormaient pas les esclaves, en a fait une ville peuplée exclusivement de kabaila. *"Ceux qui ne sont pas nobles et qui sont à Mutsa sont des étrangers",* soutient Saïd Hachim Mohamed, enseignant d'arabe et propriétaire d'une boutique de manuels coraniques dans la médina. *"Un vrai Mutsamudien doit être noble ou demi-noble."* Entre le port et la citadelle, les kabaila ont développé un mode de vie et des préoccupations radicalement différents de ceux des paysans. Au XVIII^{ème} siècle, les membres de la cour du sultan s'affublaient de titres britanniques tels que duc de Norfolk ou Prince de Galles. "Ces aristocrates anjouanais jouissaient en général de l'estime de leurs visiteurs européens. Ceux-ci rendent hommage à leur urbanité et à leur accortise, à la civilité de leurs réceptions, au raffinement de leurs manières à table. Beaucoup de ces princes avaient voyagé, en Arabie le plus souvent, en Inde quelquefois (...) Ils paraissaient montrer de l'in-

térêt pour les questions de politique européenne, demandaient des nouvelles de Louis XV ou du roi Georges...", écrit l'historien Jean Martin (1). Pour Said Ahmed Charif, les remparts ont joué dans le sentiment de singularité exprimé par les Mutsamudiens. *"On a fortifié la ville et tous les gens influents sont venus l'habiter, isolés des autres habitants. Tous les gens de l'extérieur venaient à Mutsa pour apporter des nouveaux éléments que les autres n'avaient pas. Les gens de la campagne n'ont pas eu la possibilité de s'ouvrir sur l'extérieur, d'améliorer leur train de vie."* L'arrivée de la France n'a fait que prolonger cette différenciation, estime l'enseignant. *"L'esclavage est aboli. Les classes sont supprimées. On se retrouve avec des citadins*

"Le mythe n'existe plus. On se bat, c'est une lutte permanente pour la politique, le commerce..."

et des provinciaux, les wamatsaha. A Mutsamudu, les gens avaient quelques notions de français, d'anglais, d'arabe. Comme ceux de Domoni, ils savaient écrire. La France a vu que c'étaient de très bons auxiliaires. Le mépris pour les campagnards a été perpétué par l'histoire, par la colonisation qui a favorisé ces gens-là. On n'avait pas de vraies classes sociales, mais on les a formées. Les kabaila se sont retrouvés différents de tous les autres. La France a aboli l'esclavage et a dit : "Vous, vous êtes les ruraux, et vous les citadins. Nous, on a transposé en gardant les termes kabaila et wamatsaha." De part et d'autre, la méfiance n'est pas effacée. *"Un type de la brousse, s'il veut se marier avec une fille de la noblesse, seulement 5 à 8% des gens peuvent l'accepter",* estime un enseignant de la médina. *"Moi-même j'aurais du mal à l'avaler. Même s'ils sont instruits, ils ont la mentalité des paysans et des rancunes avec les nobles. Et puis, le souvenir de la révolte des esclaves, en 1891, qui ont massacré beaucoup de nobles, ça nous fait mal."* Fatima Combo a vécu depuis son enfance sur les hauteurs de Mutsamudu

sans jamais vraiment connaître les habitants de la médina : *"On n'a pas de relations, on vend juste au marché. Nos corps sont noirs, et puis eux, ils ont de l'argent."* *"Les wamatsaha ont accepté qu'ils étaient inférieurs alors que cela ne correspond à aucune réalité",* constate Said Ahmed Charif. *"Ce sont des complexes qui nous minent."*

SI LES COMPLEXES restent, les réalités ont été bouleversées. Les mariages entre citadins et ruraux sont de moins en moins rares. Des hommes d'affaires issus de la campagne s'installent à Mutsamudu et réussissent. *"Les nobles n'ont plus cette force de monopoliser le commerce, la culture et la politique",* constate l'historien Bourhane Abderemane. *"La noblesse avait même monopolisé le savoir : presque tous les maîtres coraniques en étaient issus. Les autochtones pensaient qu'ils fallait leur envoyer leurs enfants, et ceux-ci étaient utilisés comme esclaves. Djohar [président des Comores de 1990 à 1995, ndlr] a cassé ce*

mythe quand des natifs de Nyumakele ou de Koni sont devenus des ministres. Le mythe n'existe plus. On se bat, c'est une lutte permanente pour la politique, le commerce..." Le mot "lutte" vient aussi à l'esprit à la lecture d'un texte rédigé il y a quelques temps par Mouayad Said Ibrahim, un descendant de la famille des anciens sultans. "Mutsamudu, dans son déclin, a perdu son rôle de rayonnement historique aussi bien dans l'île d'Anjouan qu'aux Comores. La dimension historique de la ville, sa culture séculaire, son esthétique et sa civilisation indo-arabes sont menacées", écrivait-il. *"Si on quitte la ville, qui va défendre les origines de notre identité ?",* m'a-t-il aussi demandé, sous-entendant que son identité était radicalement différente de celle des ruraux anjouanais. *"Sûrement pas les gens du Nyumakele."* Il s'est ensuite ravisé, me demandant de "ne pas trop insister sur les histoires de kabaila et de wamatsaha" qui pourraient nuire à ses projets politiques. Preuve que le rapport de forces n'est plus ce qu'il était...

LG

(1) J. Martin, Comores, quatre îles..., L'Harmattan, 1983

... par le destin de leur ville et leur sentiment d'injustice, des cadres mutsamudiens ont un jour demandé que la capitale de l'île soit logée ailleurs... Le marasme économique, les désillusions issues d'un séparatisme devenu gênant, le joug d'un régime politique qui empêche de penser à trop haute voix font peser sur la ville une ambiance de morosité passive. Chacun se remémore l'époque où "on balayait devant nos portes, où la ville était propre", incapable de se tirer de l'individualisme et du je m'en-foutisme décrié par les uns et les autres. Rares sont ceux qui parviennent à entretenir leur envie de projets, d'idées et d'idéaux collectifs. Désertée par

“Avec un ami, on se disait que si on déterrait les morts, on apprendrait beaucoup de secrets.”

ALI MOHAMED NOBATAINE

les étrangers comme par ses forces vives, Mutsamudu semble tourner à vide et ne plus rien attendre. Encore moins espérer. "Mutsamudu n'est plus ce qu'elle était", résume Amir Said Jaffar, exilé à Moroni depuis la crise de 1997. "C'était une ville très ambiante, pleine de convivialité. Maintenant, on y ressent un grand étouffement dont le séparatisme a été un élément moteur. Il a accéléré le mouvement des départs. Avant on était très sédentaires, on ne quittait pas Mutsamudu comme ça. Aujourd'hui, il ne reste sur place que les gens qui n'ont pas les moyens de se déplacer."

"TOUS CEUX QUI ONT LES MOYENS se sont sauvés", renchérit Boss, artiste et peintre en bâtiment. "Tout le monde pense à ça. Les Mutsamudiens ne s'entraident plus. A part dans le sport, il n'y a plus aucune des associations qui s'occupaient de la propreté, qui faisaient du théâtre... maintenant, c'est politique, politique. Il n'y a pas de distraction. Les jeunes n'ont rien. Même pas une bibliothèque." Responsable de Radio Dzialandze, l'une des rares structures associatives en activité, et membre de l'organi-

sation du Médina Festival, Ali Mohamed Nobataine constate que "les foyers sont vides. Pratiquement toutes les associations qui mettaient Mutsamudu à l'avant-garde en matière culturelle ont disparu. On dirait que maintenant les gens s'en foutent. C'est difficile de les mobiliser. Les gens voyagent mais ici, on a tendance à entendre toujours les mêmes choses. Il n'y a pas de sursaut. Mutsamudu se replie. Elle est en état de latence."

POURTANT, DERRIÈRE ses façades moisies, ses places envahies de chômeurs fatalistes et ses détritus, Mutsa garde son air mystérieux de celle à qui on ne l'a fait pas, de ville jalouse de ses secrets de famille, où l'étranger se sentira toujours un peu perdu. Est-ce la raison pour laquelle l'idée selon laquelle la capitale anjouanaise n'accepte pas les Comoriens des autres îles est si tenace à Moroni ? "C'est faux", tranche Amir Said Jaffar. "Il y avait autrefois des fonctionnaires grand-comoriens à Anjouan. Bien sûr, le séparatisme a répandu l'idée que le Grand-comorien était la source de tous les maux anjouanais. Mais Mutsamudu a toujours aimé les étrangers. Ceux qui disent ça n'y sont jamais allés." Amir reconnaît pourtant la tendance de la ville à se replier sur elle-même : "Il y a un côté un peu mystère parce qu'elle a toujours voulu garder son terroir à elle seule, qu'il n'y ait pas de pénétration extérieure. C'est ce qui a fait sa force. Il y avait une peur de l'Autre, la peur que l'étranger ne vienne perturber les bonnes mœurs. Mutsamudu c'était trois, quatre grandes familles qui ne se mélangeaient pas. Même entre grandes familles reconnues, les mariages n'étaient pas toujours faciles." Ali Mohamed Nobataine le dit autrement : "Avec un ami on se disait toujours que si on déterrait les morts, on apprendrait beaucoup de secrets !" La vie autarcique, socialement parlant, de ces descendants de migrants arabes, les femmes l'ont jusqu'à la seconde moitié du XX^{ème} siècle vécue de façon extrême, cloîtrées quelles étaient dans leurs demeures, leurs furtives sil-

PATRIMOINE

Une demande d'inscription de la vieille ville de Mutsamudu au patrimoine mondial est en cours auprès de l'Unesco. Extraits du dossier.

"L'originalité des constructions tient d'une part à leur architecture (aspect extérieur dépouillé, décorations intérieures arabisantes typiques) ainsi qu'à leurs techniques constructives spécifiques (maçonnerie de blocs de lave hourdée de chaux à base de corail). Tous ces éléments témoignent d'un développement artistique ayant subi de nombreuses influences étrangères, mais, au final, typiquement insulaire. (...) Les caractéristiques urbanistiques (...) de la vieille ville de Msamoudou (...) sont à rapprocher de celles de nombreuses médinas du monde musulman. Néanmoins, le type de construction employé décrit plus haut est typique des techniques swahilies de l'Afrique de l'est et des îles volcaniques de la sous région. Historiquement, les Comores n'ont jamais fait partie d'un vaste empire ou d'un royaume structuré. Le pouvoir politique est resté entre les mains de petits sultanats dont la zone d'influence est à l'échelle de l'archipel. De même, l'escale que constituait Msamoudou pour les navires y faisant relâche est à l'échelle des ressources qu'elle pouvait leur apporter. On ne trouvera donc pas sur le site de Mutsamudu de bâtiments particulièrement imposants, représentatifs d'un pouvoir politique fort ou d'une activité commerciale importante." "De par l'affaiblissement progressif du commerce maritime au cours du Xxe siècle, la ville de Msamoudou a vu son activité économique diminuer et partant, le dynamisme urbain et le taux de renouvellement de ses constructions aussi. On peut donc estimer qu'il y a eu un "gel" de la vieille ville et que la topographie des lieux et la typologie des constructions ont peu évolué depuis sa fondation. La vieille ville de Msamoudou est donc un authentique témoignage de l'organisation urbaine prévalant dans l'archipel des Comores il y a trois siècles, même si on assiste à une dégradation récente de cet environnement."

houettes voilées dans les ruelles ou postées aux fenêtres entretenant le mythe de la ville auprès des voyageurs. "Les femmes vivaient enfermées, elles ne savaient rien", se souvient Chamsia Adinane, une habitante de la médina. "Elles se consacraient au ménage. Quand j'étais jeune je ne savais même pas qu'il existait des villes comme Domoni, Moya, Sima, Koni... nous avions des gens qui vivaient à la maison, qui n'ont jamais rien su de tout ça jusqu'à leur mort ! Quand on voulait aller dans une autre maison, on sortait à 5 heures du matin et on ne rentrait que le soir. C'est à partir de 1975, avec Ali Soilihi, que c'est devenu plus intéressant. Il a obligé les femmes à sortir pour se cultiver. Nous, on n'a pas eu la chance de se cultiver, à cause de notre père. On restait à la maison pour s'occuper du mari."

Ouverte sur le monde grâce à son port, Mutsamudu n'a durant longtemps pas ressenti le besoin de s'intéresser de près au reste de l'île. "Après Abdallah 1er [3], on a fortifié la ville et tous les gens influents sont venus l'habiter", explique Said Ahmed Charif. La vie en cercle fermé s'est poursuivie jusqu'à l'indépendance. "Dans les années 70, les deux grandes équipes de foot de la ville étaient constituées exclusivement de ressortissants de Mutsamudu", rappelle Amir Said Jaffar avant de préciser : "Tout ça, c'est fini. Les jeunes aujourd'hui s'en fichent complètement."

CETTE HISTOIRE PARTICULIÈRE, cette familiarité installée entre gens habitués à vivre entre eux, expliquent sans doute que certains réagissent comme si leur intimité était violée par l'exode rural massif. "Quand tu fais un mariage maintenant, c'est vraiment populaire", remarque Mazamba Inzoudiny, un ingénieur installé dans la périphérie. "Avant, il y avait des choses spécifiques qu'on ne partageait pas avec d'autres personnes. C'était une sorte de contrat que chacun avait envie de faire. Tu ne pouvais pas te marier avec une femme si elle n'était pas noble comme toi. Avoir une fille vierge, c'était quelque chose de grandiose. C'est révolu, mais on regrette la perte de ce prestige. Et puis, on s'entraidait. Auparavant, dans la médina, tu ne pouvais pas manger sans savoir que ton voisin mangeait aussi." Les rendez-vous en fin d'après-midi sur les toits de la ville, le meilleur endroit pour faire voler les cerfs-volants et alpaguer l'ami vivant à quelques rues, nourrissent les souvenirs des nostalgiques...

DU PORT DE MUTSAMUDU désormais débarquent des dizaines de containers, mais peu de ces étrangers qui apportaient un bol d'air aux citadins friands d'exotisme. Aujourd'hui, la ville a du sang neuf, mais manque d'oxygène. "J'ai compris que s'il n'y a pas d'étrangers, rien ne pourra marcher", confie Boss. "C'est par les contacts entre les différentes races qu'on apprend des choses. Là, on échange avec qui ?"

LISA GIACHINO

(1) Pendant la crise séparatiste, la médina était sommée ainsi car l'armée comorienne ne pouvait y trouver les rebelles ni entrer dans ses dédales sans risquer d'être piégée.
(2) Prince Said Ibrahim, l'une des principales figures politiques de la fin de la période coloniale.
(3) Sultan à la fin du XVIII^{ème} siècle.

Ci-dessous, rencontre entre administrateurs coloniaux et femmes en chiromani. (archives)



CNDRS Moroni

Du commerce maritime au made in Dubaï

Mutsamudu doit son rayonnement passé à son économie florissante. Aujourd'hui, des milliers de petits commerçants l'inondent de produits invendables.

UN PORT, des boutiques et des pousse-pousse, nouveaux forçats parcourant la ville avec leur brouettes bricolées. Ainsi pourrait se résumer la vie économique de Mutsamudu qui repose entièrement, comme à ses débuts, sur le commerce. "Ayant assis sa splendeur et sa prospérité sur l'échange commercial des épices, du sucre et d'esclaves" (1), c'est ainsi qu'elle a pu confisquer à Domoni son rôle de capitale. "A partir du XVIII^{ème} siècle, Mutsamudu était très fréquentée par les navires [dont les pirates, lire notre dossier, ndlr]", indique Bourhane Abderemane, directeur du Centre national de documentation et de recherche scientifique (CNDRS) de Ndzuani. "C'est ce qui a donné des ailes à son gouverneur, qui a pu affronter le sultan de Domoni." Après l'assassinat de l'un de ses proches, un jeune homme qui vivait à Mutsamudu et vendait des Anjouanais aux négriers, le sultan de Domoni cherche à punir les dirigeants de la ville. "Mais le gouverneur était plus riche que le sultan. Très puissant en armement et en finances, il l'a battu et est devenu sultan sous le nom d'Abdallah 1^{er}. Mutsa était riche et l'est restée par rapport à Domoni."

Plus récente que les autres cités -"ce n'est que vers 1482 que sa construction a été amorcée par les Arabes, deux siècles après Wani et Domoni"- Mutsamudu va connaître un développement socio-économique beaucoup plus rapide. Au XVIII^{ème} siècle, elle est donc devenue "le centre commercial de l'Océan Indien où le droit du port contribuait à la richesse du sultanat", écrit Bourhane dans un document consacré à l'histoire de la ville. "Tous les navires (Compagnie des Indes orientales, etc...) en provenance du Cap de Bonne Espérance faisant route sur l'Inde par voie du Canal du Mozambique relâchent à Mutsamudu." "La salubrité du mouillage, l'abondance des produits et la salubrité du climat ne pouvaient que justifier ce choix", note l'historien Jean Martin (2). "Les sultans recevaient des présents ainsi que certains nobles de haut rang", poursuit Bourhane. (...) Les paiements se faisaient en piastres et aussi en thaler de Marie-Thérèse (3), mais le troc n'avait pas disparu (la poudre et les armes à feu, le papier blanc, etc, pouvaient encore être échangés contre des poulets, des fruits et des légumes)." Les commerçants de Mutsamudu se déplaçaient dans la région et au-delà. "Grands navigateurs, [ils] allaient jusqu'aux rives du Gange sur des gourables qui pouvaient jaugeer jusqu'à 60 tonnes (...) De Madagascar et d'Afrique orientale, les marchands anjouanais rapportaient essentiellement des piastres après avoir vendu leurs marchandises, surtout les cauris (premier article à

l'exportation), de l'or que les orfèvres mutsamudiens raffineront et des esclaves pour les revendre au prix de 25 thalers par tête. Beaucoup de jeunes filles esclaves, destinées aux harems, étaient dirigées sur l'Arabie et le Golf Persique. Les forgerons ramassaient tous les débris ferreux abandonnés par les navires pour les transformer en armes blanches (épées "mpanga", flèches "ntsontso", sagaies "fumo" etc)." Les historiens pensent que le sultan exerçait de fait un monopole sur le commerce.

L'ARRIVÉE DES COLONS européens verra l'essor de l'économie de plantation et des produits de rente, dont l'exportation passera aux mains, à la fin de la période coloniale et après l'indépendance, d'une poignée de commerçants issus de l'aristocratie locale et de familles indiennes, qui détiendront aussi l'importation des produits alimentaires et manufacturés. "Au départ c'est les Indiens qui avaient le commerce" se souvient Youssouf Mohamed, dit "Sakine", qui a vendu du tissu au kilo à partir des années 60. "Quand on était colonisés, on n'avait pas le droit d'aller à l'étranger commander des marchandises, on pouvait seulement importer de France. J'avais loué toute une ruelle dans la médina. Mais c'est seulement dans les années 90 que les tout petits commerces en bas des ruelles sont apparus."

"Au départ le commerce était ciblé sur les denrées", indique Bourhane. "Le vestimentaire

“On a une fuite de capitaux vers Dubaï et dans les magasins, on trouve des milliers de produits chimiques, dont certains périmés.”

BOURHANE ABDEREMANE, HISTORIEN

venait d'Inde et des pays arabes. Ce n'est que vers 1970 que des commerçants ont essayé de se spécialiser dans le textile." La fin du régime Soilihi marquera un tournant dans les importations. "Après la révolution, il y a eu un changement total de la mentalité comorienne qui progressivement s'oriente vers l'occidentalisation." Tous les petits commerçants se ravitaillent en tomates en boîte, huile et chiromani chez un ou deux importateurs. "Sous Abdallah, le commerce était réservé aux amis du président", rapportent des cadres de la Chambre de commerce de Ndzuani. "C'était un secteur bien fermé." La dernière décennie va connaître trois bouleversements majeurs. D'abord, la chute des prix des produits de rente liée au contexte mondial. "C'est tout le socle économique qui est touché", note Bourhane. Ensuite, la "démocratisation"

internationale des Comores, ndlr]. Vous imaginez un villageois aller à la Bic demander un prêt ?! Grâce aux Meck et aux Sanduk, beaucoup de gens se sont lancés dans le commerce informel." Enfin, l'émergence de Dubaï comme lieu principal d'approvisionnement a révolutionné le secteur en permettant à des centaines de commerçants débutants de faire eux-même le voyage pour remplir leur container. "On doit être une quinzaine ou une vingtaine à partir chaque mois", estime Mohamed El Bakri, le trésorier d'Ankiba, l'organisation patronale de l'île.

Conséquence néfaste : Mutsamudu n'exporte plus et croule sous des importations impossibles à absorber par le maigre pouvoir d'achat. La médina ouvre les yeux le matin sur une ribambelle de boutiques minuscules et iden-

tiques, et s'endort tôt dans l'après-midi, les volets métalliques déjà cadenassés faute de clients. "Tout le monde s'est rendu compte qu'il n'y a pas d'autre issue que le commerce. On a une fuite de capitaux vers Dubaï et dans les magasins, on trouve des milliers de tissus et de produits chimiques, dont certains sont périmés et se trouvent toujours sur les étagères", alerte Bourhane. "Ces tonnes de produits, c'est une bombe à retardement sur le plan sanitaire." "Les commerçants n'avantagent pas la ville ni les artisans", accuse aussi le peintre Boss. "Ils amènent plutôt des ordures. Ils achètent tout à Dubaï, rien ici, et nous on achète chez eux. Mais où on va trouver l'argent s'il ne circule plus ?" Même constat à la Chambre de commerce : "Nous nous appauvrissons nous-mêmes. Les gens n'achètent aucun outil de production, que des produits destinés à la revente, qui en arrivant ici sont parfois déjà pourris ou périmés ! Ils achètent tous la même chose, des biscuits, du savon... Ils partent avec de l'argent, reviennent avec des produits qui n'ont pas de valeur et ne se rendent pas compte qu'ils affectent l'économie de l'île et dégradent encore son environnement."

Aujourd'hui, la rivière de Mutsamudu, dont la "salubrité" rafraîchissait autrefois l'équipage des navires de passage, est asphyxiée de déchets et d'emballages made in Dubaï...

Ci-dessus, un pousse-pousse rentre à vide après une course dans la médina.

Notes

- (1) Extrait de la demande de classement par l'Unesco au patrimoine mondial de la vieille ville de Mutsamudu
(2) J. Martin, Comores, quatre îles..., L'Harmattan, 1983
(3) Pièce d'Autriche utilisée sur la côte orientale et la Corne d'Afrique (d'après Bourhane)

LG

affaire Mohamed Aly

A qui profite le crime ?

Accusé de “trafic d’influence passif”, le directeur financier du Conseil général de Maore, détenu à la maison d’arrêt depuis le 15 février, semble avoir été piégé. Par qui ? Dans quel contexte ? Dans quel but ?

LES TERMES

de la lettre écrite depuis sa cellule de la maison d'arrêt de Majicavo par Mohamed Aly, le 27 février, à l'adresse des membres de son comité de soutien, résonnent encore dans l'enceinte du Conseil général. Et le lot d'interrogations qui va avec. Qu'a-t-il voulu dire en écrivant : "Si j'ai commis une faute, que le droit s'applique, et rien que le droit" ? Qu'espère-t-il en demandant à ce qu'on arrête "tout acte tendant à faire pression sur la justice pour [le] libérer" ? A qui était destinée cette phrase qui, plus encore que les autres, questionne : "J'ai beaucoup souffert de cette affaire, d'un ami qui m'a trahi" ? Qui est cet ami ? Au Conseil général comme dans les colonnes de la presse écrite, que l'on soit "bien informé" ou non, dans le secret des dieux -en l'occurrence le Parquet- ou pas, tout le monde en est réduit à échafauder des hypothèses, certaines plus crédibles que d'autres, tant le scénario paraît sinieux. Même les plus proches de Mohamed Aly avouent ne plus savoir que penser. Et s'il avait effectivement craqué ? Et si cet homme intègre parmi les intègres, dixit nombre de ses collaborateurs du privé comme du public, ne l'était pas vraiment ?

Depuis son déclenchement mardi 13 février 2007, l'affaire Mohamed Aly n'a donné aucune réponse. A-t-il accepté une enveloppe pleine d'argent ? Si oui, avait-il conscience de ce qu'elle renfermait ? Pourquoi s'est-il rendu sur les lieux "du crime" ? A ces questions, seule la justice semble pour l'heure capable de répondre. Mais il en est une autre plus intéressante, qui concerne l'ensemble des décideurs de Maore -et, de fait, les citoyens-, et à laquelle personne n'a pour l'heure tenté de répondre : à qui profite le crime ? Quand on montre du doigt la lune à un idiot, il regarde le doigt, dit le dicton. Dans cette histoire, Mohamed Aly est la lune. Et si l'on s'accorde à dire que le doigt est celui de la justice, il est permis de se demander à quel bras appartient le doigt...

MARDI 13 FÉVRIER. Mohamed Aly, directeur général administratif (DGA) en charge du Développement au Conseil général de Maore, en poste depuis bientôt un an, est placé en garde à vue. Il y restera 48 heures, avant d'être placé en détention provisoire à la maison d'arrêt de Majicavo. Lors du bouclage de cette édition -

lundi 5 mars-, il y était toujours, après que la Chambre d'instruction ait refusé la demande de ses avocats de lui accorder la liberté, le 27 février, sans motiver publiquement sa décision. Mohamed Aly est accusé de "trafic d'influence passif", un délit qui consiste à recevoir des dons (argent ou biens) afin de favoriser les intérêts d'une personne physique ou morale auprès des pouvoirs publics. La peine pour une telle infraction peut aller jusqu'à 10 ans de prison et 150.000 euros d'amende -il peut y avoir d'autres peines comme l'interdiction des droits civiques ou l'interdiction d'exercer une fonction publique... Selon un membre du Parquet qui a suivi l'affaire, Mohamed Aly aurait été pris *"la main dans le sac"*. *"Il aurait demandé de l'argent en liquide à un porteur de projet pour faire avancer le dossier plus vite"*, nous indique-t-on. Sur les conditions de l'arrestation, ce membre du Parquet avoue maladroitement *"s'en tenir aux rumeurs"*. On n'en saura pas plus.

Le porteur du projet est Jean L'Huillier, directeur de la société Mayotte Déménagement. Le projet est la construction d'un parc d'attraction qui s'appellerait "Bao parc", à Hamaha, cette zone très

convoitée située à quelques encablures de Mamoudzou, sur le site actuel de la décharge publique qui devrait déménager autour de 2008-2009. Jean L'Huillier n'est pas le seul à s'intéresser à cette vaste zone idéalement située, face à la "nouvelle ville" des Hauts-Vallons et au centre commercial Score. Des promoteurs immobiliers et des opérateurs hôteliers y auraient des projets ; un lycée y est également prévu.

SELON UN COLLABORATEUR de Mohamed Aly, Jean L'Huillier serait venu à plusieurs reprises le rencontrer au Conseil général, afin d'évoquer ce projet. Une fois au moins, il était accompagné du directeur du comité du tourisme, Georges Mecs. Jean L'Huillier espérait obtenir une subvention de la part de la collectivité, à hauteur selon une source issue des services de Mohamed Aly de 1 million d'euros (492 millions fc) -pour un projet estimé selon cette même personne à plus de 5 millions.

C'est dans ce cadre, assure la rumeur -invérifiée-, que Mohamed Aly se serait rendu sur le lieu de travail de Jean L'Huillier, au siège de Mayotte Déménagement situé dans la zone Nel, ce 13 février. Un informateur au sein du Parquet affirme que Mohamed Aly aurait auparavant demandé à M. L'Huillier un cachet pour pousser le projet. Ce jour-là, le DGA devait récupérer le cachet. Mais entre temps, l'entrepreneur aurait prévenu la préfecture, où il possède de solides amitiés, qui aurait elle-même informé la justice. Toujours selon cette source judiciaire, un guet-apens aurait été décidé : lorsque M. L'Huillier a reçu M. Aly, l'endroit aurait été truffé de caméras et de micros. Un entrepreneur haut placé qui se refuse à croire en la culpabilité d'un homme qu'il côtoie depuis des années, s'est laissé dire que *"l'enregistrement de leur rencontre ne prête pas à confusion"*. Mohamed Aly aurait pris l'enveloppe dans laquelle se trouvait -toujours selon la rumeur- la somme de 5.000 euros. C'est au moment de s'en aller qu'il aurait été arrêté. Un des défenseurs de l'accusé affirme pour sa part que lors de la remise de l'enveloppe, M.Aly se serait étonné d'une telle pratique. *"Il n'était pas question d'enveloppe"*, aurait-il dit.

S'IL N'EST PAS QUESTION de se substituer à l'instruction diligentée par la justice -on se gardera bien, contrairement à d'autres journaux, de se prononcer sur ce pan de l'affaire-, on peut se poser, comme l'ont fait les membres du comité de soutien deux semaines durant en organisant des assemblées générales au sein de l'hémicycle (lire par ailleurs), un certain nombre de questions. Car le coup de filet ressemble à s'y méprendre à un traquenard. C'est d'ailleurs ce que dénoncent les avocats de M. Aly, pour qui ce genre de méthode est inacceptable *"dans un pays démocratique"*, et qui estiment que *"la justice a outrepassé ses droits."*

La première concerne la somme. *"5.000 euros, qu'est-ce que c'est ?"* se demande un proche de l'accusé. *"Chaque mois, avec son salaire, il gagne plus."* *"Et puis"*, fait savoir un autre, *"demander 5.000 euros quand il s'agit d'un projet de 5 millions [soit 0,1% du*

●●●

Ci-dessous, maîtres Aly et Thani, avocats de Mohamed Aly, devant le tribunal de Mamoudzou, le 27 février. Ils viennent d'apprendre le refus de libérer leur client.



Conseil général : les dessous de la décentralisation

L’affaire Mohamed Aly a révélé les innombrables conflits qui minent l’administration territoriale.

●●● total, ndlr], *il faut être totalement idiot !*" Or idiot, Mohamed Aly ne l'est pas. Tout le monde ou presque en convient. Avant de diriger le pôle financier de la collectivité -en poste depuis bientôt une année, il est mis à disposition du CG par l'Iedom avec lequel il est en contrat pour une durée de trois ans-, M. Aly avait travaillé à l'Institut d'émission d'outremer (Iedom), l'antenne de la Banque de France en outremer. Il avait également dirigé la banque Sofider, une structure émanant de l'Agence française de développement (AFD), dont le but était de financer les investissements structurels. M. Aly jouit non seulement d'un des curriculum vitae les plus impressionnants des cadres mahorais, mais il est en outre affublé d'une réputation parfaite. Patrons du secteur privé, anciens ou nouveaux collaborateurs, administrateurs : personne ne prête à M. Aly des visées malhonnêtes. *"Quand il était à l'Iedom, il brassait des millions et des millions d'euros chaque jour. Là-bas, parfois, il peut y avoir jusqu'à 500 millions d'euros. Pourquoi irait-il se faire corrompre pour 5.000 euros ?"* s'interroge un ancien membre de l'Iedom, qui assure que les agents de cette institution -très bien gardée- ont un contact physique avec les billets.

LA DEUXIÈME INTERROGATION quant à ce larcin concerne la personnalité de Jean L'Huillier. Quelques jours seulement après le début de l'affaire, il se trouvait au cocktail organisé par le préfet Jean-Paul Kihl à l'occasion de son départ. Mais J. L'Huillier, nous l'avons dit, possède de solides amitiés au sein de l'administration, issues de relations tissées dans d'autres territoires d'outre-mer, notamment la Réunion. Ce soir-là, l'entrepreneur raconte à qui veut l'entendre son histoire -la même que la version émanant de la justice. Un témoin nous a affirmé qu'il s'était alors fait passer pour un honnête homme scandalisé par la proposition de M. Aly. *"Immédiatement je me suis rendu à la préfecture pour le dénoncer"*. En tant qu'ancien de l'armée -les propos sont de lui -, il était de son devoir d'agir ainsi.

Sûr de sa capacité à convaincre, il ne doute de rien. Aux dires de ceux qui l'ont côtoyé, Jean L'Huillier *"est capable de vendre tout et n'importe quoi"*. Un de ses anciens directeurs avoue être fasciné par *"sa capacité à bien parler, à flagorner, à caresser dans le sens du poil"*. Leonis Cuvellier, patron de la boîte de déménagement DLD située à la Réunion dans laquelle a travaillé J. L'Huillier, confirme son côté *"bonimenteur"* : *"C'est un beau parleur, il vend du vent..."* Nous-même avons eu à expérimenter son aisance orale. Joint par téléphone avant qu'il ne quitte le territoire -puis qu'il revienne, lire plus loin-, il nous a fait le coup du : *"Je vous remercie de votre appel et de la simplicité avec laquelle vous m'avez abordé. Sachez que si j'ai à parler, vous serez le premier à en être informé"*. Et un journaliste dans la poche, un ! Deux jours après, il quittait l'île... Séducteur, *"un brin mythomane"*, il sait aussi *"se mettre en valeur, quitte à raconter des histoires"*, affirme un ancien proche collaborateur. Ainsi clame-t-il haut et fort qu'il est un ancien soldat de l'armée française : il n'y a consacré que cinq années de sa vie.

DANS LES FAITS, Jean L'Huillier est loin d'être cet honnête homme pour lequel il se fait passer. Leonis Cuvellier est bien placé pour le savoir : *"En 1997, il travaillait pour moi. Je l'ai envoyé à Mayotte pour ouvrir une agence de DLD qui allait s'appeler DLD Mayotte Déménagement. Au bout de six mois, en janvier 1998, il avait créé sa propre boîte, avait détourné ma clientèle, le nom de mon entreprise [devenue Mayotte Déménagement, ndlr], les chèques de mes clients, puisqu'il leur avait demandé de signer au nom de Mayotte Déménagement seulement. Il a aussi utilisé mon matériel pour se lancer, ainsi que les coordonnées de ma société. Puis il a démissionné."* Depuis, M. Cuvellier a gagné plusieurs procès face à M. L'Huillier et s'est fait rembourser environ 30.000 euros. Après un autre procès, il a toutefois dû déboursier 11.000 euros, condamné par le Tribunal administratif de Mamoudzou à lui

QUE SE passe-t-il au Conseil général de Maore ? L'affaire Mohamed Aly a permis de mettre à jour des agissements et des tensions jusqu'à présents restés dans l'ordre du privé. Depuis, les langues se délient. La première salve remonte à la fin du mois de janvier. La presse révèle alors le passé sulfureux d'Alain Corona, directeur général adjoint (DGA) en charge de l'Aménagement, des infrastructures et de l'environnement, un département des plus sensibles. Certains l'accusent à demi mot de bénéficier de sa fonction pour toucher des pots-de-vin, sans toutefois avancer aucune preuve. Ces informations sont le fruit d'un climat devenu invivable au fil des mois, lui-même conséquence d'un espoir déçu chez les cadres mahorais. *"Pour comprendre ce qu'il se passe, il faut remonter à 2004"*, nous indique l'un d'eux, chef de service, qui a tenu à conserver l'anonymat afin de *"préserver"* ses collaborateurs. *"A cette date, les services sont décentralisés. L'exécutif revient au Conseil général. Les élus et les cadres sont alors convaincus qu'ils vont avoir enfin des responsabilités, qu'ils pourront prendre en charge l'avenir de leur île. Mais rapidement, ils se sont aperçus que les choses ne seraient pas si simples car ils n'avaient pas anticipé un paramètre essentiel : avec l'intégration des agents dans la fonction publique territoriale, la reconnaissance des compétences ne se faisait pas automatiquement. Il était donc difficile d'embaucher aux postes à responsabilité des Mahorais qui n'avaient pas les compétences."* Lorsque l'ancien Directeur général des services (DGS), Samuel Fournier, s'en va, c'est donc un nouveau métropolitain, Jean-Pierre Rousselle, qui débarque en provenance du Conseil général de l'Ardèche. L'architecture décidée alors par le cabinet du président prévoyait, selon un membre de ce cabinet, cinq départements (Action sociale, Affaires économiques, Services à la population, Aménagement du territoire et Moyens généraux), donc cinq DGA, qui tous devaient être mahorais. Mais à son arrivée, Jean-Pierre Rousselle chamboule tout : il prend sous sa coupe le Service départemental d'incendie et de secours, à l'origine chapoté par le président et réclame une sixième direction (Vie institutionnelle et partenariats), que notre informateur juge superflue. Surtout, il place trois DGA métropolitains : Dominique Mercier-Lachapelle, Alain Corona, et Hélène Suchet, qui hérite

verser ses salaires... *"Mais il se les était payés avec mon propre argent. Il payait des employés en liquide aussi"*, affirme M.Cuvellier. Il dit avoir perdu dans l'affaire 1,5 millions de francs (230.000 euros). Les déboires de Jean L'Huillier dans le déménagement ne sont pas nouveaux. En France déjà, il avait eu des problèmes lorsqu'il travaillait chez Biard, en Bretagne. D'autres personnes ont eu à affronter M. L'Huillier à Maore. En 2004, une soixantaine d'enseignants -plus une dizaine d'autres nouveaux arrivants- font acheminer leurs affaires personnelles par la société Satellite International, en accord avec TEM à Maore. Mais celle-ci perd entre temps son statut de transitaire et Mayotte Déménagement récupère le bébé. L'entreprise sort les affaires du port, histoire de mettre devant le fait accompli les clients, et propose un nouveau tarif, plus élevé que celui négocié auparavant. *"Il nous a dit : "Si vous voulez vos affaires, je vous rends les 1.200 euros que vous avez payé à TEM, et vous me donnez 1.800 euros". On ne pouvait rien faire. Il nous a forcés à accepter ses conditions, vu qu'il avait nos affaires"*, dit un de ces enseignants. Sensibilisé à la question, le vice-recteur d'alors, M.Couturaud, pousse les enseignants à accepter. *"Je me suis rendu compte par la suite qu'ils étaient en relation"*, souligne l'enseignant. C'est d'ailleurs Mayotte Déménagement qui a déménagé le vice-

rectorat lorsque le nouveau bâtiment a été construit. Rien de surprenant : Mayotte Déménagement s'occupe de toutes les administrations ou presque, ne laissant que quelques miettes à la concurrence (AGS et Demeco). *"Il a toutes les administrations"*, se plaint justement un de ses concurrents. La DTEFP récemment avec la préfecture il y a quelques années. Les Services fiscaux, le Tribunal... *"Pour la préfecture, j'avais proposé un devis 3.500 euros moins cher que lui...Il a été pris. Pour le Tribunal, j'avais monté un dossier de 12 pages, lui a rendu une simple feuille. Il a eu le déménagement..."* C'est que Jean L'Huillier sait se faire les amis qu'il faut. On le dit très proche de certains magistrats et procureurs ; il dîne régulièrement avec des haut-fonctionnaires ; il serait également ami avec certains hommes politiques bien placés à Maore puisqu'appartenant à l'UMP. Lors de son procès pour avoir tiré sur le bâtiment de Demeco zone Nel (lire plus loin), il avouera avoir passé la soirée avec des administrateurs. Son amitié avec un haut responsable de la préfecture, ancien colonel de l'armée française passé notamment par la Nouvelle-

du nouveau département. Ce département semble être la clé de voûte du "système Rousselle". Le DGS y embauche sa femme (en charge de la décentralisation et de l'évolution statutaire, poste clé), ainsi que des membres de sa famille, qui tous se retrouvent au second étage du CG. Il fait venir des personnes dont nombre d'agents doutent aujourd'hui des compétences, et même des diplômes. M. Corona, recruté par défaut (un autre prétendant avait été choisi, mais il a refusé le poste) est de ceux-là. M. Rousselle (1) pousse en outre certains agents de la collectivité à passer directement par lui sur certains dossiers, sans contacter le cabinet du président. *"Il s'occupe de questions politiques"*, dit un proche de Oili. *"Un cabinet bis"* se met en place, selon ses termes, organisé autour de Mme Rousselle, dont les compétences sont unanimement reconnues. Il est d'ailleurs curieux de noter que la proposition de nouvel organigramme a été réalisée depuis l'ordonateur d'un agent dont le service (Europe) n'est pas vraiment habilité à ce genre de tâche.

CETTE RECOMPOSITION s'accompagne rapidement de décisions très mal interprétées au sein de l'administration. Antua Abdourahamane, figure emblématique des cadres mahorais, considérée comme très professionnelle, qui avait assuré la transition entre S. Fournier et JP. Rousselle, est mise au placard avec une direction (Moyens généraux) vidée de son sens. *"Dès le début, ils sont entrés en conflit sur une opposition de vision des choses. Elle s'opposait à la restructuration voulue par Mme Rousselle"*, nous indique notre chef de service. Sitti Maoulida, directrice du STM (Service de transports maritimes), qualifiée d'*"incapable"*, se voit retirer la délégation de signature, de même qu'Ismaël Kordjee, directeur du Service culturel. Ce dernier, dans une lettre ouverte publiée le mois dernier dans ces mêmes colonnes, dénonce le *"mépris"* dont sont l'objet les Mahorais et la tactique de M. Rousselle, qui vise à écarter *"les plus compétents d'entre nous"*. Même Ibrahim Aboubacar, le symbole de la réussite mahoraise dans l'administration, se voit obligé de quitter son poste à la Direction du Port et de rejoindre la Chambre de commerce et d'industrie. De fait, *"une situation de conflit est née"*, indique notre chef de service. Elle était passée sous silence lorsque le commandant Mugnier, responsable du Service d'incendie et de secours, avait fait l'objet de plaintes de la part de ses

subordonnés, mais avait été activement soutenu par le président et le DGS. Elle a éclaté avec l'affaire Corona. Ce dernier possède un lourd passé. Dans toutes les institutions qu'il a fréquentées, il est parti fâché avec une partie du personnel. Sa dernière expérience à la Communauté de communes de la vallée de l'Oise n'a duré qu'un an. *"Il a du démissionné car ça se passait très mal avec le personnel"*, affirme un journaliste local. Des syndicats l'ont accusé de harcèlement moral. Plus grave : des membres de la Communauté de communes, MM. Doucy et Martin, l'accusent d'abus de biens sociaux. D'après nos informations, ils ont déposé une plainte devant la justice et attendent une enquête judiciaire. M. Doucy a également saisi la sous-préfecture, la cour des comptes et le tribunal administratif. Il dit avoir les preuves de ce qu'il avance. En attendant, Alain Corona est présumé innocent. Un membre de son département à Maore suspecte Alain Corona de s'être prêté à des actes illicites depuis son arrivée à Maore - sans preuve aucune. *"La DGA Aménagement, c'est le cœur de tout. Les travaux, c'est ici"*, indique-t-il. Sous-entendu : les pots-de-vin aussi. *"Tout doit passer par lui. Il ne laisse rien faire à ses directeurs."* Mais l'homme est précieux, affirme-t-on du côté du cabinet présidentiel : *"Il a de très bons contacts au niveau du ministère de l'Intérieur. Il peut obtenir tout ce qu'il veut."* Lors de cette tourmente vite éteinte, M. Rousselle avait réuni l'ensemble des agents pour leur demander de faire corps autour du DGA Aménagement. Lorsqu'a éclaté l'affaire Aly, il n'a rien fait... *"Comment expliquer qu'en deux semaines d'intervalle, pour un DGA, on fait cause commune, et pour un autre, rien n'est dit. On n'a plus entendu Rousselle depuis ce moment-là !"* s'insurge un membre du comité de soutien à M. Aly. Certains n'hésitent pas à dire que cette arrestation arrange M. Rousselle, qui se sentait menacé ces derniers temps par le président lui-même, dont un proche affirme qu'il commence à en avoir assez de ce mode de fonctionnement. Or M. Aly est celui dont on avance le nom pour succéder, éventuellement, à Jean-Pierre Rousselle... *"Il fallait neutraliser celui qui pouvait prendre sa place"*, affirme notre chef de service.

RC

(1) M. Rousselle n'a pas souhaité répondre à nos questions.

Jean L'Huillier : les procès, son entreprise en cache d'autres, mais jamais il n'est inquiet. Il a des amitiés haut placées...

Ces mêmes amitiés lui ont certainement servi à faire marcher sa boîte de manière quelque peu cavalière. Une source sûre nous affirme que Mayotte Déménagement aurait bénéficié d'une remise de dette de ses cotisations sociales impayées (d'un montant de plusieurs dizaines de milliers d'euros). Malgré cette non-conformité avec ses obligations, l'entreprise n'en a pas moins gagné la majorité des marchés visant le déménagement d'administrations, comme nous l'avons vu plus haut. Ces amitiés lui permettent également de ●●●

décryptage

affaire mohamed aly

●●● truster le marché très juteux des déménagements militaires. "Il les a quasiment tous", affirme un concurrent. "L'année dernière, j'en ai eu un ou deux. C'est parce qu'il est bien avec la hiérarchie de l'armée."

EN OUTRE, MAYOTTE DÉMÉNAGEMENT sert d'écran, en quelque sorte, à d'autres sociétés. Ce en toute impunité. La société de déménagement Archipel, située en Petite Terre -et qui s'occupe des déménagements militaires-, utilise les employés de Mayotte Déménagement. La société Transports Posthumes de Mayotte (transport de corps), marché également très juteux, emploie également les salariés de Mayotte Déménagement. En toute discrétion. Un ancien agent de Mayotte Déménagement affirme ainsi avoir régulièrement changé de tee-shirt. "Un jour, on travaillait pour Mayotte Déménagement, un autre pour les corps morts, puis pour Archipel. Mais sur notre fiche de

Son dernier fait d'arme remonte à la nuit du 23 au 24 février. Cette nuit-là, vers 3 heures du matin, Jean L'Huillier se rend à la zone Nel, sort son Magnum 357 -les armes sont normalement prohibées sur l'île, mais un ancien ami à lui dit qu'il en possède quelques unes chez lui- et tire une balle sur la porte de Demeco, un concurrent dont le directeur n'est autre que son ancien directeur, qui en sait beaucoup sur lui... Intimidation ? Le lendemain, J. L'Huillier est parti avec sa famille en Tanzanie. De retour une semaine après, il est arrêté, gardé à vue et jugé, lundi 5 mars : il avoue avoir tiré et explique son geste par un drame familial récent, la consommation d'alcool avec des administrateurs... et les retombées de l'affaire Mohamed Aly. Le Tribunal de première instance le condamne à un mois de prison ferme et un mois avec sursis. Djamel Sana, le directeur de Demeco, avait déjà eu des démêlés avec lui : "On est en procès car il estime que je n'ai pas le droit de lui faire concurrence." Et de rappeler, histoire de montrer un peu plus à quels niveaux se situent les amitiés de Jean L'Huillier, que "lorsque j'ai créé ma boîte après avoir démissionné de Mayotte Déménagement, j'ai été contrôlé fiscalement et socialement dès le premier mois. Ce doit être une première dans l'histoire de Mayotte !"

DANS CE CONTEXTE, le délit de corruption attribué à Mohamed Aly prend une autre envergure. L'image du gentil patron choqué par une proposition indécente prend un coup dans l'aile -même si, encore une fois, seule la justice dira s'il y a effectivement eu trafic d'influence. Il semble bien cependant que le parc d'attraction ne soit qu'un leurre, et que le guet-apens, si tant est qu'il y ait eu guet-apens, visait un objectif bien plus inavouable... et un marché autrement plus juteux : le port de Longoni.

Avec le second quai bientôt terminé et une activité croissante, le port est l'une des mannes financières les plus prometteuses de l'île. Géré par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), il est toutefois la propriété de la collectivité. Certains opérateurs privés rêvent de le privatiser et d'en retirer les bénéfices. Serge Castel, président de la CCI, est de ceux-là. Mais au Conseil général, on s'y oppose fermement. Mohamed Aly est de ceux-là. Un membre du cabinet de Saïd Omar Oili nous confirme que son chef et M. Aly étaient sur ce sujet "sur la même longueur d'onde". Contrairement à ce qu'a pu affirmer une partie de la presse, les deux hommes s'entendent bien. Le président est notamment reconnaissant quant au travail accompli par M. Aly pour faire adopter le budget prévisionnel 2007 à l'unanimité, alors que les deux années précédentes, il était passé difficilement (une voix de différence en 2005 et 2006).

Jean L'Huillier, proche de MM. Taillefer et Castel, les deux "magnats" de l'économie mahoraise, fait partie de ceux qui lorgnent depuis quelques années sur le port de Longoni. En 2004 déjà, il affirmait à ses employés qu'il récupérerait prochainement le marché de l'acconage, pour l'heure monopolisé par la Smart, société historique tenue par la famille Henry. "En 2004, il nous a réunis et nous a dit que bientôt, il gèrerait la manutention au port. Il semblait sûr de lui", dit un de ses employés, sous anonymat. Il compte également concurrencer la Tansmart (filiale de la Smart) au niveau du transport de conteneurs dans l'île. Il vient ainsi de faire acheminer à Maore quatre camions flambant neufs, et propose depuis des prix bien inférieurs à ceux de la Transmart -notamment une tarification similaire pour un 20m³ et un 40 m³. Dans ce contexte de concurrence active et de guerre des clans (d'un côté la collectivité, de l'autre les patrons wazungu), faut-il voir un signe lorsque la préfecture annonce (mi-février) qu'après avoir contrôlé sur la route les deux roues et les voitures, elle va s'intéresser désormais aux poids lourds -et pourquoi pas au respect des normes ? L'ambition de J. L'Huillier quant à l'acconage n'est pas illégitime. La Smart connaît de nom-

Visées politiciennes ?

L'hypothèse d'un complot à visées politiques, un temps évoquée, semble trop juste pour expliquer l'arrestation de Mohamed Aly. Certes, en touchant Mohamed Aly, on fait d'une pierre deux coups dans la perspective des élections. Non seulement on touche par ricochet le patron d'Aly, Saïd Omar Oili, dont on ne sait toujours pas s'il sera ou non candidat, mais en plus on accable le frère de M.Aly, qui n'est autre qu'Abdoulatifou Aly, candidat du MDM "Force de l'alternance" soutenu par... Marcel Henry, patron de la Smart. Certes, les élections approchent à grands pas, et les observateurs notent que la victoire de Kamardine est loin d'être assurée. Oili et Aly semblent les seuls à même de rivaliser devant les électeurs avec l'actuel député. Dans l'entourage de Mansour Kamardine, qui sait qu'il jouit d'une côte de popularité fluctuante, Abdoulatifou commence à inquiéter... S'il apparaît difficilement envisageable que le député soit mêlé dans cette affaire, il n'est pas impossible que des proches de l'UMP, parmi lesquels certains patrons de la zone de Kaweni -ces mêmes qui lorgnent sur le port- qui craignent l'engagement égalitariste d'Abdoulatifou, lui préférant la politique très attentionnée à leur égard de Kamardine, n'aient fomenté le guet-apens. La thèse politique, si elle était avérée, ne serait certainement pas éloignée de la thèse mafieuse.

breuses difficultés, tant au niveau interne- pour payer ses nombreux salariés- qu'au niveau externe -pour satisfaire aux besoins de ses clients. En proie à d'énormes difficultés financières, dues en partie à la mauvaise gestion d'une entreprise qui, pendant longtemps, a été le réservoir de voix lors des élections pour la famille, et un moyen d'embaucher des proches ou des joueurs de football, la Smart, qui joue cependant un rôle social important, en continuant d'employer des personnes qui, sans cela, ne toucheraient aucune retraite, est sur le point de mettre en place un plan social afin de sauver l'entreprise. Dans ce sens, la direction de la société a fait une demande de subvention au Conseil général, d'un montant d'un million d'euros, afin de relancer la machine. Un intervenant du dossier affirme que Mohamed Aly était d'accord pour y répondre favorablement, à condition que l'entreprise élabore un nouveau projet, et qu'Arlette Henry reprenne la main, à la place de Jean-Claude Henry -ce qui est fait. L'aide à la Smart s'inscrit dans la volonté de la part de Oili- et de Aly- de conserver au niveau de la collectivité la gestion du port. "On préfère faire confiance à la Smart, une société qui connaît des difficultés, mais qui est un gage au niveau social et qui est un symbole pour tous les Mahorais, que de vendre la gestion à des sociétés privées qui feront ensuite ce qu'elles voudront", dit un membre du cabinet du président du Conseil général. Un transitaire pense d'ailleurs que "si ça ne marche pas bien avec la Smart, ça sera peut-être pire sans". Ainsi, vendredi 9 février, selon un membre du cabinet du président, M. Oili aurait donné son accord pour cette subvention. La machine administrative était lancée ; la subvention

a 50 ans, ils ne veulent rien partager et pensent que tout leur est dû. Que rien ne doit revenir aux gens d'ici. Moi je leur dit qu'ils vont droit dans le mur en agissant ainsi, mais ils n'écou- tent rien", dit d'eux un entrepreneur qui les côtoie régulièrement. Quoi qu'il en soit, quatre jours seulement après la décision du président du CG de subventionner la Smart, Mohamed Aly se faisait arrêter en flagrant délit chez Jean L'Huillier. Simple coïncidence ?

LE LOBBY DU SECTEUR PRIVÉ, dont on sait qu'il se méfie de la politique de Saïd Omar Oili - lors de son élection à la présidence du CG, Serge Castel, alors patron du Medef (syndicat patronal), lui avait lancé en public : "Restez à votre place. Vous n'avez rien à faire dans ce fauteuil [de chef]" - a-t-il réagi avant qu'il ne soit trop tard ? Si aucune preuve tangible ne vient accréditer la thèse d'un complot ourdi par des membres du patronat local visant à faire tomber Aly pour conserver des chances d'obtenir le port, de nombreux éléments concordent. L'approche des élections législatives, capitales pour l'avenir de Maore, et pour lesquelles Mansour Kamardine, le candidat des patrons, semble menacé par... Abdoulatifou Aly, le frère de Mohamed Aly, ainsi que le climat délétère qui règne au sein du Conseil général, engagé dans une guerre des chefs (lire p. 21), n'ont rien fait pour permettre une clarification de la situation. Reste une question, qui ne cesse d'inquiéter les amis de Mohamed Aly, qui y voient une source d'injustice. Pourquoi le Tribunal le garde-t-il en détention provisoire ? Selon un avocat, cette décision n'est pas étonnante : "Cela permet d'éviter

L'approche des élections législatives, qui pourraient voir s'affronter Oili, Aly et Kamardine, est-elle liée ?

devait passer en commission au mois de mars. "On ne pouvait plus revenir en arrière à partir du moment où le président avait décidé d'accorder cette subvention", soutient notre informateur. Plus rien ne pouvait bloquer l'aide... sauf un cataclysme touchant le président, ou un de ses proches... comme Aly.

LES ADVERSAIRES à cette aide publique ne manquent pas. Parmi les transitaires, mais aussi les patrons de Maore, nombreux sont ceux qui estiment que la société a fait son temps -ces mêmes personnes se désolent également de ne pouvoir mettre la main sur certains services publics juteux, comme le Service des transports maritimes qui gère la barge. Depuis de nombreux mois, la Smart est attaquée de toutes part. Son directeur nous affirmait en décembre être la victime d'une cabale visant à tuer sa société, afin de conquérir le marché. Il n'hésitait pas à parler de bataille entre d'un côté, cette société mahoraise, et de l'autre, "ces patrons blancs qui veulent tout s'accaparer". La nouvelle de la prochaine subvention accordée à la Smart a très certainement réveillé de vieilles pratiques héritées d'un autre temps. "Tous ces patrons qui dominent Kaweni sont nés dans les anciennes colonies françaises, en Tunisie, à Madagascar... Ils croient que ça marche encore aujourd'hui comme ça marchait il y

qu'il influe sur l'enquête du dehors, ou qu'il fasse des pressions sur la personne soi-disant corrompue." Un autre juriste pense que "s'ils le gardent, c'est que l'affaire est grave et qu'ils ont des preuves". Un informateur issu du milieu administratif affirme quant à lui qu'au-delà de Mohamed Aly, d'autres têtes pourraient tomber, dans une histoire plus vaste de corruption. Le garder en détention serait un moyen de le faire parler. Cette menace, à l'approche des élections, n'est pas innocente. Tandis que Oili n'est guère apprécié du côté de la préfecture, il se dit qu'il plaît à Paris... L'interaction qui mêle administration territoriale, administration d'Etat, patrons d'entreprise et hommes politiques locaux indique que l'affaire Mohamed Aly n'a pas éclaté par hasard à quatre mois des législatives. Elle démontre surtout qu'à Maore comme partout en "Françafrique", les réseaux mafieux continuent d'exercer leurs méfaits, bien souvent avec la complicité non pas de l'administration en tant que telle, mais de certains membres de cette administration. Avec la décentralisation, les enjeux sont devenus énormes. La course au pouvoir, jusqu'alors exclusivement détenu par les wazungu, est désormais ouverte à la "concurrence" des Mahorais. Les eaux du lagon "le plus beau du monde" n'ont pas fini d'être troubles...

RC

Ci-dessous, une assemblée générale du comité de soutien à M. Aly, dans l'hémicycle du Conseil général. Dix jours durant, les intervenants ont réclamé sa libération.



“Rien ne sera plus comme avant”

L’affaire Aly a provoqué une levée de boucliers parmi les cadres mahorais. Un mouvement inédit qui préfigure une prise de conscience de la situation de l’île. Reste à savoir s’il aboutira à la construction d’une pensée émancipatrice.

L'HISTOIRE retiendra peut-être un jour l'incarcération de Mohamed Aly comme étant l'élément déclencheur de la révolte mahoraise. S'il est encore trop tôt pour savoir ce que donnera le mouvement de soutien né pour réclamer sa libération, il est d'ores et déjà acquis que les conditions de son arrestation et de sa détention ont permis à ce qui s'apparente à l'élite intellectuelle locale de se rassembler, et ainsi de confronter des idées qui, finalement, sont assez proches les unes des autres, car toutes porteuses d'un même desiderata : plus d'égalité, plus de justice.

L'incarcération de Mohamed Aly a accouché très rapidement d'un mouvement porteur dans un premier temps de colère, dans un second, de revendications. Aux discours de vengeance et de représailles entonnés lors de la première journée de mobilisation, le 19 février, ont succédé des questionnements plus poussés quant à la situation mahoraise. Les mots "émancipation", "résistance à l'oppression" et "égalité", qui rappellent les discours des luttes anti-coloniales des années 1950 en Afrique, souvent mal perçus dans un territoire où l'anti-colonialisme est perçu comme du pro-comorianisme, ont été régulièrement cités. Un homme a osé rappeler le maigre bilan de la France à Maore *"depuis 150 ans"*. Un autre, éminent cadre du Conseil général, a parlé de *"droit de résistance à l'oppresseur"* comme le fut celui de *"certains Français durant la Seconde Guerre mondiale"*.

Reste à savoir quel est l'oppresseur... Certains métropolitains nostalgiques de l'ère coloniale ? Le gouvernement actuel ? La France ?... Les manifestants ne sont pas allés jusqu'à donner la réponse, que beaucoup pensent inavouables. Un jeune intellectuel qui distribuait des textes de Frantz Fanon et Albert Memmi, penseurs de l'émancipation, avouait *"faire peur"* aux gens avec ces écrits. Un autre se demandait si l'un des orateurs oserait parler de *"libération du peuple mahorais"* -sous-entendu : par rapport à la France.

A l'heure où nous bouclions cette édition, on ne pouvait pas parler de réflexion constructive, révolutionnaire ou, pour employer un mot qui convient mieux à la situation, émancipatrice. Toutefois, certains éléments -entendus dans l'enceinte du Conseil général lors des dix jours de mobilisation, ou lus dans des tracts qui, s'ils ne représentent que leurs auteurs anonymes, permettent de tâter le pouls du moment- indiquent qu'une prise de conscience s'est faite jour au cours des innombrables palabres.

PLUSIEURS SIGNES concrets valident cette thèse : les propos de la très mesurée Cris Kordjee, porte-parole du comité de soutien - *"C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. On attendait ça depuis longtemps. Désormais, rien ne sera plus comme avant"* ; la fermeture du Conseil général, d'abord par ses propres agents, puis, du vendredi 23 au mercredi 28 février, par son président -en guise de soutien à Mohamed Aly- qui fut une première dans l'histoire de Maore depuis que cette institution existe ; l'affluence très importante (toujours plus de 100 participants) aux assemblées générales qui n'ont cessé de se tenir durant dix jours dans l'hémicycle habituellement habité par les élus ; enfin l'implication de cadres issus d'univers politiques différents *"qui pour la première fois s'unissent dans un mouvement désintéressé"* pense l'un d'eux. La présence de personnes proches de l'UMP, de fidèles de Saïd Omar Oili, de socialistes ou d'apolitiques, l'implication *"des femmes de ménage comme des hauts responsables"*, montrent à quel point la question dépasse les clivages idéologiques et sociologiques. Comment expliquer un tel phénomène ? L'accumulation des "vexations" est bien entendu une cause importante. *"Cela fait des années qu'on demande à avoir plus de responsabilités. Avec la décentralisation, on croyait qu'elles*

arriveraient naturellement. Mais on s'aperçoit qu'on va devoir les gagner, qu'on a des forces face à nous qui ne voudront pas les lâcher. Voilà pourquoi ce mouvement rassemble", estime un haut fonctionnaire de la collectivité.

Autre raison : *"On est dans l'identitaire"*, croit savoir un membre du comité de soutien. *"On ne défend pas une personne ou une institution, on défend toute une population qui se sent attaquée."* Hamada Ali Hadhuri, élu socialiste et ancien collègue de l'accusé, parle de symbole. *"Mohamed Aly représente la réussite pour les Mahorais. Il est l'un des seuls à pouvoir occuper une haute fonction dans l'administration. S'attaquer à lui, c'est s'attaquer à tous les Mahorais. C'est s'attaquer à l'espoir de devenir un jour égal au m'zungu en terme de formation et de compétence. C'est s'attaquer au rêve qu'un jour, les Mahorais pourront décider de la politique qu'ils comptent mener dans leur île."*

Un meneur du mouvement, qui a tenu à conserver l'anonymat, ne dit pas autre chose : *"En s'attaquant à Mohamed Aly, la justice a fait la pire des erreurs. Car non seulement il est irréprochable aux yeux des gens, mais en plus, il représente un vrai symbole : celui de la réussite, de l'espoir."* "Nous sommes tous des Mohamed Aly", pouvait-on lire sur une des nombreuses pancartes brandies par les manifestants. *"Et si nous sommes tous des Mohamed Aly, c'est que nous sommes tous mis en prison. Et si nous sommes en prison, ce n'est pas parce qu'on a commis une faute, c'est parce qu'on a montré qu'on peut faire aussi bien sinon mieux que le Blanc qui nous dirige"*, développe un cadre.

Au-delà de l'affaire, le mécontentement serait ainsi dû à une personnalisation du coup porté "aux Mahorais". Un tract le dit : "En tout cas, ce qui arrive à Aly Mohamed aujourd'hui nous rassure une fois de plus sur son professionnalisme, parce qu'à

Mayotte, c'est bien la règle que les m'zungus bien placés s'acharnent toujours pour casser les mahorais qui font quelque chose et qui surtout sont capables de décoder leurs langages (...). Aly Mohamed est un homme digne et nous devons suivre son chemin pour l'émancipation de notre peuple. Il restera pour nous ce vaillant esprit engagé pour la cause noble et digne de Mayotte, un homme droit, qui incarne la réussite de toute une génération de Mahorais." Comment être plus clair ? Si l'ensemble -ou presque- des cadres du Conseil général ont participé à ce mouvement, ce n'est pas parce qu'Aly est leur ami, leur collègue, c'est parce qu'Aly est L'EXEMPLE, celui par qui, en quelques sorte, le changement arrivera. L'émancipation...

Le développement d'une telle idée n'est pas neuf. En février 2006, le mouvement des "nouvelles chatouilleuses" évoquait ce problème ; les relents xénophobes avaient occulté alors la vraie question qui était posée à travers le débat sur la formation des jeunes : quand les Mahorais auront-ils les moyens de diriger leur île ? Auparavant, certains mouvements syndicaux réclamaient dans un discours plus corporatiste, donc moins fort, l'égalité. Mais alors que les "chatouilleuses" apportent une réponse primaire -l'exclusion de l'autre- et que les syndicats se contentent de cadeaux financiers, les membres du comité tiennent à rappeler que leur mouvement n'est en rien *"raciste ou xénophobe"* - comme a pu l'écrire une certaine partie de la presse - et avancent des arguments non pas financiers mais moraux : plus de justice. Stigmatisé par la presse du pouvoir qui voit dans ce mouvement une méfiance envers la justice - l'institution- quand celui-ci réclame la Justice -le principe-, et qui se plaît à qualifier de racistes des

propos qui, dans la perspective mahoraise -système de type colonial- ne sont autres qu'une opposition à la marche ségrégationniste de la société, le comité de soutien ne dit pas autre chose. *"Notre but n'est pas de remettre en cause la justice. Notre but est de demander la même justice pour tous"*, précisent ses portes-parole.

AINSI, LE COMITÉ affirme qu'au-delà de l'affaire Aly, il travaillera sur d'autres domaines. *"Toutes les questions de citoyenneté, de droit nous intéressent"*, soutient Cris Kordjee. S'il ne s'éteint pas avec le temps, ce mouvement pourrait marquer la naissance d'une pensée critique envers une France que l'on a encensé depuis trente ans en opposition à l'épouvantail comorien. Reste que le discours est

“Notre but n’est pas de remettre en cause la justice. Notre but est de demander la même justice pour tous.”

LES PORTES-PAROLE DU COMITÉ DE SOUTIEN À MOHAMED ALY

encore très policé. Selon un membre de ce comité, *"cette réaction n'est pas réfléchie. Il n'y a rien de constructif. C'est trop tôt. Il faudra attendre 50 ans pour voir une vraie pensée émancipatrice."* Le leader du Front démocratique, Youssouf Moussa, ne perçoit pas lui non plus les germes d'une revendication indépendantiste. *"Il y a 20 ans, des mouvements de cadres existaient déjà, mais ils n'ont rien donné. C'est trop tôt. Il n'y a dans l'esprit des gens pas assez de perspectives autres que celle de l'aide française pour que les Mahorais osent s'attaquer à la France."* Ce mouvement ne serait donc qu'un coup d'épée dans l'eau ? L'avenir le dira. Mais même un coup d'épée, ça fait des remous.

RC

“ DÉCONSTRUIRE ET RÉINVENTER

Un intellectuel mahorais analyse le mouvement né de l’incarcération de Mohamed Aly.

“**L’anthropologue Jack Goody** définit les intellectuels comme des individus lettrés, hommes ou femmes, "engagés dans l'exploration créatrice de la culture". Instruits en général par la voie de l'école et de l'écrit, ils sont informés des rapports sociaux actuels et des formes historiques de l'organisation sociale. On constate immédiatement qu'ils se définissent toujours par rapport à la dynamique du contexte socio-culturel dans lequel ils se situent. Catégorie socialement reconnue, les intellectuels constituent, avec les gens au pouvoir, l'élite d'un pays. Ils produisent de la pensée. (...) De ce point de vue, il est évident que nombre d'hommes et de femmes mahorais intègrent ces critères généraux et en témoignent tous les jours dans leur pratique discursive mais également professionnelle. Cependant, un problème intervient. Les hommes et les femmes que je vise -provisoirement - par ce qualificatif “mahorais” se trouvent dans une situation de co-présence sociale et historique polémique issue de la colonisation française. Or on sait que l'Européen s'est trop longtemps habitué à entendre à propos des colonisés et surtout des Africains qu'ils sont des peuples sans écriture, primitifs, folkloriques, jusqu'à leur renier toute activité ou pratique intellectuelles valables. Cette idée erronée du colonisé et la conception raciste qui l'accompagne ne se sont jamais entièrement dissipés. Accepter l'homme ou la femme mahorais(e), nègre, comme intellectuel(le) ou cadre professionnel compétent(e) et responsable revient donc à heurter des préjugés racistes et des positionnements colonialistes de certains Français blancs présents à Mayotte. Et pendant longtemps, pour certains intellectuels français nègres, comme Frantz Fanon, ces Français blancs poussaient leur hardiesse à humilier les Français nègres

pendant que ceux-ci, au lieu de s'indigner, s'acharnaient plutôt à se faire accepter. Attitude et situation inacceptables aujourd'hui, disent les cadres mahorais travaillant au Conseil Général. Ils adoptent ainsi une attitude de révolte, entament un mouvement de contestation et de critique de ce qu'ils considèrent comme des comportements et des pratiques coloniaux. Prise de conscience, désillusion ou désespoir ? La réalité est cruelle : un cadre mahorais, dont les compétences professionnelles et les qualités intellectuelles sont unanimement, vient d'être arrêté “déloyalement” par la Justice française, cette présence idéale et impartiale en laquelle ces hommes et ces femmes ont voulu et veulent encore croire. [Cette] situation [est] perçue alors comme un parjure de la promesse démocratique des idéaux républicains. [Cette] désillusion et [ce] désespoir [sont] nourris par cette même promesse démocratique qui semble toujours “à venir”.

“**En cette situation-ci**”, marquée par le contexte de l'arrestation du DGA du Conseil Général, l'avènement de “l'homme nouveau” de Frantz Fanon, débarrassé des préjugés raciaux, évoluant librement, également et solidairement avec et parmi les autres hommes, n'a pas eu lieu. Et c'est tout logiquement que les cadres mahorais s'insurgent contre les survivances coloniales, en l'occurrence contre ce qu’Albert Memmi appelait “le complexe de Néron” du colonisateur. Celui-ci, pour légitimer sa supériorité et domination, non seulement s'attribue toutes les qualités humaines qui le mettent aux nues mais, dans le mouvement solidaire inverse, traîne le colonisé plus bas que terre également pour l'affubler de toutes les tares imaginables.

Ce mouvement de révolte impose évidemment aux cadres mahorais la nécessité d'une organisation de solidarité et de lutte. Les objectifs sont précis, la libération du cadre arrêté et, dans le même mouvement, l'affranchissement des Mahorais (les jeunes surtout) des préjugés pesant sur eux, qu'ils ont incorporés. (...) Cependant, dans ce contexte trouble, osons ensemble poser une question. “Cette situation-ci” commande-t-elle d'utiliser “tous les moyens nécessaires” ? Ne pouvant pas être d'emblée invalidés, les stratégies mises en place et les discours déployés laissent, cependant, dubitatifs. En effet, sans vouloir le mettre au pilori, que peut espérer un discours anti-colonialiste qui ne ferait que suivre, d'une façon ou d'une autre, la démarche raciste du postcolonialiste en opposant presque systématiquement au Nègre le Blanc ? (...) Le problème ainsi posé, il semble que pour sortir de cette situation d'impasse, il faut gagner cette prise de conscience collective du caractère postcolonial de la présence de l'Etat français à Mayotte qui est lisible à travers le comportement et les préjugés de certains de ses agents et représentants. Car une telle modalité de présence ne peut que mettre à l'épreuve de l'aporie la promesse démocratique des idéaux républicains. (...) Pour vaincre l'aporie postcoloniale et sortir de la situation d'impasse concomitante, le cadre ou l'intellectuel mahorais a le “devoir de garder sa liberté de questionner, de s'indigner, de résister, de désobéir, de déconstruire”. De penser et de réinventer la société mahoraise, qui seule, peut ainsi lui servir de miroir valable pour mesurer ses efforts ou ses insuffisances et pour constater ses réussites ou ses échecs.

L’auteur a tenu à rester anonyme

de Badjanani à Caltex “Apprentis soldats” de quartier à Moroni

"Groupe de sécurité" ou "police des mœurs", des jeunes s'organisent pour maintenir l'ordre dans les quartiers de la capitale. Entre militantisme, violence et manipulation politique, retour sur le parcours de ces "milices" en devenir, qui ne sont pas sans rappeler celles qui s'étaient constituées à Ndzواني, avant le séparatisme.

NGAZIDJA a renoué avec les barricades durant la première semaine de février. A trois reprises, les habitants de Moroni et d'une partie du nord de l'île ont vu à leur réveil les routes barrées par des troncs d'arbres et des pneus incandescents. Après avoir débarrassé la chaussée, la gendarmerie a pointé du doigt l'opposition au gouvernement, en l'occurrence l'ancien parti au pouvoir, la Convention pour le renouveau des Comores (CRC), et surtout un groupuscule de jeunes de Caltex, secteur de la zone sud de Moroni, réputé rebelle. Rien ne semble a priori unir la CRC et les garçons révoltés de l'un des quartiers les plus défavorisés de la ville. Le fait que les soupçons pèsent à la fois sur une organisation politique, quelle qu'elle soit, et un groupe de jeunes n'est cependant pas anodin. Si la zone est connue pour sa forte densité, les bidonvilles qui l'entourent et sa mosaïque d'habitants venus de tous les coins du pays, Caltex se distingue actuellement par une organisation qui tranche avec

une organisation, on peut s'imposer et éviter l'oppression et les manigances des autres", lance Ali (prénom d'emprunt), l'un des chefs du groupe. A la fin de la saison 2005-2006, alors que la montée en division supérieure lui échappe, Ouragan ajoute à ses shorts et ses crampons, un lot de treillis. A la première mission qui consistait à protéger l'équipe, s'ajoutent de nouvelles tâches. "Ce n'est un secret pour personne, Caltex est connu des bandits, de la drogue, de l'alcool et de la prostitution. Il fallait faire quelque chose pour mettre fin à cette mauvaise réputation. Donc l'organisation, la surveillance et la sécurisation du quartier sont venues s'ajouter à nos missions", poursuit le chef, cigarette à la main dans sa petite cabane située à l'entrée de Caltex. Si le quartier "chaud" de Moroni est aujourd'hui épinglé, il n'est pas le premier de la capitale à se doter d'une organisation de sécurisation de ce genre. La pratique de se constituer en "groupe de sécurité" privé hors de toute législation et qui impose sa propre loi en rendant justice lui-même, est courante dans la vieille cité comme ailleurs dans le pays. Le groupe de Caltex se trouve être le plus actif actuellement, avec ses troupes en treillis verts et débardeurs noirs en guise d'uniforme. Mais des "forces" parallèles aux forces loyales, sommeillent dans les autres quartiers et peuvent être activées au besoin.

DANS LE QUARTIER AMBASSADEUR, les mêmes arguments que ceux de Caltex sont avancés pour expliquer l'institution d'une "police des mœurs". Cette organisation restreinte à sept éléments ne dort pas, pour la quiétude des habitants de cette zone voisine de l'hôpital El Maarouf. "Le quartier était mal vu de tous. Toutes les manifestations brutales se terminaient ici. Les vols et les viols étaient fréquents. Moi-même, j'avais été accusé d'avoir dévalisé une boutique. On s'est organisé pour que cela ne se reproduise plus", assène Dessailly, président de l'association des jeunes d'Ambassadeur. A côté des activités à caractère communautaire et humanitaire, la "police des mœurs" se relaye toute la nuit pour traquer le moindre malfaiteur. Pourtant, ironie du sort ou cécité volontaire, ses membres "n'ont rien vu des hommes qui ont barré les routes pendant 3 jours", reconnaît Dessailly.

Tandis que la "police" du quartier d'Ambassadeur cherche ses marques, celle de Caltex continue d'avancer à grand pas. L'équipe a changé son mode d'entraînement. Aux activités purement sportives s'ajoute un programme de formation para-militaire (il ne manque que les armes) destiné à préparer physiquement les éléments du groupe. Les surfaces plates conçues uniquement pour jouer au football n'intéressent plus beaucoup l'équipe. Tout se passe désormais sur les hauteurs, le long des pentes de M'vuni. Des séances d'arts martiaux sont aussi organisées dans l'ancien aéroport désaffecté de Moroni, le même terrain d'entraînement que les hommes du Groupe de sécurité des hautes personnalités (GSHP), qui assure la protection rapprochée du président de la République. L'organisation est passée de 25 membres -uniquement des joueurs-, à 40 jeunes âgés de 20 à 35 ans. L'équipe de football Ouragan est devenue une association communautaire qui prend en charge le développement du secteur. Une implication dans la vie du quartier qui place les habitants dans une attitude perplexe. "Personne ne peut nier l'utilité de ce groupe. Ils font beaucoup pour la propreté et la sécurité du

quartier. Depuis qu'ils ont commencé les entraînements militaires, les vols ont largement diminué. Il y a moins de délinquants qui traînent dans les parages. Mais, on s'inquiète de l'évolution du groupe. Il risque de se transformer en milice", confie Mariam, une résidente du quartier. Inquiétude légitime au regard de la croissance numérique du "groupe de sécurité", qui sème parfois la terreur dans les stades lors des matches d'Ouragan. Le noyau de base, formé de natifs du quartier, recrute dans les familles défavorisées, parmi des jeunes issus d'autres villages et qui ont élu domicile dans le quartier, dont le cursus scolaire est parfois inexistant et sans espoir. De quoi produire un cocktail explosif. Si la plupart des jeunes que nous avons rencontrés ont affiché leur volonté "de vouloir sécuriser le quartier", ces organisations ne sont pas exemptes d'intentions politiques, notamment parmi leurs chefs qui ont tôt fait d'utiliser la naïveté des membres de la base. "Notre organisation n'a rien avoir avec la politique. Nous avons de bonnes relations avec un grand frère du quartier qui s'avère être un politicien. Lui comme tous les autres cadres du coin, aide au développement du quartier. A la différence d'autres, il prend vraiment soin de nous", lâche Ali au cours d'une discussion plusieurs fois interrompue par les gens du quartier, qui viennent le consulter. Simple coïncidence ? Ali se trouve être le bras droit de ce politicien qui n'est autre que Cheik Ali, ministre des Transports et du Tourisme du gouvernement Elbak. "Lors des nominations des membres des sociétés d'Etat par l'exécutif de Ngazidja, le chef de la troupe

a été nommé à la Douane", affirme un habitant de Caltex qui ne voit pas d'un bon œil l'existence de cette organisation.

CHEIK ALI n'en est pas à ses premières amitiés avec les jeunes turbulents des quartiers. Des témoignages concordants indiquent qu'en 1995-96, il met son parti, Le Forum, dirigé par Abbas Djoussouf, en relation avec "Frères de sang", un groupe constitué à Badjanani, dans la vieille ville de Moroni. A l'époque, il n'y avait pas de duel Union-île, mais opposition contre pouvoir. Le politicien infiltre alors des éléments du Forum chez les "Frères de sang" pour les manipuler et les inciter à la violence extrême. Des éléments issus de ce groupe assuraient la sécurité du parti durant les campagnes électorales et étaient chargés de missions comme barricader des routes, suivant les mots d'ordre du parti. Bien formés, ils tenaient tête aux forces de l'ordre en dépit des risques. "Notre groupe était coupé en deux. Les vraies têtes étaient corrompues et travaillaient pour la politique, mais ce n'est pas toute l'organisation. Certains membres ne savaient rien du tout. A leurs yeux, il s'agissait d'un autre groupe qui opérait sur le terrain. Les politiques débloquaient l'argent", se souvient Abdou, un ancien chef du mouvement aujourd'hui dissout sous la pression de la justice. Les "Frères de sang" étaient connus pour être de vrais caïds. Il ne se passait pas un mois sans que ce groupe ne s'oppose aux jeunes d'un autre quartier, saisissant le moindre prétexte. Les politiciens infiltrés avaient réussi un gros

A Ndzواني,

Officiellement, le temps des fameuses

“Caltex est connu des bandits, de la drogue, de l'alcool et la prostitution.Il fallait faire quelque chose.”

UN DES CHEFS DU GROUPE DE DÉFENSE DU QUARTIER CALTEX

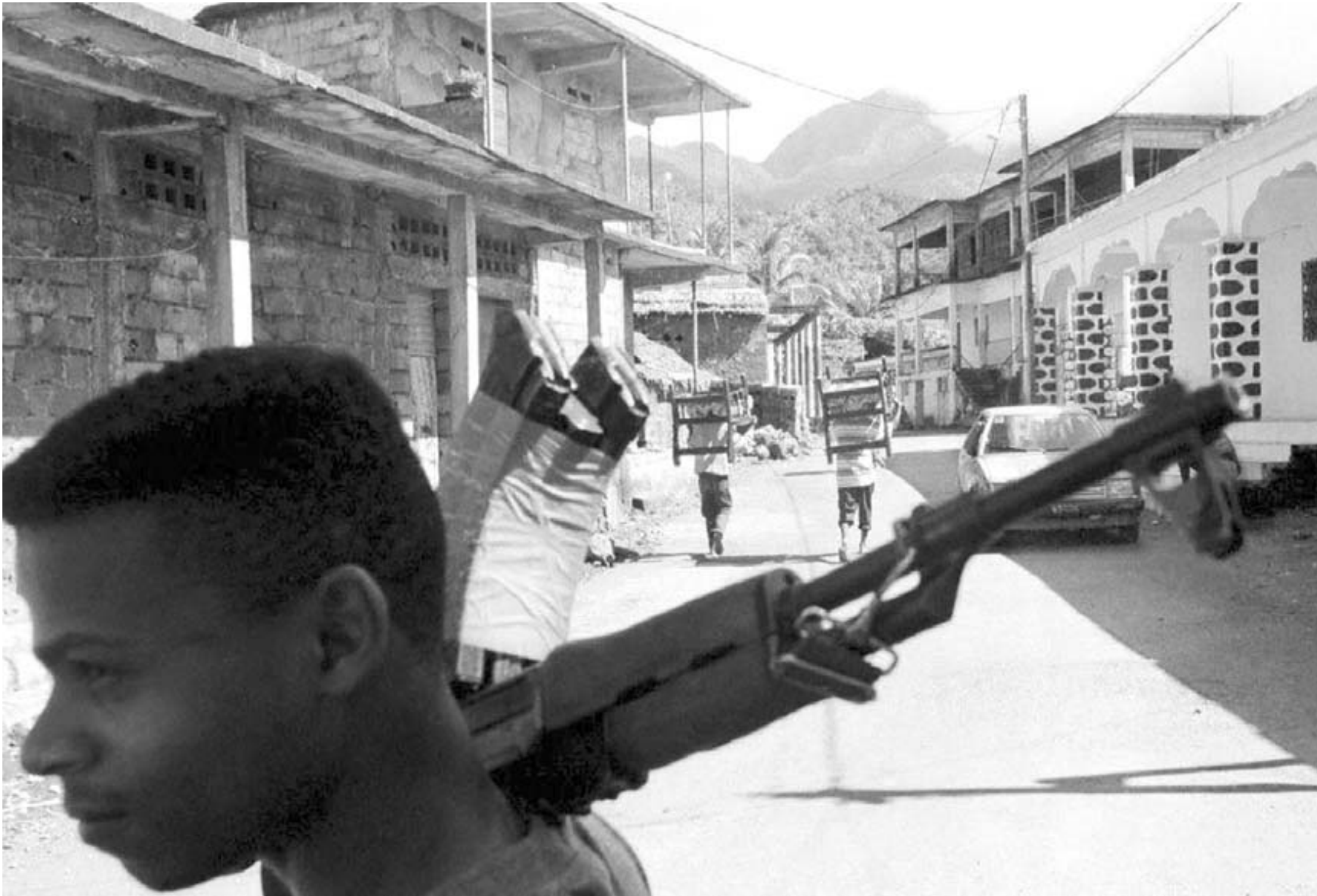
les simples associations de quartier. Depuis presque six mois, les jeunes s'érigent en "groupe de sécurité" selon leur propre appellation. Au cœur du faubourg, une banderole est étalée sur le rond point, place centrale des jeunes. "Non à l'intimidation", peut-on lire sur ce bout de tissu qui vibre au rythme du vent. Les choses sont passées rapidement du sport au "maintien de l'ordre". Au départ, une équipe de football, Ouragan, qui sillonne tous les stades de deuxième division de l'île pour ses matches de championnat. Mais une "frustration", à en croire son chef, a changé le cours des événements. "On est dans une jungle où les plus forts oppriment les plus petits. Malheureusement, on était souvent victime. Donc, il fallait trouver une solution rapide pour pallier à cette situation. Tout a commencé par l'équipe de football, où la ligue a tout fait pour nous empêcher de monter en première division. Il fallait nous défendre. On a réfléchi et on a compris que lorsqu'on a

L'HISTOIRE

est trop récente pour que leurs visages s'évanouissent dans la nature. Il suffit de longer la corniche de Mutsamudu pour croiser sur les bords des trottoirs ces jeunes miliciens qui quelques années auparavant, n'étaient pas reconnaissables derrière leurs pagoules, ou les masques de cire noire qui leur barbouillaient le visage. Beaucoup ont quitté l'île qu'ils avaient arpentée armes à la main. Par lassitude, déception, amertume aussi "d'avoir perdu [leur] temps au service d'une cause [qu'ils savent] aujourd'hui perdue". Mais leur histoire est liée à cette terre dont ils se disaient prêts à mourir "pour qu'elle devienne indépendante et française" (sic). En 1996, début de la protestation anjouanaise, la plupart d'entre eux fréquentaient les bancs de l'école. C'est d'ailleurs pour revendiquer de meilleures conditions d'études, qu'ils ont occupé la rue pendant plusieurs

semaines, créant les conditions qu'exploiteront par la suite les séparatistes pour arriver à leurs fins. Sur les barricades, ils apprennent à harceler les forces de l'ordre et à devenir maîtres de leur quartier. A cette époque, ces jeunes sont loin d'imaginer qu'ils vont être les acteurs d'une aventure qui les dépasse. Lorsque le mouvement séparatiste juge l'heure venue de récupérer la contestation sociale, ils se trouvent déjà en première ligne et s'embarquent dans ce train fou.

DE SIMPLES MANIFESTANTS, ils deviennent les acteurs d'un mouvement politique qui a déjà sa stratégie et ses objectifs et à qui ne manquent que les exécutants. Structurés en cellules de quartier, répondant à un chef qui lui-même reçoit ses ordres de la direction de l'OPIA (Organisation pour l'indépendance d'Anjouan), les premiers miliciens ont pour mission de main-



Ci-dessus, un jeune milicien séparatiste, en 1997, dans les rues de Mutsamudu.

ils ont déposé les armes, mais...

milices séparatistes est révolu. Ils ne se battent plus, ils ont juste rejoint les rues d'où ils ont été recrutés.

tenir le harcèlement des forces de l'ordre en occupant la rue pour en devenir maîtres. A l'instar de ce qui se passe actuellement à Ngazidja, l'affiliation politique n'est connue que de quelques meneurs. Le gros de la troupe, des jeunes scolaires d'abord, rejoints sur les barricades par d'autres catégories issues des couches sociales démunies, ne faisant que suivre. Comme souvent dans ce cas, la rivalité des quartiers aidant, chaque groupe cherche à s'affirmer par rapport aux autres. L'on assiste ainsi au début d'une véritable organisation pyramidale et plus tard horizontale, qui a permis à ces jeunes de prendre progressivement le contrôle de la ville. Les villages voisins de Mutsamudu prennent exemple et de village en village, se tisse une toile sur l'ensemble de l'île. Lorsqu'en juillet 1997, les dirigeants séparatistes décident de passer à l'étape supérieure de leur combat et de prendre la gestion de l'île, ils n'ont qu'à faire appel à ces forces constituées. C'est le

début d'une nouvelle organisation paramilitaire. La milice anjouanaise qui reçoit le soutien et l'encadrement de retraités militaires -Ndzuani dispose d'un réservoir important d'anciens soldats, retraités de l'armée française ou de l'armée comorienne, ainsi que des éléments de l'ancienne garde présidentielle créée en 1978 par Bob Denard- se

pour mater le mouvement séparatiste, sera mis en déroute par la milice anjouanaise qui a reçu, il faut le dire, l'appui de déserteurs anjouanais de l'armée régulière. Une défaite qui change la donne politique et militaire dans l'île. Jusque-là assez anarchique, la milice triomphante se structure pour sécuriser l'île contre toute intervention mili-

sein de l'armée, en 1997 à Ndzuani, des jeunes filles prennent les armes et intègrent la milice. Les autorités séparatistes évitent de former leur propre armée et maintiennent la formule de milices, moins coûteuse financièrement, car composée de volontaires et sûre politiquement - ces nouveaux "héros" pensent servir leur propre cause. Mais la politique a sa propre loi. Des divergences entre courants séparatistes apparaissent, obligeant à des positionnements.

LA TENTATIVE D'ASSASSINAT du président de l'autorité anjouanaise, Abdallah Ibrahim, le 5 décembre 1998, met le feu aux poudres au sein de la milice séparatiste qui se disloque en deux factions, qui s'affrontent à l'arme lourde et automatique. Ce premier affrontement armé entre milices rivales provoque un véritable exode des habitants de Mutsamudu vers la presqu'île de Sima. La puissance de feu aux mains de ces factions fait entrer l'île dans la spirale de la violence.

Des coups de feu tirés en l'air font partie du spectacle quotidien dans les quartiers de Mutsamudu. Près de trois ans après la formation du premier noyau de milice anjouanaise, la situation devient inquiétante et anarchique. Les dirigeants séparatistes prennent conscience eux-mêmes des risques de dérive de leur propre "monstre" et décident de dissoudre la milice au profit d'une armée régulière. Les plus valides des jeunes qui ont pris les armes en 1997 et les anciens militaires retrouvent les casernes. Avec l'appui de la communauté internationale, un programme de réinsertion sociale est mis en place pour les plus jeunes, selon la formule "arme contre formation et emploi". Si l'on ne parle plus de milices à Ndzuani, les jeunes armés d'hier sont toujours là, sur les bords de la corniche. Un peu plus âgés et moins rebelles, mais toujours dans la même précarité que celle qui les avait poussés à prendre la kalachnikov.

KES

Si l'on ne parle plus de milices à Ndzuani, les jeunes armés d'hier sont toujours là.

structure et dispose d'armes automatiques dont la provenance reste mystérieuse, même si beaucoup d'anciens miliciens affirment qu'elles "*ont été acheminées à partir de Mayotte*". C'est la première fois dans l'archipel qu'une force politique arme des civils pour résister à l'armée nationale. Un bataillon de l'armée comorienne débarquée en novembre 1997 à Ndzuani

taire de Moroni. Près de 400 jeunes recensés parmi les plus dynamiques des groupes de quartier, sont mobilisés et reçoivent une formation de maniement d'armes automatiques. De la kalachnikov aux obus de mortier, les armes ne seront plus un secret pour ces jeunes de 25 à 30 ans. Après Ali Soilihi qui avait tenté en 1977 de créer un bataillon féminin au

décryptage milices

●●● coup en créant au sein de cette bande de jeunes, un groupe clandestin armé : le "Groupe de réaction", qui semait la terreur en brûlant véhicules et bâtiments administratifs à l'époque du président Taki. "Le GR, c'était nous mêmes

“Il fallait chaque fois répondre à ce principe qu'on s'était fixé. Surtout, il fallait montrer aux autres que nous n'étions pas des poltrons.”

DJO, UN MEMBRE DES “FRÈRES DE SANG”

en compagnie des grands frères du quartier. Seulement, il y avait un intermédiaire avec les politiques pour que personne ne soit au courant. Les opérations étaient organisées par un cercle fermé”, soutient Abdou, devenu un haut cadre de l'administration comorienne.

A AMBASSADEUR AUSSI, des signes indiquent que la politique n'est pas loin. Le président et le secrétaire général de l'association travaillent tous deux pour l'avocat et leader du parti Ridja Said Larifou, qui a élu domicile dans le quartier... Pourtant, la charte de l'organisation, comme toutes les autres, affirme qu'elle est apolitique. Tout comme celui de Caltex, le groupe de Badjanani a sa devise : "La solidarité et la fraternité d'abord, mais la légitime défense est essentielle", gravée en lettres capitales sous les badamiers de la grande place de Moroni. "C'est ce slogan qui nous incitait à la violence. Il fallait chaque fois répondre à ce principe qu'on s'était fixé. Mais surtout, il fallait montrer aux autres que nous n'étions pas des poltrons", explique Djo, ancien membre des “Frères de sang”. Après le démantèlement du Groupe de réaction, suivi d'une série d'arrestations dans le milieu, certains membres du groupe qui avaient fait allégeance à la branche armée des “Frères de sang” ont été libérés sous condition de dissoudre l'organisation. Le groupe est officiellement supprimé. Mais les éléments sont là et peuvent reprendre du service si l'on fait appel à eux. Au début des années 2000, les anciens “Frères de sang” entrent en conflit avec “Extra Physique”, une organisation de Bacha, quartier du sud de Moroni. Les plus longs affrontements ont duré une semaine durant laquelle la ville a été coupée en deux, et ont fait de nombreux blessés. Comme ailleurs, la violence répondait au pacte de

solidarité signé par les membres d’“Extra physique”, dont les chefs bénéficiaient du soutien du pouvoir de l'époque. "La CRC avait pris des contact avec nous. C'était en période d'élections et notre soutien était nécessaire. Comme c'étaient des élections législatives, le candidat du parti a voulu obtenir nos voix qui n'étaient pas les moindres. On était aussi très appréciés dans le quartier car les habitants de Bacha nous considéraient comme des héros", dit Halim.

Proche de Cheik Ali, Halim avait déjà, auparavant, participé à plusieurs opérations de barricade. "Chaque quartier a ses têtes brûlées. Les politiques envoyaient des intermédiaires circuler dans la ville pour des repérages. On se réunissait quelque part, chez un opposant, pour prendre un coup et préparer l'opération. Dans ces séances, l'argent coule à flots pour assurer la nourriture et payer l'engagement des jeunes. Pour bien s'en sortir, il y avait toujours des militaires pour nous guider. On ne pouvait pas faire certaines opérations sans l'appui d'un gendarme pour parler de notre plan", révèle Halim, qui ne regrette rien des barricades même s'il condamne aujourd'hui les actes de violence perpétrés contre les bâtiments publics et sur les personnes. En plus de la corruption par l'argent, ces groupes sont approvisionnés en alcool et en drogue pendant les opérations. "Sans essence, la voiture ne peut pas démarrer. Il faut toujours des excitants pour entrer en la matière", affirme Halim. "Certain d'entre nous utilisaient la drogue mais de temps en temps. Parfois même en dehors des attaques", relativise un jeune de Badjanani.

FACE À LA MONTÉE de cette forme de justice privée, l'Etat reste impassible. Renseigné sur ces agissements, le pouvoir en place a tenté d'intervenir pour diviser ces milices ou se les approprier. A Caltex, où le chômage est monnaie courante et où la misère nourrit le quotidien, les responsables politiques du moment procèdent à des recrutements de jeunes. Quatre éléments clés du groupe ont été engagés dans l'une des grandes sociétés d'Etat. Ces embauches ont provoqué la division au sein du groupe qui avait jugé les recrues comme des traîtres.



"Certains membres du groupe sont allés nous vendre pour obtenir du travail. Donc ces personnes ont été sévèrement punies pour que cela ne se répète pas", indique le chef du mouvement. La gendarmerie, au courant de l'existence de ces mini-milices, n'agit pas. "Je les ai vus une fois à leur entraînement. Mais lorsque j'ai vu l'uniforme, j'ai cru à un groupe de sécurité privé et légal. C'est après que je me suis renseigné et que j'ai compris qu'il s'agissait d'un groupe de jeunes. On reconnaît que cela est grave mais on n'est pas encore organisé pour démanteler de telles organisations", reconnaît un officier de la gendarmerie. "On ne peut pas croiser les bras alors qu'on nous agresse chaque fois", semble rétorquer le chef du groupe de Caltex. "Tant qu'on se sentira

menacé, nous allons nous organiser pour défendre le quartier."

A l'approche de l'élection présidentielle des îles, la recrudescence de ces milices privées est à craindre. Si le marasme économique pousse des adolescents à tout accepter pour survivre, l'implication d'hommes politiques dans ces réseaux participe à instaurer une mafia prête à tout pour assouvir ses appétits de pouvoir.

AHMED ABDALLAH

(1) Nous n'avons pas réussi à joindre Cheik Ali avant le bouclage de cette édition pour lui permettre de confirmer ou démentir les nombreux témoignages qui se réfèrent à son implication dans ces groupes.

"Si je mourais, ce n'était pas grave"

Des anciens combattants du séparatisme anjouanais témoignent.

SI LES choses se passaient maintenant, Ahmed (1) ne serait pas parmi les combattants. Il est aujourd'hui diplômé en biologie et même s'il reste sur le carreau avec son bac + 5, il tient à la vie. En 1997, il avait 18 ans et s'en foutait pas mal de mourir, c'est du moins ce qu'il disait. "C'est maintenant que j'ai peur", avoue-t-il. "Maintenant que j'ai fait des études supérieures. Avant, même si je mourais, c'était pas grave. D'ailleurs, les diplômés rentraient dans les maisons en 97. Ils ne faisaient pas partie des embargos." Embargos. C'est ainsi que sont surnommées les milices de quartier qui ont sévi pendant le séparatisme anjouanais. Ahmed faisait partie de celui de Shiwe, son quartier, situé en haut des pentes qui surplombent Mutsamudu. "Tous les armements étaient déposés ici", assure-t-il. "C'était la base de ravitaillement." Le jeune homme participe aux combats contre l'armée comorienne, en 1997, puis contre les milices du village voisin Mirontsy, fin 1998. "Je n'étais pas pour le séparatisme", assure-t-il. "Mais on devait se défendre. J'ai pris les armes parce qu'il y

avait une opération militaire, et ensuite parce qu'on risquait de se faire tirer dessus par Mirontsy."

Il explique également l'absence de peur par le phénomène collectif qui a fait la force du séparatisme. "Il y a avait l'ambiance", se souvient-il. "On allait combattre, les Anjouanais contre les Grand-comoriens", sourit-il comme s'il parlait d'une revanche au football. "On mangeait ensemble, et puis on prenait les armes. Les petits, les filles étaient avec nous. Le mot peur n'existait pas à l'époque. Tout le monde était content. Les garçons étaient mélangés avec les filles, et les militaires venaient nous expliquer comment on utilisait les armes lourdes et les armes légères. Il y avait pas mal d'élèves de Bob Denard. Eux sont préparés pour tuer, ils n'ont jamais peur."

"COMMANDANT" EST DE CEUX-LÀ. Compagnon des mercenaires reconverti dans la pêche, il a pris la direction d'un "commando noir" de durs, formé après la prise de contrôle de l'île par les séparatistes. Sur le toit de sa maison, dans la médina, il reçoit chaque

jour ses amis pour jouer aux dés : "Johnson", un solide gaillard qui a "appris à manier une arme en un jour", et un vieil homme qui à l'époque préparait la nourriture et gardait les armes. Aucun d'entre eux n'était d'accord pour rendre les armes quand le "jeu" fut fini. Tous trois accusent le pouvoir anjouanais d'avoir trahi leur cause et ruminent leur frustration. Comme l'écrivait le journaliste engagé dans la voie du séparatisme Jean-Claude Vallée dans Via (2), "très autonomes par rapport à la gendarmerie et à la nouvelle armée anjouanaise", les embargos "forment une milice vigilante, voire méfiante à l'égard de leurs aînés siégeant à la "coordination politico-administrative". Et parfois, histoire de montrer leur pouvoir et leur détermination, ils n'hésitent pas à contester certains ordres du ministre de la Défense".

LG

(1) Prénom d'emprunt
(2) Via, un nouvel enjeu était un magazine édité à la Réunion , qui a consacré de nombreuses pages au séparatisme anjouanais pour lequel il a pris fait et cause. Le Français Jean-Claude Vallée, son directeur, assurait sa diffusion à Ndzuani pendant la crise.

UN PHÉNOMÈNE RÉCURRENT

Le phénomène des milices, armées ou non, est récurrent aux Comores. Ces organisations formées de citoyens prêts au combat émergent souvent pour faire face à une crise ou porter une revendication et sont rarement créées officiellement par un pouvoir, à l'exception de celles du président Ali Soilihi. Si les groupuscules qui se montent actuellement dans les quartiers de Moroni sont surtout l'expression d'une frustration de la jeunesse, d'autres ont joué un rôle décisif dans l'histoire de l'archipel.

Dans les années 1970, le mouvement séparatiste mahorais n'aurait pu parvenir à ses fins sans la mobilisation de centaines d'hommes et de femmes. Tandis que les célèbres “chatouilleuses” faisaient suffoquer les hommes du pouvoir autonome comorien, selon une torture importée de Madagascar, des hommes réunis en “commandos” tendaient des embuscades aux “serré-lamain”, les partisans de l'indépendance, qu'ils bastonnaient, plongeaient dans l'eau ou contraignaient à quitter l'île. Les partisans de l'indépendance n'étaient pas en reste : ils s'étaient également constitués en milices, ce qui donna lieu à des batailles plus ou moins rangées dans l'île. Acoua, Mtsapere ou encore Poroani furent les théâtres des combats parfois féroces de ces deux camps. Solidement organisées, les femmes venaient elles des villages de toute l'île pour prendre leur tour de garde du port, où elles veillaient à ce qu'aucun bateau en provenance de Moroni ne débarque.

Quelques mois après l'indépendance des Comores, en 1975, Ali Soilihi appuie son pouvoir sur des milices d'un autre genre. Composées de jeunes filles et de jeunes hommes réunis en “comités de base”, celles-ci son chargées de faire respecter l'application des décisions révolutionnaires dans les villages. Leurs exactions, et surtout celles des “commandos Moissi”, les milices les plus radicales, deviendront le symbole des excès du régime soilihiste. Villageois enfermés dans des citernes, notables humiliés, arrestations arbitraires, bastonnades... Peu instruits et enivrés d'un pouvoir auquel ils n'étaient pas préparés, beaucoup deviennent incontrôlables. “Les petits comités faisaient ce qu'ils voulaient dans le village. C'était l'anarchie. Si on se plaignait au président, le comité pouvait se venger. Alors les gens ont fermé leur bouche”, témoigne un habitant de Ntsudjini.

Ces excès aboutirent à l'affaire d'Iconi, où les miliciens de Moroni, venus au secours du comité local menacé par les villageois mécontents, ont ouvert brusquement le feu, tué 9 personnes et fait 142 blessés le 17 mars 1978.

Hamouro : le procès sans victime ni témoin

Le jugement en appel du maire de Bandrele, accusé d’avoir donné l’ordre à ses agents d’incendier des cases habitées par des sans-papiers en 2003, est passé sous silence. Pas vraiment surprenant.

UN PROCÈS sans public, sans victimes et sans journalistes, bref sans témoins, si ce n'est quelques avocats qui ne peuvent se prononcer sur une affaire qui ne les concerne pas ; une requalification de dernière minute par le procureur en faveur de l'accusé, qui fait passer la peine encourue de 10 à 2 ans de prison ; une entourloupe guère honorable entre avocats, qui profite à celui de la défense : que doit-on penser de cette fin en queue de poisson de l'affaire Hamouro ? Les plus sceptiques y verront ce qu'ils craignaient depuis le début, il y a trois ans et demi : une mascarade guidée par des enjeux politiques. Les autres se contenteront de faire confiance à la justice de ce pays, particulièrement décriée dans cette île depuis quelques semaines, et d'attendre le verdict.

C'est dans le secret le plus total que le maire de Bandrele, Moussa Madi, a été jugé mardi 20 février par le Tribunal supérieur d'appel (TSA) de Maore. Condamné en mai 2006 par le Tribunal de première instance (TPI) à un an de prison avec sursis et 18 mois de mise à l'épreuve durant lesquels il devait rembourser à chacune des 26 parties civiles la somme de 500 euros -soit un total de 13.000 euros (6,4 millions fc)-, ainsi qu'à une peine d'inéligibilité de deux ans et à une amende de 5.000 euros (2,5 millions fc), le maire UMP pourrait bénéficier d'un jugement plus clément le 13 avril prochain, lorsque sera rendu le verdict du TSA. Le procureur général, François Semur, a requis deux ans de prison avec sursis. Ni plus, ni moins.

"J'ai fait valoir le fait que l'article 322-1 du code pénal me semblait plus approprié dans cette affaire que l'article 322-6, qui avait été retenu par le Tribunal de première instance", explique le procureur général. L'article 322-6 stipule que "la destruction, la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui par l'effet d'une substance explosive, d'un incendie ou de tout autre moyen de nature à créer un danger pour les personnes est punie de dix ans d'emprisonnement et de 150.000 euros d'amende". L'article 322-1 indique pour sa part que "la destruction, la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui est punie de deux ans d'emprisonnement et de 30.000 euros d'amende, sauf s'il n'en est résulté qu'un dommage léger". *"L'article 322-6 implique une mise en danger d'autrui. Pas le 322-1. Or j'estime que dans cette affaire, le maire et ses employés se sont assurés à ce que personne ne se trouve dans les bangas avant de les incendier",* argumente M. Semur. S'il n'y avait eu aucun blessé, un chat était mort dans le feu.

RAPPEL DES FAITS. Le 27 octobre 2003 au matin, entre 6 h et 6 h 30, les gendarmes effectuent un contrôle d'identité sur la plage d'Hamouro, village de pêcheurs connu pour abriter nombre de personnes en situation irrégulière. Cette opération avait été demandée par la municipalité, qui avait pris une délibération le 28 mai 2003 dans ce sens. Le maire était donc informé de la date et de l'heure de l'opération de gendarmerie. La veille, un gendarme avait d'ailleurs appelé un garde-champêtre pour lui rappeler le rendez-vous. *"Le maire a été invité à assister au contrôle",* avait indiqué lors du premier procès le lieutenant-colonel de gendarmerie, M. Guillemot, tandis que Moussa Madi continuait d'affirmer qu'il n'était pas au courant. Ce n'est que vers 7 heures, lorsqu'il voit passer des voitures de gendarmes

devant son école qu'il s'enquiert de la situation, assurait-il en mai 2006. *"Quand j'ai vu tous ces véhicules, j'ai demandé ce qu'il s'était passé. On m'a dit qu'il y avait eu une intervention à Hamouro. J'ai tout de suite pensé que les gens n'étaient pas sur place. Quand il y a des contrôles d'identité, les personnes fuient. J'ai appelé des agents, et je leur ai dit qu'il fallait profiter de cette opération pour détruire les cases. Je leur ai dit : "S'il n'y a personne, sortez leurs biens et démolissez les bangas.""*

DEPUIS DE NOMBREUSES années, Moussa Madi souhaitait en finir avec ce village insalubre, trop proche de la mer -*"cela causait beaucoup de noyades"* disait-il à la barre en mai 2006. Les anciens habitants avaient été relogés plus haut en 2001, mais de nouveaux arrivants avaient immédiatement occupé les cases. A 9h30, lorsque les gendarmes reviennent sur les lieux, alertés par un garde-champêtre qui se disait menacé par un homme armé d'un couteau, ils découvrent un village en flamme. 28 cases ont été brûlées par les agents communaux. Des dizaines de familles ont perdu tous leurs biens : généralement du mobilier, des économies et des papiers... 1.000 euros, 300 euros, 250 euros, un lit, une table... *"C'est le maire qui nous a ordonné de mettre le feu",* a dit à la juge d'instruction l'un des gardes-champêtres. *"Il a dit : "Le préfet est au courant. Quand le feu a commencé, le maire était là. Il n'a pas dit d'arrêter."* Les 18 acteurs de cet incendie, gardes-champêtres, agents communaux, chauffeurs, ont tous affirmé lors de l'instruction judiciaire que l'ordre provenait du maire, et que celui-ci était présent lors de l'incendie. Extraits : *"Quand le feu a commencé, le maire était là" ; "Je sais qu'il a vu les flammes. Au début j'étais réticent, mais il a dit qu'il avait l'autorisation du préfet et du procureur. J'ai été rassuré" ; "Il a dit : "Détruisez les bangas et brûlez-les"..."* A-t-il explicitement demandé à ce qu'on vide toutes les cases avant de les enflammer ? Oui, estime François Semur.

“J’estime que dans cette affaire, le maire et ses employés se sont assurés à ce que personne ne se trouve dans les bangas.”

FRANÇOIS SEMUR, PROCUREUR GÉNÉRAL

Cette affaire avait à l'époque fait grand bruit. De nombreuses personnes et associations s'étaient dites scandalisées. Une instruction judiciaire avait été ouverte le lendemain. La célérité de la justice n'avait toutefois pas totalement rassuré sur son indépendance. Dès le début, le maire de Bandrele avait reçu le soutien de ses collègues, à commencer par ceux de l'UMP, le parti tout puissant présents à tous les échelons du pouvoir, politique, économique, mais aussi judiciaire. Le député Mansour Kamardine, qui sera son avocat durant la procédure, n'hésitait pas à minimiser les actes du maire. Ali Souf, en sa qualité de président (UMP) de l'association des maires de Mayotte, déclarait quant à lui : *"Après le petit incident de lundi dernier (...), l'Association des maires de Mayotte apporte son soutien* [à Moussa Madi]. *Les clandestins qui s'y trouvaient ne devaient pas y être. Tout s'est déroulé humainement."* Fort de ces soutiens, le maire avait reconnu publiquement ses actes : *"Nous n'avons pas brûlé toutes les maisons des Anjouanais mais seulement cel-*

les qui nous reviennent de droit (...)", déclarait-il quelques jours après l'incendie. Comme s'il ne craignait pas les poursuites judiciaires. Les soupçons quant à l'indépendance de la justice ont enflé au fil des mois. L'instruction a duré plus longtemps que ne le pensaient les quelques militants qui avaient tenu à aider les victimes, certains que le flagrant délit et les aveux du maire permettraient une enquête rapide. Un an après, le procureur de la République, Guy Jean, niait toute implication politique. Mais l'instruc-

tion traînait, comme si l'objectif était de faire oublier l'affaire. Puis le chef d'inculpation était requalifié : l'action du maire ne relevait plus de la cour criminelle, mais de la cour correctionnelle. Ce n'est que deux ans et demi après les faits que Moussa Madi était jugé.

ENTRE-TEMPS, LE PRÉSIDENT de l'Association des droits de l'Homme, qui leur avait apporté des vivres, et celui de la Ligue des droits de l'Homme, qui s'était constituée partie civile, avaient quitté le territoire. Plus personne ne s'est depuis préoccupé du sort des familles délogées, si ce n'est quelques voisins et les avocats qui se sont succédés au gré des départs. Dans ce contexte où la presse a elle aussi oublié cet événement, la pression sur la justice était nulle. Au sortir du premier procès jugé par Gwenola Joly-Coz, les victimes se disaient satisfaites. Mais leur défenseur se doutait que l'appel serait moins sévère envers Moussa Madi. La personnalité et le parcours du procureur général, François Semur,

et du président du TSA, Jean-Baptiste Flori, deux hommes présents sur l'île depuis de nombreuses années, qui ont lié des amitiés avec la classe dirigeante et notamment certains hommes politiques, laissait présager une peine moins lourde. Si le verdict n'est pas tombé, le réquisitoire de M. Semur vient confirmer ces craintes. La pilule est d'autant plus amère à avaler pour l'avocat des parties civiles que ce deuxième procès ne s'est pas déroulé dans les règles de l'art.

REPORTÉ UNE PREMIÈRE FOIS, ce procès devait se dérouler le 19 décembre 2006. Mais l'avocat des parties civiles, Antoine Schapira, avait alors demandé à le repousser pour raisons personnelles. Le 11 décembre dernier, il reçoit un fax de l'avocat de Moussa Madi depuis la Réunion, maître Belot (qui a pris la succession de maître Kamardine), lui indiquant qu'en février, il ne lui sera pas possible de se rendre à Maore. Le 19 décembre, le procès est repoussé... au mois de février. Confiant en l'honnêteté de son confrère, maître Schapira pensait qu'en son absence, le procès serait une nouvelle fois reporté. Il n'a pas invité les victimes, et la presse ne s'est pas déplacée. Mais le jour de l'audience, maître Belot, qui n'avait pas prévenu son confrère du changement de programme, est présent -il serait selon des avocats de Maore coutumier en la matière. Le procès se tient sans victime et sans témoin, à la première heure. Les avocats présents, soucieux de ne pas se mêler d'une affaire qu'ils n'ont pas étudiée, n'ont pas souhaité s'exprimer sur le déroulement du procès. Personne ne peut raconter ce qu'il s'est dit. Tout juste sait-on que ce jour-là, Moussa Madi était plus confiant que lors de son premier procès. Comme s'il ne craignait pas la Justice des hommes.

RC



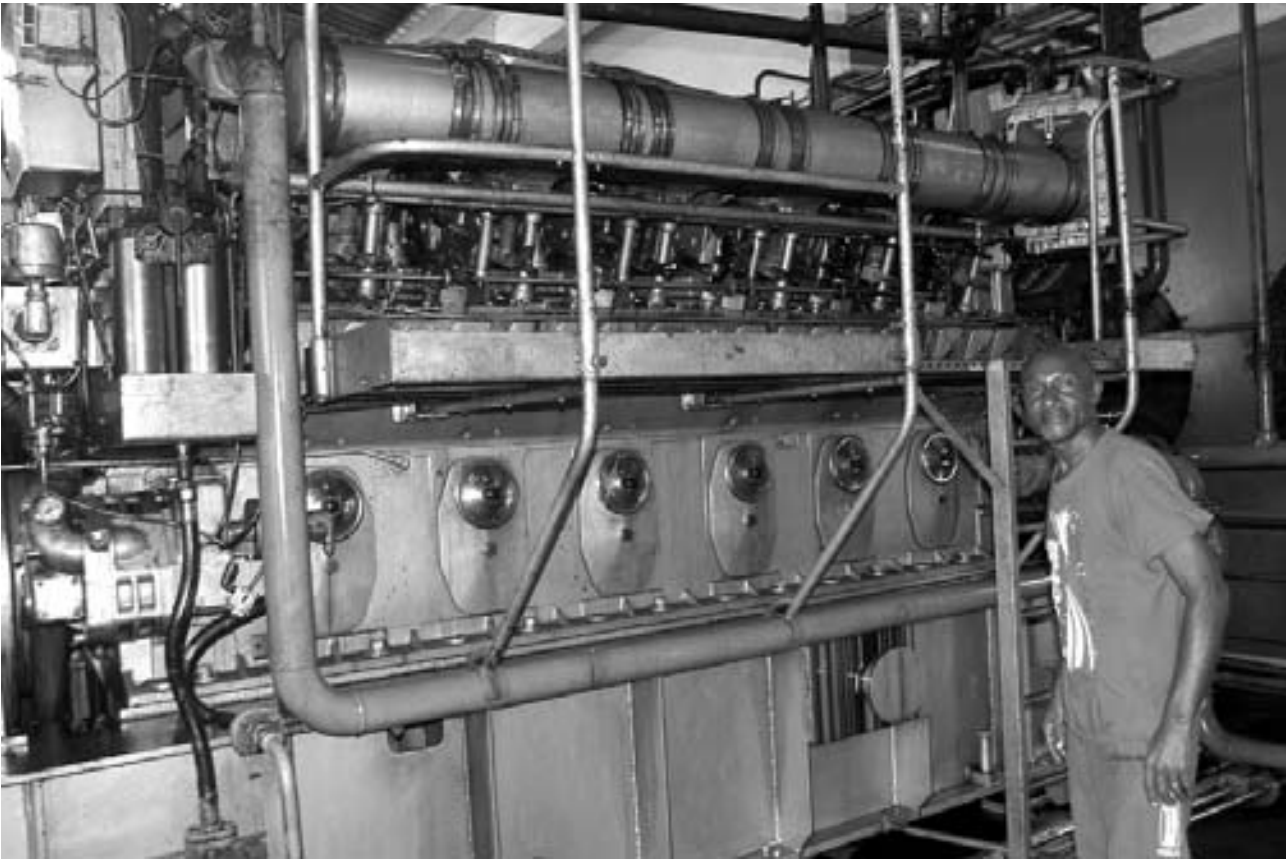
Ce qu'il restait des bangas d'Hamouro, après le passage des agents municipaux le 27 octobre 2003.

Un cas similaire

En janvier 2006, une affaire similaire à celle d'Hamouro avait éclaté en Alsace (est de la France). Le maire UMP de la commune d'Ensisheim, Michel Habig, avait donné l'ordre d'incendier 14 caravanes de nomades installés illégalement sur un terrain municipal, le 11 janvier au matin. Pour lui, il fallait supprimer ce *"véritable bidonville"*. Montrant l'exemple, il avait lui-même mis le feu, avec un chiffon enflammé, aux caravanes du campement, déserté de ses occupants. Le maire estimait être en droit, en vertu de ses pouvoirs de police, de prendre des mesures d'urgence. La justice lui a donné tort : Michel Habig a été condamné en 2006 à 6 mois de prison avec sursis et 5.000 euros d'amende.

La Ma-mwé à bout d'énergie

La société comorienne de distribution d'eau et d'électricité accumule les bourdes, les fuites et les pannes. Plongée dans la plus insaisissable des sociétés d'Etat, sur laquelle Vivendi Universel s'est cassé les dents.



Ci-dessus, un agent de la centrale électrique de Voidjou.

LES DEUX petites salles du service des réclamations sont régulièrement prises d'assaut par les clients. Deux cent, trois cent ? Dieu seul sait combien sont les usagers qui viennent à Moroni contester leur facture délivrée par la société nationale d'eau et d'électricité. Entassés dans une ambiance morose, ils affrontent les nerfs tendus des agents. Le spectacle est récurrent depuis bientôt six mois : chaque fois que la Mam-wé sort une facture, les protestations et frustrations de ses clients de Ngazidja envahissent le service. La colère est d'autant plus grande que dans certaines localités, les usagers peuvent passer 72 heures sans allumer un transistor, encore moins boire de l'eau froide. Les plus nantis subissent des délestages qui sont tout sauf rationnels, étant donné qu'aucune communication n'est faite pour

avertir de l'heure et du lieu concernés par la coupure. Les habitants des hauteurs de Moroni rêvent depuis presque un an de voir couler l'eau à leur robinet. La population des quartiers de La Coulée et Dawedjou ne se souvient pas quel jour elle a été alimentée pour la dernière fois. Depuis l'indépendance ou presque, la société d'Etat vit au rythme infernal des pannes prévisibles, des réparations à la hâte et des ruptures de réseau. Société d'Electricité des Comores à ses débuts, elle devient Eau et Electricité des Comores (EEDC) dans les années 80 avant de passer par la case privatisation. Sans succès : au bout de quatre ans, la multinationale Vivendi, qui l'avait rebaptisée Comorienne d'eau et d'électricité (CEE), jette l'éponge et rend l'entreprise au domaine public (lire ci-contre). Dévoilées par ses dettes auprès de la Société des hydrocarbures, les difficultés de la CEE sont en partie imputables aux maigres investissements consentis par Vivendi. *"La CEE n'a envoyé aucun nouveau groupe. Ils sont venus gérer les anciens moteurs de la défunte EEDC"*, se souvient un agent de contrôle du site de Voidjou. La société française a d'abord saisi le gouvernement comorien, lui reprochant *"un non respect de ses engagements"* qui seraient selon elle à l'origine de son échec. Tout en reconnaissant quelques défaillances de son côté, le ministre des Finances de l'époque, Assoumany Abdou, avait dénoncé dans *Al-watwan* *"la mauvaise foi de Vivendi. L'Etat a fait des efforts considérables pour leur faciliter la tâche mais ils ne le reconnaissent pas. Au contraire, ce sont eux qui n'ont pas respecté leur engagement. Le fond électricité et eau n'est jamais alimenté. Ce compte qui devait être alimenté par eux, est resté sans provision"* (1). Dans cette cacophonie où les deux parties s'accusent mutuellement, en décembre 2001, le divorce est consommé à l'amiable alors que les délestages ont augmenté. Les chantages de la privatisation tant appuyée par les institutions de Bretton Woods (FMI et Banque mondiale) déchantent, comme dans nombre d'autres pays, d'ailleurs. *"Malgré les subventions colossales qu'obtenait Vivendi, ils n'ont pas pu résoudre les problèmes de la société"*, soutient un ancien directeur de la

société. *"Il y a beaucoup d'aléas liés au fonctionnement de la boîte. Le domaine de l'électricité demande beaucoup d'exigences. Il faut beaucoup d'investissement pour espérer un bon rendement. Alors que ce n'est un secret pour personne, les installations de la Ma-mwé sont vétustes et obsolètes"*, poursuit-il. La plupart des équipements datent de l'époque coloniale et n'ont jamais été changés. Les Comores sont parmi les rares pays qui continuent à utiliser des câbles fixés sans couverture sur les poteaux, avec tous les risques que cela peut

manquer cruellement de techniciens spécialisés. *"La plupart des agents techniciens n'ont pas de connaissances avancées dans le domaine. Ils sont formés sur le tas ou sont issus de l'école polytechnique de Ndzuani. Certains passent leur temps à tâtonner"*, observe un ancien directeur. Même son de cloche chez un autre ex-dirigeant : *"Nous avons peu de techniciens spécialistes avec des grands diplômes. Ceux dont on dispose manquent de recyclage. Il y a longtemps que ces techniciens n'ont pas fait de formation pour améliorer leurs connaissances. Les fonds de la Ma-mwé*

“Des employés du service antifraude font fi de certaines magouilles pour empocher quelques billets de banque.”

UN AGENT DE RECouvreMENT DE LA MA-MWE

engendrer. Il suffit qu'un de ces fils soit touché par un oiseau ou un arbre pour que tout le réseau électrique bascule dans le noir. *"La plupart des problèmes auxquels fait face la centrale de Voidjou, viennent du réseau. Lorsque un câble connaît un problème, les dégâts arrivent jusqu'à la centrale. Les groupes subissent le choc qui est survenu à des centaines de kilomètres dans le réseau"*, déclare un agent de contrôle de la centrale. L'état de celle-ci, qui date de 1978, laisse particulièrement à désirer. Sur ses treize groupes sensés produire de l'électricité, seuls six sont encore en fonction. Trois des derniers moteurs, payés il y a à peine deux ans et arrivés par avion, sont hors d'usage. Comme les précédents, *"ils sont tombés en panne pour manque de révision"*, indique un employé de la centrale qui assiste impuissant à la dégradation des moteurs. Du côté de l'eau comme de celui de l'électricité, à cause de la vétusté des installations, 50% de la production se volatilise dans la nature ou est volée par les ménages. Sans compter que *"les clients ne respectent pas leur facture ; c'est rare qu'on arrive à recouvrir plus de 60% de la consommation. Il faut plusieurs mois pour pouvoir récupérer l'argent, en y mettant des moyens. Presque tous les agents sont envoyés sur le terrain pour couper et ramener le courant dans les foyers afin d'obtenir un maximum de paiement des factures"*, déplore un ancien chef de la Ma-mwé.

LA SOLUTION AURAIT pu venir des différentes équipes dirigeantes qui se succèdent à la direction de la société depuis des années. Mais les manquements en matière de gestion se suivent et se ressemblent. *"La société était gérée au jour le jour comme une épicerie. Il n'y a pas eu de bilan depuis des années. Pas de budget prévisionnel ou de conseil d'administration"*, dénonce Said Ali Said Attoumane, un des membres de la commission de gestion la société. Comme pour confirmer ces propos, Ahmed Djoumoi, directeur sortant, avoue qu'*"on ne réfléchit pas au long terme. On ne pense qu'à gérer le quotidien. C'est le cas actuellement avec l'eau, dont le réseau n'est pas adapté. On ne pense pas à une solution définitive, mais aux pompes pour régler momentanément le problème. C'est la même chose pour le courant : personne ne pense à l'extension de la capacité de production."* Au manque de prévision s'ajoutent le clientélisme et l'absence de continuité qui minent la plupart des sociétés publiques. Le recrutement se fait sans critères légalement établis. Chaque directeur arrive avec ses agents qu'il recrute à tort et à travers. Du coût, beaucoup d'employés n'ont pas leur place dans la société. L'effectif dépasse les 300 personnes sans que les résultats ne suivent. Les réclamations multiples auxquelles fait face la société en témoignent. Pire encore, l'entreprise

ne permettaient pas [à son époque, ndlr] de financer de telles formations alors qu'il y a la demande. C'est seulement ces dernier temps qu'on a recruté deux ingénieurs hydrauliques", lance Ahmed Djoumoi.

AU-DELÀ DES PROBLÈMES de compétences, les employés participent eux-mêmes aux difficultés de la société en constituant des clans, souvent sur des bases régionales, soutenant le directeur ou s'y opposant. Chaque fois qu'un directeur est nommé, rapidement sa région réclame les postes clés, pendant que les autres tentent par tous les moyens de leur mettre des bâtons dans les roues. *"Mais le plus grand problème lié au personnel reste celui des détournements"*, estime un ancien directeur de la Ma-mwé. *"Régulièrement, des réseaux de trafics sont démantelés. Câbles, poteaux ou gasoil sont des cibles faciles pour les agents qui les ramassent comme des objets sans valeur."* *"Si les difficultés de la Ma-mwé se limitaient à l'aspect technique et financier, on aurait moins de problèmes à gérer. Si on a du mal à leur trouver des solutions, imaginez quand il faut résoudre d'autres problèmes d'ordre humain. C'est cela la problématique à la Ma-mwé"*, reconnaît de son côté Hassan Adili, directeur technique, dans les colonnes d'*Al-watwan* (2).

La démotivation des employés d'une société en perpétuelle difficulté ne fait que pourrir l'ambiance de travail. Découragés, les agents ont laissé périr le logiciel de gestion des abonnés. Si aujourd'hui le Sénégal propose son aide pour y remettre de l'ordre, les perturbations infligées à la facturation sont inestimables. Pendant ce temps, les employés continuent à imposer leur loi sans état d'âme. *"Certains agents ont raccordé des ménages sans compteur moyennant des pourboires. Des employés du service antifraude font fi de certaines magouilles pour empocher quelques billets de banque. A cause du problème informatique, des gros clients ont disparu du fichier ou leur facture est diminuée grâce à des complicités internes"*, dévoile un agent de recouvrement. Au final, les problèmes financiers de la Ma-mwé ne font que refléter et répercuter les manquements de l'Etat : fonctionnant à perte, elle n'arrive pas à payer les factures de gasoil, d'où les restrictions imposées par la société nationale des Hydrocarbures. *"L'Etat continue de percevoir des impôts et des taxes sur les activités de la société alors qu'il ne paye pas ses factures. Si l'Etat est régulier, la Ma-mwé sera un jour en mesure d'assumer ses factures envers les Hydrocarbures et donner de l'énergie correctement"*, conclut Ahmed Djoumoi.

AHMED ABDALLAH

(1) *Al-watwan* n° 703, 14 décembre 2001
(2) *Al-watwan* n° 975, 19 janvier 2007

L'ÉCHEC DE VIVENDI

L'échec de Vivendi aux Comores n'est pas un cas isolé. La vague de privatisation des services publics touchant à l'eau dans les pays du Sud, fortement conseillée -pour ne pas dire imposée- par les institutions de Bretton Woods il y a 15 ans, s'est généralement soldée par des faillites. Voilà ce qu'en dit le journaliste Marc Laimé dans un article du journal *La Pensée* : "Un dogme s'affirme avec force au tournant des années 80-90 du XXème siècle. Le recours au secteur privé est indispensable. La bonne gouvernance repose sur un trépied de fer : dérégulation, décentralisation, privatisation. (...) Les services de l'eau ont un coût, il doit être assuré par les usagers. Qui doivent accepter le "full cost recovery", la récupération intégrale des coûts des services qui leur sont proposés. Les signatures de contrats avec des grandes métropoles du Sud se succèdent à un rythme impressionnant. Mais les premiers problèmes affleurent dès la fin des années 90 quand il s'agit de commencer à faire payer des usagers fraîchement raccordés, qui n'ont ni la culture du paiement d'un bien jusqu'alors largement subsidié par la puissance publique, ni, le plus souvent, les moyens de payer. (...) Du coup les déclarations des apologistes de la libéralisation des "marchés" de l'eau lors du 4ème Forum mondial de l'eau, à Mexico, du 16 au 22 mars 2006, tranchaient singulièrement avec les discours martelés depuis une dizaine d'années, puisque, unanimement ils y proclamaient que ce sont bien la puissance publique, et l'argent public, qui doivent procéder aux investissements qui doivent impérativement être déployés pour promouvoir l'eau et l'assainissement pour tous..."

L'article est disponible dans son intégralité sur <http://blog.mondediplo.net>

Les bons sentiments ne font pas un bon gouvernement

par Kamal’Eddine Saindou

Moroni sous les
feux de barricades
non revendiquées,
Domoni sous les
balles de l'armée
anjouanaise, une
notabilité qui
s'immisce dans la
politique, un
chiïsme naissant,
une opposition qui
teste son offensive
contre le régime...
Le gouvernement
Sambi essuie les tirs
d'un feu croisé.

LE PAYS VA MAL. Jamais un refrain n'a autant été fre-donné à Moroni que celui du rasta ivoirien Tiken Jah Fakoly. Non que la situation se soit brusquement dégradée en neuf mois de règne du président Sambi, pas plus en tout cas qu'elle ne l'était après sept années du régime d'Azali. Faut-il rappeler à ceux qui ont la mémoire courte que Sambi doit sa victoire de la présidentielle de mai 2006 à l'exaspération d'une majorité des Comoriens devant la gabegie et la corruption qui ont caractérisé le régime précédent ? Jamais pourtant, l'horizon n'avait paru aussi vague.

Deux fois de suite, en l'espace d'une semaine, début février, les habitants de la capitale ont été surpris à leur réveil par des pneus incendiés en différents quartiers de la ville et en certains points de Ngazidja. Barricades non revendiquées, mais suffisamment bien orchestrées pour alerter le régime que la terreur est possible ici aussi. Et que le pays peut cramer à tout moment et en tout lieu. En s'attaquant au secrétaire national de la CRC (le parti de l'ancien président Azali) Houmed Msaïdié, sur de simples présomptions, avant de le relâcher faute de charges suffisantes contre lui au terme d'une garde à vue de 46 heures, le pouvoir est tombé dans la provocation, commettant l'erreur de dérouler le tapis rouge à l'adversaire qui ne guettait que ce moment pour sortir la tête du trou où il s'était terré depuis la lourde défaite de la dernière élection. Conséquence de ce premier faux pas, la notabilité de Ngazidja a tenté de s'engouffrer dans le sillon de la contestation anti-Sambi. De sa propre initiative ou manipulé, ce réveil de la notabilité, la même qui a fait capoter le calendrier électoral des municipales du gouvernement Elbak, participe à l'effritement du pouvoir, au même titre que le retour des chiïtes comoriens sur la scène religieuse, le 28 janvier dernier. Un courant jusque là inconnu dans cet archipel à majorité sunnite.

SOUS CE FEU CROISÉ, Sambi, dont les résultats des promesses se font attendre, est de plus en plus coupé de ce peuple qu'il avait tant fait espérer. Fragilisées par leur incapacité à faire plier le régime Bacar/Djanfaar à Ndzuani et harcelées par le tandem Elbak/Cheikh Ali à Ngazidja -décidé à tout tenter pour arracher ses prérogatives au terme d'un mandat dont le bilan promet d'être nul-, les autorités de l'Union pataugent. Englué dans cet environnement hostile, c'est à l'intérieur de son camp que Sambi affiche les plus grandes failles, laissant entrevoir un amateurisme de plus en plus critiqué dans la gestion des affaires publiques. A commencer par l'armée. Le seul corps qui a su garder sa cohésion face aux aléas politiques se délite. Le feuilleton des armes confisquées en janvier dernier par l'exécutif anjouanais vient de connaître un nouvel épisode qui amplifie les suspicions au sein de la grande muette. Alors que la pression de l'Union africaine avait contraint l'exécutif anjouanais à restituer ces armes, celles-ci se seraient encore volatilisées. Un acte officiel de restitution est pourtant établi et porte la signature du capitaine Salim, commandant régional de l'AND (Armée nationale de développement) sur l'île "rebelle". Complicité ou "excès de confiance" du capitaine envers ses frères d'armes anjouanais ? L'on ne saura sans doute jamais. En revanche, le capitaine Salim a été discrètement limogé de son poste de commandant régional de l'AND et remplacé par le capitaine Combo, un proche du chef de l'état-major. D'autres sanctions sont à prévoir au sein de la gendarmerie où l'on parle d'une taupe qui aurait prévenu Houmed Msaïdié de son interpellation avant que celle-ci lui soit officiellement notifiée...

Voilà qui alimente le spectre de la déstabilisation à Beit-Salam. Un spectre que conforte l'aveu de Sambi à la télévision nationale à la veille de son départ pour le sommet France-Afrique qui s'est déroulé à la mi-février : *"Je suis mal servi et quelquefois trahi."* Une adresse à ses plus proches collaborateurs accusés de tous les maux, y compris celui d'avoir coupé le président de tout contact en dehors de son entourage immédiat. Qu'advientra t-il de cette première équipe que le président s'est pourtant choisie pour débiter son mandat ? Le président Sambi est-il décidé à faire le ménage autour de lui ou continuera t-il à

traîner ceux qui le desservent en attendant l'issue des présidentielles des îles pour composer de nouvelles alliances ? La question est d'autant plus cruciale que le président de l'Union, allergique à l'idée de constituer un gouvernement de partis, ne peut s'empêcher de constater les limites du gouvernement des "honnêtes gens". S'il faut une éthique et une probité à la tête de l'Etat, de bonnes intentions ne font pas nécessairement un bon gouvernement.

Un chef a besoin d'une équipe politique soudée autour d'un projet de société, capable de le défendre, de le réaliser et d'assumer l'entière responsabilité de son succès ou le cas échéant, de son échec. Ce qui n'est vraisemblablement pas le cas des hommes du président, qui faute de cette vision partagée, ne parviennent pas à construire les bases d'une solidarité gouvernementale fondée sur l'action. Huit mois de gestion à vue n'ont donné que des initiatives éparpillées et sans lendemain. Le gouvernement ne parvient pas à stabiliser la gestion des entreprises publiques confiées à des commissions administratives. Une gestion collective sans aucune légitimité juridique qui alourdit les charges, dilue les responsabilités et affecte l'efficacité.

"AU GOUVERNEMENT LA GESTION *des affaires de l'Etat, au président celle de ses propres projets.*" Ainsi fonctionne le pouvoir Sambi, confie un proche du régime. Une répartition des rôles qui ne peut qu'expliquer les errements actuels. Aucun département ministériel n'est à la hauteur de ses missions. Les considérations de favoritisme que le candidat Sambi avait dénoncées dans sa campagne électorale n'ont pas cédé à l'obligation de compétences, dans le traitement des affaires publiques. L'affairisme gagne les allées du pouvoir. La nouvelle justice n'a fait que déshabiller Saïd pour habiller Abdou. *"On a changé les hommes, mais pas le système"* se plaignent des partisans du régime qui continuent cependant à croire en la volonté de Sambi de *"vouloir changer les choses"*. *"Le problème de Sambi, c'est*

d'être resté un prédicateur. Il croit détenir la vérité et veut rester le guide, laissant peu d'espace à ses collaborateurs" insiste un cadre qui s'est entretenu avec lui à plusieurs reprises.

L'amateurisme du pouvoir en place n'explique pas entièrement le malaise actuel. En dix ans de gestion séparée, les Comoriens ont perdu les repères du combat politique. L'affrontement des partis a laissé place au conflit des îles. Confiance d'un futur candidat à la présidentielle de Ngazidja : *"La présidence de l'Union ne m'intéresse pas. C'est superficiel. Je me rends compte que j'aime plus mon île."* Le séparatisme a bel et bien fait son œuvre...

Six ans après les accords signés en 2001 à Fomboni, le pays subit les effets néfastes d'une architecture institutionnelle qui sous couvert d'attribuer "une large autonomie des îles", a institué une confédération de fait dans les têtes. Président du Comité de suivi des accords de Fomboni, Mtara Maécha revient en ces termes sur l'esprit qui a présidé à l'échafaudage de la Constitution de l'Union : *"C'était une charte transitoire de sortie de crise et c'était la couleuvre à avaler pour sauver l'unité nationale. (...) Il fallait sauver l'unité du pays et les internationaux qui nous parrainaient pendant la crise, croyaient nous imposer une constitution calquée sur l'Union européenne qui s'avère à court terme inapplicable."* (1)

LE LEADER CANDIDAT POTENTIEL à la présidentiel-le de l'île de Ngazidja fait ainsi son *mea culpa* et appelle à un référendum *"pour savoir si on* [les Comoriens, ndlr] *doit continuer à vivre ensemble ou non"*. Houmed Msaïdié, secrétaire national de la CRC, principal artisan de la loi instituant l'Union des Comores, est encore plus formel : *"Si le président Sambi prend l'initiative d'une révision constitutionnelle sur certains aspects de l'architecture actuelle, je serai personnellement favorable"* nous a-t-il confié récemment. C'est dire que dans la confusion actuelle, la classe politique semble prise au piège de ses petits calculs politiques et de sa courte vue. Même Saïd Ali Kemal, le seul responsable politique à s'être opposé à l'actuelle constitution, s'est résolu à suivre le troupeau.

Se définissant comme un président *"pas comme les autres"*, autrement dit sans réel pouvoir, Sambi n'a jamais caché son opposition à ce schéma constitutionnel qui a vidé l'Etat de son rôle au profit des entités insulaires. Alors qu'il détient seul le pouvoir de demander le référendum que suggèrent ses opposants, il s'enferme dans un semblant qui fausse le jeu et lui vaut les volées de bois des exécutifs insulaires. Le plus terrible dans cet extraordinaire destin des Comores, est l'attitude de la communauté internationale, garante des nouvelles institutions. *"Les Comores disposent maintenant d'un président dont l'élection démocratique est incontestable. Sambi est bien élu. C'est à lui de décider s'il maintient ce système où s'il le change par référendum"* avait confié l'envoyé spécial de l'Union africaine, Francisco Madeira, lors d'une conférence de presse en mai 2006. Une réponse qui déjà à l'époque, laissait entrevoir des divergences au sein d'une communauté internationale partagée entre les partisans du maintien de ce schéma et les sceptiques favorables à son réexamen afin de l'alléger. Si comme l'affirme Mtara Maécha, l'accord de 2001 a permis de sortir de la crise séparatiste, il a engendré une situation de non-Etat, propice à une crise encore plus grave.

Cela est d'autant plus prévisible que la réussite de cette nouvelle architecture institutionnelle était conditionnée à un accompagnement financier conséquent et l'espoir d'une continuité politique. L'arrivée au pouvoir de Sambi semble contrarier cette donne : arabisant soupçonné d'islamisme échappant complètement au moule occidental des hommes arrivés à la tête des Comores depuis l'indépendance, attiré par l'Orient plus que par l'Occident, hostile à un statu quo du différend franco-comorien sur l'île de Maore et favorable à un Etat fort dans ses prérogatives et ses symboles, Sambi trouble le jeu et les enjeux.

(1) La Tribune des Comores, février 2007

Il est-il possible de débattre de tout dans l’archipel ?

après le dialogue avorté autour de l’ouvrage "Moroni Blues" Retour sur un débat qui soulève l'absence de débat

Les conférences accompagnant la sortie du livre "Moroni blues" de notre collaborateur Soeuf Elbadawi ont suscité une levée de bouclier et un tract nauséabond dans la capitale. Au-delà de l'appréciation de l'ouvrage, la rédaction de *Kashkazi* a été interloquée par ces réactions visant à tuer toute tentative de débat. Simple paresse intellectuelle ou refus d'un échange d'idées enraciné dans une structure sociale qui aliène la critique sociale ?

par KES et RC

AU HASARD

des lectures, notre regard s'est posé sur un passage du "discours antillais" d'Edouard Glissant sur l'effort "intellectuel" où il explique que "la tentative d'approcher une réalité tant occultée ne s'ordonne pas tout de suite autour d'une série de clarté" et réclame de ce fait "le droit à l'opacité". Cela justifie le saut en arrière que propose d’effectuer cet article afin de diagnostiquer le mur de pierres qui s'est abattu sur “Moroni Blues” pour tenter de l'ensevelir. Le livre de l’essayiste, dramaturge et journaliste Soeuf Elbadawi (lire *Kashkazi* n°60) ne fait rien d'autre que cet effort "intellectuel" d'avancer dans les obscurs dédales d'une cité qui se refuse à adopter les contours de la ville capitale qu'elle est devenue. En touchant du doigt une réalité que les témoins quotidiens croisent sans voir, l'auteur oblige nécessairement à une plongée dans la mémoire collective pour faire ressortir les raisons enfouies de cette cécité. Dans cette fouille

ception intra-muros, la seule condition pour parvenir à construire une nouvelle citoyenneté. Pour une fois qu'un auteur ne s'attache pas à nous renvoyer le reflet complaisant de nous-mêmes, mais questionne une réalité pour comprendre “les forces en œuvre” dans ce processus de repli villageois, il entre nécessairement comme un loup dans la bergerie. L’écriture prend du coup le contre-pied du compromis social qui voudrait qu'elle en soit le reflet. L'auteur n'est plus dans la posture du lettré-notable, cet *alter ego* du notable de tradition orale. Il n'assène pas de leçon magistrale, de vérité absolue et incontestable -en tout cas pas contestée- qui maintient son public dans des lieux communs et qui l'empêchent d'investir d'autres horizons. En se positionnant hors de cet espace non-productif de l’écriture convenue, Soeuf Elbadawi bouscule l'ordre établi. Alors que le lettré-notable s'évertue à ressembler au “corps collectif “, “Moroni Blues” se distingue de la masse et se démarque de la norme. Il est le fruit d'une réflexion propre et personnelle, et par essence, ne prétend pas distiller une vérité. Il apporte juste un regard, celui de son auteur. Si un tel travail est voué à un quelconque destin, -et dans ce cas seulement, il aura eu le mérite d'exister-, c'est de provoquer un débat, susciter un échange d'arguments et de contre-arguments, alimenter la réflexion et espérer contribuer à la transformation sociale.

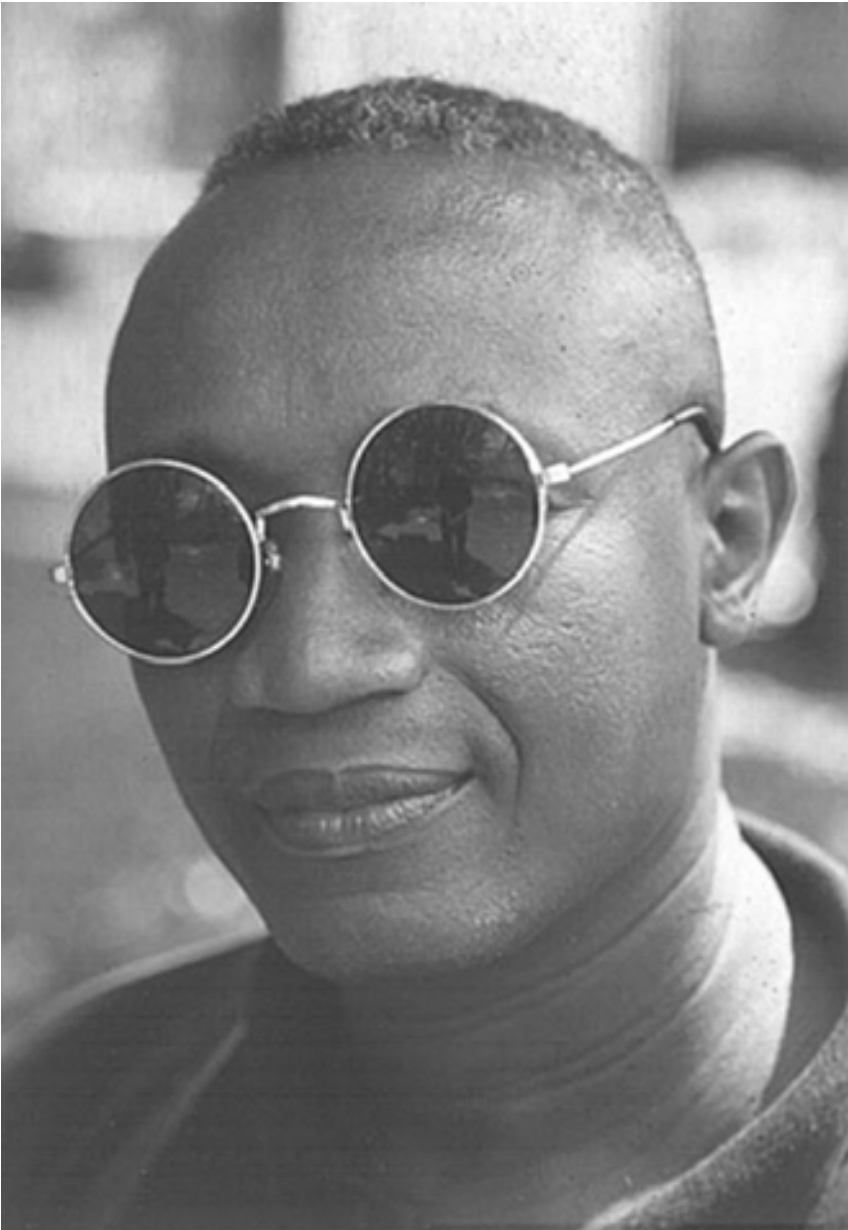
OR, C'EST TOUT L'INVERSE qui s'est produit à Moroni, lors de la rencontre provoquée par l'auteur de “Moroni Blues”. Le public attendait quelqu'un qui lui assène des vérités et non qui le pousse à réfléchir. Destabilisé par cette posture inédite sous nos tropiques de la part de l'auteur, et ne disposant pas des codes du nouvel espace que l'écrivain propose d'investir, le public a paru perdre ses repères. Ceux qui pouvaient saisir l'instant d'un vrai débat, se sont ligüés contre le conférencier, prenant prétexte de menus détails pour lui faire le mauvais procès de celui qui “n'a rien compris”, “qui confond tout”. Les réactions qui suivront cette rencontre ont été plus sournaises, mais non moins claires dans leur intention d'étouffer le principe même du débat. Une telle réaction qui consiste à avancer voilé, à s'en prendre à celui qui dit et non à opposer des arguments aux siens, vise à retirer la parole (qu'elle soit dite ou écrite), sous prétexte que celui qui se l'approprie n'est pas habilité. Une première raison de l'absence de débat aux Comores tient dans cette idée d'une légitimité de la parole qui n'est pas le fruit d'une construction personnelle, mais le caprice du groupe. Celui-ci s'arroge le droit de l'accorder à qui il veut. “Au nom de qui -et non de quoi- veux-tu prétend-

re au droit à la parole ?” dicit la pensée populaire. La parole se transmet ainsi par filiation au même titre que le sang ou la noblesse. La parole devient héritage. Elle ne se prend pas, elle se lègue. “Je suis griot, parce que fils de griots.” Héritière de la tradition orale dont le processus de conservation passe par la répétition, la parole ne se nourrit pas du temps qui court. Ce qui “la prostituerait” sans doute. Elle a vocation à conserver sa propre voix. Elle est mémoire, donc figée, hermétique à toute contestation. La destituer de ce trône reviendrait à “l'altérer”. Ce qui mettrait en cause la vérité originelle qu'elle est censée véhiculer. On retrouve dans cette résistance au débat, la peur de la remise en cause de l'ordre établi. Décoffrer la parole de ce marbre, c'est prendre le risque de la rendre intelligible et accessible, donc possible d'être décodée par la plèbe. La laisser filer dans la bouche du premier venu, c'est accepter de dépouiller ses prétendus dépositaires. Là aussi, le risque est grand de perturber les codes du statut social qui s'attache à ce droit à l'expression. C'est toute une conception de la cohésion sociale qui emprisonne le débat et le vide de son sens. La place publique (le bangwe) est en ce sens le lieu privilégié du non débat. C'est donc dans les fondements mêmes de la société comorienne qu'il faut chercher les mécanismes qui bloquent toute possibilité d'échange des idées. La stratification sociale en classes d'âge établit des frontières entre les groupes. La communication se fait suivant des normes obéissant à la structure verticale de l'organisation sociale. Ce qui établit une relation de soumission à la hiérarchie sociale qui n'autorise pas un véritable échange intergénérationnel. Le seul espace de débat n'est donc possible que sur le plan horizontal au sein du même groupe d'âge.

MÊME À CE NIVEAU, il est difficile d'établir des règles. Seul lieu où l'égalité sociale est possible, le groupe se montre réticent à laisser s'exprimer les différences individuelles, pour conserver son homogénéité. Cette dictature du groupe est poussée à son extrême au point de réprimer toute affirmation personnelle, qu'elle soit comportementale ou au niveau des idées, qualifiée d'attitude déviante, voire étrangère (*Twabiaya ya shizungu*). C'est dans cette optique qu'il faut décrypter les reproches de certains auteurs comoriens qui ont jugé que la démarche de l'auteur de “Moroni Blues” est celle d'un “*civilisateur*”. Penser différemment c'est se situer hors du champ social traditionnel. On touche là au déni du “moi”, à la négation de l'individu capable de penser par lui-même. “Enda hata, ngodjo redjeyi pvanu.” (Une fois que tu auras fait le tour, tu nous reviendras). Autrement dit : quel que soit son esprit d'ouverture, le Comorien finit par

●●●

Ci-dessous, Mohamed Toihiri, dans les années 1980.



●●● retourner dans la coquille sociale. Ce fatalisme sert souvent d'excuse pour les cadres du pays cherchant à justifier leur incapacité à construire un projet de transformation sociale qui passe nécessairement par une prise sur le réel. Un réel que l'on fuit physiquement par l'exil ou intellectuellement en suivant la masse. *"On peut parler ici de liberté économique, mais pas de liberté individuelle"*, soutient l'étudiant en sociologie et syndicaliste Boinali Saïd. *"Cette question n'a d'ailleurs jamais été posée : la liberté du sujet... Ici, l'individu au sens occidental du terme n'existe pas. Il se nourrit du groupe en tant que moyen d'exister, et réciproquement le groupe a besoin de l'individu pour le substituer. Quelqu'un qui sort de la norme s'exclut du groupe. Ce n'est pas le groupe qui le rejette, c'est lui qui ne se nourrit plus du groupe."* Il sort des clous comoriens pour rejoindre la réflexion occidentale ; est qualifié -péjorativement- de *m'zungu*, d'assimilé... Mais pourquoi ne l'écoute-t-on pas ? *"Provoquer le débat, c'est provoquer le désordre"*, dit B. Saïd. *"Nous avons pris l'habitude, à Moroni comme à Mamoudzou comme à Mutsamudu, de penser le désordre comme venant de l'extérieur. Les relations claniques n'acceptent pas qu'un désordre puisse venir de l'intérieur. Ce n'est pas possible !"* Si l'on ose aborder la question de l'esclavage à Moroni, de la comorianité de Maore à Mamoudzou, de la notabilité féodale partout, alors, *"on est considéré comme un traître"*, soutient B. Saïd. Et fort logiquement, *"aucun individu n'a envie de passer pour un traître"*. Les seuls qui assument sont aussitôt perçus comme fous. Isabelle Mohamed, enseignante observatrice de la société comorienne depuis des années, note pour sa part que de tout temps, le fou a eu un rôle au village. *"Quelqu'un qui sort de la norme devient automatiquement pour les autres un fou. Un fou qu'on écoute, mais qui n'est pas pris au sérieux. D'ailleurs, les personnes qui sortent de la norme acceptent de se construire une image de fou. A Anjouan, [l'auteur à la réflexion très poussée, ndr] Saindoune Ben Ali est considéré comme fou, et il cultive cette image."* Selon elle, *"ceux qui critiquent la société sont des êtres considérés à part. Quand je demande à mes élèves "quel est votre avis ?", je sens que cette question recèle une violence, car ni dans la famille ni dans la littérature orale on demande l'avis des individus."*

CE DÉNI DE LA PENSÉE pose selon Boinali Saïd *"le problème du développement"*. Comment une société qui refuse le désordre de l'intérieur, donc l'autocritique, peut-elle évoluer ? Si pour B. Saïd la colonisation a joué un rôle essentiel dans cet enclavement -*"le système colonial a permis aux villages de se constituer en tant que villages fermés"*-, le bangwe est également générateur de statu quo : *"L'écrit permet des modifications structurelles. A l'inverse, l'oral permet la transmis-*

sion du savoir. L'oral fixe. L'art de la palabre n'est pas celui de changer les choses, mais celui de la parole. Si je veux palabrer, je dois respecter le modèle qui m'est fixé. Pour changer, on est obligé d'utiliser le support écrit." *"La parole"*, renchérit Isabelle Mohamed, *"n'est pas faite pour résoudre des problèmes, elle est fait pour avancer dans la société."* Notre enseignante voit d'autres raisons à ce refus de l'autocritique, comme la mondialisation, qui met en danger la spécificité culturelle et pousse au repli sur soi. En outre, les strates sociales, dont certains sont encore considérées comme inaudibles, ne permettent pas l'apport d'idées neuves, le métissage des pensées. *"Personne n'accepterait à Mutsamudu qu'un gars du Nyumakele vienne faire des propositions"*, dit-elle. Or ce ne sont pas les strates dites supérieures, donc privilégiées, qui vont apporter un discours critique. On ne scie pas la branche sur laquelle on est assis confortablement...

EN 1989, APRÈS LA MORT du président Abdallah, les dirigeants du Front démocratique et notamment son chef Moustoipha Saïd Cheik retrouvent leur liberté. Dehors, les militants de base attendaient ce moment pour engager un débat sur la stratégie du parti et sur le comportement des "cadres" qui avaient retourné leur veste au premier coup de semonce. Au congrès de ce parti en 1990, le débat a été escamoté, évitant l'exercice de bilan qui aurait permis sa reconstruction. Cette stratégie d'évitement dans le débat est à l'origine de l'implosion de la société civile comorienne qui, parce qu'elle n'a pas su provoquer le débat nécessaire pour repenser son rôle de force citoyenne, s'est laissée instrumentaliser par les politiques. Tant que le pays ne fera pas le bilan de trente années d'échec politique, il ne peut construire un vrai projet de développement. Mais personne ne s'y aventure de peur de devoir demander à Mouzawar Abdallah, Ali Mroudjaé, Abbasse Djoussouf, Caambi El Yachourtui, Mtara Maecha, Saïd Ali Kemal, Abeid, Abdallah Ibrahim et à d'autres des comptes sur leur responsabilité dans la déstabilisation du pays. A travers leur complicité avec la France, avec les mercenaires et avec tous ceux qui ont mis les Comores en coupe réglée. *"Notre histoire est trop récente et ses acteurs sont encore vivants. Comment voulez-vous qu'on en parle avec sérénité ?"* nous confiait récemment un politicien, tout en admettant que ce travail est nécessaire afin de poser les fondements d'une nation. Il est facile de parler des absents. Beaucoup préfèrent cette lâcheté au courage d'affronter le réel. Dans un dossier sur la mémoire aux Comores (1), nous soulignons une certaine propension à l'amnésie. Mais si la mémoire individuelle peut être défaillante, la mémoire collective reste vivace et tout processus de construction est vain si on ne l'interroge pas.

(1) Bangwe n°1 (dans Kashkazi n°53)

entretien avec l'écrivain Mohamed Toihiri

“Quand tu choisis d’errer dans les landes”...

En 1992 paraissait *Le kaffir du Karthala* aux éditions L'Harmattan. Un roman ambitieux sur une situation politique des plus explosives : les Comores sous le régime des mercenaires. L'auteur, Mohamed Toihiri*, y racontait de quelle manière le Dr Idi Wa Mazamba, condamné à une mort certaine par un cancer, décidait de se sacrifier au service de son peuple, tout en critiquant le ronronnement dans lequel se réfugiait une certaine élite intellectuelle. Entretien avec l'auteur.

par SE

Que dites-vous de la grande solitude de l'intellectuel comorien ? Obligé de se terrer dans le silence sous peine de voir ses convictions mises à mal par l'opinion du grand nombre...

MOHAMED TOIHIRI : Si on appelle "solitude" cette île d'incompréhension ou cette impression de ne pas parler la même langue que les autres alors que l'on partage la même langue

maternelle, et bien oui ! C'est vrai que l'intellectuel comorien vit une véritable "rupture" avec la société. Il y a comme une "fêlure intérieure". Néanmoins, je crois qu'il est possible de dire qui on est et qu'est-ce que l'on pense, même si ce que l'on est et ce que l'on pense sont immédiatement qualifiés d'iconoclastes.

Dans *Le Kaffir*... votre narrateur n'y allait pas de main morte : "L'intellectuel comorien, cet homme, ancien rebelle de la pensée, tombé dans l'imitation coutumière la plus servile. Plus de pensée libre, ni de libre pensée. On le voyait souvent appuyer le conformisme le plus roide. Son "moi" social était surdéveloppé. Il ne pensait plus qu'à son shewo, cet honneur social dans lequel il se drapait avec des airs de vierge effarouchée. Il redevenait le doux fils du clan et de la caste".

MOHAMED TOIHIRI : Absolument. Je continue à penser que le "moi" coutumier de certains "intellectuels" est "boursofflé". Pas seulement ce "moi" coutumier mais leur "moi" tout court. Pourriez-vous d'ailleurs nous aider un jour à définir ce terme dans son contexte comorien ? Rien n'est plus "horripilant" que cet intellectuel qui se dit intellectuel comme

s'il suffisait de la méthode Coué pour que cela soit. Je crois que ce renversement de valeurs, qui fait que l'intellectuel n'existe que par sa pesanteur sociale, est dû au fait qu'il n'existe pas - hélas! chez nous- un terrain favorable pour l'exercice ludique de la pensée. Ce que Montaigne a appelé le jeu. Est-ce dû à la peur de froisser un tel ou un tel que l'on risque de rencontrer le lendemain dans la rue ?

Votre personnage principal, lui, se sacrifie à la fin du *Kaffir*... au nom de sa liberté et au nom de la mémoire. Héros suicidaire ! Est-ce le prix à payer pour qu'un intellectuel puisse s'exprimer dans cette réalité comorienne ?

MOHAMED TOIHIRI : Je crois, hélas, que tant que ceux qui se disent intellectuels ou "cadres" - pitié ! pitié !- ou les "jeunes" politiques n'auront pas suffisamment de culture démocratique pour accepter la critique, pour accepter de voir leur nom ou leur photo apparaître sans leur aval, ce saut délicieusement vertigineux sera nécessaire. Comme quoi ce n'est pas parce que l'on a passé deux ans à Dakar ou à Amiens ou Rabat que l'on a une culture démocratique, et ce n'est pas parce que l'on se dit jeune que l'on est démocrate.

Dans un entretien accordé à RFI, vous vous insurgez contre le fait que l'intellectuel comorien confond son rôle de transformateur social "avec un engagement politique", où il s'agit essentiellement d'"aller à la soupe". Vous le pensez toujours ?

MOHAMED TOIHIRI : Je le pense d'autant plus que je le vis tous les jours. Une des ex-éminences de ce pays, qui n'hésitait pas à se présenter comme un "intellectuel" lui-même me reprochait, en mon absence bien entendu, d'être un intellectuel substantif, un adjectif que personnellement je ne me suis jamais accolé. Il voulait dire que lui, en plongeant dans la politique comme dans un bain de confiture, en faisant de la politique ses seules sources de revenus, le seul moyen de gagner sa vie, il avait choisi la bonne voie. Il a peut-être raison, parce que à l'heure qu'il est, il est mille fois, que dis-je, cent mille fois plus riche que moi. Et puis quand tu choisis d'errer dans les landes et les sphères gratuites, épineuses et escarpées de la pensée, ne t'attend pas à être riche ni à être compris par ceux dont l'essence de la pensée et de l'action est d'amasser.

** Mohamed Toihiri est un collaborateur de Kashkazi (lire sa chronique p.50)*

qui se souvient encore du temps où le “non” était systématique ?

L’intellectuel sous tension

Qu’est-ce qu’un intellectuel au juste ? Quelle est sa place dans cette société comorienne où le discours du paraître est plus important que celui de l’être ? Où le bangwe tue dans l’oeuf toute tentative de questionnement critique ? Où l’époque du *msomo wa gnumeni* est bel et bien finie ?

par Soeuf Elbadawi

IL EST des fonctions qui ne tiennent pas longtemps la rampe dans une société comme la nôtre. Une société de proximité faite de non-dits permanents et de rumeurs infondées, où toute critique est synonyme d'insultes. Une société dans laquelle le débat intellectuel est régi selon les sacro-saintes stratégies de l'évitement. L'univers dans lequel on oblige au consensus, à la compromission collective et au mimétisme des discours. On se plaint de l'inexistence d'une société civile digne de ce nom mais on s'inscrit dans des logiques de groupe dont l'effet sur la responsabilité des individus est catastrophique. Absence de "je" citoyen et rejet quasi systématique des voix discordantes. Absence de débat. Ce qui confine les quelques intellec-

tuels existant à la jouer très fine pour ne pas tomber dans une schizophrénie avancée. Des intellectuels qui, en plus de déranger les codes établis, se retrouvent souvent à user de langages que seuls comprennent les initiés au *background* occidental, avec le risque de devoir disqualifier (malgré eux) la masse populaire à qui ils prétendent s'adresser en premier lieu. Ce qui les rend parfois "étrangers" face aux leurs. Dans l'ensemble, ils sont nombreux à avoir compris que jouer les empêcheurs de tourner en rond au nom de ses convictions n'a aucun intérêt. Le citoyen en devenir donne parfois l'impression de se complaire dans l'inertie des idées et dans la pesanteur des positions sociales rapidement acquises. L'ignorance des gens les amène à accepter qu'une petite poignée d'individus, cadres, notables ou religieux, s'emparent de l'espace public et imposent leurs vues à toute la population. Ce qui pousse une bonne partie des membres de notre intelligentsia à miser sur la réussite matérielle plutôt que sur le combat d'idées. Il y a des combats vains dans la vie. Celui-là en est un ! se disent-ils. On élimine ainsi tout discours critique dans cette société.

QUI SE SOUVIENT ENCORE du temps où le "non" était systématique de la part d'une certaine jeunesse "éclairée" des années 60-70 ? L'époque du *msomo wa gnumeni* est bel et bien finie. Mais peut-être que les non-dits actuels du microcosme intellectuel correspondent aux comportements de cette fameuse génération du *msomo wa gnumeni* dans les années 80-90. Lorsque beaucoup se refusèrent à affronter réellement la dictature mercenaire dans toute sa violence, tout en brassant des concepts de révolution prolétarienne, importés notamment d'Albanie, et dans un langage châtié supposé fondamentalement marxiste. Moustoipha Saïd Cheik et ses quelques camarades en prison n'ont été que l'arbre cachant la forêt des faux dévots en résistance. Un argument qui valut une "disqualification" en règle du journaliste Ahmed Wadanne (*Refonder les Comores*, Ed. cercles Repères) par ses pairs, lorsqu'il voulut expliquer les ratés de ce mouvement intellectuel. Accusé de trahison et de rادوtage à la sortie de son livre pour avoir voulu amorcer un début d'autocritique, il a été l'archétype de celui qu'on écarte pour ses idées. Il n'avait pas compris que le monde avait

"Divers") a triomphé. Les uns se réfugient dans des identités à territoire limité (la famille, le village, l'île) et les autres parlent de morale là où la critique devrait sévir. Par ailleurs, les logiques structurelles à la mode se fondent au final sur une réforme bâclée des logiques constitutives de la société traditionnelle. Ailleurs, on crierait à la régression. Ici, on applaudit les "doux fils du clan et de la caste" (cf l'entretien de M. Toihiri page précédente) sur le retour. A-t-on vraiment besoin de réfléchir pour hériter d'une place digne auprès de nos vieux oncles de notables ? Le conservatisme n'a nul besoin d'intellectuel critique. Et puis n'oublions pas ! L'intellectuel servait jadis à poser la question sociale. De nos jours, on l'évacue, en privilégiant la réussite des seuls individus, et ce, dans la perpétuation des logiques d'exclusion, logiques sur lesquelles se fondait notamment hier le pouvoir des nobles, la puissance des notables et l'inconsolable vérité des prêcheurs de Dieu.

Rouvrir une fabrique d'intellectuels ! Voilà la dernière trouvaille qu'il nous faudrait. Des intellectuels en phase avec leur temps/ qui n'épouseraient pas les représentations de masse sur les places publiques/ qui savent l'honnêteté d'une critique établie sur la base de nos réalités empiriques. Autrement dit, le Comorien a besoin d'un intellectuel agissant, qui ne repense pas son quotidien, en étant hors de l'action. *Mndwa ngoma uko ngomani*. (Le bon pied de danseur, c'est sur la piste de danse qu'on le retrouve.) Au risque de susciter des réactions d'une virulence inhabituelle. Car nos concitoyens ont désappris l'art de se voir à travers le propos construit de celui qui pense. Ils se sont repliés sur des logiques de groupe/ qui ne supportent plus la contradiction. Le refus du miroir déformant. Ils ne feront donc pas de cadeau, à l'intellectuel. Ils anéantiront jusqu'à sa réputation/ le menaceront de viol collectif dans sa fragile intimité/ et briseront son esprit à la faveur de lynchages publics bien orchestrés sur des bangwe où règne l'anonymat des opinions et où se diffuse l'indétrônable pensée unique des "plus valeureux d'entre nous" (Qui ont fait le grand-mariage ? Qui sont fils de bonne famille ? Qui possèdent plus d'argent et qui corrompent ?) avec la complicité de la fameuse majorité silencieuse.

Le summum de l'agora pour nous, c'est la place publique. Le lieu traditionnel des échanges. Le lieu du simulacre en réalité puisque les échanges de débat y sont biaisés par le désir de contenter

Les places publiques, de par leur fonction, appauvrissent le débat.

changé et que ses camarades étaient surtout redevenus de doux agneaux dans la communauté. De ce fait, ils ne pouvait admettre aucune critique les concernant. Il avait effectivement oublié le fait que cette génération, contestataire durant plus d'une décennie, s'était laissée happer dès la fin des années Abdallah par les rêves de consommation facile et les désirs de réussite individuelle, liés à la fréquentation du pouvoir. Cette génération qui a tellement fait croire à l'invention citoyenne dans un archipel au quotidien désolé, une fois sortie de ses bouquins, de ses meetings et de ses tracts habilement diffusés sous le manteau, n'a jamais pu réajuster son discours face à la réalité ambiante. Comme l'exprime cet ex-communiste reconverti dans le marketing des convictions : *"Il n'y a pas une génération qui a autant paraphrasé les bréviaires révolutionnaires comme nous. La vérité, c'est que nous avions faim. Dès qu'on a su comment nous rassasier, en approchant le pouvoir, nous nous sommes tus. Même les plus athées d'entre nous sont devenus imams. Comment voulez-vous que notre esprit de contestation devienne ensuite un modèle pour les générations suivantes ?"* D'autant plus que le bilan de cette génération (aujourd'hui aux affaires) n'a jamais été fait. Il n'a pas tort. Sauf que cette réalité-là est venue freiner quelque peu l'émergence d'une société civile consciente et radicale. Tout discours d'opposition réfléchi contre l'état de décomposition de l'Archipel passe, à l'instar des slogans de la gauche révolutionnaire, pour un bla bla de bonimenteurs. Ceux qui ont renoncé à l'utopie du *msomo wa gnumeni* ont par un revers inattendu décrédibilisé les intellectuels aspirant à une transformation du réel dans ce pays. L'époque bénie des slogans ASEC et FD (mouvements révolutionnaires) a comme signé la fin de toute alternative critique dans cette société. La critique aurait dû commencer à leur niveau.

Du coup, on peut dire que l'esprit des niches (*ankili ya zidakal*/ emprisonnement dans les cages du "Même" face au

l'assemblée des notables présents ou de briller à la manière des conversations mondaines entre gens de même catégorie sociale, et non par la volonté d'expression d'une pensée rationnelle. En fait, les places publiques de par leur fonctionnement appauvrissent le débat/ se prêtent au monolithisme des idées/ se gargarisent dans la satisfaction d'une opinion majoritaire/ et soutiennent la diffusion d'un discours dominant. Chaque semaine y officie une poignée d'individus qui résument l'actualité mondiale et nationale à l'aune de leurs petits intérêts "villageois". Ils se pensent représentants de l'opinion générale, alors que bien souvent ils ne sont que l'écho d'un milieu social bouffé par les conventions, ignorant des vrais combats qui se livrent dans cet archipel. Il n'empêche ! Ce sont eux qui censurent et qui condamnent les vrais intellectuels au silence, en noyant nos problèmes dans l'insignifiance la plus totale. Ceux qui se refusent à ces joutes d'un autre âge/ qui aspirent à les dépasser pour ne pas sombrer dans les pièges du lieu commun/ sont rares.

AU FOND, QU'EST-CE QU'UN VRAI intellectuel ? Ni "pacificateur", ni "bâtisseur de consensus", l'intellectuel se doit, comme le disait le Palestinien Edward Saïd dans *Des intellectuels et du pouvoir* (Seuil, Paris, 1996), "au mieux de ses capacités, de dire la vérité", de risquer "son être sur la base d'un sens constamment critique", de refuser "quel qu'en soit le prix les formules faciles, les idées toutes faites, les confirmations complaisantes des propos et des actions des gens de pouvoir et autres esprits conventionnels" et surtout de s'engager "à le dire en public". Il ajoutait aussi que "le choix majeur auquel l'intellectuel est confronté est le suivant : soit s'allier à la stabilité des vainqueurs et des dominateurs, soit - et c'est le chemin le plus difficile - considérer cette stabilité comme alarmante, une situation qui menace les faibles et les perdants de totale extinction, et prendre en compte l'expérience de leur subordination ainsi que le souvenir des voix et personnes oubliées".

Ci-dessous, le bangwe de Mitsamihuli, Ngazidja.



Le NORD aussi, est malade de sa dette

Les ravages provoqués par la dette des pays pauvres font oublier que ses montants sont dérisoires par rapport à ceux dus par les pays du Nord. Des militants européens soulignent les similitudes entre les deux hémisphères et évoquent "l'annulation de la dette des citoyens du Nord envers les grandes institutions financières privées".



Au sommet du G8 en Ecosse, en 2005. De g. à dr. : G. Bush, J. Chirac, A. Blair, V. Poutine et G. Schröder. Les pays les plus riches sont également endettés.

3.000 milliards de dollars. Le montant de la dette extérieure des Etats-Unis, à la fin de l'année 2005, était équivalent à celui de l'ensemble des pays en développement (1). La nation la plus puissante de la planète est aussi la plus endettée. Un paradoxe, quand on connaît son influence au sein des institutions financières internationales qui

et la dette publique au Nord ont explosé toutes deux au cours des années 1970. Au Nord, la récession généralisée des années 1973- 1975 a obligé les pouvoirs publics à s'endetter pour relancer l'activité économique : création d'emplois publics, projets portés par l'Etat (par exemple, Train à grande vitesse, Ariane, Airbus ou le Minitel en France), politique de grands travaux industriels ou militaires. Les Etats et les collectivités locales ont donc été également pris au piège par la hausse des taux d'intérêts au tournant des années 1980. Leur dette publique (en grande partie interne) a crû très vite puisqu'ils

ont dû contracter de nouveaux emprunts pour rembourser, comme au Sud." (2) Cette hausse subite des taux d'intérêts fait suite à une décision américaine visant à relancer la machine économique des Etats-Unis. Les premières victimes sont les pays du Sud qui avaient emprunté à des faibles taux, mais indexés aux taux américains, et voient brusque-

ment leurs taux d'intérêt passer de 4-5% à 16-18%, tandis que les cours des matières premières, leurs principales sources d'exportation, s'effondrent. Dès 1982, 14 pays se déclarent en cessation de paiement. Le Fonds monétaire international est mandaté par sept pays riches pour amener les pays endettés à rembourser. C'est le début des fameux Plans d'ajustement structurel (PAS).

LOIN DE CES FAILLITES, les pays aux reins plus solides n'en sont pas moins entraînés dans la spirale de l'endettement croissant. "En lui-même, l'endettement public est justifié d'un point de vue économique", écrivait en 2005 Sandra Moatti dans le journal français Alternatives économiques (3). "Comme les entreprises, l'Etat s'endette pour financer des investissements qui engendreront de la croissance future. (...) Mais l'endettement public, qui vise au départ à démultiplier l'impact économique du budget, peut finir par en limiter les marges de manœuvre lorsque son coût absorbe

une part croissante des dépenses publiques." C'est le cas en France, où "le service de la dette (remboursement du capital et intérêts) représente aujourd'hui près de 15 % du budget de l'Etat, contre 6 % en 1983. Il est devenu le troisième poste de dépenses, après l'Education nationale et la Défense (...) Autant d'argent qui ne sert pas aux investissements ou à la production de services publics", souligne le journal. "A plus de 1.000 milliards d'euros, la dette publique française a crevé un plafond symbolique en 2004. Elle pèse désormais plus de 65% du Produit intérieur brut (PIB), contre moins de 57% en 2001. La dette a vivement progressé depuis trois ans, renouant avec l'inexorable dérive qui l'entraîne à la hausse depuis le début des années 80. Depuis vingt-cinq ans en effet, l'endettement de l'Etat augmente plus vite que le PIB. Une évolution inquiétante qu'aucun gouvernement n'est parvenu à enrayer, en dehors d'une brève période de rémission entre 1998 et 2001."

L'ENVOLEE DE LA DETTE américaine est quant à elle imputée aux guerres du président Bush, extrêmement coûteuses, et aux fortes baisses d'impôts appliquées depuis le début de son mandat. Mais l'endettement est ancien, et les Etats-Unis font face à un phénomène plus profond, indique l'économiste Michel Aglietta dans un rapport sur "Les déséquilibres financiers des Etats-Unis et la transformation du système monétaire international" (4). Selon cet universitaire, le déséquilibre est dû à l'insuffisance de l'épargne nationale, et notamment de celle des ménages. Le problème vient de la politique de l'Etat qui a encouragé l'endettement des foyers à des taux d'intérêt très bas, pour pousser à la consommation et "venir au secours des entreprises dont les bilans avaient été fortement détériorés". Résultat : "Pour financer leurs déficits, les Etats-Unis empruntent quotidiennement 2,6 milliards de dollars, s'appropriant 80% de l'épargne mondiale nette. C'est un montant faramineux", écrit John Dillon, coordinateur du programme Justice économique globale de Kairos, une organisation canadienne (5). Les sonnettes d'alarmes tirées face à cet endettement généralisé varient selon la situation des pays. La puissance du FMI repose sur l'extrême vulnérabilité économique des pays pauvres. Contrairement aux nations prospères dont la majeure partie de la dette publique est intérieure, ils ne disposent ni des institutions privées, ni de l'épargne nationale capables d'assurer à l'Etat les prêts dont ils ont besoin. Ils sont donc obligés d'emprunter à l'extérieur dans des devises étrangères et, pour rembourser, produisent plus de matières premières pour exporter plus, ce qui contribue à faire chuter les cours. Sans ressource et face à la baisse ●●●

“Pour financer leurs déficits, les Etats-Unis empruntent quotidiennement 2,6 milliards de dollars.”

JOHN DILLON, MILITANT

imposent des mesures drastiques aux pays pauvres et endettés. Mais les Etats-Unis ne sont pas les seuls. Pour financer leur politique, l'ensemble des pays du Nord ont plus ou moins recouru à la dette publique, qui prend dans certains Etats des proportions inquiétantes. Le phénomène ne date pas d'hier. "La dette extérieure publique des pays en développement

●●● de confiance de leurs créanciers, ils doivent recourir aux institutions financières internationales qui leur imposent leurs règles de rigueur budgétaire que ne pourraient supporter aucun des pays du Nord. Sur le vieux continent, c'est l'Union européenne qui depuis peu applique sa surveillance budgétaire sur les finances des Etats. La France, dont la dette publique dépasse le plafond de 60 % du PIB fixé par le traité de Maastricht, s'est notamment vue rappeler à l'ordre. Le problème de l'endettement du pays est d'ailleurs l'un des grands thèmes de la campagne présidentielle actuelle. Si la pression exercée par l'Union européenne sur ses Etats membres n'a rien à voir avec celle du FMI sur les pays du Sud, il n'en demeure pas moins qu'une forte réduction des dépenses publiques est à l'ordre du jour, avec toutes les conséquences sociales que cela implique : remise en cause de la sécurité sociale, du système de retraite par répartition, réduction des dépenses de santé et d'éducation, sabotage des services publics (courrier, transports...)

EN REVANCHE, rien ni personne n'a encore réussi à imposer quoi que ce soit aux Etats-Unis en matière budgétaire. En dépit de son énorme déficit et de sa responsabilité économique au niveau mondial -la plupart des taux d'intérêt dépendent de celui du dollar- le géant américain fait la sourde oreille aux conseils du FMI. "Aux Etats-Unis, les règles promues avec fermeté à propos des pays du Sud ne sont absolument pas respectées", écrit le journalis-

te Olivier Lorillu (6). "Le déficit budgétaire est colossal, des politiques protectionnistes sont appliquées, les activités stratégiques (agriculture, aéronautique, acier, etc.) sont fortement subventionnées, mais les Institutions financières internationales (IFI) ne haussent pas le ton, et pour cause. Par leur puissance économique, financière, politique et militaire, les États-Unis sont maîtres du jeu : ils ont pu s'assurer une position très favorable au sein des IFI (plus de 15 % des droits de vote au FMI et à la Banque

Les partisans de l'annulation de la dette des pays pauvres ont l'habitude de souligner que cette fuite de capitaux du Sud vers le Nord est une source de prospérité pour les plus riches. D'autres militants vont plus loin en affirmant qu'au Sud comme au Nord, le poids de la dette est supporté par les populations les plus modestes. "Dans les deux cas, elle permet un transfert important de richesses des populations pauvres vers les classes dominantes", écrit Olivier Lorillu (6). "A cette fin, les déci-

“Aux Etats-Unis, les règles promues avec fermeté à propos des pays du Sud ne sont absolument pas respectées.”

OLIVIER LORILLU, JOURNALISTE

mondiale, ce qui leur procure un droit de veto de fait). Ils ne se sentent donc pas obligés de respecter les règles qu'ils imposent ailleurs... D'autre part, la dette des États-Unis, contrairement à celle des pays en développement, est essentiellement intérieure. De surcroît, le dollar, monnaie de référence, est la monnaie des États-Unis, ce qui accroît considérablement ses marges de manœuvres, une modification des taux directeurs ou de la fiscalité lui permettant de récupérer des devises. Enfin, la confiance qu'inspire l'économie états-unienne incite de nombreux acteurs financiers à y acheter des bons du Trésor."

La question n'est donc pas de savoir à combien s'élève la dette, mais qui l'a contractée pour connaître le sort réservé à l'emprunteur.

sions sont savamment orchestrées : augmentation des impôts injustes de type TVA (qui frappent proportionnellement beaucoup plus les pauvres), diminution des impôts progressifs, avantages fiscaux pour les détenteurs de capitaux. Austérité et rigueur au Nord, ajustement structurel au Sud... Le Traité constitutionnel européen, refusé en France en mai 2005, constituait une tentative supplémentaire en ce sens. Cette donnée établit parfaitement un point fondamental : le clivage important n'est pas Nord/Sud mais entre ceux qui profitent de la dette et ceux qui la supportent, qu'ils soient au Nord ou au Sud."

La même idée est développée par Les Amis du Monde diplomatique (2), une association de soutien au mensuel français ancré à gauche.

Dans les pays du Nord expliquent-ils, "l'Etat rembourse en prélevant les sommes nécessaires sur les recettes d'impôts. Or les revenus du travail sont taxés plus fortement que les revenus du capital. En outre, la part des impôts indirects tend à augmenter, comme la TVA, alors qu'en termes relatifs elle est plus coûteuse pour les classes populaires et moyennes. Ainsi, l'Etat rembourse essentiellement les riches institutions privées avec l'argent prélevé lourdement sur les gens à revenus modestes : il s'agit là aussi d'un transfert des populations (ici du Nord) vers les détenteurs de capitaux du Nord."

RÉDUCTION DES EFFECTIFS de la fonction publique, abandon des secteurs éducatif et sanitaire d'un côté ; privatisations et remise en cause des acquis sociaux de l'autre : "Au Nord comme au Sud, l'important endettement est le prétexte idéal pour imposer des politiques d'austérité et modifier les rapports sociaux au profit des détenteurs de capitaux", accusent les Amis du Monde diplomatique. "Mises en place dès les années 1980 au Nord, parallèlement aux plans d'ajustement structurel au Sud (...) les conséquences économiques de la dette pour les populations sont donc fortement semblables. Par conséquent, dans l'origine, dans le mécanisme même, dans ses conséquences, la dette frappe au Nord et au Sud avec une vigueur impressionnante. Il est donc nécessaire de réclamer aussi l'annulation de la dette des citoyens du Nord envers les grandes institutions financières privées."

LG

Etats-Unis : les privilégiés de la dette

Le géant américain joue unilatéralement de son dollar au risque de provoquer une nouvelle crise financière, accuse un militant canadien, John Dillon.

“**LES DÉFICITS COMMERCIAUX** américains sont majoritairement (90%) financés par les acheteurs étrangers d'instruments financiers en dollars, tels que les bons du Trésor. Comme l'explique l'économiste James K. Galbraith, [les États-Unis se procurent] “*des produits et services réels, le fruit du dur labeur de gens beaucoup plus pauvres* [que les consommateurs américains], *contre la remise de chits (argent volant) qui ne leur demandent aucun effort*”.

Aux yeux de l'ancien président français Charles de Gaulle, la capacité pour les Etats-Unis d'imprimer des billets pour dépenser à l'étranger constitue un “*privilège exorbitant*”. Pour Andre Gunder Frank, il s'agit d'un “*racket de confiance à l'échelle mondiale*” qui se perpétuera tant que d'autres pays continueront à investir dans des actifs financiers américains. Les investisseurs étrangers détiennent environ 53% des bons du Trésor américains, dont plus de la moitié sont entre les mains de banques centrales. La Chine va bientôt dépasser le Japon au premier rang des investisseurs, et Taiwan et la Corée du Sud occupent aussi un rang élevé.

Les pays en développement détiennent une proportion étonnamment importante des dettes des États-Unis en réserves en devises étrangères dans les banques centrales. À la fin de 2004, l'ensemble des pays en développement avait des réserves en devises étrangères d'une valeur de 1.592 milliards de dollars. Environ 70% de ces réserves sont investies dans des actifs en dollars, soit aux Etats-Unis soit sur les marchés des euro-dollars. Ces réserves dépassaient le total de la dette publique des pays en développement de -1.555 milliards en 2004.

(...) Il ne faut pas chercher bien loin la

cause des problèmes financiers de Washington. George W. Bush a promis une baisse d'impôts, pour les classes aisées, d'un montant de 350 milliards de dollars sur 10 ans. L'invasion et l'occupation de l'Afghanistan et de l'Irak ont déjà coûté 250 milliards de dollars, auxquels 6 milliards s'ajoutent chaque mois. En 2004, à la fin du premier mandat de Bush, les recettes fiscales fédérales étaient inférieures de 145 milliards de dollars à ce qu'elles étaient en 2000, la dernière année de l'administration Clinton, tandis que les dépenses en 2004 étaient de 503 milliards de dollars supérieures à ce qu'elles étaient en 2000. Au cours d'une conversation privée, en septembre 2005, Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine, reconnaissait que l'administration américaine ne maîtrisait plus son déficit budgétaire. (...)

Toute dévaluation du billet vert revient en fait au non-paiement d'une partie de la dette des Etats-Unis parce que les “nouveaux” dollars qu'ils impriment pour servir la dette ont une valeur inférieure à celle des “anciens” dollars qu'ils ont empruntés. Pour les investisseurs étrangers, cela représente des pertes qui se chiffrent en milliards de dollars.

Pourquoi donc les pays asiatiques, en particulier, continuent-ils d'assumer des pertes en conservant tant d'actifs en dollars ayant un faible rendement, tout en permettant aux Etats-Unis de vivre au-delà de leurs moyens ? Le Japon accepte depuis longtemps de payer le prix de la protection militaire américaine pour son commerce et ses investissements étrangers. Tokyo a payé 13 des 61 milliards de dollars qu'a coûtés la première guerre du Golfe, en 1990, pour protéger son accès

au pétrole du Moyen-Orient. L'ancien président George H. Bush [1988-92] a donc fait une meilleure affaire que son fils puisqu'il a obtenu du Japon une subvention pour sa guerre alors que George W. Bush, lui, n'obtient que des prêts. La Chine a prêté aux Etats-Unis des milliards de dollars provenant de son énorme excédent commercial -qui d'ailleurs ne cesse de grossir-, sorte de financement de ses exportations. (...)

Les conditions sont réunies pour une crise financière semblable, sans être identique, à celle du début des années 1980. Elle avait été déclenchée par les énormes augmentations de taux d'intérêt conçues par le président de la Réserve fédérale de l'époque, Paul Volcker, en réaction à la spéculation sur le dollar et à l'inflation (...) Autre preuve de l'unilatéralisme des Etats-Unis, leur propre réaction aux conseils du FMI. Celui-ci procède tous les ans à un examen de l'économie américaine, à la suite duquel il offre ses conseils au ministère des Finances et à la Réserve fédérale américaine. Selon le *Wall Street Journal*, la Réserve acquiesce poliment et, la plupart du temps, ignore les conseils, contrairement aux pays pauvres qui, eux, ne peuvent s'offrir le luxe de les jeter à la corbeille... Quant au ministère des Finances, bien qu'il ignore les conseils du FMI, il est généralement le premier à insister pour que les pays en développement les suivent au pied de la lettre. (...)

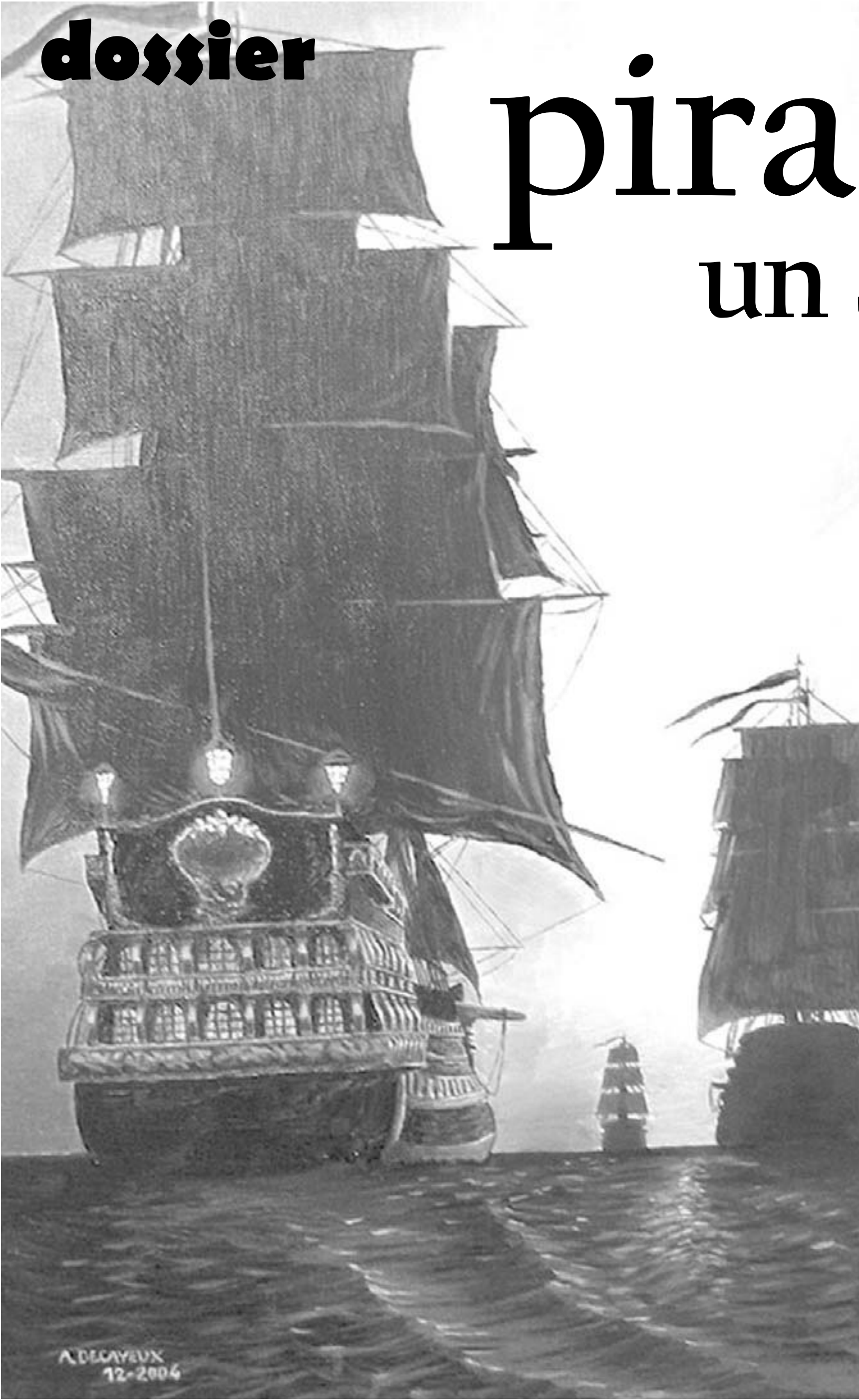
On pouvait lire dans le numéro de *The Economist* de décembre 2004 que si la baisse du dollar américain continuait, on se trouverait en présence du plus grand manquement à ses engagements de la part d'un pays qui ait existé dans toute l'histoire. Cette modification unilatérale des modalités de la dette américaine est

un autre exemple du privilège excessif rattaché au fait d'être l'émetteur de la principale monnaie de réserves du monde. Les pays du Sud, quant à eux, ne jouissent pas du privilège d'emprunter des fonds dans leur propre monnaie. Mais l'exemple de ce que se permet le plus important débiteur au monde donne aux gouvernements du Sud une raison supplémentaire de refuser de rembourser des dettes illégitimes de toute évidence vu leur origine : des dettes odieuses parce qu'elles ont été contractées par des dictateurs ou parce qu'elles se sont accumulées en raison de taux d'intérêt exorbitants."

times de toute évidence vu leur origine : des dettes odieuses parce qu'elles ont été contractées par des dictateurs ou parce qu'elles se sont accumulées en raison de taux d'intérêt exorbitants."

JOHN DILLON est coordinateur du programme *Justice économique globale de Kairos*, association œcuménique canadienne. (<http://www.cadtm.org>)





dossier

pirates un siècle

"Nous allons partir vers des eaux neuves, où il y a encore des terres à prendre, où tout navire n'est pas forcément celui d'un forban ou un vaisseau de guerre. Des endroits peu connus où il y a des peuples qui vivent encore innocents comme au premier jour. Ça existe, je l'ai lu. C'est là-bas qu'il nous faut chercher fortune, pas dans ces mers pourries par tous les appétits de l'Europe ! Une voix timide s'éleva.

- Et... c'est où, cet endroit ?

- De l'autre côté de l'Afrique ! Dans la mer des Indes. Elle est vaste et presque vide. Les rapaces n'ont pas encore pu la souiller tout à fait." (1)

AINSI naquit l'épopée des pirates dans le canal du Mozambique. Quoique romancé par l'auteur réunionnais Daniel Vaxelaire dans son livre *Les mutins de la liberté* (1), ce dialogue n'est certainement pas très éloigné de ceux qui se sont tenus dans les innombrables navires de pirates qui arpentaient les côtes caribbéennes et américaines au XVII^{ème} siècle. Trop de bâtiments surarmés par les Etats européens, trop de surveillance, trop de concurrence... il fallait aller voir ailleurs si la flibuste n'avait pas de meilleurs horizons.

Le premier signalement de pirates dans la zone remonte au XIII^{ème} siècle, lorsque Marco Polo écrit "qu'à Socotra viennent maints pirates et là établissent leurs camps et vendent leur butin qu'ils ont dérobé et le vendent très bien parce que les chrétiens qui y vivent savent que toutes ces choses ont été prises à des idolâtres ou à des Sarrazins". Mais ce n'est qu'au XVII^{ème} siècle que la piraterie devient un phénomène tangible dans les eaux du canal jusque là habituées aux marins arabes, portugais et asiatiques, mais certainement pas libertaires. Durant la première moitié du siècle, ce ne sont que des escarmouches, rapporte JM Filliot (2). Queimado est capturé "en 1508 dans le canal du Mozambique par des Français" ; vers 1560, "selon les voyages de Vincent Le Blanc, un capitaine Boudart de la Rochelle fut pendu à Mozambique pour avoir pillé des bateaux portugais" ; "Waldegrave dit qu'en 1636, on s'inquiétait fort en Angleterre des pertes énormes que subissait le commerce dans l'océan Indien du fait des pirates qui avaient leur refuge aux Comores et à Madagascar" ;

Chassés des Caraïbes, attirés par les richesses du commerce de la route des Indes, les pirates ont investi l’océan Indien occidental durant quatre décennies. Plus que des

d’utopie sans foi ni loi

hommes de passage, ils ont marqué de leur empreinte l’histoire de la région -notamment des Comores- et ont participé à l’élaboration de l’utopie démocratique occidentale bien avant les Lumières. Si la plupart ont disparu au XVIII^{ème} siècle, ils ont laissé des traces indélébiles.

Corsaire ou pirate ?

Il existe une énorme différence entre pirates et corsaires. Si les seconds employaient des méthodes vaguement similaires à celles des premiers, ils étaient munis d'une lettre de marque et de représailles ou **Lettre de course** remise par un roi ou un gouvernement, qui les autorisait à attaquer les navires d'une nation ennemie. La lettre de marque était **reconnue par convention** et évitait au corsaire d'être accusé de piraterie, passible de la peine de mort - mais cela ne suffisait pas toujours à lui sauver la vie. Le corsaire britannique le plus célèbre fut Sir Francis Drake à une époque où l'Angleterre commençait seulement son aventure maritime (fin XVI^{ème} siècle) et où elle avait intérêt à encourager la course. **Sept nations** se sont entendues dans la déclaration de Paris de 1856 pour abandonner l'usage des lettres de marque.

en 1665, "François Martin, le futur fondateur de Pondichéry, écrit que le nom français n'était pas en honneur en Arabie à cause des prises faites dans ces parages"... Ces quelques exemples ne sont encore que sporadiques. Il faut attendre la fin du siècle, autour de 1685, pour que la région soit vraiment "infestée".

A CETTE DATE, LA GRANDE piraterie délaisse les Indes occidentales où elle avait pris naissance sous une nouvelle forme quelques années plus tôt, et vient s'installer dans l'océan Indien et à Madagascar. "Au XVII^{ème} siècle", écrit l'historien Alain Clockers (3), "les corsaires français, anglais et hollandais [*lire les définitions ci-dessus de corsaire et pirate, ndlr*] infestaient la mer des Caraïbes à la poursuite des bateaux espagnols, chargés qu'ils étaient [*par leur roi, ndlr*] de déstabiliser cette puissance coloniale dont le monopole n'était plus accepté par les autres puissances européennes. C'est en 16896 que l'Angleterre signa un traité de paix avec l'Espagne : la course disparut alors des Caraïbes. Reconvertis, certains corsaires se tournèrent vers des métiers moins risqués. Mais pas tous ! D'autres choisirent de poursuivre l'aventure et devinrent des pirates. Ces sont les navires du trafic Afrique-Amérique dans l'Atlantique qui en firent les frais. Mais l'océan Indien et la mer Rouge devinrent aussi leurs nouveaux terrains de chasse. (...) Ils devinrent ces fameux " pirates de la Mer Rouge ", cette mer à l'entrée de laquelle ils installèrent leur première base, sur l'île de Perim [*face à Djibouti, ndlr*]. Mais ils lui préférèrent vite les îles Comores et Madagascar (...)". JM Filliot rapporte la théorie d'Hubert Deschamps selon laquelle "cette migration est due à une coïncidence historique" et pour qui "la grande piraterie dans l'océan Indien est la digne fille de la flibuste des Antilles". Tandis qu'aux Antilles, les puissances européennes entreprennent l'exploitation agricole des îles, y installent une administration permanente, et organisent leur défense face aux flibustiers -l'économie de la canne et du tabac ne pouvait supporter cet impôt libertaire-, le commerce de la route des Indes orientales connaît un essor intéressant. Madagascar et les Comores, jusqu'alors délaissées par les Européens, deviennent les repaires parfaits pour agir sur cette route. "Une grande île lointaine abandonnée par tous les gouvernements réguliers, quelques bonnes rades protégées de la mer par les

récifs, de l'intérieur de la forêt ; des indigènes assez nombreux et organisés pour fournir du ravitaillement en abondance, assez peu pour être dangereux ; des plages pour caréner ; à proximité, le gros et riche trafic de la route des Indes ; non loin de là quelques petites îles, les unes désertes, les autres habitées par une population clairsemée et amicale (...), tout concourrait à faire de Madagascar, de 1685 à 1725, le repaire idéal des pirates", note Hubert Deschamps dans son ouvrage "Les pirates à Madagascar" (4). Qui dit mieux ? Personne à cette époque, d'où l'affluence. Combien furent-ils ? "Plusieurs centaines de pirates s'installèrent dans le nord-est de l'île", estime JM Filliot, qui en dénombre "500 peut-être, pendant les 40 ans de leurs exploits".

- Et il y aurait de la place pour nous ! interroge un marin dans l'ouvrage de Daniel Vaxelaire. - Bien sûr répond le moine Carraccioli. Rien que sur la côte d'Inde, il n'y a pas quinze mouillages qui appartiennent aux Blancs, sur 4.000 milles de littoral. Et si tu cherches ailleurs, tu trouveras des îles désertes, des forêts vierges, mille endroits où te cacher. Pas comme ici, où il y a un boucanier sous chaque cocotier. (1)

LES pirates s'organisent. Entretiennent de bonnes relations avec les Malgaches. "Il est certain que les rapports des naturels [sic] avec les pirates ne furent pas toujours paisibles. Mais les pirates n'étaient pas des gens commodes et ils étaient facilement des richesses bien tentantes", note H. Deschamps (4), qui décrit ainsi les rapports entre les deux populations : "A peine un navire est-il mouillé qu'un ou deux indigènes viennent à bord voir d'où il vient et à quelle nationalité il appartient. Trois ou quatre marins descendent ensuite à terre avec eux, portant les cadeaux destinés au roi, auprès duquel ils se rendent pour lui demander au nom de tout l'équipage la permission de débarquer et d'acheter des vivres dans son pays ; sans cette permission, nul ne peut mettre le pied sur le rivage et aucun indigène n'a le droit de s'approcher des étrangers ni de rien leur vendre. (...)" Non contents de commercer avec les Malgaches, certains pirates prennent part à leurs conflits locaux. "Ils eurent un rôle de conseillers dans les guerres locales à Madagascar", affirme H. Deschamps.

"Quand ils étaient en force, ils se substituaient aux rois de la côte, construisant des fortins et prenant pour femmes les "principales négresses". Dans la province d'Antongil ils étaient considérés comme des petits souverains." Les pirates vont plus loin encore, en établissant de vrais comptoirs -clandestins certes- sur la côte malgache. Gagnées par leur réputation, Sainte Marie, Rantabé, Foulpointe, Tintingue deviennent des hauts lieux de la piraterie, tout comme les baies d'Antongil et de Diego Suarez, et l'île de Nosy Mangabe, parfaitement situées pour intercepter les navires marchands effectuant la liaison entre l'Europe et les Indes. "Entre le 30° et le 40° de longitude, à l'ouverture du canal du Mozambique, plusieurs routes pouvaient être suivies" par les bateaux pleins de richesses matérielles ou d'esclaves, indique JM Filliot. Les Portugais et les Anglais passaient "par le dedans", entre Madagascar et la côte africaine, direction la côte de Malabar (Bombay, Goa, Mahé), et faisaient escale le long des côtes africains, sur la côte ouest de Madagascar et aux Comores. C'était selon Hubert Deschamps "la route la plus fréquentée" au XVIII^{ème} siècle. L'autre route était plus usitée par les Français. Cette voie "par le dehors" comme l'indique JM Filliot se scindait en deux sous les Mascareignes : "les grandes routes" faisaient passer loin à l'est de la Réunion et Maurice (à l'époque Bourbon et l'île de France) entre les 80° et 95° de longitude est pour conduire à la côte Coromandel, puis de Malabar ; l'autre faisait escale dans les deux îles alors françaises.

"LES MARCHANDISES S'ENTASSAIENT dans la cale ; à l'arrière se trouvaient la soute aux poudres et la cambuse, à l'avant les voiles de réserve et les cordages. (...) Les voyages duraient cinq mois et plus. On naviguait de conserve, les vaisseaux et les frégates, chargés eux-mêmes de marchandises, protégeant les bâtiments moins armés. Car il était rare qu'on n'eut pas à lutter contre les navires des autres nations ou contre les pirates", rapporte H. Deschamps (4). Les compagnies, pour protéger leur commerce, faisaient escorter leurs navires, mais cette tactique n'était pas infaillible. "Il y avait des téméraires et des traînants" et "tous les bateaux

ne marchaient pas à la même vitesse" : souvent, "la mer les dispersait et ils se perdaient de vue". Les pirates savaient en profiter. Les victimes des pirates n'étaient pas uniquement ces voyageurs. A côté du commerce européen florissant, par la voie du Cap, des Européens, "s'était maintenu un trafic d'une certaine ampleur entre l'Inde, la Perse, l'Arabie et l'Egypte. Les musulmans indoues se rendaient à La Mecque par mer, emportant parfois des

“Il était rare qu'on n'eut pas à lutter contre les navires des autres nations ou contre les pirates.”

HUBERT DESCHAMPS, DANS “LES PIRATES À MADAGASCAR”

fortunes à dépenser aux lieux saints. Ces voyages se faisaient à bord des bateaux arabes, les sambouc, et des bateaux hindous, les baghah."

Justement, ils venaient de faire un bon coup. Aux portes de la mer Rouge, ils avaient mis la griffe sur un navire indien trop surchargé de monde pour pouvoir bien se battre. Une fois de plus, grâce à l'apparence pitoyable du brick, on avait pu approcher sans éveiller de méfiance excessive. Quand les Indiens avaient découvert les canons -fort bien entretenus, eux- de leurs visiteurs, il était trop tard : une bordée fracassante, des hurlements épouvantables, et les pirates étaient déjà à bord, s'avantant tout ce qui bougeait. On avait bataillé jusqu'à ce que l'Indien se fût rendu et même un bon moment après. Après avoir vidé la prise de tout ce qu'elle transportait de monnayable, on avait joué un moment à casser des vases et de la vaisselle, dont on n'avait que faire, on avait violé une ou deux fois la demi-douzaine de femmes qui se trouvaient à bord, puis, ces distractions ayant perdu de leur attrait, on avait coulé le bâtiment corps et biens. Car Thomas Littleton Tew, sous la tournure aimable que lui donnaient sa moustache court taillée et son habit noir à jabot blanc, était tout sauf un tendre. (1)

LES pirates sortaient régulièrement de leur retraite pour chasser, dans le canal du Mozambique, vers la péninsule arabique ou au large des

dossier les pirates

- *"Nous allons partir vers des eaux neuves, où il y a encore des terres à prendre, où tout navire n'est pas forcément celui d'un forban ou un vaisseau de guerre. Des endroits peu connus où il y a des peuples qui vivent encore innocents comme au premier jour. Ça existe, je l'ai lu. C'est là-bas qu'il nous faut chercher fortune, pas dans ces mers pourries par tous les appétits de l'Europe ! Une voix timide s'éleva. - Et... c'est où, cet endroit ? - De l'autre côté de l'Afrique ! Dans la mer*

commerce dans l'océan Indien du fait des pirates qui avaient leur refuge aux Comores et à Madagascar" ; en 1665, "François Martin, le futur fondateur de Pondichéry, écrit que le nom français n'était pas en honneur en Arabie à cause des prises faites dans ces parages"... Ces quelques exemples ne sont encore que sporadiques. Il faut attendre la fin du siècle, autour de 1685, pour que la région soit vraiment "infestée".

A CETTE DATE, LA GRANDE piraterie délaisse les Indes occidentales où elle avait pris naissance sous une nouvelle forme quelques années plus tôt, et

des îles, y installent une administration permanente, et organisent leur défense face aux flibustiers -l'économie de la canne et du tabac ne pouvait supporter cet impôt libertaire-, le commerce de la route des Indes orientales connaît un essor intéressant. Madagascar et les Comores, jusqu'alors délaissées par les Européens, deviennent les repaires parfaits pour agir sur cette route. "Une grande île lointaine abandonnée par tous les gouvernements réguliers, quelques bonnes rades protégées de la mer par les récifs, de l'intérieur de la forêt ; des indigènes assez nombreux et organisés pour fournir du ravitaillement en abondance, assez peu pour être dangereux ; des

Mais les pirates n'étaient pas des gens commodes et ils étalaient facilement des richesses bien tentantes", note H. Deschamps (4), qui décrit ainsi les rapports entre les deux populations : "A peine un navire est-il mouillé qu'un ou deux indigènes viennent à bord voir d'où il vient et à quelle nationalité il appartient. Trois ou quatre marins descendent ensuite à terre avec eux, portant les cadeaux destinés au roi, auprès duquel ils se rendent pour lui demander au nom de tout l'équipage la permission de débarquer et d'acheter des vivres dans son pays ; sans cette permission, nul ne peut mettre le pied sur le rivage et aucun indigène n'a le droit de s'approcher des étrangers ni de rien leur vendre. (...) " Non contents de commercer avec les Malgaches, certains pirates prennent part à leurs conflits locaux. "Ils eurent un rôle de conseillers dans les guerres locales à Madagascar", affirme H. Deschamps. "Quand ils étaient en force, ils se substituaient aux rois de la côte, construisant des fortins et prenant pour femmes les "principales négresses". Dans la province d'Antongil ils étaient considérés comme des petits souverains."

Les pirates vont plus loin encore, en établissant de vrais comptoirs -clandestins certes- sur la côte malgache. Gagnées par leur réputation, Sainte Marie, Rantabé, Foulpointe, Tintingue deviennent des hauts lieux de la piraterie, tout comme les baies d'Antongil et de Diego Suarez, et l'île de Nosy Mangabe, parfaitement situées pour intercepter les navires marchands effectuant la liaison entre l'Europe et les Indes. "Entre le 30° et le 40° de longitude, à l'ouverture du canal du Mozambique, plusieurs routes pouvaient être suivies" par les bateaux pleins de richesses matérielles ou d'esclaves, indique JM Filliot. Les Portugais et les Anglais passaient "par le dedans", entre Madagascar et la côte africaine, direction la côte de Malabar (Bombay, Goa, Mahé), et faisaient escale le long des côtes africains, sur la côte ouest de Madagascar et aux Comores. C'était selon Hubert Deschamps "la route la plus fréquentée" au XVIIIème siècle.

L'autre route était plus usitée par les Français. Cette voie "par le dehors" comme l'indique JM Filliot se scindait en deux sous les Mascareignes : "les grandes routes" faisaient passer loin à l'est de la Réunion et Maurice (à l'époque Bourbon et l'île de France) entre les 80° et 95° de longitude est pour conduire à la côte Coromandel, puis de Malabar ; l'autre faisait escale dans les deux îles alors françaises.

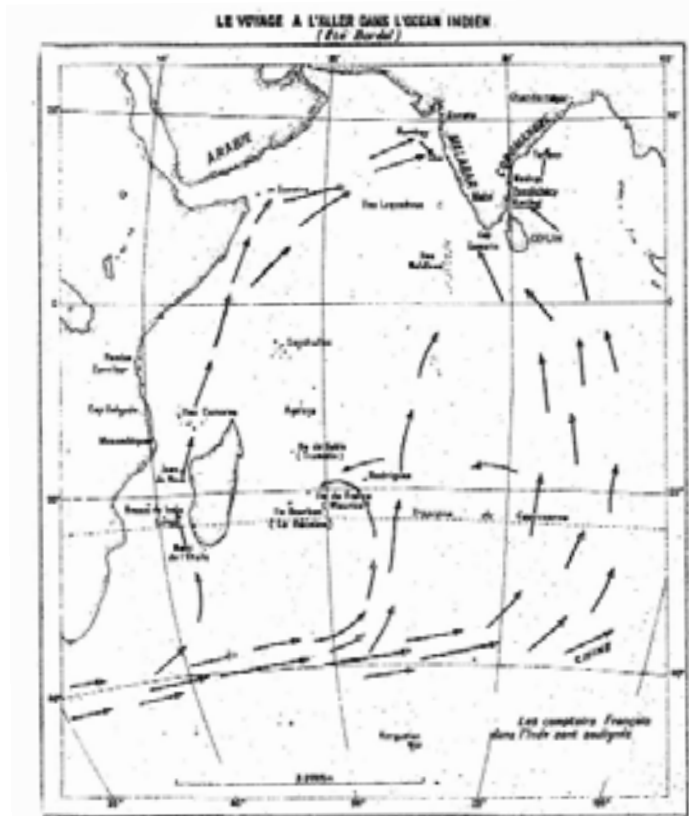
"LES MARCHANDISES S'ENTASSAIENT dans la cale ; à l'arrière se trouvaient la soute aux poudres et la cambuse, à l'avant les voiles de réserve et les cordages. (...) Les voyages duraient cinq mois et plus. On naviguait de conserve, les vaisseaux et les frégates, chargés eux-mêmes de marchandises, protégeant les bâtiments moins armés. Car il était rare qu'on n'eut pas à lutter contre les navires des autres nations ou contre les pirates", rapporte H. Deschamps (4). Les compagnies, pour protéger leur commerce, faisaient escorter leurs navires, mais cette tactique n'était pas infaillible. "Il y avait des téméraires et des traînants" et "tous les bateaux ne marchaient pas à la même vitesse" : souvent, "la mer les dispersait et ils se perdaient de vue". Les pirates savaient en profiter.

Les victimes des pirates n'étaient pas uniquement ces voyageurs. A côté du commerce européen florissant, par la voie du Cap, des Européens, "s'était maintenu un trafic d'une certaine ampleur entre l'Inde, la Perse, l'Arabie et l'Egypte. Les musulmans indoues se rendaient à La Mecque par mer, emportant parfois des fortunes à dépenser aux lieux saints. Ces voyages se faisaient à bord des bateaux arabes, les sambouc, et des bateaux hindous, les baghah."

Justement, ils venaient de faire un bon coup. Aux portes de la mer Rouge, ils avaient mis la griffe sur un navire indien trop surchargé de monde pour pouvoir bien se battre. Une fois de plus, grâce à l'apparence pitoyable du brick, on avait pu approcher sans éveiller de méfiance excessive. Quand les Indiens avaient découvert les canons -fort bien entretenus, eux- de leurs visiteurs, il était trop tard : une bordée fracassante, des hurlements épouvantables, et les pirates étaient déjà à bord, sabrant tout ce qui bougeait. On avait bataillé jusqu'à ce que l'Indien se fût rendu et même un bon moment

La route des Indes

Ci-dessous, à gauche, les **voies utilisées** par les navires marchands européens pour se rendre aux Indes orientales. A droite, les voies de retour utilisées par ces mêmes bateaux.



des Indes. Elle est vaste et presque vide. Les rapaces n'ont pas encore pu la souiller tout à fait." (1)

AINSI naquit l'épopée des pirates dans le canal du Mozambique. Quoique romancé par l'auteur réunionnais Daniel Vaxelaire dans son livre Les mutins de la liberté (1), ce dialogue n'est certainement pas très éloigné de ceux qui se sont tenus dans les innombrables navires de pirates qui arpentaient les côtes caribbéennes et américaines au XVIIème siècle. Trop de bâtiments surarmés par les Etats européens, trop de surveillance, trop de concurrence... il fallait aller voir ailleurs si la flibuste n'avait pas de meilleurs horizons. Le premier signalement de pirates dans la zone remonte au XIIIème siècle, lorsque Marco Polo écrit "qu'à Socotra viennent maints pirates et là établissent leurs camps et vendent leur butin qu'ils ont dérobé et le vendent très bien parce que les chrétiens qui y vivent savent que toutes ces choses ont été prises à des idolâtres ou à des Sarrazins". Mais ce n'est qu'au XVIIème siècle que la piraterie devient un phénomène tangible dans les eaux du canal jusque là habituées aux marins arabes, portugais et asiatiques, mais certainement pas libertaires. Durant la première moitié du siècle, ce ne sont que des escarmouches, rapporte JM Filliot (2). Queimado est capturé "en 1508 dans le canal du Mozambique par des Français" ; vers 1560, "selon les voyages de Vincent Le Blanc, un capitaine Boudart de la Rochelle fut pendu à Mozambique pour avoir pillé des bateaux portugais"; "Waldegrave dit qu'en 1636, on s'inquiétait fort en Angleterre des pertes énormes que subissait le

vient s'installer dans l'océan Indien et à Madagascar. "Au XVIIème siècle", écrit l'historien Alain Clockers (3), "les corsaires français, anglais et hollandais [lire les définitions ci-dessus de corsaire et pirate, ndlr] infestaient la mer des Caraïbes à la poursuite des bateaux espagnols, chargés qu'ils étaient [par leur roi, ndlr] de déstabiliser cette puissance coloniale dont le monopole n'était plus accepté par les autres puissances européennes. C'est en 16896 que l'Angleterre signa un traité de paix avec l'Espagne : la course disparut alors des Caraïbes. Reconvertis, certains corsaires se tournèrent vers des métiers

plages pour caréner ; à proximité, le gros et riche trafic de la route des Indes ; non loin de là quelques petites îles, les unes désertes, les autres habitées par une population clairsemée et amicale (...), tout concourrait à faire de Madagascar, de 1685 à 1725, le repaire idéal des pirates", note Hubert Deschamps dans son ouvrage "Les pirates à Madagascar" (4). Qui dit mieux ? Personne à cette époque, d'où l'affluence. Combien furent-ils ? "Plusieurs centaines de pirates s'installèrent dans le nord-est de l'île", estime JM Filliot, qui en dénombre "500 peut-être, pendant les 40 ans de leurs exploits".

“Les pirates n'avaient plus rien à attendre des chefs locaux désormais inclus dans les rouages du commerce maritime européen.”

JEAN MARTIN, DANS "COMORES, QUATRE ÎLES ENTRE PIRATES ET PLANTEURS"

moins risqués. Mais pas tous ! D'autres choisirent de poursuivre l'aventure et devinrent des pirates. Ces sont les navires du trafic Afrique-Amérique dans l'Atlantique qui en firent les frais. Mais l'océan Indien et la mer Rouge devinrent aussi leurs nouveaux terrains de chasse. (...) Ils devinrent ces fameux " pirates de la Mer Rouge ", cette mer à l'entrée de laquelle ils installèrent leur première base, sur l'île de Perim [face à Djibouti, ndlr]. Mais ils lui préférèrent vite les îles Comores et Madagascar (...)". JM Filliot rapporte la théorie d'Hubert Deschamps selon laquelle "cette migration est due à une coïncidence historique" et pour qui "la grande piraterie dans l'océan Indien est la digne fille de la flibuste des Antilles". Tandis qu'aux Antilles, les puissances européennes entreprennent l'exploitation agricole

- Et il y aurait de la place pour nous ! interroge un marin dans l'ouvrage de Daniel Vaxelaire. - Bien sûr répond le moine Carraccioli. Rien que sur la côte d'Inde, il n'y a pas quinze mouillages qui appartiennent aux Blancs, sur 4.000 milles de littoral. Et si tu cherches ailleurs, tu trouveras des îles désertes, des forêts vierges, mille endroits où te cacher. Pas comme ici, où il y a un boucanier sous chaque cocotier. (1)

LES pirates s'organisent. Entretiennent de bonnes relations avec les Malgaches. "Il est certain que les rapports des naturels [sic] avec les pirates ne furent pas toujours paisibles.

Notes

- (1) D. Vaxelaire, *Les mutins de la liberté*, Phébus libretto, 1995
- (2) JM. Filliot, *Pirates et corsaires dans l'océan Indien*, Office de la recherche scientifique et technique outre-mer, centre de Tamatave, 1971
- (3) A. Clockers, *La piraterie dans les eaux comoriennes au XVIIè siècle*, Ya Mkobe n°11 (janvier 2005), Komedit-CNDRS
- (4) H. Deschamps, *Les pirates à Madagascar*, Berger-Levrault, 1972
- (5) J. Martin, *Comores, quatre îles entre pirates et planteurs* (T.1), L'Harmattan, 1983

Libertalia à deux doigts d'exister

Des années durant, les historiens ont cru très fort à la légende de la République internationale de Libertalia, utopie du XVIII^{ème} siècle située dans la baie de Diego-Suarez. Mais ce n'était qu'un leurre...

IL EST des histoires qui mériteraient tellement d'avoir été vécues, qu'on fait tout pour s'en persuader, quitte à oublier provisoirement certains principes, même quand on est historien. L'épopée de la République internationale de Libertalia est de celles-là. Au fil des siècles, elle a fait tourner la tête de plus d'un chercheur en Histoire : c'est qu'entre le rêve et la réalité, il est parfois bon de se laisser aller...

Si -comme le dit la célèbre chanson-, elle se conclura comme une histoire d'amour -mal-, l'aventure de Libertalia débute comme toutes les histoires de pirates qui ont investi l'océan Indien au XVII^{ème} siècle : dans l'océan Atlantique. Plus précisément à bord de la *Victoire*, bateau français employé pour chasser les pirates et escorter les navires marchands, tantôt en mer Méditerranée, tantôt entre l'Europe et le nouveau continent. A bord : un équipage fait de marins plus ou moins expérimentés, plus ou moins soignés, et deux hommes au destin exceptionnel. Alain Clockers, qui a dédié un de ses articles à leur histoire, nous les présente : "Misson, gentilhomme provençal "converti très jeune à la piraterie" [selon Jean Martin, ndlr] et son acolyte italien Caraccioli, ancien moine dominicain défrôqué." (1) Le premier est une tête brûlée, mais bien faite. Le second un doux rêveur, révolté par la misère de l'Europe du XVII^{ème} siècle.

Lors d'une bataille, le capitaine du vaisseau est tué, ainsi que son entourage. Misson et Caraccioli héritent du commandement et décident, avec l'équipage, de tomber du côté obscur de la force des mers : finies les tâches ingrates pour un roi ingrat, ils travailleront désormais à leur compte. Les nouveaux pirates ont un rêve : trouver un lieu inhabité dans lequel ils pourraient fonder une société égalitaire, débarrassée des lourdeurs féodales, raciales et religieuses qui minent le monde occidental. Mais les Caraïbes sont infestées de pirates ; il faut aller voir ailleurs. Dans la mer des Indes !

SELON ALAIN CLOCKERS, la *Victoire* arrive à Ndzuani en 1693. Les hommes décident d'y faire une halte avant de reprendre la mer. "A Anjouan régnait alors une reine du nom de Halima Ière. C'est à son palais de Domoni que les pirates lui offrirent leurs services au moment où les voisins mohéliens étaient en conflit ouvert avec les Anjouanais. Ils répondirent favorablement à la demande d'aide de la souveraine pour mater les Mohéliens, comme d'ailleurs d'autres navigateurs le feront plus tard." L'affaire, continue l'historien, "commence par une tentative de débarquement des Mohéliens sur la côte ouest d'Anjouan. (...) Caraccioli avec ses acolytes et quelques guerriers anjouanais repoussèrent les Mohéliens après un combat meurtrier (...) De son côté, Misson et sa flotte attendirent au large les rescapés en fuite et leur barrièrent la route du retour." La bataille se poursuivit quelques jours plus tard sur la terre mohélienne, d'où Misson revint victorieux. Mais ces combats ne sont que péripéties dans l'histoire de Libertalia, qui n'existe alors pas encore. Si le passage dans l'archipel des deux idéalistes est notable, c'est parce qu'ils y recrutèrent quelques travailleurs en vue de bâtir leur cité parfaite -"Misson demanda à la reine, en récompense de ses services antérieurs, de lui fournir 300

Anjouanais pour l'aider à bâtir sa ville. La reine, après délibération de son conseil, y consentit, à condition que Misson ne garderait pas ses sujets plus de quatre mois et qu'il ferait alliance avec elle pour lutter contre les Mohéliens. Le traité fut ainsi conclu", nous apprend Hubert Deschamps (2). Les pirates y recrutèrent également quelques femmes... Alain Clockers : "Si les expéditions à Mohéli s'étaient avérées peu rentables, tout n'avait pas été perdu pour ces marins eseués. Certains d'entre eux avaient découvert d'autres "trésors" à Anjouan. Quelques relations matrimoniales s'y étaient en effet nouées." Misson et Caraccioli eux-mêmes auraient épousé deux princesses, fort jolies, cela va de soi...

MAINTENANT QUE LES FEMMES (et bientôt les enfants) sont là, l'histoire de la République de Libertalia peut débiter. Les pirates - des Français, mais aussi des Anglais, des Hollandais, des Portugais et d'anciens esclaves africains-, reprennent la mer avec les Anjouanais et Anjouanaises. Il est temps de trouver ce petit paradis. Arrive la baie de Diego-Suarez, l'installation, la construction de maisons, l'organisation de la défense, la mise en place de lois, la création d'un alphabet... Une vraie petite colonie que n'indispose visiblement pas les Malgaches qui habitent plus haut. Caraccioli concrétise ses rêves de monde parfait,

“Les études anglo-saxonnes désignaient depuis les années 1920, le leurre de cette "cité idéale" dans la baie de Diego-Suarez.”

N. GALIBERT, DANS “LES TYRANS DE LA MER”

sans distinction de race, de religion ni de classe. Chacun est l'égal de l'autre... "Les trois chefs convoquèrent tous les colons et leur proposèrent de former un gouvernement", rapporte H. Deschamps (2). "Sans lois, leur dirent-ils, les plus faibles seraient toujours les opprimés et toute chose tendrait à la confusion. Les passions des hommes les rendent aveugles à la Justice et partiaux envers eux-mêmes (...)" La démocratie avant l'heure s'installe. Durant des mois, le village s'agrandit au fil des naissances et des nouvelles recrues -parmi lesquelles le célèbre Tom Tew- gagnées lors des sorties en mer. Mais la fin est proche. "Une nuit, profitant de l'absence des vaisseaux partis en croisière, deux troupes considérables d'indigènes étaient venues surprendre Libertalia et avaient fait un horrible carnage de tous les colons avant qu'ils n'aient pu se mettre en défense. Les sloops avaient pu se sauver avec 45 hommes seulement. C'est, avec quelques diamants, tout ce qui restait de la colonie. Caraccioli avait péri dans le combat." (2) Misson, lui, mourra quelques jours plus tard dans un naufrage.

AUJOURD'HUI, IL NE RESTE plus rien de Libertalia -pas de trace archéologique, pas de document -, si ce n'est son histoire racontée par Charles Johnson dans *The General Histoty of Pyrates*, publié à Londres en 1724, et reprise par des historiens qui, longtemps, y ont cru. Charles Johnson qui, ce n'est pas anodin, n'était autre que le romancier Daniel Defoe, auteur de "Robinson Crusoe", qui prenait un malin plaisir à faire passer ses rêves pour des réalités, et ainsi à vendre ses romans -quoique inspirés par des faits avérés- pour des recueils historiques...

Si Alain Clockers dénombre un certain nombre de détails inspirés de la réalité de l'époque -"le fonds de vérité est bien là. Mais l'appartenance à un genre littéraire est indéniable" écrit-il-, ni Misson ni Caraccioli ni Libertalia n'ont semble-t-il existé. Comment alors expliquer que durant des décennies, des historiens y aient cru ? Comme l'indique la chercheuse malgache Nivoelisa Galibert dans un article intitulé "Daniel Defoe, le rêve pirate et l'océan Indien : un siècle de distorsions" (3), "c'est seulement au XX^{ème} siècle que se constitue la réception critique de l'épisode du rêve pirate de Libertalia (1709-10)". Selon N.

Lumières, et quelques décennies après dans l'oeuvre coloniale "civilisatrice", une mission que se sont assignée avec plus de cœur encore que les autres Européens nombre de Français.

"A CET ÉGARD", RAPPORTE Jean-Michel Racault, l'un des premiers à avoir démonté le mythe, "Misson ne se borne pas à rompre avec les pratiques de son temps ; ils se montre également plus radical que la majorité des utopies de l'époque, dans lesquelles l'esclavage coexiste avec l'affirmation théorique des valeurs de Nature, de Raison et de Justice, qui devraient logiquement l'exclure." (4)

Aboubacar Mouridi



Offensive pirate. Dessin d'Aboubacar Mouridi issu de la série de fiction signée Salim Hatubou, Singa, publiée dans *Kashkazi* en 2005.

Galibert, "les études anglo-saxonnes désignaient depuis les années 1920, le leurre de cette "cité idéale" dans la baie de Diego-Suarez, quand les représentations françaises insistaient sur l'authenticité des événements amplifiés par Defoe. Il aura fallu attendre la fin des années 80 et 90 pour que les jeux de mensonge soient définitivement mis au jour par la critique française."

S'IL NE FAIT PLUS de doute que Libertalia, invention d'un homme assez génial pour, avant même la moitié du XVIII^{ème} siècle, élaborer la thèse d'un Etat égalitaire et démocratique, n'a jamais existé sur la côte malgache, et donc que Misson et Caraccioli ne sont jamais passés à Ndzuani, l'histoire de cette République imaginaire démontre à quel point le monde des pirates intrigue, jusqu'à faire passer pour sensés des récits insensés -quoique très proches de la réalité. Le fait que les historiens français aient cru plus longtemps au mythe que leurs confrères anglo-saxons n'est pas sans intérêt pour expliquer cette crédulité. Tous les ingrédients sont en effet réunis pour "plaire" à l'esprit français : le romantisme exacerbé de nos deux héros ; les idéaux qui se retrouveront quelques années plus tard dans les théories des philosophes des

Rappelons que Misson et Caraccioli s'opposaient à toute forme d'esclavage et, selon la légende, auraient acheté des esclaves à leurs voisins malgaches... pour les libérer. Autre utopie -de l'époque- dans laquelle les deux hommes faisaient figure d'avant-gardistes : la démocratie ("quand le peuple édicte et juge à la fois, on a affaire au régime le plus convenable").

Quel aurait été le destin de Libertalia si elle avait survécu ? s'interroge JM Racault. La question ne vaut rien, puisque la République n'a pas existé. Mais la réponse n'est pas inintéressante. "Comme beaucoup d'autres entreprises similaires (imaginaires ou réelles) à l'époque, Libertalia échoue, et si dans ce cas l'échec apparaît comme le résultat purement contingent d'une causalité externe -l'hostilité des Malgaches-, peut-être suggère-t-il également la fragilité de toutes les constructions utopiques". Et si cette fragilité n'a sauté aux yeux des chercheurs que depuis quelques années seulement, c'est bien parce que chacun y croyait un peu, à cette République, donc à cette utopie. Comme l'écrit Racault : "Ainsi aboutissons-nous à une conclusion quelque peu décevante : ni Misson ni Caraccioli n'ont eu la moindre réalité." Tellement décevante... RC

➡ + LOIN

Lire l'aventure romancée de Misson et Caraccioli, dans *Les mutins de la liberté*, de Daniel Vaxelaire, Phébus libretto, 1995

Notes

- (1) A. Clockers, *La piraterie dans les eaux comoriennes au XVII^e siècle*, Ya Mkobe n°11, Komedit-CNDRS
- (2) H. Deschamps, *Les pirates à Madagascar*, Berger-Levrault, 1972
- (3) N. Galibert, *Daniel Defoe, le rêve pirate et l'océan Indien, un siècle de distorsions*, in *Les tyrans de la mer*, Celat, 2002
- (4) JM Racault, *De l'aventure flibustière à la piraterie littéraire*, in *Les tyrans de la mer*, Celat, 2002

L’héritage des pirates : des trésors... et des enfants

Les quatre décennies au cours desquelles sont restés les pirates dans la région ne leur ont pas permis de laisser des empreintes durables. Seuls quelques trésors plus ou moins mythiques, et des enfants, qui formeront avec d’autres la tribu betsimisaraka.

TRÉSOR

Olivier Le Vasseur plus connu sous le nom de “La Buse”, surnommé ainsi en raison de sa rapidité à fondre sur sa proie, a laissé plus encore que son nom dans l’imaginaire réunionnais. Il a laissé un trésor. Fait selon la légende de perles, diamants, d’or et de vaisselles d’argent, ce trésor est estimé à 4,5 milliards d’euros... Le 7 juillet 1730, La Buse, condamné à mort, monte sur l’échafaud pour expier ses crimes de pirate. Il lance à la foule un cryptogramme et s’écrie : *“Mes trésors à qui saura comprendre !”* Depuis, des milliers de Bourbonnais, devenus Réunionnais, ne cessent de chercher la signification de son cryptogramme. Certaines personnes, comme le fameux Bibique (décédé il y a quelques mois), ont passé leur vie à chercher ce butin, sans jamais y arriver.

QUEL héritage les pirates ont-ils laissé dans la région, après 40 années seulement de présence ? Au-delà des trésors, qui continuent de passionner des centaines de chercheurs, notamment à la Réunion où certains consacrent leur vie à la quête du “magot” caché par La Buse (lire ci-contre), de quelques épaves sur le littoral malgache, et de légendes plus ou moins romantiques, certains y ont laissé leur sang, rien de moins. Etablis sur la côte est de la Grande île, des pirates s’étaient mariés à de jeunes Malgaches, avec qui ils avaient eu des progénitures que l’on appelaient les malato, ou zanamalato (“mulâtres”). Comme l’indique Hubert Deschamps dans un discours dont on sent qu’il a été acquis sous l’ère coloniale, “les enfants de ces hommes énergiques et batailleurs héritèrent de leurs contestables vertus. Mais, appartenant aux tribus malgaches, ils purent y jouer un rôle plus important et plus durable. En sorte que les forbans anarchistes furent à l’origine de la plus vaste organisation politique des peuples de la côte Est” (1), qui donnera les Betsimisaraka. Ratsimilaho était le premier d’entre eux. Son histoire n’est pas banale...

Les principaux établissements de pirates se situaient à l’époque le long de la côte orientale de Madagascar, notamment sur l’île de Sainte Marie. Selon H. Deschamps, “cette région était occupée par une quinzaine de grandes tribus et un plus grand nombre de petites, périodiquement en guerre les unes contre le autres”. Jusqu’au début du XVIII^{ème}, les peuples qui allaient constituer le noyau du groupe betsimisaraka se dénommaient respectivement Tsikoa ou Betanimena au sud, Varimo au centre et Anteva au nord. Chacun de ces peuples possé-

dait ses propres particularités culturelles et linguistiques et entretenait des relations conflictuelles avec ses voisins. Ces hostilités étaient constamment encouragées par les nombreux traitants européens établis dans la région pour vendre des armes et autres objets en échange surtout d’esclaves destinés aux plantations de l’extérieur.

C’EST DANS CE CONTEXTE que vient au monde le plus célèbre des descendants de pirates, considéré aujourd’hui comme un héros par le peuple qu’il fonda : Ratsimilaho -qui signifie “Monsieur qui ne demande pas” ou “Monsieur qui n’a pas la peau luisante”-, également appelé Malato-Tom. Selon Mayeur, aventurier français qui parcouru Madagascar au XVIII^{ème} siècle, il serait le fils du pirate anglais Thomas White et de la princesse Rahena, de la tribu des Zafindramisao. Après de brèves études en Angleterre, Ratsimilaho revient au pays muni des richesses léguées par son père. Nous sommes aux environs de 1720. En 1722, rapporte H. Deschamps, Downing, un témoin britannique, parle “d’un certain “Molatto Tom” qui avait une si grande influence dans le pays que les indigènes avaient voulu le nommer roi.” Il le décrit comme “un homme de haute stature, bien membré et d’une figure agréable. Ses cheveux n’étaient pas laineux... Ils étaient au contraire longs et noirs.” (1) Arrivant d’Europe, la légende dit qu’il fut ulcéré par l’esclavage et les conditions de vie de son peuple. “Par sa mère, il descendait des chefs du pays ; son père lui avait laissé une belle fortune (...) Il avait donc le prestige, les moyens d’action et les qualités nécessaires pour délivrer le pays de l’oppres-

sion des Tsikoa et de leur chef Ramanano”. Malgré son jeune âge, Ratsimilaho réussit à soulever les Antavaratra (“ceux du Nord”). Il regroupe également les gens de la baie, “parmi lesquels les enfants de pirates étaient nombreux” (1), et de multiples tribus qui jusque là, se déchiraient. Tous partirent en guerre contre les Tsikoa, qui “ne s’attendaient pas à une telle rapidité”. Poursuivant ensuite la guerre, tout en menant une habile politique d’union avec différents partenaires, il finit par soumettre sous son autorité la majeure partie du littoral oriental

misère” (avant nous, le chaos), qui fit de ses terres “un Etat puissant et prospère dont il assura la persistance et la cohésion”... Mieux : “Son œuvre préfigure celle des grands rois merina qui, cinquante ans après lui, devaient fonder le royaume de Madagascar.” Car après sa disparition au milieu du XVIII^{ème} siècle, le royaume de Ratsimilaho à l’unité finalement bien factice retrouva peu à peu son état de morcellement entre les différents chefs locaux, parmi lesquels les plus puissants étaient les Malato qui rivalisaient entre eux.

“Son œuvre préfigure celle des grands rois merina qui, cinquante ans après lui, devaient fonder le royaume de Madagascar.”

HUBERT DESCHAMPS, HISTORIEN

dont il regroupa les peuples à l’intérieur d’une grande confédération. La victoire acquise, Ratsimilaho donne aux Tsikoa “le sobriquet de Betanimena (“beaucoup de terre rouge”) et ses hommes, dont il devint le roi, adoptèrent désormais le nom de Betsimisaraka (“les nombreux inséparables”). (1)” Ces derniers, rapporte H. Deschamps, “formeraient un même peuple, de la baie d’Antongil à Tamatave”. Ratsimilaho changea quant à lui de nom, et devint Ramaromanompo (“Monsieur qui a de nombreux sujets”). L’histoire coloniale, qui aime à raconter les légendes de ceux qui ont quelques chose à voir avec le Blanc fait de ce jeune métis “un grand homme qui s’imposa comme un prince par l’intelligence et le caractère”, qui “sut grouper les tribus éparses de la côte Est, qui vivaient dans l’anarchie, la guerre et la

Ce délitement des Betsimisaraka profita aux armées de Radama, qui conquièrent la région et y restèrent jusqu’à la colonisation française. Il y eut bien une révolte des Malato en 1826, mais sans succès.

PRÈS DE 300 ANS APRÈS, l’œuvre de Ratsimilaho reste cependant entière. Les Betsimisaraka occupent la majeure partie du littoral oriental de Madagascar, s’étendant sur une bande de terre large d’une centaine de kilomètres de Sambava au Nord, à Mananjary au Sud. Les nombreux comptoirs commerciaux établis depuis longtemps sur cette côte ont orienté les populations locales à développer des cultures d’exportation (poivre, vanille, café, girofle, fruits...).

RC

(1) H. Deschamps, opus cité p.38

Ci-dessous, danses betsimisaraka.



Au pays

C’EST L’HISTOIRE D’UNE BANDE de pirates, qui, au lieu d’écumer les mers, choisissent enfin de poser leurs bardas sur une plage d’Itsandra. Ailleurs, on les appelle des chiens de guerre. Ici, on en fait des héros. Nous sommes alors en 1978. Abdallah leur offre du fric, des femmes et du pouvoir. Les Comores deviennent alors un vrai paradis pour mercenaires. Ajoutez à cela le fait qu’ils émargent dans les réseaux multiples et sinueux de la Françafrique et vous comprendrez pourquoi ils s’accrochent au Comorian Dream. En définitive, ils nous pourriront la vie 12 années durant au quotidien, iront jusqu’à conditionner notre manière de penser la politique, avec l’aide notamment des services français. On se rappelle sans doute la fabuleuse enquête menée (à coup de tortures et de fantasmagories anti-communistes) contre Moustoipha Cheikh et ses camarades embastillés à Voidjou ? Envoyés de l’Etat français ou voyous ? Je vous laisse juger.

DES CRÈVE-LA-FAIM AUX MAFIAS DE LA MER

Dans *Pirates des mers d'aujourd'hui*, l'écrivain Jean-Michel Barrault raconte des abordages perpétrés par de pauvres hères ou de puissantes bandes organisées.

“ Le 12 septembre 1995, à 14h20, le cargo chypriote Anna Sierra quitte le port de Bangkok. Il est chargé d'une cargaison de sucre d'une valeur de cinq millions de dollars. Le lendemain, à 0h20, au large de l'île vietnamienne de Con Son, des pirates masqués, au nombre d'environ quarante, montent à bord et s'emparent du navire. Ils s'empressent de détruire les moyens de communication, ligotent l'équipage qu'ils enferment dans la cale. Après deux jours sans eau et sans nourriture, les marins sont ramenés sur le pont, sont dépouillés de tous leurs effets personnels, menacés d'être jetés à la mer en pâture aux requins. Le capitaine est contraint de donner son alliance en or, sinon les brigands lui auraient coupé le doigt. Une partie des marins est abandonnée sur un radeau de fortune à cent milles de la côte. Ils auront la chance d'être recueillis trois heures et demie plus tard par un pêcheur. Il en sera de même du reste de l'équipage, réfugié à bord d'une chaloupe. L'Anna Sierra, rebaptisé Artic Sea, est repeint. Un équipage pirate, composé de douze Malaisiens et de deux Philippins, dirige le cargo vers la Chine du Sud (...) Le bâtiment bat désormais pavillon du Honduras, exhibe de faux papiers. Les pirates prétendent que l'Artic Sea arrive de Santos, au Brésil. Mais ils ont commis une erreur : les sacs de sucre portent toujours l'inscription “Thaïland”. Le navire est saisi, la cargaison cédée aux enchères au bénéfice des Chinois (...) Le navire est rendu à son propriétaire moyennant quatre cent mille dollars de “frais administratifs”. Quant aux pirates, ils sont tout simplement libérés en violation de toutes les conventions internationales. (...) Comme dans toute délinquance, il existe une hiérarchie. Les petits malfrats de la mer agissent en groupes peu nombreux, leurs actions sont improvisées, leurs armes se limitent à un gourdin, à un couteau, une machette, un kriss. Eric Frécon, chargé d'étude au Centre d'enseignement supérieur de la marine, doctorant à Sciences Po Paris, a séjourné dans le Sud-Est asiatique. Dans son mémoire, Pavillon noir sur l'Asie orientale, il dresse le décor : les pirates malais sont issus de village de pêcheurs pauvres, les ressources agricoles sont faibles, les organisations politiques l'objet de luttes entre chefs rivaux. La piraterie est un moyen de survivre pour les hommes, un outil de puissance pour les autorités locales en lutte les unes contre les autres, une affirmation d'indépendance à l'égard du pouvoir central. (...) Dans le village de Batam Kampung Tanjung, dans l'île de Sumatra. L'endroit est en apparence paisible. Dans les collines se dressent de belles demeures : ce sont celles des pirates qui se sont retirés. A la tombée de la nuit, les hommes, innocents pêcheurs dans la journée, arrivent sur les pontons branlants, portant sur l'épaule un puissant moteur qui convertit leur jonque en bateau rapide ; après une action nocturne, la jonque part se cacher dans le labyrinthe des maisons sur pilotis, à l'abri de toute recherche (...) Au sommet de la hiérarchie du crime se trouvent, dans le Sud-Est asiatique, cinq ou six gangs internationaux, des mafias dépendant de puissants hommes d'affaires à la tête de compagnies de navigation et d'autres entreprises, des triades, dans le droit fil des romans sur les sociétés secrètes chinoises (...) Ces gangsters de la mer sont de véritables professionnels. Ils disposent de vedettes rapides, de canots pneumatiques semi-rigides dotés de moteurs hors bord. (...) Ils tuent de sang froid et leurs attaques témoignent d'une organisation quasi militaire.”

Jean-Michel Barrault, *Pirates des mers d'aujourd'hui*, Gallimard, Paris, 2007

Dans certains ports, "la piraterie officialisée"

Douane et capitainerie sont parfois le repère de pirates qui profitent de leur mandat officiel pour se livrer au racket. Les Comores ne sont pas exemptes de critiques.

LA PRISE en otage des navires et le détournement de leurs marchandises, provisions ou réserves d'argent n'est pas le seul fait des hors-la-loi. Les autorités maritimes de certains pays sont passées maîtresses dans le racket des bateaux ou des équipages. Les hommes de la marine marchande ont ainsi en tête les exigences qui leur seront imposées au fil des escales qui jalonnent leur parcours. Dans certaines eaux, notamment celles de l'Europe, les exigences sont plus ou moins raisonnables et codifiées. *"Partout on doit donner quelque chose"*, indique un Comorien, ancien commandant de la marine marchande. *"En France, en Italie... Les Italiens demandent beaucoup par exemple ! Le pilote de l'équipe qui vient contrôler le bateau monte toujours à bord avec un sac. Une cartouche de Marlboro, une bouteille de whisky... Quand j'étais élève officier, j'ai toujours vu le commandant garder dans sa cabine des produits qu'il donne au pilote pour que tout se passe bien. Je me suis dit que ça faisait partie des us et coutumes, et je fais pareil. Il y a des endroits comme le canal de Suez où tout le monde réclame. On l'appelle le canal Marlboro !"*

GÉRER LE RACKET pratiqué par les douanes est l'un des apprentissages pratiques auxquels sont soumis les élèves des écoles de marine pendant leurs stages en mer. *"Dans certains pays, les douaniers descendent dans la cambuse où l'on stocke les vivres et passent carrément commande"*, raconte un étudiant de l'école de marine de Marseille. *"Ils nous disent : "Vous me mettez dix bouteilles de ci, cinq cartons de ça..." Le boulot des élèves, c'est d'abord de ranger tous les alcools forts derrière pour qu'ils soient moins en vue, et*

ensuite de discuter pour faire diminuer la liste !" Il est des ports où les cadeaux ne suffisent pas, où les douaniers et la capitainerie abusent de la législation et de la vulnérabilité des bateaux étrangers au mouillage pour soutirer ce qu'ils peuvent. Il s'agit alors de jouer au plus fin et de ne pas s'énerver. *"En Côte d'Ivoire, le bateau doit déclarer tout ce qu'il a à bord"*, raconte le commandant comorien.

"Marchandises, consommables, gasoil, eau douce et même peinture ! L'équipage déclare aussi les biens en cabine. Les douaniers

viennent sonder ce qui est déclaré et s'il y a une erreur dans le nombre de litres de peinture ou si un marin a oublié de déclarer le moindre objet, une amende !" En Tanzanie, le commandant a vu se succéder à bord deux équipes de contrôle, sans doute complices. *"Quand les douaniers sont venus, on leur a donné du sucre, du café, etc. Puis ils ont posé le scellé sur la cambuse. Quelques heures après, une autre équipe se pointe : "Nous, on vient contrôler ce que l'autre équipe a fait !"* Comme par hasard le scellé était mal fait, et il a fallu leur redonner des vivres. Moi, j'appelle ça des ports de pirates. C'est de la piraterie officialisée."

Le port de Moroni n'est pas exempt de tout reproche, notamment auprès des bateaux de plaisanciers. Si le manque de confort du mouillage attire peu de voyageurs des mers, l'attitude du personnel maritime à leur égard semble tout aussi dissuasive. Récemment, un plaisancier américain levait l'ancre de Ngazidja sous les insultes des hommes du port en jurant que *"plus jamais les Comores ne seraient sur [son] itinéraire"*. Après lui avoir

imposé une journée de formalités pour lui délivrer l'autorisation de mouiller au port, les autorités maritimes venaient lui retirer le document et lui ordonner de recommencer (et payer à nouveau) le lendemain. *"L'accueil réservé ici aux plaisanciers est très hostile"*, observe un professionnel de la mer. *"Le peu qui viennent sont harcelés par les autorités. On croit qu'ils ont besoin d'argent et on*

“L'accueil réservé [à Moroni] aux plaisanciers est très hostile. Le peu qui viennent sont harcelés par les autorités.”

UN PROFESSIONNEL DE LA MER

essaie par tous les moyens de sucer jusqu'à leur sang, alors que ce sont des gens qui viennent de passer du temps en mer et ont besoin d'assistance. Il y a au port de vrais charognards qui prennent en otage les navires et arnaquent l'équipage."

SELON NOTRE HOMME, certains fonctionnaires vont jusqu'à pirater à leur profit le système habituel d'assistance des navires. *"J'ai observé que des agents de la capitainerie ont accaparé l'approvisionnement en vivre des bateaux tandis que d'autres jouaient le rôle d'agent maritime pour les formalités. Ainsi, ils peuvent imposer ce qu'ils veulent."* On peut alors s'attendre à ce que Moroni ne figure pas dans les tablettes des navigateurs comme une escale très attrayante. *"Les plaisanciers vont beaucoup à Mayotte. Il y a des ports plus ou moins bannis : il suffit que ça se passe mal pour une personne et elle avertit par message toutes ses connaissances. Je pense que c'est le cas pour notre port."*

LG

des sultans mercenaires

De pirates, ces hommes de main, appâtés par le gain, sont en tous cas devenus des corsaires. Même schéma que par le passé dans la guerre que mènent certaines puissances occidentales contre le reste du monde. Les Anglais envoyaient des pirates sans foi ni loi semer le fou-toir. Des hommes qui n'avaient rien à perdre. Anciens bagnards, rebuts de la société, idéalistes en mal de cause, mais tous nécessaires. Et par la suite, lorsque cela devenait sérieusement intenable, ils trouvaient des corsaires à mandater. Rappelons-nous cette proposition faite à Paul Barril, juste avant la mort d'Abdallah, en vue de remplacer la bande à Denard. Barril exigeait juste qu'on le fasse dans les règles et qu'on le nomme officiellement dans ces îles. Il y eût dans l'histoire certains cafoillages par moments entre pirates et corsaires mais ce fut toujours leur maître qui tirait son épingle du jeu. Sauf quand le pirate, fatigué de ramer dans l'ombre des puissants (ceux-ci le rétribuaient

avantageusement quand il réussissait sa mission en haute mer mais l'oubliaient aussitôt dès que l'orage menaçait) et des maquignons de la haute diplomatie, réclamait son autonomie. Cela donne un mythe comme Libertalia à Madagascar.

Alors qu'un pirate n'a rien de romantique, même si les anarchistes en ont fait des modèles de liberté. C'est l'équivalent des voleurs de grand chemin ! Et Dieu sait qu'il ne redistribue rien aux pauvres ! Dans les années 80-90, il se trouvait encore des signatures dans la presse occidentale pour faire de Denard un anti-héros aux idées charmantes et lumineuses. Une victime instrumentalisée par ses amis foccardiens! Le dernier des vrais aventuriers ! En omettant l'essentiel... à savoir que des centaines et des centaines de gens dans le Sud, aux Comores notamment, ont souffert des attaques méthodiques orchestrées par ses hommes sans honneur. Le plus dur pour nous, c'est de nous rendre compte

que trente ans après la première incursion du “renard” dans l'Archipel, la plupart de nos cadres et de nos hommes politiques ont pris exemple sur lui. Ils se vendent au plus offrant, aux intérêts étrangers surtout, confondent les caisses publiques avec les fonds de leur poche, travaillent avec l'Etat comme avec un commanditaire aux intérêts louches. La mentalité mercenaire, qui est venue renouveler l'imagerie du pirate dans nos consciences modernes et insulaires, imprègne le fond de notre pays et devient une façon exemplaire de se reconstruire un destin. Nous sommes peu à peu devenus des hommes sans foi ni loi sur nos propres îles. Il faut croire que l'école des années Abdallah a enfin servi à quelque chose. Elle a servi à piller le pays. Et peut-être que s'il n'y avait pas eu Andriantsuly avant, nous aurions pu croire qu'ainsi débutait la nouvelle épopée des sultans mercenaires...

Soeuf Elbadawi

Pirate, un métier d'avenir

Depuis dix ans, les actes de piraterie ne cessent de progresser dans le monde, principalement en Asie de l'est et en Afrique. Mais on est loin du romantisme de l'époque.

PIRATE des temps modernes. L'expression est employée à toutes les sauces en ce début de XXIème siècle. On pense aux hackers, ces génie de la toile qui s'amuse à utiliser les voies du Net pour infiltrer ceux qui à leurs yeux passent pour des oppresseurs (les sites de la CIA, du FBI, etc) ou simplement faire passer des messages militants. On pense aux pirates de l'air, ces desperados prêts à mourir pour une cause ou pour un dieu. On pense encore aux pillleurs des droits d'auteur, qui font leur business en copiant et revendant à la chaîne les œuvres des artistes. Mais rarement, on pense aux pirates de la mer, les vrais, ceux qui ont su s'entourer d'une légende mi-diabolique mi-fantasmatique, bénéficiant d'un a priori romantique, voire utopique. Ils ont disparu avec les navires à voile, pense-t-on. La colonisation européenne les a anéantis. Faux : les pirates ont toujours existé. Il y a eu des hauts, des bas... Aujourd'hui, la profession recrute.

NOUS SOMMES LE 15 FÉVRIER 1995. Le Lucky Trader, un cargo de 12.000 tonnes, navigue dans les eaux de la mer de Chine, ralliant Singapour via Hongkong. A la hauteur des îles Anambas, un canot à moteur s'approche à pleine

vitesse. Les grappins jetés, les hommes en cagoule ne tardent pas à monter à bord et mitraillent les parois du cargo. La peur au ventre, le capitaine offre aux assaillants toute sa richesse, qui paraît bien maigre aux yeux du commando. L'équipage est mis au fond des cales, attaché par des menottes. Le butin se résume en peu de choses, l'électronique de bord et les biens de l'équipage. Puis les pirates repartent sans bruit dans la nuit... C'était il y a douze ans. L'époque du renouveau de la piraterie des mers. Depuis, cette scène se répète des centaines de fois chaque année. Le nombre d'attaques a triplé entre 1993 et 2003. Le premier semestre 2003 a été le pire jamais enregistré, avec 234 attaques pirates, 16 morts, 52 blessés et 193 membres d'équipage pris en otage dans le monde. Au premier semestre 2004, 182 cas de piraterie avaient été recensés par le Centre de surveillance de la piraterie du Bureau international maritime (IMB - International Maritime Bureau). Les tankers (transport de pétrole et de gaz) et les cargos transportant des matières premières étaient les cibles les plus prisées, avec 67 attaques sur des tankers et 52 sur les cargos (1). Une étude récente conduite par l'IMB montre cependant que le nombre d'attaques de piraterie

dans le monde a diminué en 2006. Au cours des trois premiers trimestres, le Bureau a dénombré 174 attaques, soit 31 de moins que durant les trois premiers trimestres de 2005. Les statistiques permettent en outre de connaître la tactique des assaillants. Sur les 174 attaques en 2006, 113 se sont faites par abordage et 11 par détournement ; l'IMB a dénombré 163 cas de prise

de leurs eaux territoriales ; les équipages des navires cargos, peu nombreux et non armés ; la faible vitesse et la délicate maniabilité des navires marchands (entre 20 et 40 kilomètres par heure) ; la misère de certaines régions traditionnellement tournées vers la mer, et donc grosses pourvoyeuses en pirates émérites... L'IMB, qui dépend de la Chambre Internationale

Notes

(1) www.bimv.com

(2) *Des terroristes dans le sillage des pirates asiatiques : une menace stratégique ?*, E. Frécon, H. Grant, Revue de la défense nationale, sept. 2003

(3) *Le terrorisme prend la mer*, G.Geiger, Institut français d'analyse stratégique

(4) *La piraterie dans le sud-est asiatique*, A.Litzellmann, Institut de stratégie comparée

“J’ai subi trois attaques”

Guy Valette, né en 1941 en Algérie, a vécu la majeure partie de sa vie sur les mers du monde. Les attaques de pirates, il connaît...

FORMÉ à l'école marchande de Paris, Guy Valette a, après trois ans d'étude et cinq ans de navigation, obtenu le diplôme de capitaine long cours. Durant des années, il a navigué et même commandé (notamment des pétroliers) dans des régions à risque, comme le delta du Niger ou l'Indonésie. A la retraite depuis dix ans, il se souvient avoir été à plusieurs reprises attaqué par des pirates...

M. Valette, au cours de vos études et de votre apprentissage à bord, vous a-t-on prévenu de la menace que représentaient les pirates ?
GUY VALETTE : Non, pas du tout. Au début de mon apprentissage, la piraterie n'en était qu'aux balbutiements. On entendait toutefois l'armateur du navire passer des consignes au commandant en fonction des incidents qui se passaient, parfois proches de nous. **Etiez-vous armés à bord pour pouvoir vous défendre en cas d'attaque ?**

GUY VALETTE : Non. Les armes sont interdites sur la plupart des navires. Qui plus est, les armes nous auraient été confisquées par les douanes des pays dans lesquels nous livrions la marchandise. **Vous dites la plupart : certains navires ont-ils tout de même des armes ?**

GUY VALETTE : Oui, certains navires, comme ceux sous pavillon israélien ou norvégien, ont le droit par la constitution de leur pays de posséder des armes à bord.

Dans quelles mers avez-vous rencontré des pirates ?

GUY VALETTE : J'ai, au cours de ma carrière, noté surtout deux régions particulièrement dangereuses : les eaux du Nigeria et l'Indonésie, plus précisément le détroit de Malaca qui de par sa surpopulation de navires marchands attirait les voleurs, mais aussi la mer des Caraïbes et la rade de Singapour. Mais les techniques et les moyens mis en œuvre étaient vraiment différents : au Nigeria, les pirates étaient nombreux mais avaient peu de moyens, tandis qu'en

Indonésie ils étaient plus organisés et surtout plus dangereux avec de gros bateaux. **Pourquoi ces régions sont-elles si dangereuses ?**
GUY VALETTE : Je pense qu'il y a trois raisons majeures. La première est que ces régions du globe sont tellement emplies de misère que leurs habitants piratent par nécessité de se nourrir et non pour le plaisir ; la seconde est qu'il faut être un très bon marin, et ces régions étant ou des îles ou des régions côtières, les habitants savent naviguer dès leur plus jeune âge ; enfin la dernière raison, peut être la plus importante, est la facilité de se dissimuler une fois leur forfait accompli, car ici se trouvent des marécages et là des criques et îles nombreuses pouvant abriter des bateaux sans être aperçus. Mais partout dans le monde où la misère est présente et où il y a une tradition marine, il est possible de trouver des pirates. **Vous-mêmes, vous avez subi des attaques de pirates. Racontez-nous...**

GUY VALETTE : J'ai subi trois attaques de pirates mais nous nous sommes rendus compte à temps de celles-ci seulement pour l'une d'entre elles. La première de ma carrière a été rapide et indécidable : nous mouillions au large du Nigeria, de nuit, et nous n'avons rien vu jusqu'au lendemain matin où j'ai découvert que le coffre du commandant (donc le mien où est stocké tout l'argent du navire) avait été vidé. Les pirates s'étaient fauillés à bord durant la nuit et s'étaient introduits discrètement jusqu'au coffre qu'ils ont pillé. Il n'y avait rien d'autre à prendre dans la cargaison car à l'époque je commandais des pétroliers. La seconde a été avortée grâce au courage de l'équipage : toujours au Nigeria, les pirates se sont introduits sur le pont, mais cette fois le membre de l'équipage chargé de la ronde de nuit les a aperçus et a donné l'alerte, ce qui nous a permis de sortir en saisissant tout ce qui pouvait servir d'arme (barres de fer,...) et de faire front aux pirates. Ceux-ci en nous voyant ont préféré abandonner et regagner leurs pirogues.

La troisième n'a été qu'une amorce d'abordage et je ne sais toujours pas pourquoi les assaillants ne sont pas montés à bord. Nous avons seulement retrouvé des grappins et des cordes accrochés au bastingage mais rien n'avait disparu à bord. J'ai aussi échappé à un détournement. Lors du coup d'Etat du 31 décembre 1983 au Nigeria, j'ai reçu plusieurs consignes assez abstraites qui me demandaient d'aller charger du pétrole au port le plus proche de mon mouillage. J'ai alors demandé confirmation de l'ordre à mon armateur et ensuite aux autorités françaises. Mais le soir du nouvel an, les bureaux étaient vides et je n'ai reçu aucune réponse. J'ai donc décidé au vu de la tournure extraordinaire que revêtait cette affaire, de ne pas faire route vers ce port. Grand bien m'en a pris car j'ai appris plus tard qu'il s'agissait en fait d'un ordre du gouvernement nigérian sortant qui essayait de fuir le pays en faisant main basse sur une partie du pétrole national. Je ne sais pas ce qu'il se serait passé si j'avais obéi. **Existait-il des façons d'échapper aux pirates ?**
GUY VALETTE : Heureusement oui. Il suffisait de respecter les consignes de sécurité, comme ne pas mouiller à proximité des ports dans les zones à risques, laisser en permanence l'arrivée d'eau de l'écubier [*cyllindre dans lequel se déroule la chaîne de l'ancre, ndlr*] ouverte afin d'éviter la montée d'hommes à bord par la chaîne, faire des rondes de nuit comme de jour...

Qu'en est-il de la piraterie aujourd'hui ?
GUY VALETTE : A la fin de ma carrière [*il y a dix ans, ndlr*], la piraterie s'intensifiait et devenait de plus en plus terrifiante de par les moyens que possèdent les pirates. L'accès facile aux armes et aux embarcations rapides les a rendus beaucoup plus dangereux et efficaces. Là où avant on échangeait quelques coups de poings, on assiste aujourd'hui à des tirs de lance roquettes et de fusils automatiques. Il est vraiment dangereux d'être marin aujourd'hui dans certaines parties du globe.

Recueilli par SÉBASTIEN MOLINA

“Beaucoup des pirates d’aujourd’hui sont des terroristes maritimes avec une idéologie flexible.”

UN RAPPORT DE L'INSTITUT FRANCAIS D'ANALYSE STRATÉGIQUE

d'otages, 20 kidnappings et 6 assassinats.

La plupart des attaques concernent des grands cargos et des bateaux-citernes mouillant dans les ports, mais un navire sur cinq a été attaqué en pleine mer. Les bateaux de plaisance font également l'objet d'attaques violentes, les pirates n'hésitant pas à tuer les personnes se trouvant à bord. Au cours des cinq dernières années, 300 marins sont morts ou ont été blessés lors d'attaques.

Plusieurs éléments expliquent cette recrudescence : l'incapacité de certains pays à gérer la sûreté

du Commerce, a mis en place depuis 1992 un centre de notification des actes de piraterie qui fonctionne en permanence. *"Grâce à notre centre, nous avons la meilleure cartographie du phénomène. Les navires sont informés des différentes attaques qui sont perpétrées et de l'endroit où elles ont eu lieu. Leurs capitaines sont alors conscients des risques encourus quand ils sont à proximité des zones concernées"*, explique la direction. En Afrique, outre la Somalie et ses 3.700 kilomètres de côtes (lire page suivante), les côtes de l'Afrique de l'Ouest, celles de la Guinée Equatoriale et du Nigeria en particulier, sont dangereuses. L'Amérique du Sud, notamment la Colombie, l'Equateur et le Brésil, et l'Irak sont également des zones infestées de pirates. L'hémisphère Sud est ainsi bien davantage touché que les mers du Nord. Certaines régions ont vu a contrario régresser fortement les actes de piraterie en 2005, et notamment les Philippines, le Vietnam, le Bangladesh, l'Inde et les Caraïbes.

LA ZONE LA PLUS RISQUÉE est, de loin, l'Indonésie : 25% des 205 actes de piraterie menés entre janvier et septembre 2005 s'y sont déroulés, estime l'IMB. Comme les pirates ont une prédilection pour les pétroliers - 30% d'entre eux font l'objet d'actes de piraterie-, le détroit de Malacca, situé aux abords des côtes indonésiennes et où transitent de nombreux tankers, est une zone très sensible. L'IMB recommande d'ailleurs à tous les navires des ports indonésiens de Belawan, Jakarta, Merak, Samarinda et Tanjung d'être en état d'alerte. "Entre Indochine et Insulinde, les eaux d'Asie du Sud-Est revêtent une dimension particulièrement stratégique, au cœur d'une région asiatique fort dépendante des échanges maritimes", note un long article de la Revue de la défense nationale (2). "En 2000, 39% du commerce extérieur japonais et 27% du commerce extérieur chinois circulaient par les voies maritimes d'Asie du Sud-Est. Les trois quarts du trafic entre le Proche et l'Extrême-Orient transitent par cette zone et, désormais, le trafic interne à l'Asie est plus dense que le commerce transatlantique. Dans le détroit de Malacca, les mouvements de plus de 200 navires marchands sont enregistrés chaque jour ; ce chiffre a doublé entre 1986 et 1992. Le trafic des pétroliers y est aujourd'hui trois fois supérieur à celui du canal de Suez, et cinq fois supérieur à celui du canal de Panama. Autre indicateur : le volume total des conteneurs dans les ports de l'Asie orientale a augmenté de 270 % entre 1985 et 1995. Il s'en échange désormais deux fois plus qu'en Europe. Aussi n'est-ce pas un hasard si, en 1998, dix-huit des vingt plus importants ports pour conteneurs sont basés en Asie orientale, et si quatre des cinq plus grands ports de la planète, tous trafics confondus, se situent en Asie. " Et si, par conséquent, la piraterie y est des plus rentables. "Depuis vingt ans", poursuit ce même article, "deux tiers des attaques pirates recensées dans le monde l'ont été en Asie, ●●●

●●● particulièrement entre l'archipel indonésien et les détroits malais. Ces eaux regroupent à elles seules la moitié des actes de piraterie constatés, suivies par le Golfe du Bengale puis la mer de Chine. En effet, après de longs voyages à l'abri en haute mer, à pleine vitesse, hors de portée des petites embarcations, les navires deviennent de plus en plus vulnérables à mesure qu'ils ralentissent et pénètrent à l'intérieur des eaux asiatiques, en particulier dans le détroit de Malacca. Une nuit au moins est nécessaire pour traverser cette zone longue de plus de 500 milles nautiques ; c'est justement entre vingt heures et deux heures du matin que les pirates attaquent et sortent de leurs repaires qui bordent ce détroit, vital pour le commerce est-asiatique. De même, les plus petites embarcations qui animent l'important cabotage régional constituent autant de proies faciles pour les brigands de ces mers."

"DEPUIS LEURS FRÊLES cabanes comme à Kampung Tanjung, six kilomètres au sud de Singapour, ces "frères de la côte asiatique" basés en Indonésie, entre Rupert, Bengkalis, Selatpanjang et Batam, lorgnent sur les richesses de l'eldorado, de Singapour à Kuala Lumpur en Malaisie. À défaut d'autoradars ou de téléphones portables, ils traquent les cargos et leurs coffres-forts depuis leurs sordides ghettos sur pilotis. Pour l'Institut maritime malaisien, la piraterie serait le fait de miséreux massés aux abords des zones développées. Anciens marins ou pêcheurs, parfois d'origine Bugis (ces marins réputés des détroits malais, qui ont donné à la Malaisie plusieurs sultans), les Indonésiens ont recours à ce crime vieux comme la mer quand d'autres s'en remettent à l'immigration clandestine ou à la contrebande. Car la piraterie est aussi "culturelle" dans ces eaux, comme le constate Charles Meyer : "Dans le monde malais, la piraterie était une institution originale et un métier (rompak) qui en quelques îles se transmettait de père en fils, parallèlement à la pêche au trepang"." (2) Y a-t-il une "main invisible" au-dessus de ces "marins perdus" ? se demande la Revue de la défense nationale. "Dans l'immense majorité des cas non", répond-elle. "La piraterie étant souvent le fait de petits gangs locaux pratiquant cette activité de façon à la fois "opportuniste" et "historique". Pour autant, il est clair qu'à une plus gran-

de échelle les mafias et autres triades asiatiques sont impliquées, et que les liens avec certains groupes adeptes de la violence politique existent déjà. Les mouvements terroristes semblent également s'intéresser à cette forme de financement non négligeable.

"LES FLÉAUX DE LA PIRATERIE et du terrorisme se superposent de manière croissante", indique un rapport de l'Institut français d'analyse stratégique (3). "La piraterie en haute mer devient une tactique-clé des groupes terroristes. Beaucoup des pirates d'aujourd'hui sont des terroristes maritimes avec une idéologie flexible et au service de causes politiques variées. Ce lien entre la piraterie et le terrorisme est surtout dangereux pour les marchés de l'énergie : la plus grande partie du pétrole et du gaz mondial est transportée par bateaux à travers les mers les plus infestées de pirates. (...) Aujourd'hui, face aux efforts internationaux massifs visant à geler leurs financements, les groupes terroristes ont commencé à envisager la piraterie comme une source importante de financement. Cet attrait est particulièrement apparent dans le détroit de Malacca (...). Les services de renseignements estiment qu'Al-Qaïda et les groupes qui s'en réclament possèderaient une douzaine de bateau fantômes - des vaisseaux détournés qui ont été repeints, renommés, dont les papiers sont falsifiés, dirigés par un équipage doté de faux passeports et de certificats de compétences falsifiés. Les experts de la sécurité ont depuis longtemps prévenu que les terroristes essaieraient d'utiliser un bateau chargé d'explosifs, peut-être même d'armes de destructions massives, pour le faire exploser dans un port ou un terminal." Les pirates modernes s'adaptent ainsi à leur époque. Dans le matériel qu'ils utilisent -selon l'enseignant en géopolitique Alain Litzellmann, "*de plus en plus, les pirates disposent d'embarcations ayant les mêmes capacités que les bateaux des gardes-côtes ou des marines de la région, quand ils n'en ont pas les caractéristiques ou n'en portent pas la marque*" (4)-, et dans les objectifs qu'ils visent, pas seulement crapuleux, mais parfois politiques. On est ainsi loin de l'utopie égalitaire attribuée -de manière certes trop romantique- aux pirates des temps passés. Mais qu'en pensaient leurs victimes d'alors ?

RC

Contrôle d'un boutre indien par la marine étasunienne dans le cadre de la lutte contre la piraterie.



Somalie, le repaire idéal

Profitant du chaos dans lequel est plongé le pays depuis seize ans, les pirates sont de plus en plus actifs dans cette zone de l'océan Indien.

DANS les rédactions, les dépêches se multiplient sur des actes de piraterie en Somalie. La dernière en date remonte au 27 février. Ce jour-là, un navire du Programme alimentaire mondial (PAM) qui transporte des denrées est détourné par des pirates, au large de la côte nord-est de la Somalie. A bord du bateau qui venait d'acheminer 1.800 tonnes de nourriture et des équipements fournis par l'Organisation des Nations unies (ONU), se trouvent douze membres d'équipage. "*Le PAM est extrêmement préoccupé par la sécurité des membres d'équipages et du navire*", déclare alors Peter Goossens, directeur de l'organisation pour la Somalie. "*De tels actes de piraterie peuvent entraver la fourniture de l'aide alimentaire aux populations vulnérables de Somalie et pourraient y aggraver la situation humanitaire déjà fragile*", ajoute-t-il, inquiet. Déjà en 2006, ce navire avait échappé de peu à une tentative de détournement au sud du pays. En juin 2005, un bâtiment similaire avait passé plus de 100 jours en Somalie, après avoir été détourné de sa cargaison en nourriture. L'équipage avait été relâché, mais cette prise avait entraîné la suspension des activités du PAM dans un pays qui en a bien besoin -en 2006, le PAM a fourni 78.000 tonnes de nourriture à plus d'1,4 million de personnes touchées par la sécheresse, les inondations et la guerre.

L'ABSENCE D'UN ETAT DE DROIT en Somalie depuis 1991, date à laquelle a débuté la guerre civile dans le pays (1), fait de ses côtes un nouvel eldorado pour les pirates des temps modernes. Selon le capitaine Pottengal Mukundan, directeur général du Bureau maritime international (BMI ou IMB, organisation qui lutte contre la piraterie maritime dans le monde), interrogé en décembre 2005 par afrik.com (2), la recrudescence des actes de piraterie tient à ce vide politique. "*Depuis le 15 mars [2005], ce sont 32 attaques qui ont été perpétrées dans les eaux*

somaliennes, dont 13 avec succès", indiquait en décembre 2005 M. Mukundan. A cette époque, dix navires avaient été libérés contre une rançon. "*Les pirates arrivent dans des petits bateaux très rapides armés d'armes automatiques et de lance-grenades portables. Ils ouvrent alors le feu sur le navire et l'obligent à ralentir, puis en profitent pour monter rapidement à bord. L'équipage est pris en otage et les pirates obligent le navire à quitter les eaux internationales pour les eaux somaliennes*", où seules les autorités du pays sont habilitées à intervenir -ce qu'elles ne font pas-, explique le patron du BMI (2). Les pirates somaliens s'attaquent aux cargos, comme les navires de la PAM, mais aussi aux bâtiments de croisière.

“Les pirates ont maltraité des personnes sur les eaux territoriales de la Somalie et ont entamé notre crédibilité.”

UN LEADER DES TRIBUNAUX ISLAMIQUES, EN AOÛT 2006

Les passagers du MV Seabourn Spirit peuvent en témoigner. En novembre 2005, ce bateau a été agressé par des pirates à 160 kilomètres du littoral somalien. Trois vedettes ont fait irruption avec à leur bord des hommes armés. Le Seabourn Spirit a essuyé un tir de roquette et des rafles de mitrailleuses mais l'équipage est parvenu à forcer l'allure et à déjouer la tentative d'abordage. Au cours de l'assaut, les 200 passagers avaient été regroupés dans un salon pour leur sécurité. La compagnie américaine Seabourn a déploré un blessé parmi l'équipage (3). Certains de leurs forces et semble-t-il prêts à tout, des assaillants se sont même attaqués à l'armée américaine en mars 2006. Dans la nuit du 18, le croiseur USS Cape Saint-George et le destroyer USS Gonzalez, intervenant dans le cadre de l'opération Enduring Freedom liée à la guerre contre le terrorisme, poursuivent des embarcations somaliennes, un dhow et deux petits bateaux de pêche. À 5 heures du matin, ayant rejoints les navires suspects à 25 miles des côtes somaliennes, dans les eaux internationales, les bâtiments s'apprêtent à les inspecter. L'USS Gonzalez met à l'eau un canot avec des marins armés à bord. Malgré la puissance de feu des bâtiments de guerre (226 missiles et 36 canons de tous calibres), les Somaliens ouvrent le feu. Les Américains répliquent ; dans la lutte qui s'ensuit, un navire somalien est coulé, les autres capturés. (4).

DANS CE CONTEXTE FACILITÉ par l'anarchie qui règne dans le pays, "*la solution réside dans la mise en place d'un cadre répressif et législatif*", estimait en 2005 le capitaine Mukundan. Cette volonté politique, les Tribunaux islamiques l'avaient. Lors de leur avancée dans le pays au cours de l'année 2006, ils ont activement pourchassé les pirates. "*Les pirates ont maltraité des personnes sur les eaux territoriales de la Somalie et ont entamé notre crédibilité. (...) Leurs actions étaient illégales, inacceptables et non islamiques. Quiconque serait suspecté d'aider les pirates ou d'être parmi eux sera puni en accord avec la charia. Nous allons détruire les pirates et les faire disparaître*", déclarait en août l'un des leaders du mouvement islamiste (2).

Durant cette période, le nombre d'attaques de pirates a du reste baissé, avant que les islamistes ne soient chassés du pouvoir par l'intervention de l'armée éthiopienne. Aujourd'hui, le pays risque de retomber dans ses errements. Avant sa chute, le régime des chefs de guerre n'était en effet pas des plus rigoureux en matière de lutte contre la piraterie. Le responsable du BMI indiquait en 2005 que l'activité des pirates "est connue de tous" dans les petits villages qui longent la côte somalienne. Une côte qu'étaient incapables de contrôler les chefs de guerre somaliens -dont le pouvoir se limitait à des petites portions de territoire- faisant d'elle le royaume des pirates.

RC

(1) Lire *Diplo* n°1 (dans *Kashkazi* n°50)
(2) www.afrik.com, site d'informations sur l'Afrique
(3) www.meretmarine.com, site sur l'actualité maritime
(4) www.grioo.com, site d'informations sur l'Afrique

mars 68

ces lycéens qui ébranlent

YOUSOUF Mohamed était en classe de 3^{ème} en ce début 1968. Trente neuf ans et une longue carrière dans la Légion française, n'ont pas entamé les souvenirs du jeune rebelle qui n'a raté aucun épisode de la protestation lycéenne. Celle-ci va durer plus d'un mois et demi et ébranler définitivement l'édifice colonial. Car s'il faut bien tirer un enseignement de ce qu'a représenté l'épopée (lycéenne) de 1968, c'est le tournant dans l'histoire comorienne qui connaîtra à partir du 14 mars de la même année, une agitation politique sans précédent ouvrant la marche vers l'indépendance. Prélude à une prise de conscience nationale. Sillon qui va libérer une jeunesse prise dans l'étau d'une double domination féodale et coloniale. "Personne n'avait prévu cette grève", se rappelle aujourd'hui Youssouf Mohamed. Qui donc pouvait anticiper le crash du 28 janvier et projeter que ce

drame allait réunir les Comoriens dans un élan collectif de protestation contre la puissance administrative ? Personne, en effet.

28 janvier 1968. "Les cours commencent à 7 heures et les élèves rejoignent leur classe. Située à l'étagage, notre salle fait face à la piste d'atterrissage de l'aéroport de Moroni. Sans doute parce que le cours m'intéresse peu, je regarde à travers la fenêtre en direction de l'aéroport lorsque j'aperçois un avion qui s'approche bizarrement vers la piste. L'appareil a piqué sur le rocher et a explosé." Le bruit de l'explosion provoque une réaction spontanée et collective des élèves, dont beaucoup ont suivi depuis la cour du lycée la course désespérée du Héron de Havilland, de la Compagnie Air-Comores. Ils franchissent la clôture de l'établissement, traversent la petite forêt et le marigot qui les séparent du lieu du drame, bravant pour certains la

consigne de leur professeur de ne pas quitter la classe. "Je ne me suis posé aucune question. J'ai sauté par la fenêtre, dévalé la cour jusqu'au marigot, traversé la piste jusqu'au lieu de l'impact." Affrontant la mer démontée par les vents du kashkazi, les lycéens mettent leur vie en péril dans l'espoir d'en sauver d'autres. Mais aucun survivant ne sortira de l'épave encore chaude de l'Héron. Les secouristes en herbes remonteront néanmoins les corps déchiquetés, évitant que la mer ne les engloutisse à jamais. "Lorsque les secours arrivent une heure plus tard, nous avons déjà fait l'essentiel" explique Youssouf.

MAIS DANS LES HEURES qui suivent, tout bascule. Ces élèves qui avaient le sentiment d'avoir participé à une œuvre de bravoure, ne pouvaient imaginer qu'ils venaient d'infliger un affront à la

puissante administration coloniale qui, en se laissant devancer sur le terrain de l'accident, laissait entrevoir ses failles. Ils le comprendront en écoutant le journal parlé de 13 heures de l'Office de radio et télévision française (ORTF, la voix de la France) de ce 28 janvier. "Certains, au lieu de sauver les victimes, fouillaient leurs poches." Ce commentaire signé André Sabbas, le directeur de la station, Youssouf n'est pas prêt de l'oublier. Dans "Et la Graine fut semée", son roman consacré à la révolte de 1968, Aboubacar Saïd Salim s'interroge sur les propos de Sabbas. "Était-ce de l'inconscience ? Du mépris ? De la provocation ? Peut-être tout cela à la fois." Ce commentaire "déplacé" du patron de la radio "a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase", explique Youssouf. "La nouvelle de l'insulte s'était répandue comme une averse de saison sèche", décrit Aboubacar Saïd Salim, s'ajoutant à la douleur des 18 victimes du crash. La ville entre alors en ébullition. Pour Moustoifa Saïd Cheikh, en terminale cette année-là, "l'insulte désobligeante du journaliste avait bafoué le sentiment national", expliquant l'entrée en scène de la population dès ce 28 janvier au soir. "Le mouvement n'a pas débuté réellement au lycée mais dans la rue. Un mouvement social et populaire qui a porté sa colère devant le haut commissariat", la représentation de la France dans le territoire. Celui qui deviendra par la suite l'un des meneurs de la protestation lycéenne, se souvient de cette anecdote devant le siège du Haut commissariat encadré par un bataillon de la Légion étrangère appelée en renfort de la Garde des Comores (garde indigène), dépassée par les événements. "Je me rappelle de cette image de Pétan Mchangama défiant les forces coloniales en leur disant "Tirez ! Tirez !" Bien que spontanée, cette manifestation populaire ne manquera pas de porter à la face du représentant de l'administration coloniale des revendications politiques, signe d'une lame de fond contestataire qui a trouvé un exécutoire dans la dérive verbale de Sabbas. "La foule compacte scandait des slogans du Molinaco [Mouvement de libération nationale des Comores, ndlr] : "Mkolo nalawe", qui signifie "les colons dehors!", écrit l'auteur de "Et la graine fut semée". Devant le siège de l'ORTF, les manifestants scandaient : "A bas Sabbas !"

DE RETOUR AU LYCÉE AU LENDEMAIN de cette nuit agitée, les élèves n'étaient pas disposés à reprendre les cours sans réagir eux aussi à ces propos qui leur étaient avant tout destinés. Leur décision de descendre dans les rues pour exprimer leur colère "s'inscrivait comme le prolongement du mouvement populaire de la veille", fait observer Moustoifa Cheik. Dans ce contexte tendu, l'administration ne cachait pas sa crainte d'un engrenage, le prélude à un mouvement de protestation dont personne ne pouvait prévoir les répercussions. Le premier à se rendre

Ci-dessous, un groupe de grévistes, partis dans le maquis en mars 1968.



Almei Outeti

à Moroni

l'édifice colonial...

Les propos "humiliants" d'un directeur de l'Office de radio et télévision française, accusant des Comoriens d'avoir fait les poches des 18 victimes de l'accident d'avion à l'aéroport de Moroni, le 28 janvier 1968, provoquent un soulèvement sans précédent. Le lycée Saïd Mohamed Cheik, jusque-là fleuron de l'œuvre coloniale, devient le lieu privilégié de la contestation contre ce même système colonial. Récit de deux mois de révolte qui ébranlèrent les Comores.

●●● compte de ce risque est le proviseur de l'établissement, qui multiplie les manoeuvres pour tenter de retenir les élèves ou tout au moins, limiter l'ampleur du mouvement, comme le rappelle Aboubacar Saïd Salim dans une description romancée, mais qui renvoie à une photographie du lycée à cette époque. "Allons les enfants, en classe ! Vos professeurs attendent. Le proviseur qui croyait connaître ses enfants comme il disait, n'avait pas pris au sérieux notre intention de défilér. Il essaya de convaincre les grands élèves. Devant le refus catégorique de tous, il tenta de sauver les meubles en mettant de l'ordre dans les rangs qui s'ébranlaient déjà vers la ville. (...) A le voir ainsi affairé, on eut cru qu'il (le proviseur) était le meneur." Ce paternalisme du chef de l'unique lycée de l'archipel rend compte de la représentation qu'il se faisait du lycée non comme lieu de savoir et d'apprentissage de la liberté, mais comme un camp d'enfants privilégiés ou qui devaient se considérer comme tels, et à qui "la France [la mère patrie, ndlr] fournissait matériel et professeurs gratuitement" et assurait nourriture et hébergement "alors que dans leur famille c'était ramadan tous les jours".

VOIR MANIFESTER ces "nantis" promis à un avenir d'élite au sein de l'administration coloniale ne pouvait être ressenti autrement que comme une forme "d'ingratitude". Surtout quand les élèves européens, les fils des dignitaires, des commis de l'administration et quelques élèves étrangers qui avaient préféré le nouveau lycée de Moroni que l'on disait l'un des meilleurs de la région, étaient restés en cours. Et quand ceux qui avaient bravé l'interdit brandissaient sur leurs pancartes les slogans : "A bas le colonialisme français", "A bas Sabbas", "Honneur au peuple comorien"... Ce face à face inédit entre l'arrogance coloniale et la réaction spontanée d'un peuple suivi de sa frange intellectuelle, aurait pu s'arrêter par cette sorte de bras d'honneur. Mais l'on ne défie pas impunément l'autorité coloniale. L'administration du lycée, aidée par le gouverne-

ment local du président Saïd Mohamed Cheik, prend des mesures de rétorsion et décide le renvoi de deux élèves de seconde, et la suspension de plusieurs autres durant deux semaines de cours, dans le but de briser toute velléité de contestation. *"Du coup s'est greffé un mouvement de solidarité et ensuite de revendications proprement lycéennes."* Cette *"phase 2"* selon l'expression de Moustoifa Cheik, prend la forme d'une grève des cours *"contre la discipline coloniale et pour l'amélioration des conditions d'études"*. Cette phase qui débute en février s'avère éprouvante parce que se jouant dans l'enceinte du lycée, sans l'émotion, la spontanéité et surtout le

donnait à l'administration un excellent moyen de contrainte contre les grévistes, qui perdaient automatiquement ces avantages. Les plus déterminés décident néanmoins de rentrer dans leur village ou île respectifs au risque de subir encore plus directement la pression familiale. Seuls ceux de la capitale peuvent donc prétendre maintenir la flamme du mouvement. Les plus âgés initient alors un réseau de solidarité pour maintenir la cohésion du mouvement, en dispensant des cours aux plus jeunes directement dans les villages. Cette expression de solidarité affirme l'engagement des grévistes et développe la sympathie des villageois envers les lycéens. Mais les

“C'était fou notre engagement. Nous n'avions rien préparé. Comme le jour du crash, nous ne nous sommes pas posé de questions.”

YOUSSEUF MOHAMED, LYCÉEN MAQUISARD EN 1968

soutien de la rue. Projetée dans la durée, elle nécessite une structuration qui ne s'était pas posée dans la première phase. Les éléments les plus conscients prennent la tête du mouvement mais doivent faire face à de nombreux obstacles. *"Les autorités refusaient de se plier à nos revendications"*, fait remarquer Moustoifa Cheik. Cette reprise en main de la situation par l'administration menaçait de modifier le rapport de forces au désavantage des grévistes. Les autorités et l'administration brandissent en premier lieu des mesures disciplinaires, contraignant directement les parents à envoyer leurs enfants dans les cours, qui se poursuivirent en dépit des perturbations. *"Ce qui a poussé à la radicalisation des esprits et durci la grève"*, malgré le risque de délitement qui se profilait à l'horizon, soutient M. Cheik. Unique établissement public de l'archipel, le lycée devenait un piège qui se refermait progressivement sur les grévistes. Hormis les élèves résidant à Moroni et ses environs, tous les autres étaient pris en charge par l'établissement en qualité de demi-pensionnaires ou d'internes. Ce qui

jours s'écoulaient sans résultat. Un mois presque. La situation devient de plus en plus intenable. *"Il était inadmissible que les choses continuent ainsi. L'administration ayant tout fait pour mobiliser la population à faire pression sur les élèves, nous n'avions plus le choix, il fallait s'extraire de ce cadre."* La vie du lycée est perturbée depuis le 28 janvier. Voilà plus d'un mois que la majorité des élèves ne va plus en cours... Début mars, les jeunes choisissent de prendre le maquis.

"NOUS AVONS DÉCIDÉ DE QUITTER la ville", se rappelle Yousseuf Mohamed. L'opération est préparée dans la plus grande discrétion. Malgré le grand nombre d'élèves mobilisés - près de 600-rien n'a filtré, ni sur le jour du départ, ni sur le lieu de rassemblement, encore moins sur l'itinéraire. *"C'était fou comme engagement. Nous n'avions rien préparé. Comme le jour du crash, nous ne nous sommes pas posé de questions. C'est juste au moment où j'allais partir que j'ai demandé à un ami comment se lancer dans un maquis sans savoir ce qu'on va manger. ●●●*

CETTE ANNÉE-LÀ

3 janvier 1968 Promulgation de la loi élargissant l'autonomie interne.

28 janvier 1968 Un Héron de Havilland de la Compagnie Air Comores, en provenance de Dar-es-Salam heurte une balise de vision nocturne et s'abîme en mer. André Sabbas, journaliste de l'ORTF, accuse dans une violente diatribe moralisatrice les lycéens et les badauds d'avoir fait les poches des sauveteurs plutôt que de plonger pour récupérer les victimes.

29 janvier/mars 1968 Grèves et manifestations des élèves du lycée de Moroni. Les lycéens réclament le départ du journaliste et du Conseiller du Président Cheikh. Des parachutistes des Forces Françaises du Sud-Ouest de l'Océan Indien sont dépêchés de Tananarive et de la Réunion pour prêter main-forte à la Gendarmerie locale.

Mars 1968 Arrestations et emprisonnement de nombreux lycéens. D'autres parmi eux prennent le maquis dans la forêt de Ngazdija durant cinq semaines. Une partie des lycéens rejoignent le Molinaco à Dar-Es-Salam.

8 avril 1968 Crise politique majeure et démission des sept membres du gouvernement du Territoire à la suite des manifestations et des tentatives d'incendie contre la voiture du ministre de l'Information et de la Chambre des députés.

19 avril 1968 Signature entre le Président Said Mohamed Cheikh et Antoine Combani, Haut-commissaire de France aux Comores, de deux conventions définissant l'assistance technique et les investissements nécessaires au développement de l'archipel. Ces conventions constituent le premier des actes de nature à favoriser l'autonomie accordée en janvier, et dont les nouvelles institutions sont en place.

24 juillet 1968 Constitution du nouveau Conseil du gouvernement de Said Mohamed Cheikh.

Août 1968 Naissance du Parti socialiste des Comores (Pasoco), avec comme leaders Salim Himidi, Abdoulkader Hamissi, Bouhar Mzé Ali et Fazul.

Septembre 1968 Création du Rassemblement démocratique du peuple comorien (RDPC), un parti réformiste opposé au régime du président Cheik et dirigé par Mouzaoir Abdallah qui prend l'opposition

Décembre 1968 Création de l'Union démocratique des Comores (UDC), le parti Vert.

hors-piste histoire

●●● *Un copain nous a filé 10 kg de riz. Nous sommes quand même partis sans allumettes, sans casseroles"* s'étonne encore aujourd'hui Youssouf Mohamed.

Partie dans la nuit du village d'Itsandra, la troupe a traversé Ntsudjini sans autre direction que l'impératif de se trouver hors de portée de la pression des parents et de l'administration. *"Nous sommes arrivés à la Garrigue dans la région de Oichili vers 5 heures du matin."* Cette première halte était en elle-même une victoire.

Cette stratégie "d'extraction" du mouvement de protestation de la ville vers l'arrière pays va transformer fondamentalement sa nature. Si personne ne pouvait prévoir l'issue d'une telle action inédite, elle se présentait en revanche comme l'unique façon de sauver la grève du délitement et d'éviter le prix que l'administration se préparait à faire payer à ceux qui étaient listés comme les meneurs. Socialement, cette fugue collective obligeait les parents à s'impliquer dans la recherche d'une issue et à se positionner face aux autorités qui, dès le début de la protestation, avaient opté pour la méthode radicale. Elle créera un lien nouveau qui dilue pour une fois les clivages villages/villes et riches/pauvres et entre les îles, au profit des valeurs d'engagement, de solidarité et de liberté. Seules les filles, peu nombreuses et encore peu émancipées, ne prendront pas part à cette grande marche. Après quelques jours à souffrir le martyre en brousse, l'errance avait cependant atteint ses limites. Le mental ne tenait plus

Répression

En mars 68, Souef Ali Amane était adjoint au chef de l'un des quatre pelotons de gendarmes mobiles de la zone de Moroni. Il se souvient de la détention des élèves grévistes au sein même du lycée, après le sacca-ge de celui-ci. *“Ils étaient une flopée dans chaque salle. Ils étaient laissés dans les salles comme des bêtes, ils pissaient dedans, et ils ne sortaient que pour le petit déjeuner. Ils n'avaient même pas le temps de manger qu'on les faisait déjà rentrer. C'est pour ça que j'avais inventé une chanson : “Le pain dans la poche...””*

Engagés dans un conflit devenu *“une histoire entre Blancs et Noirs”*, les gendarmes comoriens n'ont fait qu'obéir à leurs chefs, participant à la répression du mouvement. *“On était en deuil, on voyait que ces enfants avaient raison, mais jamais on ne l'aurait dit sous peine d'exclusion. A quoi bon dire ce que nous pensions ? Moi, j'avais une dizaine d'enfants à élever. Nous avions nos enfants dans cette école. Et puis, ce n'était par le moment de poser des questions. C'était l'armée, des ordres à obéir, c'est tout.”* L'administration, en guise de récompense, distribuera des avancements à ses gendarmes les plus zélés à l'issue de la répression. Il faut dire qu'elle avait eu chaud : *“Du moment qu'il y avait déjà un mouvement estudiantin à Paris, ils ont eu peur. C'est ça qui les a rendus malades. Les dispositions réglementaires étaient trop fortes. Normalement, ils n'auraient pas été aussi méchants.”*

d'autant qu'à Moroni, les non grévistes, les mêmes qui s'étaient désistés à manifester le 29 janvier, poursuivaient les cours et s'apprêtaient à terminer leur trimestre. La nécessité de rentrer à Moroni s'imposait, mais pour faire quoi ? Les discussions furent animées dans le campe-ment d'Itsinkoudi (un village du nord-est de l'île), dernière halte avant le retour. *"La première propo-*

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

“Le lycée a été transformé en camp militaire et placé sous le régime de la bastonnade.”

Moustoifa Saïd Cheik, historien

sition faite était de retourner et foutre le feu au domicile du président Cheik à Daché" se souvient Youssouf Mohamed. Le projet paraissait cepen-dant risqué aux lycéens peu préparés aux actions de guérilla. *"Que faire devant l'intervention de la Garde ?"* s'interrogent les élèves. *"On n'avait ni essence, ni allumettes"* fait remarquer très simple-ment un ex-lycéen.

FINALEMENT, LE COMPROMIS consiste à *"revenir au lycée et le saccager, pour empêcher les non grévistes de faire cours"*. L'accord est scellé par un serment autour d'un feu de bois. Chaque lycéen s'approche du totem et jure de rester solidaire au mouve-ment. Dans son roman, Aboubacar Saïd Salim décrit le premier serment : "Un jeune garçon avance de deux pas, le regard fixe, le geste un

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

La graine “salutaire” n’a rien donné

Quelle signification attribuer à la révolte lycéenne de mars 1968 ? Que sont devenus ses meneurs ?

SI LES circonstances du déclenche-ment de la grève de 1968 (lire page précédente) ne relèvent pas d'une volonté des lycéens, on peut lui trouver quelques points communs avec la grève de 1964, qui constitue historiquement le premier mouvement de protestation en milieu scolaire aux Comores. Cette première grève contestait la discipline coloniale et s'est d'ailleurs termi-née par le limogeage du principal du collège de Moroni et une nette amélioration des condi-tions de travail des élèves. On doit aussi à ce mouvement l'ouverture du lycée Saïd Mohamed Cheikh, qui permettait aux élèves de l'archipel de terminer leur cursus secondaire sans devoir se rendre à Madagascar. Dans le contexte de l'époque, ces acquis avaient prou-vé que la lutte pouvait payer et que le système colonial n'était pas infaillible. Bien que les événements de 1968 relevaient d'une réaction spontanée, la présence d'élèves qui avaient participé à la grève de 1964 et qui se trouvant en Terminale, avaient atteint une certaine maturité, a été bénéfique au leaders-hip du second mouvement, sans lequel il aurait été impossible de tenir le pavé pendant plus d'un mois et demi, en dépit de la pression populaire et politique qui pesait sur ce mouve-ment. Les actions de solidarité à l'instar des "cours en milieu ouvert", imaginées pour maintenir la cohésion du mouvement de grève dans ses heures les plus incertaines, ou encore la stratégie du maquis visant à "extraire" les élèves de la pression des parents, relèvent plus d'un sens aigu de l'organisation que de l'a-mateurisme.

POUR MOUSTOIFA SAÏD CHEIK, en Terminale à l'époque et l'un des meneurs de la grève, *“avec le départ au maquis, le mouve-ment avait pris une forme de contestation nationale. Un déplacement massif de jeunes, parmi les plus instruits, qui débarquent dans un village, cela pose des questions. C'était un choc pour la population qui assistait à un acte de défi de l'administration coloniale. Un choc*

aussi pour les élèves qui pour la première fois ont pris conscience d'une réalité [celle du pays, ndlr], *que l'on vivait mais dont on n'a-vait pas conscience. Cela a provoqué une agi-tation de l'administration coloniale qui ne voyait pas jusqu'où pouvaient aller les élèves qui n'étaient à ses yeux que des énergunènes. Agitation également dans les milieux de la petite bourgeoisie, jusque là docile, qui a été amenée à prendre position.”*

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

UNE TELLE STRATÉGIE confirme une dose politique incontestable dans le déroulement de la grève de 68. Dès les premières manifesta-tions, des pancartes dénonçant le système colonial étaient apparues dans les rangs des élèves. 39 ans plus tard, Moustoifa Saïd Cheik retient la leçon suivante : *"C'était un mouvement salutaire pour le pays qui a donné libre cours à des forces décisives, qui allaient influencer le cours de l'histoire. C'est un mouvement qui a constitué une sorte de renouveau du pays.”*

Ce mouvement de contestation a libéré l'espace politique dominé par l'administration coloniale et le régime féodal du président Cheikh, et permis la naissance de courants politiques réformistes tels que le Rassemblement démocratique et populaire des Comores (RDPC) mené par Mouzawar Abdallah, qui a contraint le régime à s'orga-niser en créant le parti Vert. Si le mouvement indépendantiste existait déjà à travers le Molinaco (Mouvement de libération nationa-le des Comores) créé en Tanzanie, les événe-ments de 1968 ont facilité l'installation du Parti socialiste des Comores (Pasoco), sa branche locale. La promotion partie cette année-là en France après le bac était naturel-lement perméable aux idées marxistes qui traversaient les universités françaises à l'é-poque. *"Cela nous a permis de transformer l'Asec* [Association des stagiaires et étudiants comoriens, ndlr] *d'un syndicat d'étudiants vivant le mal du pays, en un syndicat révolu-tionnaire dans l'esprit du syndicalisme fran-*

peu mécanique. Il lève la main droite qu'il tend vers les flammes comme pour un salut romain. Chacun retient son souffle. D'une voix grave et tremblante d'émotion, il déclare : "Je jure de continuer le combat et de ne pas trahir mes camarades. J'assumerai jusqu'au bout et dans la dignité les conséquences de mes actes, pour l'honneur et la liberté du peuple comorien.""

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

“Le lycée a été transformé en camp militaire et placé sous le régime de la bastonnade.”

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Ce sont donc ces grévistes qui ont bravé les inter-mpéries, les nuits dans la brousse et dont le destin est scellé par un testament, qui reviennent au lycée le 14 mars 1968, avec un mot d'ordre simple et clair : "RIDANGAGNE". Chacun doit rejoindre sa clas-se et à 10 heures, la cloche annonçant le début de la récréation donnera le signal du saccage. La journée du 14 mars débute dans une certaine angoisse, aussi bien pour les "maquisards" qui veulent réussir leur plan d'attaque que pour les non grévistes, qualifiés de "traîtres". Avec un retard d'une heure, la consigne qui était de tout casser et de transformer le lycée en camp de retranchement pour résister à un éventuel assaut des forces de l'ordre, a été suivie. *"Les cahiers et les chaises volaient de partout. Les salles de classe ont été pendant quelques heures le théâtre d'une casse de mobilier d'une rare violence"*

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

raconte Y. Mohamed.

Pendant que les grévistes étaient les maîtres à l'in-térieur du lycée, à l'extérieur, les forces de l'ord-re, qui avaient reçu des renforts d'un bataillon de la Légion venu de la Réunion, attendaient de donner l'assaut. *"Au premier coup de semonce, ce fut la pagaille. Les élèves couraient de par-tout, mais les forces de l'ordre qui avaient en fait encerclé l'établissement ont réussi à maîtriser tous les garçons. J'ai reçu un coup de crosse qui m'a fendu le crâne"* décrit Youssouf, qui porte encore la cicatrice de cette bataille. Tous les gré-vistes se sont trouvés parqués dans les salles de classe, transformées en cellules de prison. *"Cette journée a donné lieu à une réaction vio-lente des forces coloniales. Le lycée a été trans-formé en camp militaire et placé sous le régime de la bastonnade. Quand la nouvelle s'est répandue en ville, elle a provoqué immédiate-ment un soulèvement de la population avec à sa tête le grand cadï Saïd Mohamed Abdourrahmane"*, décrit Moustoifa Saïd Cheik. L'histoire retiendra cet acte du chef reli-gieux qui s'est couché sur l'asphalte, empêchant un affrontement direct entre les manifestants et les forces de l'ordre.

Une issue a été trouvée après deux semaines de détention de centaines de lycéens dans leur prop-re "salle-de classe-prison", pendant que sept des meneurs étaient transférés à la maison d'arrêt de Moroni, avant d'être relâchés à l'issue d'une parodie de procès.

KAMAL'EDDINE SAINDOU

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

Le lycée de Moroni, le 14 mars 1968.

DOMINO

la nouvelle compétence à la mode



Chaque mois à Ngazidja, se rencontrent plusieurs centaines de passionnés de dominos. Les villages se bousculent pour accueillir les tournois de la fédération...

une période de six mois ou d'un an, il vous faudra arrêter [de jouer] aux cartes ou aux dominos l'après-midi dans les villages, il vous faudra arrêter ! Travail le matin, retour vers midi ou dans l'après-midi, repos, puis apprentissage de l'écriture et de la lecture, apprentissage des quatre opérations de calcul (...) et de six mois à un an, les dominos et les cartes doivent disparaître du village !"

Aujourd'hui, les fondateurs de la fédération

"Il y a des pêcheurs, des gens qui n'ont jamais mis les pieds à l'école, et qui sont très forts."

ASSUDINE ABDALLAH, UN JOUEUR DE DOMONI

de domino vantent les bienfaits sociaux de cette activité qui, "contrairement au foot, n'a-boutit pas à des bagarres". "On ne privilégie pas la victoire, on est plutôt entrés dans un système de développement", assurent-ils. "Chaque équipe paie 15.000 fc [30 euros, ndlr] au village organisateur qui assure l'accueil et prépare un petit déjeuner à tout le monde. L'argent des tournois sert aussi à des projets du village. Par exemple à Mitsamihuli, on a aidé à l'entretien du bâtiment de la télé. Ailleurs, on a arrangé le marché... Notre but, c'est l'organisation du peuple, de la masse, la lutte contre la délinquance. Quand on est tous ensemble à jouer, le dimanche, non seulement on se rencontre au lieu de faire n'importe quoi, mais on organise un jeu qui peut rapporter quelque chose au village. Quand on joue, ce ne sont plus des objectifs de fainéantise."

D'AUTRES GRANDS JOUEURS avouent pourtant sans fard que "c'est l'oisiveté, le fait qu'on ne travaille pas qui nous fait rester là. Les intellectuels, les fonctionnaires... on est là parce qu'on ne travaille pas. Il y a 10 ou 15 ans, on n'y passait pas toute la journée", commente Assudine Abdallah, à Domoni (Ndzuani). "Quand je suis là, j'oublie tous mes soucis", confie aussi un joueur de Moroni. "Mais ça prend beaucoup de temps. Même si tu as un rendez-vous, tu l'oublies à cause des dominos. Moi j'y vais beaucoup moins depuis que je suis marié. J'avais complètement arrêté, mais je suis en train de replonger dedans." Admises au stade mais exclues des places publiques où l'on joue, les femmes n'y peuvent rien : il faut bien préparer le dimanche, une fois

par mois, où se mesurent les mémoires les plus infaillibles et les calculateurs les plus redoutables de Ngazidja. Qu'on se le dise : "Le domino est devenu un jeu intelligent", affirment Youssouf Said Mahaze, Said Ibrahim et Said Madi, de la fédération. La preuve : "Les coupes reviennent souvent aux mêmes clubs, et on retrouve les mêmes équipes en demi et quart de finale." En tête du palmarès, Dembeni, avec sept coupes. Ceux qui trichent un peu en zieutant le jeu de

leurs adversaires ne suscitent que le dédain. "Ce n'est pas grave, les autres n'ont qu'à cacher leur jeu. De toutes façons, les joueurs qualifiés n'ont pas besoin de ça. Ils sont capables de

deviner le jeu des autres. Celui qui triche n'a pas ces qualités..." Tout le talent du joueur de domino réside en effet dans sa capacité à mémoriser les jetons déposés par chacun des quatre participants pour connaître les chiffres dont ils disposent, puis à freiner les uns et les autres en fonction de ses besoins.

"UNE FOIS QUE CHACUN a joué trois pions, je suis capable à 65 ou 70% de localiser les autres pions", annonce Ibouroi. "C'est un jeu très intéressant. Tu ne dois pas écraser toujours le type qui est sur ta gauche, sinon tu ne pourras pas localiser le jeu." Le reste, dominos tantôt frappés violemment sur la table, tantôt glissés négligemment dans le jeu, ne fait que donner du panache à la partie... et permet parfois de communiquer avec son partenaire. "C'est la danse des dominos", sourit Zico. "Si tu n'es pas énervé, si tu maîtrises le jeu, tu terrorises un peu ton adversaire avec des gestes impressionnants." Fonctionnaires hauts placés ou simples travailleurs, vieillards ou gamins, les talents se recrutent partout -les joueurs se plaisent à le répéter. "Il y a des pêcheurs, des gens qui n'ont jamais mis les pieds à l'école, et qui sont très forts dans ce jeu purement mathématique", souligne Assudine Abdallah. "Il y en a qui sont bons dès l'âge de 11-15 ans", remarque-t-on à la fédération. "Même un type illettré sait faire de bons calculs", insiste Joma. C'est sans doute ce qui fait le succès des dominos, l'un des rares loisirs où les jeunes à casquette se mesurent aux vieux en kofia. Le planing de la fédération, qui recueille les demandes des villages souhaitant accueillir un tournoi, est rempli jusqu'en 2009...

LG

ÇA CLAQUE sur les tables, ça compte entre les dents serrées et ça griffonne sur des cahiers d'écoliers. C'est dimanche, et l'école primaire de Ndroini, à quelques kilomètres au sud de Moroni, est pleine à craquer. Assis, debout autour des tables et dans les moindres recoins, aussi concentrés que pour un examen, des dizaines d'hommes et de garçons peu bavards se serrent dans les classes et sur les terrasses. En tout, 80 équipes -soit 500 personnes environ- venues de toute l'île s'affrontent. Nous sommes en plein tournoi de la fédération comorienne de domino... C'est aussi sérieux que du foot, mieux organisé peut-être. Créée en 2004, la fédération a posé des règles sur ce qui existait depuis des années : les rencontres inter-villageoises entre passionnés de ces jetons noirs et blancs, qui retiennent les pères de famille sur les places publiques jusqu'à des heures indues... "Ça a commencé comme un système de relations entre les villages", raconte le président, Youssouf Said Mahaze, dit Zico. "Et puis, on a cherché à développer l'art du domino, tout en créant des mesures de répression. On a aussi fixé des règles du jeu qui s'appliquent dans tous les tournois." La discipline est sévère : "Nos sanctions peuvent s'appliquer à un

village, ou à un joueur de n'importe quel village." En cas de non-respect des usages de bienséance (lire ci-contre), les membres des clubs peuvent se voir privés de leur précieuse licence, qui conditionne comme dans n'importe quelle compétition leur participation aux rencontres.

AVANT D'ÊTRE aussi strictement réglementé, le domino a cependant passionné des générations de Comoriens qui l'ont appris à l'âge où l'on quitte les jupes de maman, et en ont meublé les jours vides de leur vieillesse. Originaire de Chine -on dit d'ailleurs que le jeu a été apporté dans l'archipel par un Chinois, même s'il est aussi très répandu à Madagascar et en Afrique de l'est- il a été adopté dans le monde entier. "En Angleterre, à Maurice, aux Caraïbes, chacun a sa façon de jouer", observe Joma Amada, dit Boura Moinamtsa, un habitué de la place Mtsangani (Moroni). "Nous, on joue comme les Français." Les plus vieux habitants se souviennent de l'avoir toujours vu. Déjà bien ancré à la période coloniale, il a provoqué l'agacement du président révolutionnaire Ali Soilih, qui voyait en lui le symbole de l'inertie, et lança en 1977, après avoir annoncé une campagne d'alphabétisation des masses : "Pour la réalisation de cette étape, citoyens, vous comprenez que, pendant

Démocratique

C'est une petite cabane en tôle comme les autres, où l'on joue au domino et au mraha, tout près de Caltex à Moroni. Pourtant, à lire les conditions d'adhésion au club de domino, ça ne rigole pas... Il faut : "Être de nationalité comorienne, être un homme majeur, sain de corps et d'esprit, avoir l'esprit sportif, du fair-play, être démocratique et aimer les rénovations, aimer la compagnie et le jeu, et avoir le sens de la compétitivité." Ce n'est pas tout : "Chaque membre doit mettre à la disposition du club son intelligence, son argent, son honneur, son savoir-faire et son sens du développement." Enfin, "tout acte, toute parole, tout mot pouvant déplaire aux autres sont interdits et sujets à une amende de 500 à 1000 fc." Ilime Nabouhane, un instituteur qui vit à Itsandra, se sent cependant beaucoup plus libre dans son vieux club de Moroni, qui rassemble des joueurs de tout Ngazidja et des autres îles venus travailler dans la capitale. "Ici on joue tranquillement", explique-t-il. "C'est démocratique. A Itsandra, je suis un étranger : je n'ai pas le droit de blaguer ; si je m'exprime avec une grosse voix envers les notables, je serai exclu !"

HADISI YA BACO

Un sage en colère

Avec *Hadisi*, Baco Mourchid sort un opus de métissages et de messages. Le rebelle devenu sage prône le dialogue entre les îles soeurs et le recours aux liens familiaux plutôt qu'aux dérives politiciennes.

PARTI du lagon pour courir le monde et noyer sa grande colère contre les destins soumis de cet Archipel, Baco nous revient pour un ultime tour de piste avant sa prochaine virée new-yorkaise. C'est aux *States* en effet qu'il compte sortir sa prochaine galette. Un "*album complètement barré, qui n'intéressera pas les Comoriens*", suppute-t-il à l'avance, "*avec un son différent de ce que je leur fais écouter habituellement, un son moins folk, même s'il est vrai qu'ils se reconnaîtront dans les percussions*". Un projet passionnant sur lequel on retrouvera notamment Keziah Jones et Wally Badarou. En attendant, Baco Mourchid replonge dans le patrimoine avec une élégance certaine et réinvente le chant populaire. En bousculant quelque peu les harmonies de l'enfance, en suggérant de nouvelles structures mélodiques et

à la sauce mrengé sur *Tsoma* et le chant tibétain de Yungchen Lhamo sur *Duniya* et *Ungadza*, Baco nous fabrique un nouvel imaginaire musical fait de mgodro retourné, de mlelezi et de folklorico, avec un zeste de shakasha pour calmer les esprits les plus retors. En un mot, "*c'est le voyage comme toujours chez moi*", dit-il regard en biais sur la terrasse du Père Tranquille, un café parisien du quartier des halles.

ENTRE DEUX PETITS "crèmes", Baco nous raconte ainsi *Hadisi*. Ce septième album qui rend hommage au pays et à ses fans de la première heure. Un opus à l'inspiration efficace où l'émotion chemine sans vaciller une seule fois sur une étendue de quatorze titres. Un opus qui lui sert aussi à crever le silence observé depuis trois ans en matière de production discographique. Après sa dernière échappée reggae avec le français Manjul, avec qui il a enregistré *Martyr's Blues* en 2004, il avait cherché à prendre quelque recul sur le temps. Histoire d'implanter son

studio en région parisienne, de renouveler son réseau dans la profession et surtout de créer son label, appelé "Hiriz Records". Hiriz de "talisman" en langue-pays. Une manière pour le vieux routier de demeurer fidèle à sa mystique des débuts. *Hiriz* est aussi le deuxième titre de l'album *Question* paru chez Cobalt. Les mots ne sont pas innocents et il le sait. Ce n'est pas un hasard s'il a choisi *Hadisi*, qui signifie histoire, comme titre de ce dernier opus.

Hadisi, parce qu'il avait des "*choses importantes à transmettre aux plus jeunes*". Hadisi, parce qu'il voulait "*rappeler*" à tous le sens de "*la mémoire*". Hadisi, parce qu'il voulait pointer du doigt les effets du déchirement entre les îles soeurs depuis plus de trente ans. Hadisi enfin parce qu'il voulait dire combien il se sent concerné par les noyés de la traversée -plus de 4.000 morts en mer depuis l'instauration du visa Balladur en 1995 selon l'Observatoire de l'immigration clandestine anjouanaise. Ce qui fait déjà pas mal d'histoires pour un album dédié à une terre préten-

due... sans histoire. "*Je sais qu'avec le thème que j'ai abordé dans ce disque, je vais devoir me bagarrer avec les gens*." Car Baco ne comprend plus la haine qui anime les siens. "*C'est terrible. Le Mahorais ricane quand son frère d'enfance s'enfonce dans l'océan. Et ça me tue*" dit-il. Il commente un incident survenu lors d'un dernier passage sur l'île. Eliasse, un jeune folksinger venu de Moroni, s'est fait huer par le public un soir de concert. "*Les gens criaient 'nalawe mgazidja uwo'. Et j'ai pleuré*." Il est donc monté sur scène pour le défendre. "*Je leur ai dit que ceux qui ne veulent pas écouter le concert partent traîner sur le bord de mer jusqu'à la fin du set et que ceux qui veulent suivre le concert cessent les insultes*." A l'époque où il se faisait appeler Bob Chidou, Baco était une vraie tête brûlée à la réputation sulfureuse. "*Il n'y avait pas plus bandit*" confie un pro-

che. "*Aujourd'hui qu'il joue les sages en musique, même les plus violents de l'île lui doivent le respect. Donc le fait qu'il soit monté défendre ce 'Comorien' a refroidi tout le monde. Personne n'aurait osé remettre son autorité en question*."

Même les plus jeunes ont eu quelque chose à dire. "*Même les plus jeunes ont eu quelque chose à dire, on le respecte beaucoup aussi pour tous les combats qu'il a menés au nom des jeunes*" ajoute le même interlocuteur, un brin admirateur. Lui, Baco, parle de "devoir" et de "*corruption des esprits*". Le sourire triste, il précise sa pensée : "*On corrompt l'esprit de nos enfants dans cette histoire. Il y a des enfants, qui, aujourd'hui pensent qu'ils ne sont pas Comoriens. Nous devons leur dire la vérité*."

BACO EST DE CEUX qui pensent que deux Etats dans un même archipel n'ont pas à réécrire le destin commun. Il ne souhaite plus qu'on fasse l'amalgame entre les Comores et un statut politique, quel qu'il soit. "*On est une région, une culture, une histoire*." Un pays où l'esprit de division s'est emparé de tous les cerveaux disponibles sans crier gare. "*C'est pour cette raison que j'ai traficoté l'image de Hergé sur la pochette avec des clandestins. Pour insister sur le fait que nous sommes fiers de chasser les Anjouanais. C'est à pleurer*."

Au fond, Baco Mourchid rêve d'entente cordiale entre les îles. Voilà pourquoi il a d'abord fait paraître ce disque dans l'océan Indien, avant de chercher à le faire connaître ailleurs. Il y a comme un message derrière ce travail musical : "*Que les Comoriens se tiennent la main et avancent enfin ensemble*." La haine n'engendre que de la peur et du malheur. "Niyambi keza lulu" affirme un adage populaire de l'autre côté de l'Archipel. "*Tu te rends compte ? A Mayotte, ceux qui parlent malgache n'ont jamais dit qu'ils étaient malgaches. Aujourd'hui, il y a une réelle division entre ceux qui sont malgaches et ceux qui ne le sont pas*." Et Baco de se demander jusqu'où cette histoire va nous mener ? Et quelles en seront les limites ? "*C'est pour ça que je dis 'hadisi na yendre umbeli'*". Il faut que cette histoire avance d'un bon pas. Il faut qu'on en finisse. En plus, c'est entretenu par des gens en qui on a confiance. Les gens les suivent s'ils disent quelque chose. Tout le monde suit le mouvement. Quand ils disent "*Maore nayilale, wantru lala*". Dans son regard, on devine sans peine les noms des politiques incriminés. "*On ne peut pas rester avec des slogans du genre 'Maore nayi hime' depuis le temps des Soroda jusqu'à nos jours. Il faut que ça change*."

BACO SERAIT-IL POUR AUTANT en train de redonner corps à ses chansons engagées ? Lui qui avoue une certaine admiration pour les auteurs de l'île de Ngazidja ("*C'est Ngazidja qui a commencé à écrire des chansons engagées*") pense simplement que les artistes ont un rôle à jouer dans cette bataille. "*On n'écrit pas assez sur la division. C'est ce qui fait notre faiblesse. Et je pense qu'il y a une conscience générale à avoir sur la gravité des choses*" déclare-t-il d'un air désabusé. Avant de poursuivre : "*Nous ne pouvons pas nier que nous avons des liens culturels, familiaux. La politique ne peut pas tout casser. Voilà pourquoi j'ai centré le discours de cet album autour du fait qu'il faut qu'on prenne langue et qu'on se parle. Le dialogue doit reprendre entre les îles. La souveraineté des sultans ne nous a jamais empêchés d'être aussi serrés familialement et culturellement*."

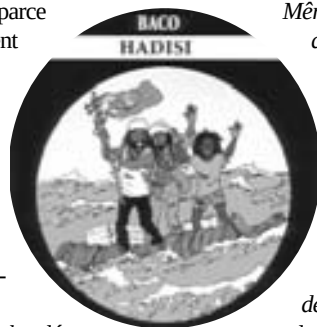
SOEUF ELBADAWI

“On ne peut pas rester avec des slogans du genre “Maore nayi hime” depuis le temps des Soroda jusqu'à nos jours.”

BACO MOURCHID

en imaginant des envolées rythmiques qui nous préservent des écoutes trop convenues de la musique comorienne actuellement à l'affiche. Avec sa guitare, son gabusi et sa marovany malgache, il convie kora et sanza à convoler en justes noces avec sifflet et garando sous le regard émerveillé de cajun et contre-basse. Un vrai festin de rois sous les lunes qui ne crache pas sur les influences. Entre le reggae jamaïcain sur *Zama Abudu*, le blues des Amériques

Ci-dessous, Baco Mourchid. A droite, la pochette de son album, *Hadisi*.



Soeuf Elbadawi

Réflexions sur le temps qui passe

par Mohamed Toihiri

JE NE SAIS PAS POURQUOI mais cette fois je me sens d'humeur primesautière. Est-ce à cause de l'arrivée du mois de mars, annonciateur du printemps pour ceux de l'hémisphère nord, souffrant des rigueurs de l'hiver, et de l'arrivée imminente de l'automne pour nous de l'hémisphère sud, souffrant de l'implacable hégémonie caniculaire ? En tout cas, un sentiment de légèreté plane dans l'air. C'est pourquoi je me contenterai cette fois de parler tout simplement de l'air du temps.

■

JE ME DOIS DE VOUS DONNER des nouvelles de ma dernière chronique sur nos pieux derviches tourneurs [lire *Kashkazi* n°59, janvier 2007]. Des *missi dominici* m'ont été envoyés par des gens qui avaient cru se reconnaître dans les esquisses de portrait que j'avais faites du parfait derviche tourneur. Savez-vous pourquoi l'on m'envoyait ces messagers ? Pour m'informer que contrairement à ce que je croyais, ils n'étaient pas des derviches tourneurs. Cette attitude me mit dans une profonde perplexité : comment avaient-ils pu se reconnaître alors dans un portrait qui ne leur ressemblait pas ? Celui qui peut répondre à cette question est aussi capable de résoudre la quadrature du cercle.

J'ai été témoin, il y a deux semaines, avec mon ami Sanfi, d'un événement vraiment extraordinaire. Extraordinaire dans sa rareté et extraordinaire dans son exploit. Alors que nos âmes et nos cœurs étaient plongés dans une fervente prière, au moment de l'An-Icha, nous vîmes une main, seulement une main, déposer furtivement un panier, juste à la véranda. Aussitôt des senteurs de gâteau, celui que les Anglais avaient tellement apprécié qu'ils l'ont l'avaient appelé Good-Good, emplirent nos narines. Je vous avoue que pendant quelques secondes, notre concentration fut battue en brèche par notre gourmandise car nos esprits firent un rapide aller-retour entre le gâteau et la prière. Ce gâteau est un don que l'on fait aux croyants pour qu'un vœu se réalise. La discrétion de la main donatrice s'explique par le fait que ce don s'appelle soidaka siri, ce qui littéralement veut dire don discret. Ce genre de don avait disparu avec l'avènement de l'électricité. Alors Sanfi et moi nous nous sommes demandés, par quel miracle, par quels détours, par quels chemins mystérieux, l'homme ou la femme qui a déposé ce panier, a pu parvenir à la mosquée sans être vu ? En tout cas ce geste montre que la foi n'a pas été tuée par l'électricité, contrairement aux djinns, aux zombies et aux sheitwans, qui, en ayant peur de la lumière, ont laissé nos villages sans animation nocturne.

■

RESTONS ENCORE UN PEU À LA MOSQUÉE. Un vendredi, j'ai vu arriver, pour la grande prière, un jeune croyant, habillé d'un très beau Tee-Shirt, marqué de "THB, bière de l'Océan Indien", marque connue par les amateurs de bon houblon. Je me suis alors demandé si la prière de ce jeune homme, connu dans toute la cité pour la profondeur de ses croyances, pour ses bonnes actions et pour la pureté de son âme, oui je me suis demandé si malgré cela, sa grande prière pouvait être exaucée, dans la mesure où il portait un habit d'une marque d'alcool. Et comme, pour les anciens habitants de Byzance, nous les Comoriens, aimons discuter du sexe des anges, je suis sûr qu'il y aura des sommités théologiques pour se pencher gravement sur ce sujet de la plus haute importance et qui me tient très à cœur. Nous saurons alors si chez nous c'est le kemba qui fait le Cheick ou si comme partout, chez les peuples intelligents, cultivés et aver-

tis, l'habit ne fait jamais le moine.

Un mien ami, que je soupçonne d'avoir, même s'il l'a toujours bien caché, un esprit taquin, m'a dit récemment une chose qui demande à être vérifiée et qui peut-être sera vérifiée dans le mois à venir. Il m'a dit ceci : tu sais que même si tu faisais débarquer à Kalaweni des tonnes et des tonnes de sacs de compétence et que tu les distribuais gracieusement, généreusement, à foisonnantes brassées à ceux qui les réclament à cor et à cris, ils seraient capables de faire encore preuve d'incompétence ? Je l'ai alors regardé avec méfiance, l'ai planté là et lui ai lancé en partant : mauvaise langue, va !

Un drame s'est récemment produit dans une des branches de ma nombreuse famille. L'un de mes beaux-frères par alliance, marié à ma cousine, a été chassé de la maison par sa femme, pour cause de mauvaise volonté. Le motif peut effectivement être valable : mon beau-frère, qui gagne très honnêtement sa vie en consultant les cauris, les ntos, le sable et l'au-delà et en prédisant à ses clients et patientes ce qui va leur arriver, en leur dévoilant l'endroit où se trouve tel objet perdu, en leur indiquant l'identité de celui qui a volé leur bijou et leur argent, rien qu'en regardant un œuf trempé dans du lait, a été infoutu, ce jour-là, de dire où se trouvait le MP3 qu'on a accusé le petit de la maison, d'avoir volé. A telle enseigne que le petit, malgré ses dénégations, a été emmené par les gendarmes. Sans vouloir systématiquement me mettre du côté de ma cousine, je crois moi aussi que mon beau-frère a fait preuve de mauvaise volonté, surtout qu'en un moment donné, un bruit avait couru que tous les sorciers, les marabouts, les voyants et les devins, dont il est l'un des plus célèbres, allaient être recrutés à la police et à la gendarmerie, avec comme grade minimum, celui de lieutenant, tellement leur capacité à résoudre les affaires les plus difficiles est de notoriété publique..

■

JE SAIS QUE VOUS ALLEZ VOUS MOQUER de moi si je vous dis que j'ai trouvé le moyen de doper la croissance économique de l'Afrique, surtout d'un pays pauvre comme celui des hommes intègres, j'ai nommé le Burkina-Faso. La solution miracle m'a été révélée en regardant la série télévisée "Bobodioufs". En écoutant attentivement les propos des acteurs, j'ai bondi de mon fauteuil en lançant : "Euréka !" Rassurez-vous, ce n'est pas l'Euréka du Grand Grec mais celui du Petit-Comorien ou du petit Comorien. La solution est vraiment toute simple et vous allez être d'accord avec moi : il suffirait de la signature d'une convention internationale qui stipulerait ceci : chaque fois qu'un Africain, et plus particulièrement un Burkinabé, prononcerait l'adverbe là, l'Afrique gagnerait un quart de point de croissance. Je vous parie qu'en moins de six mois, nous deviendrions les nouveaux dragons et les Africains les nouveaux Emiratis en moins d'un an. Imaginez en effet ceci : viens ici là ; tu sais rien là, qu'est-ce que tu fais là là ? Il y a un truc très astucieux que l'on pourrait faire en plus pour gagner en un temps record la première place de l'économie mondiale : il suffirait de faire immigrer au Burkina-Faso mon cousin Lala de Mahanoro (Madagascar) et de lui demander chaque fois le chemin en malgache ; ce qui donne ceci : Ayzan Lalany Lala là ? Rien que cette question nous aura rapporté un point un quart de croissance économique. Alors l'Europe et l'Amérique n'auraient qu'à bien se tenir. Oh là là, que le temps-là qui passe !

MOHAMED TOIHIRI, écrivain et enseignant, auteur de La République des Imberbes, Le kafir du Karthala, etc...

Je sais que vous allez vous moquer de moi si je vous dis que j'ai trouvé le moyen de doper la croissance économique de l'Afrique, surtout d'un pays pauvre comme celui des hommes intègres, j'ai nommé le Burkina-Faso. La solution miracle m'a été révélée en regardant la série télévisée "Bobodioufs".

le mois prochain

décryptage
que sont devenus
les serré-la-main ?
entretien avec youssouf moussa

décryptage
choléra : retour
sur une sale maladie

reportage
rwanda,
un quartier mahorais
du port, à **la réunion**

hors-piste
google.com
le monde est à ses pieds

dans les kiosques le
jeudi 5 avril 2007